FÉVRIER 1974
N° 239
Rédacteur en chef : Claude Julien

Prix : 3,50 F
Algérie : 3,50 DA — Maroc : 3,50 dir.
Canada : 1 $ can. — Roy.-Uni : 33 p.
Espagne : 35 pes. — Suisse : 3 F.S
Italie : 650 lires — Tunisie : 350 mil.

Abonnements : voir tarif page 4.

Publication mensuelle (vingt et unième année) éditée par Le Monde

LE MONDE diplomatique

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — 5, rue des Italiens, Paris-IXe — Directeur : Jacques Fauvet

La révolte de Caliban

Par CLAUDE JULIEN

MALGRÉ leurs inquiétudes, les nantis n'ont rien perdu de leur superbe. Bien au contraire. Plus ils se voient menacés par les revendications des pays producteurs de matières premières, plus ils se cramponnent à leur sentiment de supériorité. La civilisation qu'ils ont forgée n'affirme-t-elle pas, en dépit de quelques « bavures », son excellence ? Non seulement dans l'ordre économique et scientifique, mais aussi, sans l'ombre d'un doute, pour tout ce qui touche à la vie de l'esprit ?

Cette conviction intime dicte en tout cas leur réaction devant les courants qui agitent le tiers-monde. Deux attitudes se dessinent : ou bien l'Occident doit faire bloc pour mieux résister à des prétentions jugées excessives, ou bien chaque nation industrialisée s'efforce individuellement de conclure des accords avantageux avec les pays producteurs. Mais, en tout état de cause, le problème reste posé en termes strictement économiques.

C'est bien là que l'Occident manifeste ses limites ou, plus exactement, ses priorités : d'abord l'expansion, l'accroissement de la consommation pour, dans les limites d'une inflation acceptable, stimuler la production. Et les « valeurs » dont il se réclame pour « justifier » sa prospérité matérielle sont étrangement absentes, au point d'apparaître comme de simples alibis.

NON pas, certes, que les autres systèmes qui se partagent l'univers humain *soient nécessairement supérieurs. Mais il n'y a pas d'un côté des civilisés et, de l'autre, des barbares.* « Chacun appelle barbarie ce qui est étranger à ses coutumes », écrivait Montaigne. Les « barbares » de ce temps-là sont les « sous-développés » d'aujourd'hui, — et il est plus ou moins entendu que ce sous-développement n'est pas seulement matériel... Or, de même qu'un haut niveau d'industrialisation ne suffit pas à définir l'Occident, de même *les pays du tiers-monde ne sont pas uniquement des producteurs de pétrole,* de minerai de fer, de bauxite ou de café. Ils possèdent, eux aussi, leurs « valeurs », leurs « civilisations », qu'il s'agit moins de juger — en fonction de quels critères ? — que de prendre en considération, et de respecter, telles qu'elles sont.

Le dialogue serait plus facile, parce que plus riche, s'il s'élargissait au-delà des négociations à caractère purement commercial. La colonisation et ses séquelles ont plus ou moins profondément altéré, sans les éliminer, des formes d'organisation sociale, une vie culturelle et, pour tout dire, une conception de l'homme, qui restent au cœur des préoccupations du tiers-monde.

Si l'on veut en finir avec des rapports de domination et rompre le cycle infernal de l'échange inégal, il est urgent d'établir, entre partenaires libres, des relations qui embrassent la totalité des problèmes : ce qui est en jeu, ce ne sont pas seulement des gisements, des mines, des plantations, mais des hommes qui doivent pouvoir choisir eux-mêmes leurs structures économico-sociales.

PARLANT de ce gnome qu'il a voulu monstrueux, Shakespeare fait dire à Prospero : « Nous avons besoin de lui ». Comme main-d'œuvre, comme producteur, comme homme à faire les basses besognes. Mais Caliban, en *lequel le tiers-monde peut se reconnaître, se dresse pour répondre au maître :*

« Tu m'a appris ta langue, et tout ce que j'en ai retiré
« C'est la possibilité de te maudire. Que la peste rouge
« T'emporte pour m'avoir appris ta langue. »

Tels sont encore, après des siècles, le drame et la colère des peuples tiraillés entre leurs meilleures traditions et la fascination que l'Occident exerce sur eux. *Le dialogue entre pays riches et nations prolétaires prendra toute son ampleur humaine, ou bien il éclatera en affrontement brutal et en révolte.*

Tout cela est si simple, tellement fondamental, qu'on hésite à en parler. Pourtant, il fallait le dire. « D'abord, comme l'écrit Péguy, parce que c'est vrai ; et puis ça embête tant de monde... »

Les soubresauts du franquisme

« Je paie le prix des libertés futures » : cette phrase de M. Marcellino Camacho résume l'attitude exemplaire des condamnés de Madrid. Encore en liberté, d'autres dirigeants des Commissions ouvrières sont eux aussi exposés à une arrestation inéluctablement suivie d'une lourde peine de prison.

L'attentat qui, le 20 décembre, coûta la vie à l'amiral Carrero Blanco, puis la désignation de l'ancien ministre de l'intérieur comme chef du gouvernement, marquent un important changement dans la politique de Madrid. Mais des attitudes nouvelles apparaissent aussi dans les mouvements d'opposition comme au sein de l'Eglise catholique.

Ces soubresauts du franquisme, que nous analysons avec le concours de diverses personnalités espagnoles et françaises (pages 5 à 12), doivent être situés dans le contexte de l'évolution de l'économie espagnole. Professeur à l'université autonome de Madrid, auteur d'un livre qui a suscité de vives discussions dans son propre pays, M. Ramon Tamames présente ici les liens qui unissent le destin politique de l'Espagne et son devenir économique.

Expansion économique et démocratie

Par RAMON TAMAMES

DANS le contexte de la situation internationale, préoccupant, certes, mais pas au point *de conduire au pessimisme le plus* sombre, quel sera le comportement de l'économie espagnole ? Nous disposons aujourd'hui d'une réponse à cette question dans le fascicule intitulé *le Budget et l'économie espagnole, 1974*, distribué aux Cortès le 18 décembre dernier quand le ministre des finances prononça le discours d'introduction au débat budgétaire.

Ce document, qui malheureusement n'a pas eu la diffusion qu'il méritait, prévoit que, comparativement à une progression voisine de 8 % durant les années 1972 et 1973, notre économie connaîtra une croissance de 6,5 %. Ce taux d'augmentation, selon le rapport, représente la mise en œuvre totale du potentiel d'expansion, car il faut tenir compte du fait que les capacités de production sont employées dans presque tous les secteurs à 90 % et au-delà ; ce qui équivaut, virtuellement, à un plein emploi des ressources.

Il serait trop long — et inutile — de se perdre en conjectures sur les possibilités d'atteindre le rythme indiqué, tout comme le serait toute tentative de prévoir l'influence des mesures prises par le décret-loi sur la politique conjoncturelle, promulgué le 30 novembre 1973. Nous allons plutôt interpréter le taux prospectif de 6,5 % comme fondement d'une information qualitative, et à cet effet nous préférons y introduire par une réflexion de caractère essentiellement psychologique.

Quel que puisse être le type de pronostic auquel on se livre pour 1974, il faudra d'une manière ou d'une autre faire intervenir le paramètre des changements opérés dans le gouvernement espagnol en juin 1973 et en janvier 1974. Il est logique de penser que le cabinet issu des derniers remaniements ministériels, hormis toute une série de projets sur le plan économique, puisse avoir aussi ses propres aspirations en ce qui concerne un certain changement sur le plan politique.

Bien entendu, il ne faut pas se faire d'illusions. Si progressistes que soient les nouveaux ministres (et certains ne le sont peut-être pas), l'évolution politique nécessaire au pays prendra du temps : il se pourrait même qu'elle ne parvienne pas à s'accomplir si, dans certaine circonstance, venait à se rompre l'équilibre des forces qui peut favoriser ce changement, et si l'on retombait, au contraire, dans le pire et le plus autocratique des extrémismes.

En tout cas, ce qui paraît hors de doute c'est que les éventuelles transformations d'une politique d'ouverture exigent inéluctablement une action économique d'expansion, c'est-à-dire de maintien d'un bon rythme de croissance, d'un niveau d'activité qui en fin de compte garantisse le plein emploi (sans aller jusqu'à envisager pour le moment la réinsertion potentielle de l'émigration) et qui stimule dans les entreprises les meilleurs projets de modernisation et de concentration.

Équilibre interne et justice fiscale

PAR ailleurs, il est presque assuré que les ministres économiques de l'actuel gouvernement se souviennent, en ce début de 1974, de ce que furent les années 1970 et 1971 pour l'économie espagnole. La récession qui survint alors (en raison, fondamentalement, des mesures stabilisatrices, surtout de caractère monétaire) marqua un freinage significatif des investissements.

Il est donc difficile de penser que les nouveaux titulaires des postes économiques soient disposés à entrer, alors qu'ils viennent à peine de se mettre à l'œuvre, dans une phase de récession qui « rendrait impossible » la majeure partie de leur virtuelle période ministérielle. Et même, si orthodoxes soient-ils — et ils ne semblent pas l'être, — ils devraient réfléchir devant l'alternative suivante : ou bien, frein à l'expansion, au profit de la stabilité, avec pour résultat une croissance de 3 à 4 % et une hausse du coût de la vie non inférieur à 10 % — ou bien expansion de 6 à 7 %, en acceptant un taux d'inflation de 12 à 14 %. Sans doute est-ce la seconde de ces options qui en fait a été choisie, ce que démontre clairement l'emploi restreint, à des fins stabilisatrices, des moyens d'intervention conventionnels de la politique monétaire.

Pour un appui légal de l'expansion dont nous parlons, limitée assurément si on la compare aux années antérieures, les autorités disposent du décret-loi 12/1973, du 30 novembre, texte sur lequel nous n'allons pas insister ici *in extenso*.

Nous devons simplement rappeler que ses objectifs officiellement explicités sont au nombre de trois. Le premier consiste à assurer l'équilibre interne, au moyen du contrôle des prix des biens et services les plus importants, des salaires et bénéfices (politique des revenus) avec, en complément, la réduction des dépenses publiques.

L'objectif numéro deux est de maintenir l'expansion économique en favorisant un niveau approprié d'investissements. A cet effet, on propose l'appui fiscal à l'investissement sélectif, la réglementation des bilans et l'incitation à la concentration des entreprises. De même, on promet un élargissement du marché des capitaux et son organisation pour un meilleur fonctionnement.

Le troisième et dernier objectif poursuivi est de répartir l'impôt selon une plus grande justice fiscale par toute une série de modifications des types d'imposition, par la création d'une nouvelle charge sur la plus-value et par l'introduction d'une série de réajustements administratifs afin d'éviter que la fraude fiscale n'atteigne le haut niveau où elle est parvenue actuellement.

Cependant, comme toujours lors de la publication d'un « train » de mesures de politique économique, se pose la double question de savoir jusqu'à quel point on les appliquera et quels en seront les résultats. A cet égard surgit toute une série de problèmes évidents.

Le premier d'entre eux tient au fait que, pour mener à bien le contrôle des prix, il faudra disposer d'une organisation bureaucratique beaucoup plus large et élaborée que celle qui existe actuellement. Autrement il serait difficile ou impossible de suivre l'évolution de la multitude de biens et services compris dans les listes de « tarifs acceptés » et de « surveillance particulière » qui, dans leur ensemble, recouvrent environ 80 % de l'indice du coût de la vie.

En ce qui concerne la surveillance et le contrôle des prix, l'expérience, jusqu'à maintenant, laisse plus de place au scepticisme qu'à un quelconque espoir. En outre, l'inflation mondiale et nos propres facteurs inflationnistes (que le décret ne prétend même pas enrayer) vont continuer à accroître leur pression. De la sorte, il sera difficile de respecter les plafonds concrets qui ont été fixés.

On peut en dire autant des salaires et des bénéfices (politique des revenus). Les entreprises, bon gré mal gré, si elles aspirent à maintenir leur activité, devront concéder des relèvements supérieurs aux 14 % d'augmentation dans leur masse salariale. Simon les conflits avec les collectivités se généraliseront d'importante manière

(Lire la suite page 5.)

REMOUS AUTOUR DE LA FUSION TUNISO-LIBYENNE

Le Maghreb et l'unité arabe

Par PAUL BALTA

LA surprenante fusion tuniso-libyenne annoncée le 12 janvier a paru à beaucoup incompréhensible et déroutante, quel que soit le jugement qu'on puisse porter sur son contenu. Il ne pouvait pas en être autrement dans la mesure où l'attention s'est portée sur l'épilogue sans tenir compte de ce qui avait précédé. *Il convient donc de situer l'événement dans son contexte historique et politique* (1).

Le premier acte s'était joué à Tripoli. Le 1er septembre 1969, le colonel Kadhafi s'empare du pouvoir. Trois mois après il accueille, du 25 au 27 décembre, les présidents Nasser et Nemeiry, avec lesquels il signe le « pacte de Tripoli », posant ainsi les bases d'une union tripartite. Il déclare à cette occasion : « *C'est vers l'Orient arabe que me portent ma raison et mon cœur.* » Tournant le dos au Maghreb, il ajoute : « *Les accords que nous venons de signer avec l'Egypte et le Soudan vont dans le sens de l'unité avec le monde arabe. En voulant créer une union maghrébine séparée, l'Algérie, la Tunisie et le Maroc risquent de retarder cette fusion et de rester longtemps tributaires de l'Europe. Il y a plus. Cette idée du Grand Maghreb peut entraîner une démobilisation psychologique des Nord-Africains, alors que tous nous devons avoir une seule idée fixe : la libération de la Palestine* » Il confirme son attitude le 10 mars 1970 en refusant la participation libyenne à la sixième conférence des ministres maghrébins de l'économie, alors que, depuis 1963, le régime du roi Idriss préparait l'union économique avec la Tunisie, l'Algérie et le Maroc.

Ces deux scènes s'étaient quelque peu estompées des mémoires. Elles étaient pourtant importantes car le Maghreb avait vivement ressenti la défection libyenne. A l'époque, M. Masmoudi, alors ministre tunisien des affaires étrangères, nous confiait : « *Nous ferons tout pour ramener la Libye dans le giron maghrébin.* » On connaît mieux la suite : le 17 avril 1971, *l'Union des républiques arabes* (Egypte, Syrie, Libye) est proclamée. Le Soudan fait défection, à la grande déception de Kadhafi, qui, le temps passant, se montre peu satisfait de la nouvelle union jugée trop lâche. Aussi, le 2 août 1972, arrache-t-il au président Sadate une promesse : préparer la fusion totale de l'Egypte et de la Libye pour le 1er septembre 1973.

D'authentiques patries

TROUVE-T-IL Le Caire trop tiède ? Cherche-t-il à piquer au jeu les Egyptiens ? Croit-il, au contraire, que les choses se déroulent d'une façon satisfaisante et que la Libye doit retrouver son rôle de trait d'union entre le Maghreb et le Machrek ? Le fait est que le bouillant colonel se rend à Tunis à la mi-décembre 1972. Détail important, il y est allé par la route en passant par le Sud tunisien, assez pauvre. Il est surpris par l'accueil chaleureux que lui réserve une population qui manifeste son enthousiasme unitaire. Une continuité géographique et ethnique existe, il est vrai, entre la Tripolitaine et le sud de la Tunisie, qui fournit une bonne partie des quelque cinquante mille cadres tunisiens travaillant en Libye.

Le 16 décembre, dans la salle du Palmarium, à Tunis, avec la conviction qu'on *lui connaît, le colonel Kadhafi parle de* l'unité arabe et propose une union tuniso-libyenne. Le président Bourguiba, qui a jusque-là traité son jeune pair avec quelque condescendance, est resté dans son palais de Carthage. Il regarde le meeting *à la télévision. Soudain, le Combattant* suprême appelle son chauffeur et se rend impromptu au Palmarium : vieil animal politique, il a senti que les arguments du colonel portaient sur la jeunesse, que le courant passait, et qu'il devait donc reprendre la situation en main. A la foi arabe du Libyen, il oppose l'expérience et la sagesse de la « *patrie tunisienne* ». « *Je dis bien la patrie tunisienne, et non la patrie arabe* », lance-t-il. Et d'expliquer : « *Les frontières qui nous séparent de l'Algérie et de la Libye ne sont pas l'œuvre du colonialisme français ou italien. On a sans doute triché dans le tracé des limites sahariennes qui étaient à l'époque sans importance aux yeux des beys. Mais, pour le reste, les frontières des trois pays voisins étaient* grosso modo *connues du temps des Romains. Les différentes dynasties qui s'étaient succédé en Tunisie ne déplacèrent qu'accessoirement et provisoirement les limites de la Tunisie, tantôt vers le Constantinois en Algérie, et tantôt vers la province de Tripoli en Libye... En vérité, le monde arabe n'a jamais été uni...*

(Lire la suite page 18.)

(1) Cf. Maxime Rodinson, « l'Unité arabe désirée et repoussée », dans *le Monde diplomatique* d'octobre 1973.

Page 28 :

CINÉMA POLITIQUE
GREVES A L'EST ET A L'OUEST
(Marc Ferro, Ignacio Ramonet, et Antoine Pétion)

LA CONFÉRENCE DE WASHINGTON SUR LE PÉTROLE

Expansion industrielle et matières premières

Convoquée par le président Nixon, la conférence des grands consommateurs de pétrole s'ouvre à Washington le 11 février. Si l'on accepte la formulation adoptée par M. Henry Kissinger, les « vues » *de la France et des Etats-Unis à cet égard sont* « entièrement opposées ». *Mais, au-delà d'on ne sait quelle divergence de vues, il conviendrait plutôt, et le secrétaire d'Etat américain ne l'ignore pas, de se demander si ce n'est pas la* situation réelle *des Etats-Unis et de l'Europe et, par conséquent, leurs* véritables intérêts *qui sont différents au point d'être contradictoires.*

Les Etats-Unis, on le sait, dépendent très peu du pétrole du Proche-Orient, qui assure au contraire l'essentiel des approvisionnements européens. En outre, les grandes compagnies pétrolières sont d'abord américaines, et l'Europe contribue largement à assurer l'expansion de leurs profits (voir le Monde diplomatique *de janvier). Deux raisons qui ensemble placent l'Europe et les Etats-Unis dans des conditions que rien ne permet de comparer et qui appellent de toute évidence des solutions différentes. Les critiques adressées à M. Jobert par M. Kissinger relèvent alors de la pure rhétorique, tandis que s'affrontent d'énormes intérêts.*

M. Nixon a annoncé que la conférence de Washington devrait conduire à « une plus grande coopération internationale ». *Entre quels partenaires? Que la Maison Blanche pense aux autres nations industrialisées ou aux pays pauvres producteurs de matières premières, rien ne permet de penser que cette rencontre puisse être plus satisfaisante que les réunions de la CNUCED...*

Or le précédent créé par les producteurs de pétrole est lourd de conséquences en ce qui concerne les autres matières premières. Et, de même, la réponse de l'Occident au « défi pétrolier » *créera un précédent pour une riposte à l'éventuelle action concertée de pays producteurs d'autres matières premières.*

C'est pourquoi il importe de poser le problème sur des bases réalistes. D'une part, comme le montre ici Christian Goux, il n'y a pas de véritable hausse relative des prix des matières premières, malgré tout ce qui a pu être dit à ce sujet : tout dépend en effet du terme de référence, et la démonstration de Christian Goux est parfaitement convaincante.

D'autre part, la solution ne saurait être trouvée dans la mise sur pied d'un syndicat de défense des pays riches, dont l'expansion industrielle est liée en très grande partie à l'exploitation des pays sous-développés. La seule solution réaliste suppose que les nations riches fondent leur bonheur de vivre sur un système excluant à la fois le gaspillage des matières premières et leur importation à bas prix. Elle suppose simultanément, comme le montre Bernard Carrère, la définition d'un nouveau type de relations internationales tendant à briser le déséquilibre mondial. — C. J.

L'exploitation « rationnelle » du tiers-monde

Par CHRISTIAN GOUX *

LA hausse du prix des matières premières et, parmi celles-ci, du pétrole a profondément marqué l'année 1973. Les questions qui viennent maintenant sur toutes les lèvres sont les suivantes : cette hausse va-t-elle continuer, et avec quelle ampleur ? Ou au contraire allons-nous assister à un recul sensible ?

Naturellement, ce qui va se produire dépend de nombreuses causes dont on ne sait pas grand-chose — et même d'événements qui ne sont pas ceux que l'on a repérés comme devant agir avec le plus d'intensité. A vrai dire, on ne sait rien. Terrible leçon de modestie pour les chercheurs embarqués dans l'aventure des sciences humaines. Après coup, tout s'explique. Mais avant ?

Pourtant, dans cette nuit, il faut se forger des points de repère pour continuer à progresser à tâtons, et pour éviter de dire de trop grandes sottises. Deux raisonnements très classiques s'opposent, qui conduisent à des conclusions différentes. D'une part, l'excès de ces derniers mois, disent les uns, doit engendrer un mouvement en sens inverse, le corrigeant en partie ou en tout cas l'atténuant ; le système, ébranlé, retrouvera son équilibre sous l'effet de forces bienfaisantes régulatrices : on retournera vers la stabilité.

Mais, disent les autres, bien au contraire, la hausse récente va engendrer des processus cumulatifs qui ne feront qu'accélérer le phénomène et conduiront à la ruine de l'ensemble. L'inflation galopante qu'a connue l'Allemagne entre les deux guerres était de ce type.

Qui croire, et peut-on en dire plus, s'engager davantage ? Une seule voie paraît possible. Celle de l'examen des faits, non pas comme un myope, le nez sur le papier, mais avec le recul que donne la dimension historique du problème, c'est-à-dire en examinant des séries longues, d'au moins soixante à quatre-vingts ans. Ce n'est pas ici le lieu d'un plaidoyer pour une telle attitude, mais il est assez remarquable que presque tous les économistes, pour ne parler que d'eux, se conduisent comme si le monde économique n'avait commencé qu'après la deuxième guerre mondiale. Avant, c'était le chaos, le temps des pithécanthropes — en un mot la préhistoire.

Bien que de grands événements se soient produits, et se produisent encore, qui conduisent à des réflexions d'une autre nature que par le passé, il n'est pas possible de rayer d'un trait de plume tout ce qui s'est déroulé avant 1950. Et dans le domaine des matières premières encore moins. Leur histoire, c'est celle du capitalisme, et celui-ci a commencé il y a près de cent cinquante ans.

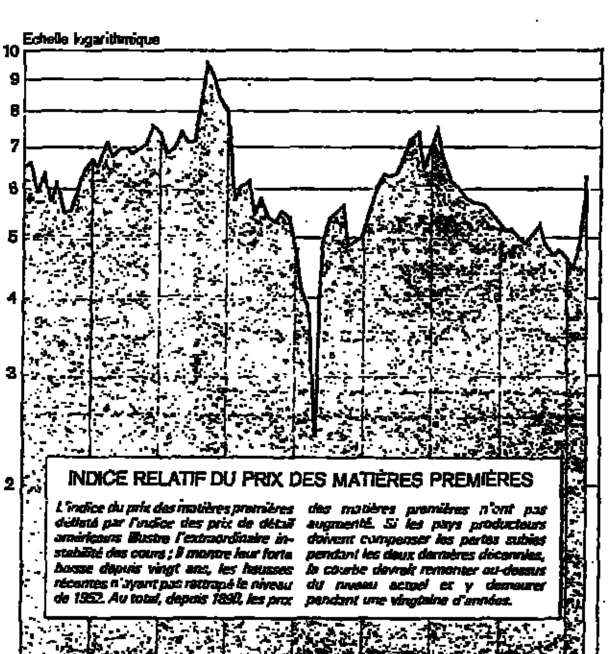
Notre regard va donc se porter sur l'indice des prix des matières premières depuis 1890, faute de pouvoir remonter plus avant. Mais cet indice, dont la reconstitution a été difficile, pose deux problèmes essentiels pour notre diagnostic. Quelles matières premières, et quels prix ?

Les matières premières : il existe de nombreux indices qui ont la prétention de retracer l'histoire de l'évolution du prix des matières premières. Parmi ceux-ci, les plus connus sont le Reuter et le Moody's. Ces indices, publiés quotidiennement, sont des moyennes de prix pondérés en fonction de l'importance des produits dans le commerce mondial. Leurs structures ne sont cependant pas tout à fait identiques tant dans la répartition denrées alimentaires-produits industriels que dans la part des différents métaux. Et aucun des deux n'inclut le prix du pétrole, ce qui est une carence inadmissible. Aussi nous sommes-nous finalement tournés vers l'indice américain des matières brutes destinées à un usage ultérieur (*crude materials for further processing*). Cet indice, publié mensuellement par le département du commerce, a l'avantage d'inclure le pétrole et de pouvoir être remonté sans difficulté jusqu'en 1910. De 1890 à 1910, nous avons trouvé une série analogue qui permet le raccordement.

Les prix : l'indice brut dont nous venons de parler correspond à un panier de biens exprimés en dollars courants. Or ce qui nous intéresse beaucoup plus, c'est l'évolution relative du prix des matières premières par rapport à l'indice du coût de la vie, car ce n'est pas tant le phénomène inflation, dont, naturellement, la hausse des matières premières serait peut-être cause (ou effet), que nous voulons montrer, mais la façon dont les revenus des producteurs de matières premières se situent par rapport au revenu des autres agents économiques du monde capitaliste. Pour cela, il aurait fallu diviser l'indice brut par un indice du coût de la vie global du monde occidental. Nous avons préféré rester dans l'univers américain et utiliser comme diviseur l'indice des prix de détail aux Etats-Unis.

Notre indice est donc l'indice des prix des matières premières « deflaté » par l'indice des prix de détail américain. C'est donc un indice relatif de prix.

Ces remarques étant faites, essentielles pour la compréhension de ce qui suit, regardons la courbe que nous avons sous les yeux.



INDICE RELATIF DU PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES

L'indice du prix des matières premières déflaté par l'indice des prix de détail américains illustre l'extraordinaire instabilité des cours ; il montre leur forte baisse depuis vingt ans, les hausses récentes n'ayant pas rattrapé le niveau de 1952. Au total, depuis 1890, les prix des matières premières n'ont pas augmenté. Si les pays producteurs doivent compenser les pertes subies pendant les deux dernières décennies, la courbe devrait remonter au-dessus du niveau actuel et y demeurer pendant une vingtaine d'années.

Commençons par la période la plus récente : 1950-1972. On constate qu'elle correspond à ce que l'on savait, c'est-à-dire à une BAISSE TRES FORTE du prix relatif des matières premières depuis la période 1947-1951. *Toute l'expansion et la croissance des vingt dernières années se sont faites au détriment des pays sous-développés producteurs de matières premières.* Leur prix relatif a subi une baisse de 40 %. Dans ces conditions, la pointe de 1973 ne constitue qu'un rattrapage, encore faible, et l'on pourrait avoir en 1974 de nouveau un indice relatif retrouvant le niveau de 1947-1951, ce qui, compte tenu d'une hausse probable des prix intérieurs américains de 8 %, correspondrait à une hausse cette année des matières premières d'environ 25 %. Et encore, dans cette solution, le manque à gagner des vingt-cinq dernières années ne serait-il pas compensé.

Mais la courbe de longue période fournit d'autres éclairages intéressants : l'effondrement des prix pendant la grande crise et la reprise exceptionnelle qui s'ensuivit ; la forte montée de 1916-1917 et l'effondrement de la crise de 1921, phénomène qui ne fut pas constaté en 1946-1947 ; enfin le dernier fait, peut-être le plus frappant, est l'absence de niveau moyen.

En effet, si les prix des matières premières et l'indice du coût de la vie avaient évolué parallèlement, on aurait dû obtenir une courbe fluctuant peu autour d'une tendance horizontale de longue période puisque cet indice retrace le prix relatif. Or il n'en est rien. Aussi il n'y a pas de repère significatif pour effectuer une prévision, et tout est possible au cours des années à venir, notamment en 1974.

Une seule chose est certaine. L'exploitation des pays sous-développés au cours des vingt dernières années a été une affreuse réalité qui montre l'hypocrisie de pseudo-dons et aides accordés à ces pays. Les niveaux actuels atteints par les prix des matières premières ne pouvaient être considérés ni comme des maxima ni comme des niveaux d'équilibre.

L'avenir reste imprévisible, n'en déplaise à certains qui confondent prophétie et prospective. Mais regarder le passé avec un œil neuf, et vu de notre temps, reste un exercice indispensable.

* Professeur à l'université de Paris I.

Rompre le déséquilibre mondial

Par BERNARD CARRERE *

« *LA crise du pétrole est une bénédiction.* » Cette récente déclaration de deux prix Nobel d'économie, Jan Tinbergen et Vassily Léontieff, mérite quelque attention.

Les dérangements inconfortables que la confrontation impose à l'économie ne doivent pas masquer les effets durables et avantageux qu'elle comporte. Ces effets semblent considérables au plan des structures industrielles, des relations entre Etats, enfin des idées et comportements économiques.

L'augmentation du prix du pétrole entraîne, dès à présent, un transfert massif de revenus vers les pays producteurs. Après la dernière décision sur les prix du 23 décembre à Téhéran, c'est autour de 50 milliards de dollars que va se situer, en 1974, le revenu des seuls Etats de l'OPAEP.

Les pays producteurs deviennent désormais plus attentifs à la gestion optimale de leur revenu. Le temps s'efface où les fonds arabes restaient thésaurisés dans les banques européennes ou libanaises. Les dévaluations répétées du dollar et du sterling ont échaudé les déposants, et les menaces périodiques de contrôle des changes leur ont appris à redouter le piège doré des monnaies dites fortes. De plus en plus, ces capitaux vont se tourner vers l'investissement industriel, plus productif, et plus lourd de conséquences.

Il n'est de l'intérêt de personne que ces capitaux vagabondent à la recherche de l'emploi le plus rémunérateur, contribuant ainsi à l'instabilité monétaire et aux pressions inflationnistes. Une partie importante pourrait s'investir outre-Atlantique, comme y poussent les accords de participation signés en octobre dernier entre les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite. La balance des paiements américaine se trouvant ainsi confortée, ce sont autant de capitaux qui pourraient grossir le flux d'investissements américains en Europe, au moment précis où nos entreprises deviennent particulièrement vulnérables. Le Japon, de son côté, est aussi à l'affût de cette masse de capitaux qui lui permettrait, par des opérations de « *joint ventures* », de restaurer sa sécurité économique, tout en jetant les bases de son offensive commerciale vers l'Europe.

Le danger pour celle-ci serait de laisser se nouer des évolutions qui lui sont défavorables. La réponse de l'Europe au défi qui lui est lancé réside, on peut le penser, dans une stratégie d'association industrielle maintes fois évoquée, mais jamais réellement engagée.

Certes, les pays arabes ne répondront pas sans conditions à la faim de capitaux de l'Europe, pas plus qu'ils n'ont satisfait sans limites sa soif de pétrole. Ils veilleront à ce qu'une part croissante de leur excédent financier s'investisse sur place. Et cette part sera d'autant plus grande que les projets seront dimensionnés pour un vaste marché régional, et non pour les seuls marchés locaux.

Toutefois, une telle politique pourrait se heurter à la tentation, pour les pays européens, d'une défense protectionniste de leur espace commercial, ainsi qu'à leur tolérance limite en matière de déficit de paiements. Selon les estimations de l'O.C.D.E., les décisions prises en décembre par les pays du Golfe entraîneront pour l'Europe des Neuf une sortie supplémentaire de 23 milliards de dollars.

L'alternative à un affrontement monétaire semble être, dans cette conjoncture, une entente par laquelle les pays pétroliers, ayant élevé leur revenu au maximum, en rendraient la charge supportable aux économies européennes par une coopération en matière d'investissements.

L'alternative à l'affrontement devenu commercial qu'entraînerait une industrialisation anarchique serait une nouvelle répartition du travail industriel selon les coûts et les aptitudes de chacune des deux zones, et sur la base d'une solidarité d'échanges librement consentie.

La crise du pétrole ouvre ainsi une perspective d'importance mondiale : le remodelage de la carte industrielle par le jeu d'investissements coordonnés.

Pour l'Europe, le changement de structure industrielle peut revêtir une grande ampleur en raison du rôle de son commerce extérieur. Après les moyens de financement, l'énergie devient pour elle coûteuse, tout comme l'espace soumis aux contraintes grandissantes de protection de l'environnement. A l'évidence, une Europe dont les conditions économiques se trouvent ainsi altérées devra abandonner certaines industries traditionnelles, et, pour d'autres, y trouvera intérêt.

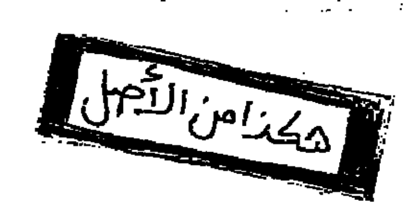
La sidérurgie pourrait être un cas particulièrement significatif de ces déplacements d'industries. Selon les prévisions de l'Institut international de l'acier qui s'est réuni en octobre dernier à Johannesburg, les besoins en capitaux de la sidérurgie seront de 180 milliards de dollars jusqu'en 1985. Les pays européens, confrontés au blocage des prix, pourront difficilement y pourvoir. Prise dans la tenaille du manque de capitaux et des coûts croissants, la sidérurgie aura avantage à émigrer vers les sites qui possèdent à la fois espace, capitaux, énergie et minerai. La sidérurgie sur l'eau européenne, considérée il y a quelques mois encore comme la formule idéale pour notre approvisionnement en acier, sera probablement relayée par des unités de grande envergure au Venezuela, en Mauritanie, au Canada. Sans oublier les pays du golfe Persique qui peuvent tirer parti d'un gaz naturel à coût marginal nul pour la réduction de l'acier, ni l'Australie, de plus en plus vigilante à l'égard de son minerai de fer et de son précieux coke.

D'autres branches industrielles sont susceptibles de mouvements analogues : pétrochimie, engrais, papier, métaux non ferreux, construction navale, machinisme agricole...

Une redistribution mondiale de l'industrie est à l'ébauche, redessinant les réseaux d'échanges, annonçant de nouveaux ensembles économiques, appelant enfin un autre mode de coopération entre régions à développement différent. Une évolution de cette nature apporterait au sud de l'Europe un voisinage économique notablement différent, le fournisseur d'énergie — à bas prix, il faut aujourd'hui en convenir — se muant en financier exigeant, en industriel demandeur d'équipements et de techniques, mais aussi producteur de biens dont il faudra tenir compte.

De nouvelles zones d'échange industriel doivent être ainsi imaginées, dans les-

* Ancien expert des Nations unies.



quelles les économies européennes apporteraient savoir-faire et équipements, implanteraient sur un plus vaste espace leurs investissements de croissance, se dessaisiraient enfin d'activités en voie d'exclusion sous l'effet de la hausse des coûts pour s'approvisionner à meilleur compte auprès des pays du monde arabe.

Cette recherche d'un avantage mutuel des régions riveraines de la Méditerranée — que préfigurent par exemple le contrat de Creusot-Loire en Irak ou les projets des industriels allemands en Iran — n'est pas sans urgence à l'heure où le « Nixon round » et la détermination commerciale accrue du Japon annoncent pour l'Europe de nouvelles épreuves économiques.

La coopération au sens fort entre régions trop longtemps soudées par la vertu douteuse de l'échange inégal peut offrir deux chances majeures à notre univers économique : une consolidation de son mode de fonctionnement et un report des « limites de la croissance ».

L'industrialisation des pays producteurs d'énergie et de matières premières rendra ces pays solidaires du niveau mondial d'activité. Un pays peut moduler, en cas de confrontation, le débit d'un puits de pétrole ou d'une mine de fer. Mais réduire l'activité d'un complexe pétrochimique ou d'un haut fourneau sidérurgique devient prohibitif. Le processus d'industrialisation a pour effet d'introduire chez le producteur de produits primaires la préoccupation d'exploitation et de rentabilité, qui est l'un des langages par lesquels pays industrialisés et pays en voie de développement peuvent commencer à s'entendre.

De son côté, l'investissement croisé, auquel conduisent la massive augmentation de recettes des pays pétroliers et les problèmes de balances de paiements des pays européens, poussera à la stabilisation des rapports entre les deux régions, du fait de la réciprocité des échanges commerciaux qui en résulte. Enfin, le démarrage du développement des pays producteurs les rendra plus sensibles à l'irrégularité de leurs revenus, les engageant à devenir co-responsables d'une forme de paix économique mondiale.

On aurait cependant tort d'espérer que cette évolution conduise à un alignement sur les points de vue et les intérêts de l'Occident. Le passage de la position de producteur de produits de base à celle de transformateur puis de manufacturier implique des ajustements douloureux pour l'industrie européenne. En outre, il faut s'attendre que le mouvement de reprise d'initiative, dont les Etats pétroliers ont donné le signal, s'élargisse à d'autres régions du tiers-monde.

La crise actuelle frappe doublement certains de ces pays en renchérissant leurs importations d'hydrocarbures et de produits industriels et en freinant leurs ventes sur des marchés européens en voie de récession. La détérioration brutale des termes des échanges peut briser leurs politiques de développement. Dès à présent, la hausse des produits pétroliers entraîne pour le tiers-monde une dépense supplémentaire en devises de 8,25 milliards de dollars, ce qui « annule » l'aide publique des pays industrialisés. Survenant dans un moment d'émergence nationale qui s'affirme dans de nombreux pays, un tel coup d'arrêt est, du point de vue psychologique, économique et politique, inacceptable. Il contraindra leurs gouvernements à reprendre en main leur commerce d'exportation. Même si leurs productions — café, cacao, cuivre, fer, etc. — ne se prêtent pas à des manœuvres aussi tranchantes que le pétrole, les pays ainsi menacés seraient amenés à prendre des initiatives de simple survie en s'assurant le contrôle des livraisons en quantités, et donc en prix.

Une seconde vague d'attaques du système de commerce mondial est donc possible, peut-être même souhaitable si l'on veut réellement éviter une paupérisation accentuée d'une large fraction du tiers-monde et la ruine du processus d'industrialisation basé sur la valorisation des produits primaires. Les récentes prises de position du Gabon, du Zaïre, de la Zambie, montrent que la pédagogie d'action menée par les pays de l'OPAEP continue d'œuvrer, suggérant comment un produit marchand peut se métamorphoser en valeur de souveraineté et en arme politique pour le développement.

La remise en cause de la gestion des matières premières sera mieux acceptée si l'on y voit un moyen d'assurer à la nouvelle géographie industrielle ses fondations et un nouveau souffle de croissance.

Il serait illusoire de compter sur l'aide des pays industriels et sur une croissance actuelle qui équilibre à peine l'accroissement démographique, pour rendre « solvables » des économies qui regroupent les deux tiers de la population mondiale. En outre, seuls des processus d'autodéveloppement seront créateurs d'un certain nombre de biens étrangers à notre modèle de consommation, et qui, plus que les nôtres, correspondent aux besoins de sociétés encore largement rurales et communautaires.

Le partage industriel à l'échelle mondiale aura pour but de multiplier les fronts d'industrialisation et, à partir de là, de mobiliser la créativité industrielle, de lancer des productions nouvelles, d'ouvrir de nouvelles couches de revenus. Ainsi pourrait s'ajouter au modèle « occidental » de société industrielle des modèles alternatifs répondant aux divers modes de développement et concourant à l'échange entre nations.

L'exemple de la voiture Ford du Sud-Est asiatique, modèle rustique utilisant des facteurs de production inemployés et destiné à un niveau de revenu actuellement exclu selon les standards de consommation occidentaux, met au jour une stratégie de croissance promise sans doute à un certain avenir : non pas construire de mieux en mieux des voitures de plus en plus perfectionnées, mais construire AUTREMENT une voiture DIFFERENTE. Des structures de consommation autres que celles que nous connaissons sont donc possibles, conduisant à des produits nouveaux et à des modes de fabrication différents. Alors que notre système économique revient souvent à rejeter ces modes de consommation dans le purgatoire des besoins non solvables.

L'extension de l'économie à un espace élargi à toutes les capacités industrieuses de la planète peut rapprocher nos sociétés d'une nouvelle trajectoire de croissance, qui ne s'exprimera pas seulement en disponibilités accrues de biens et d'outils, mais aussi en sécurité collective, en satisfaction des comportements économiques, en échanges de cultures, en solutions progressives aux délabrements sociaux que la simple croissance n'a pu éviter.

(Lire la suite page 4.)

L'EUROPE ET LES ETATS-UNIS

Les conditions de l'indépendance

Par JEAN LECANUET *

DANS un important discours prononcé le 12 décembre à Londres devant la Société des Pèlerins, M. Kissinger a lancé aux Européens cet avertissement : « L'unité de l'Europe ne doit pas se faire aux dépens de la Communauté atlantique. » Il a ajouté que « certains Européens » — il songeait, évidemment, aux Français — auraient tort de croire que l' « identité » de l'Europe « doit se mesurer à la distance qu'ils maintiennent vis-à-vis des Etats-Unis ».

Répondant implicitement au secrétaire d'Etat américain, les Neuf ont souligné dans le communiqué final du « sommet » de Copenhague que « leur unité croissante renforcera l'Occident tout entier et sera bénéfique aux rapports avec les Etats-Unis ». On dit que cette phrase a été proposée par le ministre français des affaires étrangères.

Qui faut-il croire ? Où est la vérité ?

Une fois de plus, le problème des relations entre la Communauté européenne et les Etats-Unis revient au premier plan de l'actualité. C'est un problème central de la politique étrangère européenne, qui a longtemps divisé les Européens entre eux, et opposé certains Européens aux Etats-Unis. Avec le recul du temps, il apparaît que les divergences des Six en ce domaine ont été la cause profonde des échecs des tentatives d'union politique engagées il y a une dizaine d'années.

Cette querelle est-elle vraiment insurmontable ? Ou bien peut-on espérer que les Européens et les Américains parviendront à « enterrer la hache de guerre » pour rechercher ensemble des solutions constructives ? Si tel était le cas, la voie de l'union politique de l'Europe serait maintenant ouverte.

Je l'espère pour ma part, car les situations et les attitudes ont beaucoup évolué depuis dix ans, en sorte que les deux conceptions extrêmes qui se sont longtemps affrontées dans un combat idéologique sans issue, voire dans une sorte de guerre de religion, sont également dépassées et même, disons-le, démodées.

Deux conceptions démodées

LA première est la conception atlantiste de certains Européens, nombreux naguère dans d'autres pays, tels que la Hollande ou l'Allemagne. A leurs yeux, l'Europe occidentale n'avait pas et ne pouvait avoir d'existence propre. Elle n'était qu'un membre du grand corps occidental, un simple maillon de la chaîne atlantique, dont les deux bouts étaient tenus par le leader incontesté de l'alliance, les Etats-Unis. Ce n'était et ce ne pouvait être qu'un bastion avancé de l'Amérique sur le continent.

Dans cette optique, le Marché commun n'était qu'une étape sur la voie d'une vaste zone de libre-échange atlantique. La politique étrangère et de défense de l'Europe se ramenait par définition à la politique américaine.

Cette conception correspondait à la réalité de l'Europe de l'après-guerre, dominée par la guerre froide, à l'ombre de Staline, d'une Europe faible, divisée, appauvrie et apeurée, qui commençait seulement à reconstruire son économie et faisait ses premiers pas vers son unification, avec l'aide tutélaire du plan Marshall.

Il convient d'observer que, dès 1950, les pionniers de la Communauté européenne, et notamment Robert Schuman, se proposaient de mettre fin, grâce à l'intégration européenne, à cette situation de dépendance et de subordination ; de renforcer, en un mot, le poids économique et politique de l'Europe face à ses alliés.

A cette conception, se sont opposés, il y a quelques années, les tenants de ce qu'on a appelé « le gaullisme », qui en est pour ainsi dire le « négatif ». La plupart de nos partenaires ont alors vu dans le gaullisme, ou ce que l'on a baptisé de ce mot, une tentative pour détacher l'Europe des Etats-Unis, pour la dresser contre l'hégémonie américaine ou ce que d'autres appelaient « l'impérialisme américain » — confondant ainsi la politique du gouvernement de Washington avec la stratégie des grandes firmes multinationales à direction américaine.

Dans cette perspective, l'Europe devait se faire contre les Etats-Unis, affirmer son indépendance contre le dollar, l'industrie et la technologie américaines, contre la diplomatie des Etats-Unis, et assurer son indépendance militaire en sortant de l'OTAN.

La politique amorcée par le général de Gaulle — offensive contre le dollar et contre les investissements américains, retrait de l'OTAN, relations privilégiées avec Moscou — était destinée à servir de modèle à la politique de l'Europe, que la France espérait entraîner derrière elle.

La politique française avait soulevé de vrais problèmes mais proposé de fausses solutions. Le fait est qu'elle n'a pas convaincu nos partenaires. Ceux-ci y ont généralement vu l'expression d'un anti-américanisme systématique, qui a passionné inutilement le débat et rejeté finalement nos associés européens du côté des Etats-Unis.

Il se trouve qu'aujourd'hui les événements obligent les partisans de ces deux thèses à réviser leur attitude : elles ne correspondent plus, ni l'une ni l'autre, à la réalité.

Pourquoi ? Parce que, d'abord, l'Europe a grandi, que l'unification européenne a, malgré tout, progressé, que la Communauté des Neuf, première puissance commerciale du monde, a commencé à prendre conscience de sa force.

Parce que, en second lieu, l'entente directe entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis — que symbolise l'accord du 22 juin sur la prévention de la guerre nucléaire et la concertation des deux partenaires-adversaires dans le conflit du Proche-Orient — a, pour reprendre une expression de M. Kissinger, changé radicalement la structure des relations internationales de l'après-guerre. Du même coup, elle a profondément transformé la situation politique et stratégique de l'Europe, qui est en droit aujourd'hui de se demander si l'accord Brejnev-Nixon n'est pas le prélude à une sorte de « condominium » des deux Super-Grands, à un nouveau Yalta qui serait le véritable Yalta.

Rapprochement des points de vue

ENFIN, parce que la guerre du Kippour nous a fait brusquement prendre conscience de la formidable puissance militaire soviétique, et des menaces que le surarmement de l'U.R.S.S. fait peser sur la sécurité et sur l'indépendance de l'Europe occidentale, au moment où s'ouvrent de grandes négociations avec l'Est (conférence européenne de sécurité, négociations M.B.F.R., etc.). Autrement dit, jamais, depuis la guerre, la solidarité atlantique n'est apparue aussi nécessaire ni aussi incertaine.

Ces constatations devraient aujourd'hui s'imposer à tous, aux « atlantistes » traditionnels comme aux « gaullistes » dits orthodoxes.

De fait, on a assisté, semble-t-il, à un rapprochement des points de vue entre les Européens, pendant quelques mois. Il s'est traduit notamment par l'adoption d'une déclaration commune sur l' « identité » européenne, face à ses grands partenaires extérieurs, et par l'élaboration d'une nouvelle « charte » de l'alliance atlantique, qui a vu la France et ses partenaires se rejoindre sur l'essentiel.

Il s'est également manifesté à la dernière session ministérielle de l'OTAN et au cours de la réunion des neuf ministres des affaires étrangères et du secrétaire d'Etat américain qui l'a suivie. On disait à Bruxelles, au lendemain de ces rencontres, que beaucoup de malentendus étaient dissipés.

La France, en la personne de son ministre des affaires étrangères, M. Jobert, a fait un pas en direction de ses partenaires. Il est aisé de discerner les raisons de cette évolution : les mécomptes que la diplomatie française a connus dans ses relations privilégiées avec Moscou, la conscience plus aiguë que le gouvernement a prise de la menace soviétique, c'est-à-dire des moyens de pression sur l'Europe que donne à l'Union soviétique une puissance militaire sans précédent dans l'histoire.

Après avoir, pendant plusieurs années, dénoncé l'hégémonie américaine, la France s'aperçoit aujourd'hui, un peu tard — mais mieux vaut tard que jamais, — que le plus grave danger dans l'avenir est celui de la domination soviétique sur l'ensemble du continent européen. La « finlandisation » d'une Europe morcelée, coupée des Etats-Unis, ne serait qu'une étape vers sa soviétisation.

C'est cette prise de conscience qui a permis l'accord unanime des Neuf sur le texte d'une déclaration commune dans laquelle on lit notamment : « Les liens étroits qui existent entre les Etats-Unis et l'Europe des Neuf, qui partagent des valeurs et des aspirations fondées sur un héritage commun, sont mutuellement bénéfiques et doivent être préservés », et plus précisément encore : « Il n'y a pas actuellement d'alternative à la sécurité qu'assurent les armes nucléaires des Etats-Unis et la présence des forces de l'Amérique du Nord en Europe. »

De leur côté, les partenaires de la France ont fait un pas important vers les thèses défendues à Paris, débarrassées désormais des aspects passionnels et dogmatiques qui les rendaient suspectes. L'Europe, si elle ne peut se faire contre les Etats-Unis, ni se couper des Etats-Unis, doit se concevoir et s'affirmer comme « une entité distincte et originale », à côté des Etats-Unis, ayant sa personnalité et sa volonté propres. La déclaration commune des Neuf ajoute : « Les Neuf entendent maintenir leur dialogue constructif avec les Etats-Unis et développer leur coopération avec eux, sur une base d'égalité et dans un esprit d'amitié. »

En d'autres termes, le problème est posé maintenant de manière objective, ce qui permet de se fonder sur les réalités. Tout le monde paraît reconnaître aujourd'hui certaines évidences : la première est que l'Europe et les Etats-Unis sont fondamentalement unis par une communauté de civilisation ; la seconde est que l'Europe appartient au monde occidental, caractérisé par une interdépendance croissante entre les économies des Etats-Unis, du Japon et de la Communauté des Neuf ; la troisième enfin est que l'Europe et les Etats-Unis sont solidaires dans l'organisation d'une défense commune. Si l'Europe a intérêt à voir se maintenir la protection américaine, les Etats-Unis n'ont pas moins intérêt à assurer la défense de l'Europe car, en défendant l'Europe, ils garantissent leur propre sécurité.

Que ces évidences soient reconnues constituerait un immense progrès. Nous avons été trop longtemps seuls en France à les proclamer pour ne pas nous réjouir de les voir désormais progressivement acceptées par tous, hormis les communistes.

C'est dans ce contexte fondamentalement nouveau qu'il faut envisager les difficultés persistantes des relations interatlantiques.

Depuis l'échec du « grand dessein », ces relations n'ont cessé de se dégrader. Elles ont, ces dernières années, dégénéré trop souvent en querelles d'épicier. M. Kissinger, dans son discours d'avril — assez mal accueilli en Europe — puis dans son exposé beaucoup plus habile devant la Pilgrim Society, a eu le mérite de reposer le problème en termes politiques. Conscient de l'érosion progressive et inquiétante de la solidarité atlantique, il a proposé aux Européens la conclusion d'un nouveau contrat, qui actualiserait l'alliance, redéfinirait ses objectifs et réviserait ses méthodes.

A Bruxelles, puis à Londres, il s'est efforcé de rassurer les Européens sur la garantie nucléaire américaine — qu'il a solennellement confirmée, — sur le « condominium » — qu'il a solennellement nié — en même temps qu'il a réaffirmé le soutien des Etats-Unis à l'unification européenne, et proposé l'établissement de « relations privilégiées » entre l'Europe et les Etats-Unis, analogues à celles qui existaient hier entre Londres et Washington.

L'évolution de la politique américaine

TOUTES les difficultés ne sont pas surmontées pour autant, loin de là. Certes, le « condominium » américano-soviétique est une expression inexacte, car elle surestime la portée de l'accord entre les deux Grands, et surtout les met sur le même plan et, pour ainsi dire, dans le même sac. Il n'en reste pas moins que l'Europe a été complètement mise à l'écart au Proche-Orient par les deux Super-Grands. N'est-ce pas le signe d'un condominium de fait ?

Par ailleurs, M. Kissinger a raison de souligner que les problèmes commerciaux, monétaires et militaires — le problème du « Burden Sharing » — sont étroitement liés. Les Européens ne peuvent accepter une négociation globale où le maintien des troupes américaines sur le continent — qui doit être payé d'un certain prix, d'ailleurs limité — serait monnayé contre des concessions commerciales et monétaires. Mais les Neuf doivent aussi définir une stratégie globale de négociation.

Il faut également tenir compte des conséquences de la crise énergétique, qui ont bouleversé les perspectives du « Nixon round » et de la réforme du système monétaire international. Le dollar est redevenu une monnaie forte. La balance commerciale américaine est redevenue excédentaire, et l'excédent de la balance des paiements américaine sera de 3 à 4 milliards de dollars en 1974.

Enfin, se pose le problème des consultations entre les Européens et leurs alliés américains. M. Kissinger se plaint des « faits accomplis » devant lesquels la Communauté place les Etats-Unis. Les Neuf sont en droit de se plaindre des « faits accomplis » devant lesquels les place la politique américaine (l'alerte nucléaire du 25 octobre en est un bel exemple).

Le secrétaire d'Etat américain propose l'organisation de consultations régulières et réciproques entre les Neuf et les Etats-Unis. Théoriquement, il a raison. En pratique, j'aperçois deux difficultés : la Communauté des Neuf ne peut, sans perdre son autonomie, soumettre ses projets de décision à des consultations préalables. En second lieu, l'Etat d'inorganisation où se trouve encore l'Europe la maintient en situation d'infériorité. Il y a entre les Etats-Unis et la Communauté une dissymétrie politique qui tient au fait que les Américains ont un centre unique de décision, leur permettant d'agir vite, voire par surprise. Cela leur assure une véritable « rente de situation internationale ».

Au contraire, les procédures d'élaboration des décisions de l'Europe des Neuf sont lourdes et lentes. Cette lourdeur et cette lenteur irritent les Américains. Elles aboutissent à vider la consultation de contenu, car le porte-parole des Neuf ne peut que faire connaître formellement une position commune déjà arrêtée et ne peut négocier.

Ce sont là des difficultés inévitables, inhérentes à la période transitoire d'une Europe en attente d'unification, qui est très loin d'avoir atteint le degré de cohésion qu'exigeraient les consultations souhaitées par Washington.

Quelle conclusion tirer de ce fait, sinon celle-ci : que l'Europe doit accélérer ses progrès vers l'union européenne promise pour 1980 ?

Europe européenne, ou Europe atlantique ?

L'IMPORTANT, encore une fois, est d'éliminer les faux problèmes, d'examiner les faits avec objectivité et réalisme.

Le débat entre « l'Europe européenne » et « l'Europe atlantique » est un faux débat : l'Europe sera européenne dans la mesure où elle existera, c'est-à-dire dans la mesure où elle sera unie. Elle a vocation à définir une politique proprement européenne car ses intérêts — chacun le voit mieux aujourd'hui — ne coïncideront pas toujours avec ceux des Américains.

Mais elle ne peut s'unir, et donc exister, que dans la mesure où elle se situe clairement dans l'alliance atlantique et dans le monde occidental. L'indépendance de l'Europe — c'est-à-dire son autonomie de décision dans tous les domaines — ne signifie pas l'isolement de l'Europe, ni l'hostilité aux Etats-Unis. Il faut concilier la nécessité de l'indépendance européenne avec la réalité de l'interdépendance occidentale et atlantique, avec une coopération équilibrée entre la Communauté européenne et les Etats-Unis. Or il ne peut y avoir d'équilibre entre une Europe désunie et les Etats-Unis. C'est d'une particulière évidence dans le domaine monétaire et militaire.

Il faut donc que l'Europe s'organise et se donne ainsi les moyens de constituer une force sinon égale, au moins comparable à celle des Etats-Unis. Elle ne sera pas une « troisième force », se situant à égale distance des deux « blocs », mais une deuxième force, équilibrant la puissance américaine au sein d'une alliance atlantique qui devra, dans l'avenir, reposer sur deux piliers.

L'indépendance ne se quémande pas. Elle se conquiert. Ce n'est pas aux Américains de nous la donner. C'est aux Européens de la gagner. Le chemin de notre indépendance passe par l'unification économique, monétaire et politique de l'Europe. Le degré d'indépendance de l'Europe se mesurera très exactement à son degré d'unité.

L'Europe, partenaire égal des Etats-Unis — amis, alliés et parfois concurrents, — concertant sa politique avec eux pour relever le défi de la crise énergétique, construire la paix et contribuer au développement des peuples (tout en menant une politique régionale particulière à l'égard des pays méditerranéens et africains et des pays arabes), telle est la réalité d'une politique d'indépendance digne de ce nom pour les années 80.

* Président du Centre démocrate, député, maire de Rouen, président du conseil régional de Haute-Normandie.

(Suite de la page 3)

Une telle mutation doit être activement poursuivie si l'on veut minimiser le coût social d'une restructuration des économies *nationales. La révolution* psychologique que la crise pétrolière a accélérée donne espoir que les orientations novatrices, hier utopiques, demain de simple bon sens, pourront être prises.

L'idée d'environnement vient de jeter une première discordance dans l'apparente harmonie de nos conceptions de l'économie. A son tour, la perception nouvelle de la rareté et de la VALEUR-DEVELOPPEMENT des ressources matérielles pourrait ébranler de façon durable quelques-uns de nos credos.

Le renversement des attitudes à l'égard de la gestion de l'économie et des relations entre nations, pour être difficile à peser, n'est pas l'effet le moins significatif de la crise actuelle. Tous les secteurs de *l'économie pourraient être affectés,* en bien ou en mal, par cette révision des comportements, depuis la bouteille en plastique, apparemment condamnée, jusqu'à la conception des cités, des transports, des rapports entre la ville et le monde rural. Ainsi, on acceptera de moins en moins de brûler 10 kilos d'un produit *noble, le pétrole raffiné,* pour pousser une tonne d'acier et de matières plastiques sur 100 kilomètres d'une route congestionnée. Un coup de semonce vient ainsi d'être donné à une certaine civilisation de l'emballage et du gaspillage.

Le changement des comportements économiques

D'AUTRES mythes vont rentrer dans le rang. La fameuse aide aux pays du tiers-monde, dont s'enorgueillissent les nations industrialisées, et sur laquelle ratiocinent à l'envie politiciens et économistes, revient à sa plus juste dimension : *en quelques mois de négociations, les représentants de l'OPAEP ont « offert » aux producteurs de pétrole du tiers-monde un supplément de revenu annuel de 65 milliards de dollars, soit sept fois l'aide publique au développement, qui a mis douze ans pour simplement doubler en dollars courants.* La dette du tiers-monde dont s'inquiète à juste raison la Banque mondiale — 100 milliards de dollars à la fin de l'année 1971 — reprend son sens : elle correspond pour une large part au sous-paiement des ressources et du travail des pays endettés, comme le soutient depuis longtemps par exemple le président Senghor.

Mais surtout, face aux conséquences d'un changement profond et irréversible, les attitudes doivent désormais gagner en sérénité.

Le renchérissement de l'énergie est, d'abord, un retour à la normale, après une parenthèse de vingt ans où l'exploitation sans retenue des gisements du Golfe a permis de satisfaire la demande de *combustibles, mais aussi de mettre le* charbon sur la touche et de prendre à contre-pied le nucléaire. Cet approvisionnement à des prix de complaisance, pour favorable qu'il ait été à la prospérité des pays occidentaux, n'a pas été sans dommages en coûts sociaux, en retard de l'industrie nucléaire, en déformation des structures industrielles qu'il va falloir inévitablement corriger.

Ce retour à la normale est aussi une assurance pour le stable et le durable. Quand un prix passe de un à quatre, c'est qu'il aurait dû depuis longtemps passer de un à deux. Et un système dans lequel les pays producteurs gagnaient chaque année 17 milliards de dollars, tandis que les pays consommateurs encaissaient 56 milliards, en bénéfices des compagnies et en taxes fiscales, ne pouvait être assuré de sa pérennité. La crise du pétrole n'est pas un complot irresponsable contre l'aristocratie industrielle. Elle est, outre le terme d'une gestion imprévoyante de ressources épuisables, un remarquable exercice d'économie appliquée. Les pays producteurs ont, en quelque sorte, optimisé leur revenu sur une longue période par le jeu du bénéfice annuel actualisé, comme le recommandent, pour les études de projets, les services de la Banque mondiale et les manuels de l'O.C.D.E.

En second lieu, le long terme et la dimension mondiale viennent de faire une entrée spectaculaire dans notre psychologie économique, trop asservie au local et au conjoncturel.

La réaction à première vue surprenante de Léontieff face à la crise veut sans doute suggérer : n'en restons pas aux effets sur le tableau d'échanges inter-industriels. Après tout, l'augmentation des prix due au renchérissement de l'énergie — 2 % dans le cas de la France — équivaut simplement à six mois d'inflation. Préoccupons-nous plutôt des changements structurels et tâchons de les ordonner au mieux d'une croissance véritablement planétaire.

L'heure nous invite à une gestion plus collective des ressources physiques et des fonctions économiques de l'univers, abusivement privatisées par les politiques de puissance. Nous sommes déjà plus proches d'une planification mondiale digne de ce nom, qui optimise l'emploi des ressources pour les besoins de développement de TOUTES les sociétés. C'est là que résident les réserves de croissance.

Le sentiment qu'un chemin considérable reste à faire est légitime. Il traduit la lente découverte et l'impatience nouvelle des esprits. Mais la conception d'un développement planétaire vient de prendre une force et une rationalité accrues. Notre comportement économique qui, par un réflexe persistant de survie, exige des perdants et des exclus, relève encore pour beaucoup d'une mentalité paléolithique. Il lui faudra se mettre en accord avec une conscience mondiale qui refuse de plus en plus ouvertement l'inégalité des chances et des acquis.

Les décisions fortement contrastées de décembre dernier à Téhéran — augmentation du prix du brut le 23, allégement de l'embargo le 25 — livrent sans doute un message cohérent et clair : les producteurs doivent récupérer la rente pétrolière pour pouvoir œuvrer à une croissance entre égaux.

L'épreuve de force du pétrole est donc aussi un moment de vérité. Elle nous dévoile les perspectives qui naîtraient d'une rupture des barrières à la croissance d'un système qui place deux hommes sur trois en dehors de la création industrielle. Un îlot surexploité dans un océan en jachère.

On le voit, la tempête de l'or noir ne soulève pas seulement des nuages sombres. Vient l'occasion de mettre en œuvre une intégration mondiale qui suive la voie du partage industriel et non celle de l'échange inégal. Ne pas saisir cette chance par manque de volonté créatrice serait désastreux.

BERNARD CARRERE.

ANALYSE ET CRITIQUE MARXISTE DU CAPITALISME

Pour une théorie monétaire du crédit

Par JEAN POUTGES

TROIS ouvrages, courts mais concis, scandent surtout jusqu'à maintenant le développement des études de Suzanne de Brunhoff sur les phénomènes monétaires. Le premier, la Monnaie chez Marx (1), expose l'enquête de limier qui a su débrouiller l'écheveau des notes et indications éparpillées à travers le Capital. Le second, l'Offre de monnaie (2), critique les théories monétaires contemporaines, analyse les institutions monétaires et illustre brièvement l'étude par deux cas concrets. Le troisième, la Politique monétaire (3), reprend et approfondit à l'occasion de la crise monétaire de 1968 le système théorique exposé dans le premier ouvrage. C'est que, entre-temps, de multiples discussions sur le passage valeurs-prix, les concepts de mode de production et de transition, *ont eu lieu.* Aussi, que la brièveté de chaque livre ne trompe pas. La concision est rigueur et exigeance.

Pour Suzanne de Brunhoff, la production capitaliste est la victime épisodique d'un conflit de « génération » entre un « aïeul », la base monétaire du commerce des marchandises (la circulation marchande), et son « rejeton » turbulent, le « système du crédit ». D'une part, le capitalisme conserve à la circulation de ses marchandises une base monétaire qui appartient à sa préhistoire. Cela implique qu'en dernier appel le moyen de paiement, de libération des dettes, d'apurement des comptes, c'est de la monnaie sonnante et trébuchante. Mais, d'autre part, l'arbre généalogique de la circulation marchande possède une branche latérale, le « système du crédit », qui s'est beaucoup développée à cause des besoins financiers énormes engendrés par l'accumulation du capital. Mais l'autonomie, la centralisation et surtout la socialisation de ce système lui donnent des traits qui préfigurent la postérité du mode de production capitaliste.

LE mode de production capitaliste a donc quelque chose de doublement anachronique, à la fois une survivance et une préfiguration. La filiation entre la circulation monétaire et le système du crédit ne sort pas de la sphère de la circulation et obéit à sa logique. D'ailleurs, le capital marchand et usuraire, l'argent commercialisé pour lui-même, existait avant le capitalisme. Celui-ci n'a fait que subordonner et développer ces mécanismes pour répondre à ses besoins croissants et impérieux de financement, au point, lors de crises, de faire « décoller » de sa base monétaire la création de monnaie de crédit. Or la nature précapitaliste de ce fondement se manifeste, à travers les nécessités de la convertibilité des *différentes* monnaies, et donc en particulier de celle de crédit, par l'impératif de conserver à l'équivalent général (la monnaie) sa fonction de mesure des valeurs, et donc une valeur. C'est ce que Suzanne de Brunhoff appelle la contrainte de reproduction de l'équivalent général.

Cette contradiction est essentielle. Elle ne peut être résolue, mais seulement contenue momentanément, « gérée ». Des pratiques sociales étatiques, les politiques monétaires et financières, ont donc pour fonction la gestion quotidienne de l'articulation du système monétaire et du système du crédit, et la sanction des crises financières et monétaires par une restauration de la base monétaire de l'ensemble.

POUR aller au-delà des *métaphores* précédentes, il faut décrire la marqueterie minutieuse que constituent les enchaînements et les articulations des différents ouvrages. Mais, dira-t-on, la monnaie est une question fort technique, donc ennuyeuse et somme toute marginale : la monnaie n'est pas toute l'économie. Certes. Mais la lecture de ces œuvres montre en quoi elle est une pièce essentielle de nos économies. Aussi l'enjeu est-il en fait de taille. Et l'auteur d'ouvrir de nouvelles routes à partir de ce carrefour stratégique. Mais, comme si de rien n'était, avec beaucoup de modestie, elle renouvelle l'approche des rapports entre les valeurs et les prix, elle critique la problématique structuraliste des modes de production, elle apporte une contribution *décisive* aux concepts d'Etat, de conjoncture et de périodisation.

Mais l'apport n'est pas seulement théorique. La conjugaison harmonieuse du développement spéculatif et de l'observation des faits est trop rare pour ne pas être saluée. Le premier style du travail inspiré par la renaissance althussérienne pouvait faire craindre quelque mépris élitiste pour l'analyse concrète. Suzanne de Brunhoff nous comble sur ce point.

(1) Editions sociales, Paris, 1973, 192 pages, 12 F.

(2) François Maspero, Paris, 1971, 152 pages, 14.80 F.

(3) Presses universitaires de France, Paris, 1973, 200 pages, 16 F.

UNION SOVIÉTIQUE

Proche-Orient, sécurité européenne, affaire Soljenitsyne

M. Brejnev et les difficultés de la détente

Par BERNARD FERON

RESSENTIMENT ou prudence ? La presse soviétique a rapporté avec discrétion les faits et gestes de M. Kissinger. Pendant quelques *semaines, le secrétaire d'Etat a tenu* la vedette alors qu'auparavant les dirigeants du Kremlin jouaient, eux aussi, les premiers rôles. Dans la phase actuelle, la seconde puissance du monde paraît assez effacée. M. Brejnev a fait en Inde un voyage qui a donné peu de résultats concrets : les appels qu'il a lancés pour un pacte *de sécurité asiatique sont tombés dans* le vide car les pays de ce continent ne veulent surtout pas être associés à une opération qui a une tonalité antichinoise. Les conversations sur la coopération européenne sont au point mort, et les négociations sérieuses sur le règlement israélo-arabe se déroulent en l'absence des Soviétiques.

On peut penser, il est vrai, que M. Kissinger agit avec l'accord de ses partenaires russes, qui ne seraient pas mécontents de le laisser s'exposer seul. L'accord conclu entre Israéliens et Egyptiens est important mais il ne marque encore qu'une étape sur le chemin de la paix. Aucun des problèmes qui se posent depuis vingt-cinq ans, et avec plus d'acuité depuis 1967, n'a été résolu. L'Etat hébreu se retire de la rive orientale du canal de Suez mais garde la majeure partie des territoires occupés pendant la guerre de six jours. Et puis il faut compter avec les Syriens et les Palestiniens. Peut-être a-t-il semblé aux dirigeants du Kremlin qu'il était dangereux de prendre maintenant un train en *marche vers on ne sait trop où.*

Néanmoins, les événements du début de l'année ont montré qu'ils n'étaient pas, dans cette région du monde, dans une position aussi solide qu'ils l'avaient supposé. Ils ont mené, pendant des années et sans trop s'émouvoir des rebuffades, une politique de coopération avec les Etats *arabes. Or, au moment* de passer aux négociations sérieuses, ce sont les Etats-Unis — et non l'U.R.S.S. — qui ont été en mesure de jouer les médiateurs. Cela peut s'expliquer bien sûr par les méthodes propres à M. Kissinger, qui dépense une énergie peu commune, s'occupant lui-même de tâches qui devraient être confiées à de hauts *fonctionnaires. Cette* explication n'est pas suffisante. Elle est même superficielle.

CERTES le secrétaire d'Etat était mieux placé que quiconque pour se faire entendre des Israéliens. Les gouvernants de Jérusalem doivent admettre que la garantie américaine est pour leur pays la meilleure, sinon la seule, chance de survie. Ils ne peuvent donc tenir pour négligeables les conseils que leur prodigue Washington. En revanche, le chef du département d'Etat n'était pas *a priori* un interlocuteur de choix pour les Egyptiens. On aurait pu imaginer une division plus complète du travail, les Etats-Unis prêchant la modération à leurs amis juifs et les Russes poussant au compromis les Arabes. Depuis trois mois d'ailleurs, Moscou a maintenu et développé les contacts avec les principaux intéressés. Or voici que l'on entre dans le vif du sujet non pas à Genève, où les Soviétiques sont partie prenante, mais à Assouan, à Jérusalem, à Damas aussi. Cela doit parfois poser quelques questions aux dirigeants du Kremlin. Pourquoi le président Sadate a-t-il accepté, voire sollicité, la médiation de M. Kissinger ? Pourquoi, alors que des liens spéciaux l'unissent à l'U.R.S.S., a-t-il ainsi donné aux Etats-Unis une chance de démontrer leur influence ? L'événement confirme que la politique de présence en Méditerranée, lancée par Khrouchtchev et poursuivie par M. Brejnev, reste fragile.

Fragile aussi mais de façon évidemment moins dramatique est la politique soviétique de coopération avec le Japon, l'Europe et les Etats-Unis. M. Nixon, terriblement affaibli par le scandale du Watergate, doit compter avec un Congrès où les parlementaires qui restent méfiants à l'égard d'une collaboration avec l'U.R.S.S. — ou qui veulent y poser des conditions sévères — ont de l'audience. Il y a encore quelques mois, les journaux soviétiques traitaient l'affaire du Watergate *comme un combat d'arrière-garde* mené par les nostalgiques de la guerre froide. Maintenant, ils s'aperçoivent que le président sur lequel ils tablaient pour imposer une « *vision réaliste* » de la situation internationale est sur la défensive. Des militaires américains appuient même la campagne de ceux qui reprochent au chef de l'Etat d'avoir diminué la capacité de résistance de l'Occident en s'entendant avec M. Brejnev sur les principes d'une limitation des armements stratégiques offensifs.

QUANT aux conversations sur la sécurité européenne, elles s'enlisent toujours à propos du fameux débat sur les échanges de personnes, d'idées et d'informations. Par habitude, les journaux de Moscou continuent de présenter les relations franco-soviétiques comme le modèle de la coexistence mutuellement fructueuse entre deux Etats aux régimes différents. Cependant, depuis le discours que M. Jobert a prononcé à Helsinki en juillet 1973, bien des illusions se *sont dissipées. Le ministre français* des affaires étrangères a tenu des propos que les Soviétiques ne peuvent contester ouvertement mais qui les ont « choqués » (lorsqu'il a affirmé qu'il *n'y aurait pas de détente véritable* sans liberté pour les hommes). Ainsi est apparu, ou plutôt a été confirmé, un désaccord fondamental.

M. Brejnev et ses collaborateurs posent un principe unanimement admis quand ils affirment que chaque Etat doit s'engager à ne pas se mêler des affaires d'autrui. Mais où com*mence et où s'arrête l'ingérence ? Les* critères ne sont pas les mêmes de part et d'autre. Ainsi l'U.R.S.S. rejette vivement les critiques de ceux qui l'accusent d'être intervenue à Prague contre la volonté des Tchécoslovaques ; selon le Kremlin, les armées du pacte de Varsovie ne pouvaient faire autrement que de remplir leur devoir d'in*ternationalisme prolétarien et de venir* à l'aide des « *vrais communistes* » qui sollicitaient — clandestinement — leur concours.

Cependant les pays socialistes sont indignés quand apparaissent, à l'Ouest, des critiques virulentes de tel ou tel aspect de leur régime. Il va de soi que les gouvernements occidentaux pourraient s'engager à ne pas porter eux-mêmes de jugement sur la situation intérieure dans les Etats de l'Est. Cependant les Soviétiques ont parfois laissé entendre que cela ne suffirait pas pour garantir la sécurité et la coopération en Europe. Il faudrait aussi empêcher les manifestations jugées hostiles. Dans ces conditions, des prises de positions de citoyens, de partis ou de journaux en faveur, par exemple, d'intellectuels contestataires ne seraient-elles pas interprétées comme des ingérences dans les affaires d'autrui ?

Evidemment, les dirigeants soviétiques les mieux informés des réalités dans les pays de l'Ouest savent qu'ils ne peuvent demander l'impossible. Une question néanmoins *se* pose : d'autres dirigeants ne présentent-ils pas des revendications insoutenables, soit qu'ils n'aient pas une idée précise de ce qu'est un régime de liberté de la presse, soit qu'ils espèrent secrètement montrer la vanité du programme de coopération présenté par M. Brejnev ?

LES affaires Soljenitsyne et Sakharov donnent à réfléchir. Il est évident que, depuis l'été dernier, ces deux personnalités ont durci leur opposition. La présentation des faits par la presse soviétique incite le lecteur à penser que l'écrivain et l'académicien ont fait feu des quatre fers à partir du moment où la sécurité européenne a commencé à s'organiser. *Donc ils seraient les instruments de* forces étrangères qui veulent à tout prix saboter la détente. Cette version ne dit mot de certaines circonstances qui ont amené les deux hommes à *brûler leurs dernières cartouches.* Ne l'ont-ils pas fait parce que la police réprimait avec plus de rigueur et d'efficacité que naguère les activités des contestataires, qu'elle multipliait pressions et menaces ? Soljenitsyne ne voulait pas publier de sitôt *l'Archipel du Goulag.* Il a donné le feu vert à l'avocat suisse chargé de ses intérêts *lorsqu'il a appris qu'une jeune fille* — qui possédait un manuscrit de l'ouvrage — s'était suicidée parce qu'elle en avait trop dit aux policiers.

Qui alors a pris l'initiative de durcir la répression ? Selon des « rumeurs » répandues à Moscou, des adversaires du secrétaire général du parti s'appliqueraient à créer un climat défavorable aux négociations entre l'Est et l'Ouest. Ces hommes pensent, non sans raison, que les diplomates soviétiques ne seraient pas en état, pendant au moins quelque temps, de parler sérieusement de coopération si des mesures rigoureuses étaient prises contre Sakharov et Soljenitsyne. Bref, selon cette version, qui offre l'avantage de laisser le numéro un du régime à l'écart de cette affaire, les deux principaux contestataires seraient tombés dans un piège tendu par les « ultras » dogmatiques.

On peut objecter que, loin d'être en contradiction avec la détente à l'extérieur, le raidissement à l'intérieur est une des conséquences de l'ouverture relative des frontières ; plus que jamais il est nécessaire de préserver les citoyens des influences pernicieuses. M. Brejnev n'a pas renié la *formule* mise au point du temps de Khrouchtchev : la coexistence pacifique n'a rien de commun avec la collaboration de classe ; c'est une forme nouvelle de la guerre idéologique. Il faut donc tout mettre en œuvre pour gagner la bataille, et au moins pour ne pas la perdre. Dans ce cas, la campagne contre Sakharov, Soljenitsyne et d'autres intellectuels serait conduite avec l'accord complet du secrétaire général.

Quelle que soit la version retenue, force est de constater que la politique de M. Brejnev arrive à un point délicat. Le temps n'est plus où il suffisait au chef du parti de prendre des initiatives plus ou moins spectaculaires pour imposer sa marque aux événements. Maintenant l'on passe des généralités et des principes à la recherche des applications concrètes. C'est alors qu'apparaissent les véritables *difficultés.*

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Directeur de la publication : Jacques FAUVET
Rédacteur en chef : Claude JULIEN
Rédactrice en chef adjointe : Micheline PAUNET

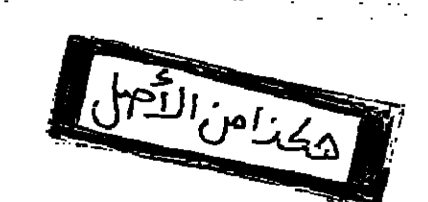
Prix de l'abonnement annuel (en francs) :

France, D.O.M., T.O.M., ex-colonies (sauf Algérie) 35
Etranger 43

PAR AVION (abonnement et taxes) :

Europe (y compris Turquie d'Asie, Açores, Chypre, Madère) et Algérie	57	Arabie Saoudite, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Egypte, Syrie	71
Maroc, Tunisie	52	Birmanie, Chine, Corée, Hongkong, Japon, Indonésie, Macao, Malaisie, Mongolie, Philippines, Singapour, Taïwan, Timor, Thaïlande, Nord-Vietnam, Australie, Nouvelle-Zélande, autres pays d'Océanie	110
Afrique francophone, Guadeloupe, Guyane française, Martinique, Réunion	66	Autres pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie	91
Comores, Madagascar, Laos, Sud-Vietnam, Nouvelle-Calédonie, Nouvelles-Hébrides, Polynésie française, République khmère, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis et Futuna	86		

(Chèque postal : Paris no 4207-23)
Rédaction et administration : 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : 770-91-29
Adresse télégraphique : Journonde, Paris. Télex : Le Monde 65.572 Paris



(Photo Gamma.)
« La canaille n'assassine que lorsque les gouvernements sont faibles »...

VIOLENCES EN ESPAGNE

Les soubresauts du franquisme

Le gouvernement présidé par M. Carlos Arias Navarro, ancien ministre de l'intérieur, a prêté serment le 2 janvier, deux semaines après l'attentat qui coûta la vie à son prédécesseur. Le maintien de l'ordre, mais ce n'est guère une nouveauté, figure en tête des préoccupations de Madrid. Les lourdes condamnations prononcées au « procès 1001 », la peine de mort décidée contre M. Puig Antich, la répression qui s'abat sur les dirigeants ouvriers comme sur les nationalistes, basques en particulier, rappellent l'une des caractéristiques essentielles du régime.

En même temps, l'éviction des membres de l'Opus Dei invite à faire le point sur la puissance et les limites de cette « œuvre », pendant que l'Eglise tout entière est tiraillée entre plusieurs tendances. De nouvelles formes de luttes révolutionnaires apparaissent dans le mouvement ouvrier, tandis que le bâillon de la censure s'efforce d'étouffer toute liberté de l'esprit humain.

L'ensemble d'articles que nous réunissons ici sur ces différents problèmes pénètre au cœur des complexités d'une société qui, par son évolution économique, tend à se rapprocher de l' « Europe », alors qu'elle s'en sépare par son régime politique.

La fin du développement pseudo-libéral et autoritaire?

(Suite de la première page.)

Et, en matière de bénéfices, à moins que la fiscalisation n'augmente de façon considérable, il sera difficile de faire respecter la règle selon laquelle on ne pourra dépasser la moyenne des deux années précédentes. Neanmoins, dans ce cas, il se produira probablement un « ajustement spontané », occasionné par la conjoncture, dès l'instant où les bénéfices réels seront — à n'en pas douter — moindres que ceux des deux dernières années.

Mêmes remarques au sujet de la réduction des dépenses publiques. C'est-à-dire que l'Etat, en tant que patron de plus d'un demi-million de fonctionnaires, devra lui aussi, au cours de 1974, faire front aux assauts d'innombrables revendications. La réponse pourrait être : « *Les salaires ont presque tous été relevés l'an passé.* » Certes, mais le coût de la vie est monté, officiellement, de 14,20 % pendant l'année 1973.

Sur le plan du maintien de l'expansion économique, il nous semble que les mesures peuvent être plus efficaces, surtout si l'éventuelle influence négative du contexte international est compensée par des opérations concrètes de planification qui pourraient être lancées dès le commencement même de la phase descendante du cycle.

Légaliser le droit de grève

EN d'autres termes, il faudrait maintenir fermement les grands projets actuels en matière de travaux publics, infrastructure urbaine, logement, ciment, métallurgie, industrie automobile, papier, etc. Renoncer aux projets d'investissement, ne serait-ce que pour « *voir venir pendant quelques mois seulement* », reviendrait à sacrifier les possibilités d'expansion à moyen terme. Mais, dans cette perspective d'une impulsion donnée aux investissements, les stimulants devraient se compléter et en même temps devenir plus efficaces. Entre autres, la flexibilité d'emploi peut être l'un des plus importants. Dans les périodes de récession menaçante, plus que jamais et plus que tout autre facteur, joue la crainte d'allonger les états des personnels des entreprises quand il n'existe pas de possibilité de les réduire à un moment donné. La modernisation radicale de l'économie espagnole exige cette flexibilité accrue, sujet que personne n'ose aborder. Le régime est-il en train de « suborner » une partie des classes laborieuses par la garantie de l'emploi ? Ne peut-on voir une tentative de légitimation du « syndicalisme vertical » dans cette volonté de garantir tout poste de travail occupé ? Voilà des questions auxquelles il serait intéressant d'apporter des réponses ; en ce qui me concerne, j'y répondrais presque par l'affirmative, et, pourtant, il est certain qu'il s'agit là de thèmes quasi tabous. Comme l'est, presque de la même façon, celui de notre déficiente sécurité sociale bureaucratisée, de notre assurance-chômage mal organisée, etc, toutes questions indubitablement liées à la précédente.

Expansion économique et démocratie

Mais l'obstacle fondamental à cette plus grande souplesse est désormais de caractère strictement politique ; il faudrait l'accompagner de la légalisation du droit de grève et d'une authentique libéralisation syndicale, mesure symétrique à la précédente. A ce sujet, dans de récentes déclarations, le ministre des relations syndicales admettait qu'ignorer les grèves en ce pays, c'est une idiotie (je ne cite pas textuellement) ; on devrait également cesser d'ignorer d'autres réalités et leur donner un cours légal nouveau.

Parmi les mesures également susceptibles de donner une impulsion aux investissements, nous regrettons les lacunes concernant l'entreprise publique, qui reste confinée dans son rôle de complément. Devant une phase difficile du cycle, on aurait pu avoir recours à elle comme arme déterminante pour combattre les effets les plus contraires de la conjoncture. Dans le répertoire officiel, seul apparaît, et comme un recours très limité, le *Fonds d'investissements publics conjoncturels* de 10 milliards de pesetas (prévu dans le budget pour 1974), qui pourrait certainement avoir un effet multiplicateur significatif, mais qui s'avérerait sûrement insuffisant pour combattre les effets d'une atonie économique généralisée. Bien entendu, dans ce cas, comme à l'accoutumée, il faut attendre le développement des « mesures » et, dans une phase ultérieure, l'examen de leurs conséquences logiques.

En ce qui concerne le troisième objectif, la répartition des revenus par le moyen du système fiscal, nous pensons que les mesures présentent un intérêt ; mais elles ne sont qu'un premier pas sur un long chemin. Pour aller plus avant, vers une authentique réforme fiscale, il faudra introduire conjointement une participation politique d'une égale authenticité. En d'autres termes, il serait bon de se souvenir du vieux principe anglo-saxon : « *No taxation without representation.* » Autrement, comment pourra-t-on prétendre à un meilleur contrôle des dépenses publiques, à une plus grande justice, etc. ?

En définitive, dans l'ensemble des mesures économiques projetées pour 1974, deux catégories se dégagent : les unes de caractère conjoncturel et à court terme (celles qui ont trait aux prix et à la politique des revenus) ; les autres, qualifiées de structurales, mais qui devraient être envisagées, avec plus de justesse, dans leur rôle modificateur de certains aspects du cadre institutionnel. Seules ces dernières, sans doute, offrent quelques nouveautés et indiquent peut-être une nouvelle voie plus rationnelle vers une certaine conscience politique de responsabilité collective ; elles peuvent laisser entendre qu'on pense effectivement « à long terme ».

Quand en juin 1973 est intervenu le changement de gouvernement et que quelques amis me demandaient mon opinion sur ses possibles significations, j'avais en mémoire les volumes V et VI de *l'Histoire d'Espagne*, aux éditions Alfaguara, qui traitent respectivement de la période 1808-1874 et 1874-1931 et dont les titres si évocateurs sont *la Bourgeoisie révolutionnaire* et *la Bourgeoisie conservatrice*. Dans la continuité immédiate de ces deux phases, si l'on considère le mouvement pendulaire de l'histoire de l'Espagne sur des périodes, il est vrai, de durée fort distincte, on peut dire que 1931-1936 fut une époque de tendances pour le moins réformistes, et que 1939-1973 prit clairement une signification dont le caractère prédominant est conservateur.

La nouvelle période, qui s'est peut-être ouverte en juin 1973, confirmée par un nouveau changement de gouvernement quelques mois plus tard, serait-elle représentative d'une bourgeoisie novatrice ? Il serait prématuré de l'affirmer, mais il n'y a pas non plus de raison de le nier catégoriquement. Si les signes de changements que nous avons étudiés se confirment, si s'affirment d'autres tendances, dont nous ne pouvons apprécier que les premières manifestations (retour partiel au contrôle des investissements étrangers en octobre 1973, délimitations territoriales accordées le même mois, etc.), on pourrait aboutir à des transformations d'une importance non négligeable. Le rapprochement avec la Communauté européenne pose inexorablement le problème, et surtout on s'accorde de plus en plus à penser que, pareillement à ce qui se produisit en 1957, quand s'acheva la période autarctique, 1973 peut marquer le terme de la phase d'expansionnisme pseudo-libéral autoritaire. La période qui commence n'a pas encore de nom, vraisemblablement, mais il ne fait aucun doute qu'elle pourrait être extrêmement différente.

La vraie modernisation

IL est certain que les observateurs les plus critiques pourront aussi souligner des symptômes de signification tout à fait opposés. Sans chercher plus loin — bien que dans un contexte particulièrement tendu à la suite des événements bien connus de tous — il faudrait mentionner les récentes condamnations prononcées par le tribunal de l'ordre public contre les dix leaders syndicaux dont les noms figuraient au dossier 1001, en application de lois dont la dureté est difficilement compréhensible quand on dit qu'on aspire à être un pays moderne. Et malgré tout, on maintient en vigueur ces dispositions permettant de prononcer des condamnations d'autant moins « *européennes* » que ce qu'on tient ici pour des « *délits* » constitue, dans la majeure partie de l'Europe, de simples faits de la vie quotidienne.

Il faudrait s'interroger — et je suis sûr que d'autres le feront plus longuement et plus à fond — sur l'attitude future du nouveau gouvernement au plan politique. Il faudrait également se demander si les nouveaux ministres et les autres personnes qui remplissent des charges importantes et qu'on tient pour partisans de l'ouverture répondront aux espérances que, tant de fois, leur nom a suscitées. Il serait contradictoire de ne pas faire suivre les récentes et catégoriques déclarations sur la maturité du peuple espagnol d'un engagement véritablement significatif sur le chemin de la libéralisation, du débat autour de nouvelles perspectives d'élargissement des libertés et de l'évolution vers la démocratie. En conclusion, et toujours par rapport au thème de notre rapprochement avec l'Europe de la C.E.E., ce serait une dérision que de demander aux chefs d'entreprises d'être plus modernes et aux travailleurs de travailler davantage et mieux, si les structures de l'Etat doivent rester intangibles sous leurs formes centralisatrices au contrôle absolu. Il reste donc beaucoup à faire. Le remettre à demain serait grave. C'est toute la question.

RAMON TAMAMES.

DANS CE DOSSIER

Le développement des conflits sociaux

Bas salaires et renforcement du maintien de l'ordre

Par WILEBALDO SOLANO

LE cabinet Arias Navarro comporte une nouveauté qui a attiré particulièrement l'attention : les ministres de l'Intérieur, des finances et du travail sont en même temps vice-présidents du gouvernement. Cela signifie qu'après l'attentat contre Carrero Blanco, qui a ébranlé tout le système politique, les dirigeants de Madrid vont concentrer *leurs efforts sur le « maintien de l'ordre »*, les difficultés économiques découlant de la crise mondiale — inflation et énergie — *et les conflits qui éclatent dans le* monde du travail.

L'attentat contre Carrero Blanco a eu lieu dans une période de fortes tensions politiques, de graves préoccupations économiques et d'agitation sociale intense. Début décembre, après une année de « boom » économique et d'inflation galopante (à un rythme annuel de 2 % les derniers mois selon le *Financial Times*), le gouvernement Carrero Blanco avait pris une série de mesures de stabilisation destinées à *« freiner la hausse des prix et des revenus »* (dans la pratique, à maintenir les profits et à bloquer les salaires) et avait mis en vigueur de sévères mesures visant à économiser l'énergie. En dépit de *« l'amitié avec les pays arabes »*, l'approvisionnement des raffineries était en baisse de 30 % et celles-ci ne travaillaient qu'à 80 % de leur capacité.

Dans un pays comme l'Espagne, où, depuis 1960, les dirigeants s'efforcent de compenser la privation des libertés et des droits démocratiques les plus élémentaires par la mystique de la croissance économique et de la « consommation », où le niveau de vie des travailleurs et des masses populaires reste assez bas, il n'est pas facile maintenant de parler de « croissance zéro » ou simplement de restrictions. Le mot d'ordre *« se serrer la ceinture »* lancé par le journal monarchiste *ABC* et repris largement par la propagande officielle a donc été très mal accueilli partout, et en particulier chez les travailleurs.

Le fameux « miracle espagnol », le développement réalisé sous l'impulsion du capital financier international au cours des treize dernières années, a été rendu possible grâce à une intense exploitation de la force de travail du prolétariat à l'intérieur et à l'extérieur du pays. La bourgeoisie et l'Etat franquiste ont accumulé des bénéfices prodigieux, tout en laissant dans le plus grand abandon les équipements collectifs, l'enseignement, la santé, la sécurité sociale. Le salaire minimum vital est toujours fixé à 186 pesetas par jour, c'est-à-dire environ 5 000 pesetas (400 F) *par mois (vingt-six jours ouvrables)*. Au début de 1972, l'Action sociale patronale reconnaissait qu'une famille de quatre *personnes avait besoin de* 12 000 pesetas pour couvrir ses besoins vitaux. Selon des chiffres de source officielle, *plus de six cent mille travailleurs* (ouvriers agricoles, femmes et ouvriers des petites entreprises) perçoivent des rémunérations équivalant à ce salaire. Des centaines de milliers de travailleurs gagnent de 5 000 à 10 000 pesetas (400 à 800 F). Les salaires moyens de la plupart des ouvriers qualifiés oscillent entre 12 000 et 18 000 pesetas (960 à 1 440 F). D'ailleurs, les inégalités en matière de salaires sont énormes entre les régions industrielles (Catalogne, Pays basque, Madrid) et les *« poches de pauvreté »* dont parlent les sociologues officiels (Extremadure, Galice, certaines zones de la Castille, Murcie et Andalousie). Derrière les lumières éblouissantes de la Costa del Sol, paradis du tourisme international, se cache la profonde misère que les dernières inondations du Sud-Est ont fait apparaître. Dans ce cadre, la perspective d'une limitation de l'émigration à l'étranger provoque déjà une forte inquiétude dans plusieurs provinces. D'autre part, des millions d'ouvriers et d'employés ont recours au double emploi ou aux journées de dix et douze heures pour compléter leurs gains, ce qui les réduit à mener une vie purement végétative et à sacrifier leurs besoins culturels et humains.

Cette situation explique la combativité des travailleurs. En octobre, novembre *et décembre derniers, nous avons assisté* au développement d'un vaste mouvement revendicatif provoqué essentiellement par *la hausse continuelle des prix, en particulier* celle des produits alimentaires. Les travailleurs ont saisi l'occasion *offerte* par la discussion des nouvelles conventions collectives pour formuler leurs revendications. Celles qui ont été *présentées dans les grandes industries* de Catalogne, du Pays basque, de Madrid et des Asturies peuvent être *résumées ainsi : augmentation de* 4 000 pesetas par mois ; quarante heures de travail, du lundi au vendredi ; un mois *de congés payés ; paiement à* 100 % du salaire en cas de maladie ou d'accident du travail ; retraite à soixante ans avec *100 % du salaire ; impôt sur le revenu* personnel à la charge de l'employeur ; liberté de réunion en dehors des heures de travail. Dans certains cas, les travailleurs demandaient également une aide de 500 pesetas par enfant d'âge scolaire (revendication chaque jour plus populaire qui s'explique par les conditions désastreuses de l'enseignement *primaire) ; la suppression des contrats* éventuels (de plus en plus répandus) ; la révision des normes de travail ; l'interdiction *de licencier les travailleurs* emprisonnés ou condamnés pour des motifs politiques ou en raison de conflits *sociaux ; la liberté d'organisation syndicale.*

Ces revendications — ce « *programme* » *pourrait-on dire — ont été* souvent démocratiquement discutées et adoptées par les travailleurs. Depuis *plusieurs années, en dépit de la répression* patronale et policière, toute plateforme revendicative, tout conflit important donne lieu à des assemblées générales au cours desquelles les ouvriers définissent les objectifs, la tactique, les moyens d'action et désignent démocratiquement leurs représentants sous forme de commission, de comité ou de simple délégation. *On constate* ainsi l'extension progressive d'un système *« illégal »* de démocratie directe *qui constitue un défi permanent aux « syndicats »* manipulés par la bureaucratie phalangiste et qui revêt également *une importance considérable pour l'avenir* du mouvement ouvrier espagnol.

Le mouvement revendicatif du dernier *trimestre 1973 s'est développé en marge* de l'appareil « syndical » du régime. De nombreux *« jurados »* et *« enlaces »* (délégués élus *en principe par les* ouvriers, mais souvent imposés par les patrons ou par la bureaucratie « syndicale ») se sont vus obligés soit de se démettre de leurs fonctions, soit de défendre les plates-formes revendicatives *adoptées par* les travailleurs dans les assemblées ; dans bien des cas, les directions des entreprises ont été forcées de traiter directement avec les commissions ou délégations élues par les ouvriers.

La prédication de l'austérité

POUR obtenir ce qu'ils demandaient, les ouvriers ont dû fréquemment avoir recours à la grève, qui reste toujours interdite par la législation franquiste (détail curieux : le régime ne la reconnaît pas, mais le ministère du travail publie régulièrement des statistiques sur les *« conflits collectifs »*). Parmi les mouvements les plus importants : la grève des mineurs des Asturies. Après sept semaines de lutte, ils ont obtenu, fin décembre, un système se rapprochant des quarante heures et améliorant leurs salaires, figurant déjà parmi les plus élevés. Il faut citer également de nombreuses grèves dans les industries métallurgiques du Pays basque, dans le textile et la métallurgie en Catalogne, mouvements au cours desquels les occupations, décidées en assemblée *générale, ont été très fréquentes* ; à celles-ci, les autorités ont répondu par l'expulsion brutale des occupants et par de sévères *sanctions. Fait significatif : les mouvements* ont apporté des modifications sensibles dans la géographie habituelle des luttes sociales. Cette fois-ci, il y a eu des grèves dures dans des villes comme Valladolid (bâtiment et FASA-Renault), Santander, Saragosse, Valence et Pampelune, cette dernière ville étant devenue, depuis la grève générale de l'été dernier, l'un des « points chauds » de l'Espagne. Remarquons encore qu'à Valladolid et à Pampelune, les ouvriers ont manifesté dans les rues et se sont heurtés aux forces de police.

L'attentat contre Carrero Blanco a provoqué, sur le coup, *la crainte d'une* aggravation de la répression et donc un certain flottement. Cependant la pause a été très brève. A Pampelune, par exemple, les mouvements de grève se sont poursuivis pendant la dernière semaine de décembre et la première *quinzaine de janvier. Le 6 janvier, une* grève partielle a paralysé des lignes d'autobus à Madrid même. Le 6 janvier *également, six mille cinq cents ouvriers* des chantiers navals Astano (El-Ferrol) ont cessé le travail. C'est à partir de cette date que les employés des services administratifs d'Hunosa (*entreprise* minière nationalisée des Asturies) ont commencé un mouvement pour la semaine de quarante heures, déjà obtenue par les mineurs en décembre, après leur longue grève. Tous ces mouvements ont coïncidé avec la reprise des grèves dans des entreprises métallurgiques et mécaniques importantes du Pays basque et des Asturies, ainsi que dans des usines *de Pampelune* et de Barcelone. Enfin, le 18 janvier dernier, plus de quatre mille ouvriers appartenant à une centaine d'entreprises de l'industrie textile de la région d'Alcoy (Alicante) ont arrêté le travail. Des grèves ont éclaté aux chantiers navals de Valence et de Cadix.

La formation du gouvernement Arias Navarro et les déclarations de ce dernier au sujet du *« maintien de l'ordre »* n'ont donc nullement impressionné les travailleurs, qui semblent décidés à refuser de payer les conséquences de l'inflation, de la spéculation, de la crise énergétique et de la corruption (cette corruption que le journal *ABC* dénonçait violemment il y a quelques semaines). Sous Arias Navarro aujourd'hui comme sous Carrero Blanco hier, les ouvriers sont prêts à défendre énergiquement leur niveau de vie et à améliorer leurs conditions d'existence.

Les théoriciens du *« développement »* et de la *« consommation »*, après avoir passé près de treize ans à chanter les louanges d'un néo-capitalisme imaginaire qui allait tout résoudre, ont commencé à prêcher l'*« austérité »*. Mais leur nouvelle tâche sera bien plus difficile que celle qui leur avait valu une relative célébrité. Le développement capitaliste des années 1960-1973, indépendamment de ses inégalités et de ses limites, a modifié la structure sociale du pays et a engendré de nouvelles et graves contradictions. Il y a aujourd'hui en Espagne un prolétariat bien plus nombreux et concentré qu'au cours des années 30, constitué par quatre millions d'ouvriers industriels, un million d'ouvriers agricoles et un million de travailleurs, très mobiles, émigrés non loin des Pyrénées. Cette force puissante commence à peser de façon évidente sur l'évolution du pays et de la société. C'est d'elle essentiellement que dépend l'avenir.

La stratégie des Commissions ouvrières

Actions revendicatives, essor économique et rôle de l'émigration

Par E. et A. LOPEZ CAMPILLO

A L'ORIGINE de l'ensemble des changements qui ont bouleversé les structures de la société espagnole depuis 1958 se trouve la nouvelle orientation économique décidée à cette date par le gouvernement. Une masse d'environ quatre millions de personnes a depuis lors quitté la campagne et les salariés du secteur industriel, qui étaient 2,6 millions en 1957, représentent 4,8 millions en 1972. Cet important transfert de population coïncide avec une hausse rapide du P.N.B. par habitant, qui passe de 300 dollars en 1957 à 1 070 dollars en 1972, ce qui indique une augmentation appréciable du niveau de vie. Toutefois, ces modifications provoquent pendant ces années des tensions très fortes au sein de la société espagnole.

Parmi les différents conflits désormais « classiques » se produisant dans la société espagnole actuelle et provoqués par divers groupes sociaux ou politiques (étudiants, prêtres *contestataires, régionalistes basques* de l'ETA, groupements d'extrême gauche comme les maoïstes ou les anarchistes, ou d'extrême droite comme le Parti national-socialiste espagnol ou les Guérilleros du Christ-Roi), l'agitation ouvrière est de loin la plus importante, bien que son écho à l'extérieur du pays soit moindre.

Cette agitation a pris de l'ampleur depuis la réactivation économique de 1962. Selon des évaluations, le nombre d'heures de travail perdues pour cause de conflits ouvriers passe de cinq cent mille en 1969 à plus de douze millions en 1973, chiffre relativement modeste comparé aux cent trente millions d'heures perdues en Italie pour la même année, mais supérieur à celui de l'Allemagne fédérale ou à celui du Japon. Une simple énumération des principales grèves depuis 1969 donne une idée de la montée impressionnante de la combativité ouvrière dans un pays où les syndicats libres n'existent pas, *où la grève est interdite, et où un* syndicat officiel est chargé d'éviter qu'elle ne se produise. En février 1969, quinze mille ouvriers arrêtent le travail au Pays basque ; janvier 1970, le bassin minier des Asturies est paralysé par la grève ; mars 1970, *grève à Séville dans la construction*, à la suite de laquelle deux mille ouvriers sont licenciés ; juin 1970, à Séville de nouveau, vingt-quatre mille ouvriers de la construction sont en grève et des heurts se produisent avec la police ; juillet 1970, à Grenade, à l'occasion des discussions sur les conventions collectives, les ouvriers de la construction manifestent *et trois maçons* sont tués par la police ; octobre 1971, à l'usine SEAT de Barcelone, les ouvriers manifestent pour empêcher des licenciements et des heurts ont lieu avec les forces publiques ; novembre 1971, grève des mineurs de Hunosa aux Asturies ; mars 1972, grève des chantiers navals Bazan au Ferrol, deux ouvriers tués, les troupes sont consignées dans les casernes ; septembre 1972, grève à la Citroen Hispania de Vigo, qui se propage à toute la ville ; avril 1973, grève, manifestations et chocs avec la police à San Adrian del Besos, un mort ; juillet 1973, plusieurs milliers d'ouvriers sont impliqués dans des grèves et des manifestations à Pampelune, en Navarre. L'agitation gagne aussi le secteur des services : en mars 1970, à Madrid, des centaines d'employés des banques privées manifestent et sont dispersés par la police ; en janvier 1973, c'est la grève des instituteurs de la plupart des villes d'Espagne, suivie de celle des professeurs non titulaires de l'enseignement secondaire. De plus, lors de beaucoup de grèves, les commerçants ferment les boutiques, accentuant ainsi le mouvement ouvrier.

Avec la relance économique postérieure à 1962, les conflits du travail n'augmentent pas seulement en nombre et en intensité, mais on constate également une évolution dans leurs motivations : en 1963, par exemple, 82 % des conflits avaient des motifs salariaux, les grèves par solidarité ne comptant que pour 8 % — tandis qu'en 1967 cette dernière cause passe en tête des motivations avec 31 % et que les conflits *d'origine économique ne représentent* plus que 12 % (1).

Des exemples de cette solidarité montante abondent dans l'énumération que nous venons de faire. Indiquons que les grèves de El-Ferrol, Vigo, Pampelune, ont impliqué *en outre dans le mouvement* pendant plusieurs jours une partie importante de la population de ces villes. Le cas de la grève de septembre 1972 à Vigo (ville de deux cent mille habitants de la province galicienne de Pontevedra, dans le nord-ouest de l'Espagne) est une bonne illustration de ce phénomène. La direction de la Citroen Hispania avait refusé une réduction du temps de travail, ce qui motiva dans certains ateliers un arrêt de l'activité. La police privée de l'entreprise, lors de son intervention pour arrêter le mouvement de grève, employa des moyens brutaux qui produisirent un effet contraire puisque toute l'usine arrêta le travail. Comme la direction répondit en expulsant cinq délégués syndicaux *(enlaces sindicales)*, les ouvriers en grève se dirigèrent en cortège de l'usine vers le siège des syndicats officiels en ville et la manifestation fut dispersée par la police. Les ouvriers incitèrent alors les autres entreprises de la ville à faire des grèves de solidarité, et leur appel fut entendu puisque, pendant une vingtaine de jours, la grève a touché pratiquement toutes les entreprises. Comme la direction refusait de réintégrer les ouvriers renvoyés, les manifestations devinrent de plus en plus fréquentes et importantes, les heurts avec la police plus durs, et l'on vit se dresser des barricades dans les rues. On évalue à vingt-cinq mille le nombre d'ouvriers qui, à un moment ou à un autre du processus, ont participé à ce mouvement.

L'exemple de Vigo est un cas extrême, mais non unique, et il faut d'ailleurs souligner que cette région a une tradition ouvrière moins forte que par exemple le Pays basque, Madrid ou Barcelone, où les actes de solidarité sont certes nombreux *mais moins spectaculaires*. On se trouve donc face à un comportement analogue de la classe ouvrière, quelle que soit la dimension de l'entreprise ou l'importance du noyau urbain où elle est implantée. L'homogénéité de ce comportement audacieux, autonome et *solidaire*, pourrait laisser croire que la classe ouvrière espagnole forme un tout, mais en observant sa composition sociale, on s'aperçoit qu'il en va tout autrement.

Du paysannat à la classe moyenne

ON peut distinguer, à l'intérieur de la classe ouvrière espagnole, différentes sources d'hétérogénéité. Tout d'abord, parmi les ouvriers *d'origine ouvrière, apparaissent trois* types de mentalités bien distinctes :

1) Le premier groupe comprend les ouvriers de plus de quarante-cinq ans qui sont entrés dans la vie active avant 1945. Dans ce groupe entrent les hommes qui ont eu une expérience de la guerre civile et de la répression. Ce sont les plus âgés et, parmi eux, il y a les vieux militants des *partis politiques et des* syndicats d'avant-guerre, qui portent en eux les fruits de la défaite de 1939, c'est-à-dire la peur et un certain degré de soumission. Le développement économique s'est fait sans eux et l'accumulation capitaliste contre eux, car ils n'ont connu une amélioration substantielle de leur niveau de vie qu'à partir de 1962, et cela à cause du changement de politique économique décidé par le gouvernement. Leur attitude dans la vie de la classe ouvrière a eu un caractère essentiellement passif. Il y a *certes eu des grèves pendant* cette période, mais localisées à des secteurs bien déterminés comme les mines ou la sidérurgie. Mais, étant donné que pendant la période de répression très dure de l'après-guerre ces ouvriers ont dû pour subsister pratiquer une solidarité de type familial, politique ou syndical, ils sont prédisposés à participer à *des actions de solidarité en cas de* conflits du travail.

2) Les ouvriers qui *sont entrés* dans la vie active entre 1945 et 1962, et qui ont maintenant entre vingt-cinq et quarante-cinq ans, ont connu une situation moins pénible que ceux du groupe antérieur. La plupart sont des pères de famille établis, chargés de soucis et enchaînés par les traites à payer, les plus enclins sans doute à lutter pour des revendications économiques et moins motivés pour *la solidarité* que les autres groupes.

3) Les plus jeunes, entrés dans la vie active après 1962, ont en moyenne moins de vingt-cinq ans et n'ont connu que l'expansion économique *1962-1973*. Grâce au niveau plus haut des salaires, ils sont plus autonomes par rapport à leurs familles. La généralisation des contraceptifs *et* le relâchement des liens familiaux leur donnent un degré de liberté sexuelle qui accroît leur autonomie. En même temps leur formation professionnelle augmente relativement leur mobilité sociale (2).

Mais, en même temps, le développement économique vide les campagnes et adjoint au prolétariat ouvrier une masse importante de journaliers agricoles et de paysans pauvres, qui ont en moyenne moins de quarante ans. Ces nouveaux arrivants représentent environ 40 % de la population active du secteur industriel (3). Pour comprendre la mentalité de cette importante couche d'origine paysanne, il faut considérer comment elle s'est intégrée au secteur industriel. Elle l'a fait par deux voies : d'abord, en arrivant directement de la campagne au secteur industriel, *le passage des conditions de* vie rurale à la vie urbaine pouvant être interprété par les individus qui le vivent comme une promotion sociale et pouvant de ce fait impliquer une propension très faible à la lutte syndicale.

Ensuite, l'autre voie possible d'accès au secteur industriel pour les paysans, c'est l'émigration vers l'Europe, car *il ne faut pas oublier que la classe* ouvrière espagnole possède à l'extérieur un appendice important oscillant entre 1 et 1,5 million de travailleurs. Ce phénomène massif d'émigration, qui a commencé en 1959, a eu et a encore des répercussions importantes sur le comportement de la classe ouvrière (4). *Les* premiers émigrants étaient des ouvriers possédant une formation professionnelle relativement élevée, partis lors de la baisse de l'activité industrielle due au plan de stabilisation de 1958-1960, de telle sorte qu'au moment de la relance économique du plan de développement, vers 1962, le *manque de main-d'œuvre* qualifiée a permis et favorisé les grandes grèves du printemps 1962, où vont apparaître d'une façon spontanée les commissions ouvrières, véritables syndicats clandestins à niveau local. Les augmentations des salaires industriels obtenues à la suite de ces grèves incitent au retour une partie des émigrés d'origine ouvrière et, à partir de cette date, l'émigration paysanne gagne en ampleur. Lors de leur passage par l'émigration, les paysans *prennent* contact avec le monde industriel dans les conditions les plus pénibles qui soient, ce qui accentue leur déracinement. Pour résister dans ce milieu hostile, la solidarité entre les hommes du même village s'étend rapidement à tous les ouvriers espagnols. *A leur retour en Espagne*, le monde industriel espagnol leur paraît par comparaison beaucoup moins dur, ce qui facilite leur intégration dans la classe ouvrière, où ils apportent l'expérience de l'efficacité, de la solidarité et de l'audace qu'a impliquées la décision d'émigrer.

La mobilité de la société espagnole (20 % des couches moyennes proviennent de la classe ouvrière et 40 % de celle-ci sont d'origine paysanne) fait que la classe ouvrière apparaît aux individus qui la composent comme une classe-pont entre paysannerie et couches moyennes davantage que comme un compartiment étanche. D'une certaine façon, elle donne aux ex-paysans les valeurs qui lui sont propres, et les individus qui la quittent pour s'intégrer aux couches moyennes les y introduisent en partie avec eux. Nous avons vu que, lors des manifestations dans la rue à l'occasion de conflits du travail, les artisans et les commerçants se *solidarisaient* souvent avec les ouvriers. Mais il existe aussi un point d'insertion de la classe ouvrière dans les autres couches de la population urbaine : les problèmes posés par l'infrastructure déficiente des villes-dortoirs des banlieues des grandes villes industrielles le sont d'une façon brutale par la population ouvrière, qui emploie, pour essayer de les résoudre, les procédés (manifestations, assemblées, etc.) d'usage courant dans les conflits du travail. La classe ouvrière apporte

(1) Voir l'étude de José Maria Maravall, *Desarrollo economico y clase obrera*, Ariel, Madrid, 1970.

(2) Voir le livre de Victor Perez Diaz, *Cambio tecnologico y procesos educativos en España*, Seminarios y Ediciones, Madrid, 1972.

(3) Pour le problème de l'exode rural, voir le livre de Victor Perez Diaz, *Estructura social del campo y éxodo rural*, Tecnos, Madrid, 1973, et Enrique Baron, *El final del campesinado*, Zyx, Madrid, 1971.

(4) Voir Guy Hermet, *les Espagnols en France*, Editions ouvrières, Paris, 1967.



ainsi dans la vie de la cité sa capacité de rébellion et de solidarité (à Santa-Coloma-de-Gramanet, la population a ainsi obtenu une nette amélioration des conditions sanitaires de cette ville-dortoir proche de Barcelone).

La classe ouvrière espagnole tend donc à se mêler aux autres couches de la société, tendance renforcée par l'imitation du standard de vie des couches moyennes, qui a été rendue possible par l'élévation du niveau de vie. D'autre part, le caractère de « promotion sociale » qu'impliquent l'urbanisation massive des paysans et le passage d'une partie importante du prolétariat dans les couches moyennes renforce cette tendance d'intégration dans la société. Ainsi peut s'expliquer le fait que la plus grande partie des travailleurs n'ont pas conscience d'appartenir à une classe « constituée » par opposition aux autres classes (5).

La médiation et l'autonomie

IL est intéressant de souligner que cette tendance à l'intégration sociale n'a pourtant pas bénéficié au syndicat officiel et étatique qui, depuis ses origines après la guerre civile de 1936-1939, a eu comme mission d' *« intégrer les travailleurs dans la société espagnole »* et s'est efforcé d'être la *« courroie de transmission »* qui tentait d'annuler l'autonomie de décision de la classe ouvrière. La capacité de décision et le dynamisme croissant qu'a montrés celle-ci depuis 1962 a rendu manifeste l'inanité du syndicat officiel. Celui-ci a essayé de se transformer et, en 1968, le congrès syndical de Tarragone va préparer la nouvelle loi syndicale qui est rendue officielle en 1971. Indépendamment de la volonté du législateur, le syndicat officiel se trouve réduit à n'être que la *« médiation légale et obligatoire »* entre la classe ouvrière et le patronat ou l'Etat. Dans les faits, il n'est donc plus que l'appareil de mesure des possibilités légales de faire aboutir les revendications, ce qui le place dans une situation d'ambiguïté : accepté comme *« médiateur légal »* par les ouvriers, il est refusé par eux comme syndicat dans la mesure où ils craignent d'être manipulés et contrôlés par son intermédiaire (6).

Le syndicat officiel n'a pas été le seul à essayer de réduire l'autonomie de la classe ouvrière. Différents groupes et partis politiques, qui vont des catholiques de gauche jusqu'aux groupes gauchistes, en passant par socialistes et communistes, ont tenté d'aider les commissions ouvrières à se transformer en syndicat parallèle et clandestin. Sans succès, parce que, d'une part, le syndicat officiel continue à jouer un rôle utile comme *médiation* dans les conflits du travail, et que, d'autre part, il en va de même pour les commissions ouvrières qui permettent d'exprimer *directement* et d'une façon *autonome* les revendications des ouvriers dans chaque entreprise. D'ailleurs les efforts des éléments politisés pour centraliser l'action des C.O. sur le plan régional ou local n'ont conduit jusqu'à présent qu'à les désorganiser car l'apparition de mots d'ordre politiques a accentué la répression et provoqué l'arrestation des principaux délégués ouvriers. De plus, ces efforts de centralisation effectués dans la clandestinité ont fait apparaître chez les représentants des groupes politiques des comportements qui n'ont pas été sans rappeler les manipulations habituelles du syndicat officiel. Ce rejet par le monde ouvrier de toute pénétration des organisations clandestines a pu être interprété par les politisés comme un apolitisme de la classe ouvrière, mais il semble plutôt indiquer une conscience claire de sa situation réelle en Espagne et de ses possibilités d'action, c'est-à-dire ce qu'on appelle ordinairement une forte conscience de classe (7).

Cette conscience de classe semble si claire et les possibilités d'action des commissions ouvrières autonomes si importantes que certaines organisations politiques y ont vu poindre un danger : la perte de militants politisés qui abandonneraient l'activité politique pour se consacrer totalement à l'action syndicale (8).

Son caractère composite n'empêche pas la classe ouvrière espagnole d'avoir un comportement homogène et cohérent caractérisé par une activité revendicative très élevée et une forte autonomie par rapport à toute organisation politique et syndicale. C'est une classe en mouvement, en évolution, qui comportera d'ici dix ans plus de 60 % d'éléments d'origine paysanne. Ce changement de composition ne semble pas devoir modifier son comportement. En revanche, la crise économique que traverse l'ensemble de l'Europe risque de faire rentrer en Espagne une bonne partie des un million cinq cent mille ouvriers émigrés, lesquels iront s'ajouter aux deux cent mille chômeurs actuels, ce qui peut atténuer l'intensité des luttes ouvrières. Mais ce retour massif peut aussi accentuer les problèmes très graves qui se posent déjà d'urbanisation et d'infrastructure sociale. Si le gouvernement formé après l'assassinat de Carrero Blanco ne parvient pas à maintenir l'essor économique, source du relatif consensus social de la classe ouvrière, alors la situation peut redevenir conflictuelle et ses répercussions imprévisibles. Toutefois, même en cas d'affaiblissement du consensus social, étant donné que s'éloignent de nouveau les perspectives de libéralisation politique et syndicale, on peut considérer comme probable un renforcement du rôle de médiation du syndicat officiel et du système des commissions ouvrières autonomes.

E. et A. LOPEZ CAMPILLO.

(5) Angel Pascual, *El retorno de los emigrantes*, Nova Terra, Barcelona, 1970.
(6) Voir à ce propos dans *la Nef*, avril-juin 1973, n° 51, notre article sur la classe ouvrière espagnole.
(7) Julio Sanz Oller, *Entre el fraude y la esperanza. Las Comisiones Obreras de Barcelona*, Ruedo Ibérico, Paris, 1972.
(8) Santiago Carrillo, *Hacia la libertad*, Editions sociales, Paris, 1972, 88 pages.

Développement des grèves révolutionnaires malgré la répression

Une nouvelle étape de la lutte populaire

Par JAIME MARTIN *

LES modifications importantes survenues au sein du mouvement ouvrier espagnol ces dernières années ont des origines diverses, mais elles résultent en premier lieu de la dégradation de l'économie qui, depuis trois ans, affecte la situation des travailleurs. Les mesures prises par le gouvernement franquiste au début de 1970 se sont traduites dans la pratique par un freinage des augmentations de salaires en rapport avec l'inflation galopante et l'augmentation vertigineuse du coût de la vie. Selon les statistiques officielles, toujours inférieures à la réalité, les prix avaient augmenté de 40 % de 1970 au début de 1973 et, pour cette dernière année à elle seule, la hausse a été supérieure à 15 %. De ce fait, les effets des ajustements de salaires arrachés par les travailleurs sont rapidement annulés.

Selon la revue *Cambio*, *« la majorité des conventions déjà signées se transforment en chiffons de papier »*. Les salaires apparaissent chaque fois de plus en plus ridiculement bas. Ainsi, le salaire minimum officiel reste fixé à 186 pesetas, tandis que le budget minimum quotidien d'une famille vivant à Madrid est supérieur à 500 pesetas. Ce qui oblige les travailleurs à faire des journées de douze à quatorze heures, à avoir plusieurs emplois, à s'endetter.

Les Espagnols ont donc continué de s'expatrier massivement, tandis que, dans le pays, le nombre de grèves à caractère économique augmentait considérablement ces dernières années, en un mouvement qui avait tendance à se radicaliser face à l'attitude négative des patrons et du gouvernement.

D'autre part, les espoirs d'une évolution de la dictature, que certains avaient pu nourrir, se sont vus démentis par les faits. S'il y a eu des changements de gouvernement, ils n'ont pas signifié autre chose que la continuité (pouvait-il en être autrement ?). Continuité pour préparer l'après-franquisme et la restauration de la monarchie. Toutes les initiatives de la dictature depuis 1968 avaient un rapport direct avec cet objectif politique. Conversations au plus haut niveau en automne 1968 entre le gouvernement et la Business Association, état d'exception en janvier 1969, désignation de Juan Carlos comme successeur de Franco, entrevues avec Nixon, désignation de Carrero Blanco comme président du gouvernement..., il s'agissait chaque fois de préparer une monarchie franquiste sous Franco. Pour laisser l'appareil d'Etat *« attaché et bien attaché »*, comme l'a dit le chef de l'Etat.

A l'égard du peuple, et surtout de la classe ouvrière, le pouvoir a continué à utiliser son unique recours : la répression. Jamais, depuis 1945, il n'y avait eu en Espagne plus d'arrestations, d'amendes, de listes noires patronales, de licenciements. Et, ce qui est pire, les forces de répression ont pris l'habitude de tirer sur les travailleurs. La liste des ouvriers assassinés ces dernières années n'a cessé de s'allonger : deux en octobre 1969 à Erandio, trois en juin 1970 à Grenade, un en décembre 1970 à Eibar, un en septembre 1971 à Madrid, un en octobre 1971 à Barcelone, trois en mars 1972 à El Ferrol, un en mars 1973 à San-Adrian, un en septembre 1973 à Tarragone. A ces treize ouvriers, il faut ajouter neuf militants de l'ETA, quatre étudiants assassinés par la police depuis 1969, douze sahariens tués par l'armée coloniale espagnole en juin 1970, des douzaines de blessés par balle ces dernières années et des milliers de détenus et de torturés.

Cette féroce répression démontre d'une façon concrète que le régime ne s'est ni « libéralisé » ni « démocratisé » comme certains l'avaient cru naïvement pendant quelque temps. La classe ouvrière en a fait l'expérience quotidiennement et cela n'a pu que confirmer dans la pratique ce qu'avaient signalé en leur temps quelques organisations révolutionnaires — en particulier l'Opposition syndicale ouvrière (OSO) — qui dénonçaient comme suicidaire, provocatrice et dangereuse pour la classe ouvrière la tactique préconisée par les Commissions ouvrières (C.O.).

Le déclin des Commissions ouvrières

LES Commissions avaient, dès 1969, conduit le mouvement ouvrier dans une impasse. L'alternative qu'elles présentaient aux travailleurs partait d'une réalité économique, syndicale et politique dépassée, s'il est vrai qu'elle ait jamais existé. C'est ce qui explique que les masses leur ont tourné le dos et qu'aujourd'hui elles ne sont que l'ombre de ce qu'elles furent de 1962 à 1967.

Les Commissions ouvrières étaient condamnées du fait de leur nature même et des contradictions qui existaient en leur sein. Dès le début, en effet, elles se sont déclarées en faveur de l' « entrisme » dans le syndicat vertical fasciste. Dans un premier temps, cette tactique permit à beaucoup de travailleurs honnêtes d'être élus délégués, et cela juqu'en 1968. Mais, rapidement, délégués, pétitions, discussions dans les « juntes sociales » du syndicat officiel se révélèrent inutiles et inefficaces, la structure verticale et bureaucratique de la C.N.S. empêchant toute transformation. Bien plus, c'était une tactique qui ne conduisait qu'au renforcement et à la consolidation du syndicat vertical, même de la part de ceux qui, croyant que de l'intérieur il serait plus facile de le détruire, se prêtaient à ce jeu.

Leur participation au syndicat officiel a conditionné chaque fois davantage l'action des Commissions, qui se virent réduites à formuler des revendications purement économiques (les seules qui pouvaient être posées à l'intérieur) et à recourir à des méthodes de discussion et de pression pacifiques. Et cela au moment précis où la classe ouvrière intensifiait sa lutte non seulement contre le syndicat vertical lui-même mais encore contre le régime franquiste en tant que tel. Au lieu de jouer un rôle d'avant-garde et de direction, les Commissions ouvrières allèrent à la remorque des luttes ouvrières.

Elles subirent en outre les coups d'une répression qui ne fait pas de distinction entre pacifistes et révolutionnaires, même si son degré d'application est différent. Tandis que les Commissions ouvrières, à la fin de 1969, continuaient à déclarer : *« Nous devons insister plus que jamais sur notre caractère de mouvement ouvert, non clandestin »* et à considérer que *« la nécessité d'imposer la légalité de fait des Commissions ouvrières doit être à tout moment un objectif fondamental de notre lutte »* (1), proclamant ainsi leur volonté de travailler ouvertement, la dictature frappait sans aucun égard, au moyen d'actions de justice, d'abord les délégués et les comités d'entreprise, puis au niveau de la direction, processus qui s'accélère surtout à partir de la proclamation de l'état d'exception en 1969 et de la répression qui suivit les luttes contre le procès de Burgos à la fin de 1970.

Le « légalisme » persistant des Commissions, aujourd'hui encore, est à l'origine de centaines de licenciements et d'arrestations de délégués syndicaux dans toute l'Espagne, et de la propre décapitation du mouvement, qui n'était pas préparé dans ses structures pour supporter cette répression. A partir de 1969, le légalisme, comme prélude fondamental à l'existence des Commissions ouvrières en tant que telles, se retourne contre elles et va causer leur autodestruction. Pourtant, la ligne antérieure sera maintenue et d'une façon toute bureaucratique. Cette obstination suicidaire serait incompréhensible si l'on ne tenait pas compte de la rupture de plus en plus prononcée qui s'était produite simultanément entre la base et la direction. Tandis que la première adoptait une position critique et posait la nécessité d'employer de nouvelles méthodes de lutte, la direction, installée dans le bureaucratisme — elle n'avait pas été renouvelée depuis 1966, — perdait le contact avec la réalité.

Les liens étroits et les dépendances de tous ordres qui existaient, et qui existent encore, entre les Commissions ouvrières et le P.C.E. de Santiago Carrillo ont fait que la crise de ce parti a précipité celle des premières et vice versa, car l'équipe carilliste exerçait une influence déterminante sur la ligne des Commissions, grâce au contrôle et à la position prédominante qu'elle s'était acquis auprès d'elles depuis 1966. En définitive, l'influence décisive que Carrillo avait réussi à s'assurer a signifié l'arrêt de mort des Commissions. Quand Carrillo se vit politiquement isolé en Espagne (sauf peut-être en Catalogne), l'équipe dirigeante des Commissions, dont la majorité est liée au P.C.E., fut isolée à son tour, et, se transformant en institution bureaucratique, elle perdit peu à peu son influence et la possibilité de mobiliser de larges secteurs de la classe ouvrière espagnole.

Mais surtout, l'élément essentiel pour comprendre les transformations observées ces dernières années au sein du mouvement ouvrier espagnol est la dynamique propre des luttes ouvrières et l'apparition en force d'un syndicalisme révolutionnaire.

En 1970, on a enregistré, selon des chiffres officiels bien en dessous de la réalité, mille six cents « conflits » du travail, qui ont représenté neuf millions d'heures de grève et auxquels ont participé plus de cinq cent mille ouvriers (au total, un volume de luttes supérieur à la période 1965-1969). Pendant cette même année, qui se termine par les grandes mobilisations de masses contre le procès de Burgos, se produit un gigantesque bond en avant dans les luttes de la classe ouvrière espagnole, tant par leur extension que par leur ouverture, dès ce moment, à la ligne syndicale révolutionnaire.

L'année 1971, qui se termine par un total de dix-huit à vingt millions d'heures de grève, est marquée au printemps par le mouvement massif de boycottage des élections du syndicat vertical fasciste (C.N.S.). Seuls, les bureaucrates de la C.N.S., le gouvernement franquiste, Santiago Carrillo et, bien sûr, la direction des Commissions ouvrières appellent à participer aux élections. Toutes les autres organisations syndicales (C.N.T., U.G.T., USO, OSO, etc.) et les partis politiques clandestins appelèrent les masses à boycotter ces prétendues élections. De nouveau, les Commissions ouvrières restèrent isolées et en minorité.

En 1972 éclatent les grèves générales d'El Ferrol (mars) et de Vigo (septembre), qui présentent des caractéristiques révolutionnaires. Les Commissions ouvrières, opposées aux méthodes de lutte violentes, furent, une fois de plus, dépassées par les travailleurs, et ce fut l'Organisation ouvrière qui, à cette occasion, dirigea les manifestations et les affrontements avec la police (2).

Le chiffre des heures de grève atteint de douze à treize millions pour l'année 1972. Au mois de mars se tient la première conférence nationale de l'OSO, qui suppose un grand pas dans la consolidation de son organisation à l'échelle nationale et au cours de laquelle est ratifiée son adhésion au comité coordonnateur pro-FRAP (3).

1973, année significative

L'ANNEE 1973 est cruciale pour comprendre le profond changement qui a eu lieu au sein du mouvement ouvrier espagnol. Dès les premières semaines, les grèves ouvrières commencent à se déclencher et à s'étendre, surtout en Euzkadi. En février et mars éclatent les luttes de La Menera (Sagunto), organisées et dirigées par l'OSO, contre la menace de licenciement de trois cents travailleurs. Arrêts de travail, manifestations, affrontements avec la garde civile se succèdent pendant plusieurs jours.

Un peu plus tard, au début du mois d'avril, la police franquiste tire sur les grévistes du bâtiment à San-Adrian-del-Besos, et tue l'un d'entre eux. Dans toute la région industrielle de Barcelone se développe alors un mouvement unitaire de solidarité. Plus de cent mille travailleurs participent aux arrêts de travail et aux actions. L'agitation s'étend pendant les semaines suivantes à la zone de Ripollet-Sardanyola, où ont lieu des grèves et des manifestations importantes.

A la suite du mouvement de San-Adrian commence la préparation du 1er mai. Tandis que les Commissions ouvrières et d'autres forces n'appellent qu'à une manifestation pacifique à Barcelone, l'OSO et les comités pro-FRAP appellent à un 1er mai révolutionnaire. Des manifestations ont lieu à Madrid, à Valence, à Barcelone, à Saragosse, à Valladolid, à Elche, à San-Sebastian, à Cadix, à Sagunto, etc. ; des actions révolutionnaires sont menées dans de nombreux villages et villes du pays et en divers points de l'émigration.

Les luttes les plus importantes se déroulent à Madrid. Le comité pro-FRAP avait convoqué une manifestation dans les environs d'Anton-Martin, où dix mille à quinze mille personnes se heurtèrent à un déploiement de forces de police sans précédent. Les manifestants, avec à leur tête des drapeaux de l'OSO, du P.C.E. (M.-L.) et républicains du FRAP (Front révolutionnaire antifasciste et patriote), combattirent pendant deux heures les forces de répression. Plus de trente policiers furent blessés au cours des affrontements et, pour la première fois dans des luttes de masses depuis 1939, un inspecteur de la brigade politico-sociale (la police secrète) fut exécuté. Les arrestations (cent cinquante personnes accusées d'appartenir au FRAP et torturées) ne purent empêcher, le jour suivant 2 mai, plusieurs milliers de personnes de se rendre à la manifestation anti-impérialiste et patriotique convoquée par le comité pro-FRAP. Ces événements allaient provoquer une crise dans les hautes sphères de la dictature.

(Lire la suite page 8.)

* Responsable de l'Opposition syndicale ouvrière à Madrid.

(1) Résolution de la cinquième réunion générale des Commissions ouvrières, novembre 1969.
(2) Il existe un compte rendu détaillé de la grève de Vigo élaboré par des ouvriers révolutionnaires et par des militants de l'Organisation ouvrière et publié par le P.C.E. (M.-L.).
(3) Le FRAP s'est constitué en tant que tel le 6 janvier 1974 au cours d'une assemblée nationale à laquelle ont participé de nombreuses organisations, parmi lesquelles l'OSO. Jusqu'alors, il n'y avait que des comités pro-FRAP et, à l'échelle centrale, un comité coordonnateur.

(Suite de la page 7.)

Un nouveau gouvernement s'installa au pouvoir en juin, avec Carrero Blanco comme président. C'est le gouvernement de la continuité, de la répression. Lui-même se déclare « *prêt à maintenir l'ordre par-dessus tout* ».

Quelques jours plus tard, cet « ordre public » éclate en morceaux à Pampelune. Déclenché en signe de solidarité avec les ouvriers de Motor Iberica, le mouvement débouche sur la grève générale, à laquelle appelait l'OSO de Pampelune. Cinquante mille travailleurs, avec leurs femmes et leurs enfants, conquièrent la rue. Les commerces ferment, ainsi que les bars, les banques, les transports, les centres d'enseignement. Des combats opposent les masses à la police et à la garde civile pendant plusieurs jours. Presque en même temps, les ouvriers de chez CAF, à Beasain, gagnent leur grève après deux mois de résistance.

Dans le même temps, des militants ouvriers révolutionnaires sont arrêtés et torturés à Madrid, à Valence, à Malaga, à Cadix, à Elche, à Valladolid, à Barcelone, à Pampelune... Mais, loin de paralyser les luttes, la répression stimule les travailleurs et les entraîne vers de nouveaux combats. Les ouvriers d'Intelhorce de Malaga, entreprise textile qui emploie deux mille cinq cents personnes, s'engagent dans l'action en juillet et déclenchent une grève en août pour défendre la plate-forme élaborée par le comité de l'OSO de l'usine.

A l'appel de cette même organisation, ce sont les ouvriers de chez Segarra (Vall-d'Uxo) qui se mettent en grève le 13 septembre pour défendre le programme qu'elle propose et par solidarité avec des douzaines de licenciés et de détenus par la garde civile, accusés d'appartenir à l'OSO et au FRAP.

Le 8 octobre, convoquée et organisée à l'initiative de l'OSO avec l'aide du comité pro-FRAP (les Commissions ouvrières refusèrent d'y participer), la grève générale du bâtiment se déclenche à Madrid, au moment du renouvellement de la convention collective. Ce jour-là, les grévistes sont déjà trente mille environ. Les arrêts de travail, les meetings, les actions et les manifestations se développent pendant toute la semaine suivante et touchent de quatre-vingt mille à cent mille ouvriers du bâtiment dans la province de Madrid. Les arrêts de travail se prolongent pendant quinze jours sur beaucoup de chantiers.

Au début du mois de novembre, ce sont les mineurs des Asturies qui, à leur tour, entreprennent une grève qui durera deux mois et sera pratiquement générale. En même temps, les ouvriers du bâtiment de Valladolid se déclarent en grève générale, stimulés par l'exemple de leurs camarades de Madrid, pour défendre les mêmes revendications.

Les trois derniers mois de 1973 sont marqués par un puissant mouvement de grève qui touche des centaines d'entreprises de Catalogne, d'Euzkadi, de Madrid, de Santander, etc., à l'occasion du renouvellement des conventions collectives.

Dans l'ensemble, en 1973, les grèves ont représenté au minimum de dix-huit à vingt millions d'heures de travail. Des centaines de milliers de travailleurs y ont participé. Mais dans aucune de ces grandes luttes ouvrières les Commissions ouvrières n'ont joué de rôle important, et là où elles ont été présentes elles ont été entraînées par la combativité des travailleurs.

La crise des Commissions et la régression générale de leur influence sont apparues avec plus d'évidence encore avec l'échec du « jour de lutte » auquel elles appelèrent le 12 décembre pour protester contre le procès 1001. Sans pouvoir invoquer l'assassinat de Carrero Blanco à titre de justification (celui-ci a eu lieu le 20), la bureaucratie d'obédience carrilliste qui dirige les Commissions ouvrières a essuyé là un grave échec, puisque, selon sa propre presse, il n'y eut que des arrêts de travail partiels, dans un nombre réduit d'entreprises de Madrid, de Barcelone et de Séville.

Il ressort de tout cela que l'une des caractéristiques fondamentales de la situation actuelle du mouvement ouvrier en Espagne est le déplacement vers la gauche, au sein des différentes forces organisées, non seulement de la ligne à suivre dans la lutte ouvrière, mais encore de la stratégie globale pour en finir avec la dictature ou de la monarchie franquistes. Dans les discussions et le partage des camps, la politique soutenue par les Commissions ouvrières a cédé le terrain aux propositions que défend l'Opposition syndicale ouvrière. L'OSO s'est vue renforcée par l'adhésion de centaines et de centaines de nouveaux militants et de sympathisants, et même d'organisations entières appartenant aux Commissions discréditées, comme à Valence ou au Canada.

Le mouvement ouvrier espagnol semble ainsi engagé dans une nouvelle étape de son histoire.

JAIME MARTIN.

Contre les excès de la centralisation et contre la persécution

Le développement des particularismes nationaux

Par ELENA DE LA SOUCHÈRE

TANT de fois stigmatisé, depuis le début du siècle, par la droite espagnole, le « séparatisme » prend de plus en plus de réalité. Par un curieux processus inversé, la dénonciation, la persécution, la répression, ont donné vie et consistance au danger qu'elles prétendaient combattre.

Pendant des siècles, les peuples ibériques ont connu une harmonieuse coexistence pacifique. Les relations entre ces forces diverses étaient régies par les *Fueros*, normes juridiques d'abord coutumières, puis codifiées, qui garantissaient les droits et les libertés des individus et délimitaient les attributions des pouvoirs régionaux et du pouvoir central. Ce système profondément original, qui ne présente d'analogies qu'avec le régime suisse moderne et qui préfigure ce que l'Europe pourrait devenir, ne se contentait pas d'établir une hiérarchie de pouvoirs, à la façon des régimes fédératifs classiques : il reconnaissait, en outre, la personnalité juridique et culturelle des diverses « nations » ibériques. Le droit d'appartenir à une communauté régionale et d'en parler la langue faisait partie des droits de l'homme espagnol ; et cette appartenance à une collectivité constituait la garantie des libertés individuelles. La force de ces collectivités fortement structurées contrebalançait celle de l'Etat et limitait les empiétements du pouvoir central ; mais l'individu était également protégé contre l'arbitraire du pouvoir régional par la possibilité d'un appel à l'autorité supérieure.

En dépit de certains heurts, le système s'est perpétué intact jusqu'au milieu du dix-septième siècle. La première faille se produit sous le règne de Philippe IV, lorsque la politique unificatrice du comte-duc de Olivares provoque la sécession du Portugal et la révolte de la Catalogne. Cette dernière rentrera dans l'unité ibérique, mais son particularisme l'amènera à soutenir, un siècle plus tard, la candidature de l'archiduc Charles contre Philippe V d'Anjou ; erreur qui sera sanctionnée par l'abrogation des *Fueros*.

Le deuxième choc décisif se produit à l'avènement d'Isabelle II (1833), lorsque les libéraux parvenus au pouvoir à Madrid prétendent mettre en œuvre une politique unificatrice d'inspiration française. Les provinces du Nord (Navarre, Pays basque, Catalogne) se soulèvent alors en faveur du prétendant don Carlos, oncle de la jeune reine. La querelle dynastique se greffe, comme à l'accoutumée, sur la réalité d'un conflit politique. La défaite carliste (1839) se solde par l'abrogation des *Fueros* basco-navarrais, les seuls qui demeuraient encore en vigueur. Et l'amertume suscitée par cette mesure provoquera le second soulèvement carliste à la faveur des désordres qui suivent la chute d'Isabelle II et l'établissement de l'éphémère première République. A cette époque, le particularisme des provinces du Nord trouve pourtant un allié dans le mouvement « cantonaliste » qui se développe en Andalousie. Les mouvements centrifuges sont cependant vaincus une fois encore (1876). L'Espagne ne connait désormais qu'une seule loi, une seule langue.

L'amertume de la défaite donnera naissance au mouvement nationaliste basque. Son fondateur, Sabino de Arana Goiri, polémiste brillant, forge des centaines de mots nouveaux pour redonner dignité intellectuelle au vieil *euzkera* longtemps confiné en milieu paysan. L'œuvre de Sabino marque une très importante étape dans l'escalade du conflit Etat-régions. Il ne s'agit plus, en effet, de ressusciter le vieux système fédératif déterminé par les *Fueros*, mais d'obtenir un statut d'autonomie pour la « nation » basque. Faute de solution, l'interminable litige sur la structure de l'Espagne débouche de façon abrupte sur un problème de minorité nationale.



(Photo Gamma.)

MESURES DE SECURITE A LA CONFERENCE DE PRESSE DE L'ETA DU 28 DECEMBRE DANS LE SUD-OUEST DE LA FRANCE

La répression cimente l'unité.

Une conquête de la gauche

A CETTE époque se développe en Galice un mouvement autonomiste de tendance libérale laïque, dont le principal leader, Santiago Casares Quiroga, sera premier ministre de la République, à la veille de la guerre civile.

En Catalogne, le mouvement particulariste garde pendant longtemps un caractère purement culturel. Le percement du canal de Suez, qui replace la Méditerranée au centre des grands courants commerciaux, a rendu toute son importance au port de Barcelone, tandis que la naissance d'une puissante industrie dans la vallée du Llobregat attire vers la « cité comtale » des dizaines de milliers de travailleurs andalous. La renaissance culturelle est encouragée par les riches industriels, qui se groupent dans un parti prudemment décentralisateur : la Lliga. Les membres de cette oligarchie, qui attend de l'Espagne débouchés, matières premières et main-d'œuvre, s'irritent aussi de l'exiguïté du marché espagnol et des charges que leur impose l'appareil politico-militaire de l'Etat. La bourgeoisie catalane compte d'ailleurs sur cet appareil pour la défendre contre le mouvement anarcho-syndicaliste (C.N.T.), qui se développe alors dans le sous-prolétariat d'origine andalouse.

A la fin du règne d'Alphonse XIII, le mouvement catalaniste est encore très faiblement structuré et le colonel Macias, leader du nationalisme catalan, fait figure d'agitateur. Le sentiment nationaliste a cependant mûri dans le silence ; et l'on assiste à d'extraordinaires débordements d'enthousiasme, à l'avènement de la République espagnole (14 avril 1931), lorsque le colonel Macias proclame, de son côté, la République catalane. Un marchandage serré entre Madrid et Barcelone aboutit à un compromis : la Catalogne rentrera dans la communauté espagnole mais bénéficiera d'une large autonomie. La majorité des Cortès, qui n'ose aller jusqu'au fédéralisme, est obligée de voter une Constitution « fédérable » instituant une procédure qui permet aux régions d'obtenir leur autonomie. Le référendum organisé à cette occasion en Catalogne donnera, en toute liberté, une majorité de 99 % de « *oui* » en faveur du statut d'autonomie. L'antique généralité de Catalogne (gouvernement régional) ressuscitée échappera bientôt à la Lliga à la suite de la victoire électorale de l'Esquerra de Catalunya (gauche catalane), parti libéral modéré né de l'alliance de la classe moyenne et des « rabassaires » (métayers).

Pour les Basques, le statut d'autonomie fut un présent de la guerre civile. Pendant toute la période républicaine, leurs revendications s'étaient heurtées à la double indifférence de la droite espagnole, hostile à toute autonomie, et de la gauche, qui tenait le parti nationaliste basque pour clérical. Mais lorsque les nationalistes basques de Biscaye et de Guipuzcoa, ayant refusé de se joindre à la « croisade » franquiste, furent attaqués par les carlistes et rejetés de ce fait dans le camp républicain, les Cortès votèrent en hâte le statut d'autonomie. Et, le 7 octobre 1936, Jose Antonio de Aguirre, président nouvellement élu, prêtait le serment traditionnel sous le chêne de Guernica. Six mois plus tard, Guernica était écrasée par les bombes de la légion Condor, et, en mai 1937, la prise de Bilbao par les forces franquistes et italiennes mettait fin à l'expérience de *self-government*.

La connaissance au moins sommaire de ces antécédents historiques était nécessaire pour comprendre l'évolution des mouvements particularistes depuis la défaite républicaine de 1939 jusqu'à nos jours.

Au Pays basque, la répression cimente l'unité. Le gouvernement autonome en exil présidé par J.M. de Leizaola depuis la mort du président de Aguirre, rassemble autour des représentants du parti nationaliste basque les délégués de divers groupements minoritaires. L'audience qu'il garde en Biscaye et en Guipuzcoa est attestée par le grand nombre de manifestants qui ont participé chaque année aux concentrations de l'*Aberri Eguna* (Jour de la Patrie).

Le vieux parti a vu naître en son sein une forme particulièrement virulente de contestation juvénile. Le mouvement naquit vers 1956 en Biscaye et en Guipuzcoa à la faveur des colloques qui se déroulaient dans la clandestinité, entre jeunes membres d'EGI (les sections de jeunes du parti nationaliste basque). Un petit mouvement dissident qui se forma alors sous le vocable d'EKIN ne constitua qu'une étape vers la constitution du groupement activiste ETA.

Le séparatisme de l'ETA est né d'une révolte contre la persécution systématique de toutes les valeurs basques. Il fut un temps, au lendemain de la guerre civile, où les autorités espagnoles faisaient gratter les inscriptions tombales rédigées en *euzkera*. En rejetant l'action pacifique, en accordant une valeur peut-être excessive à l'« action directe », aux actes isolés, les jeunes nationalistes de l'ETA ne font d'ailleurs que suivre un courant universel. Quoi qu'il en soit, aux violences mineures (sabotages) ont bientôt succédé des « coups » de plus en plus audacieux : assassinat du chef de la police d'Irun, enlèvement du consul allemand à l'époque du procès de Burgos ; plus récemment, enlèvement de l'industriel Zabala ; enfin, attentat contre l'amiral Carrero Blanco.

Le groupe a été profondément divisé entre les jeunes de tendance marxiste, qui préconisent une alliance avec les mouvements révolutionnaires espagnols, et les jeunes nationalistes intransigeants qui veulent constituer un front exclusivement basque. En 1971, la cinquième assemblée clandestine de l'ETA aboutit à une rupture et à la constitution de deux groupes : « ETA 5 » (nationaliste) et « ETA 6 » (gauchiste).

Quelle est l'audience du groupe ETA dans la population basque espagnole ? Sur ce point, il convient d'être très prudent. Il ne faut surtout pas oublier que l'Euzkadi est un petit pays où la communication est facilitée par l'usage d'une langue hermétique et par les liens de parenté ou d'amitié. Les activistes de l'ETA sont souvent fils de militants nationalistes basques. L'attitude de l'Eglise peut constituer un bon test. Les prêtres basques ont, de tout temps, soutenu le parti nationaliste basque. Depuis quelques années, certains d'entre eux ont apporté un secours à des activistes de l'ETA, et ils ont généralement été couverts par leurs évêques (qui sont maintenant choisis par le Vatican parmi les ecclésiastiques originaires de la région). Prenons un exemple entre plusieurs autres. En 1972, le Père Vergara servit de médiateur entre les autorités espagnoles et les activistes auteurs du rapt de l'industriel Zabala. Action inspirée sans nul doute par des motifs purement humanitaires, qui se solda cependant par l'arrestation de l'ecclésiastique. L'évêque de Saint-Sébastien, Mgr Argaya, intervient alors et excipe des privilèges concordataires pour exiger la mise en liberté de l'intéressé.

L'Assemblée de Catalogne

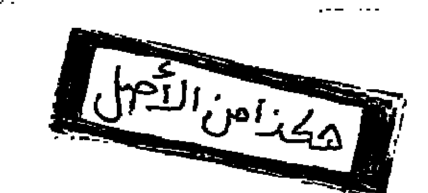
L'EVOLUTION catalane est plus fluide, moins structurée. En dépit de l'action très ferme et très bienveillante menée, pendant la guerre civile, par le président de la généralité, Luis Companys, les excès des anarchistes, les luttes de factions, la domination imposée à la Catalogne par le gouvernement central du Dr Negrin et par les communistes, enfin les souffrances d'une guerre vainement prolongée, ont fortement atteint la popularité de la généralité. La mort de Companys (fusillé à Monjuich à l'automne 1940) a provoqué une impression d'horreur sans ressusciter le prestige de l'Esquerra.

Pendant les huit ou dix années qui suivent la guerre civile, la résistance clandestine est presque exclusivement ouvrière. Les années 50 voient naître de nouvelles formes d'action : agitation universitaire et grèves souvent apolitiques, dans lesquelles les confréries d'Action catholique jouaient un certain rôle.

Au cours des dix dernières années, on a assisté à une renaissance du mouvement anarchiste dans la clandestinité, à un développement de l'action des Commissions ouvrières et à un nouvel épanouissement du catalanisme intellectuel. Les livres et les revues en langue catalane se multiplient ; et cette activité est encouragée par l'Omnium culturel, association qui groupe surtout des notables représentatifs de la haute bourgeoisie d'affaires qui, en d'autres temps, eussent adhéré à la Lliga. Caractéristique est le cas d'un Jordi Pujol, emprisonné à la fin des années 50 pour avoir organisé des manifestations catalanistes, et qui est aujourd'hui l'un des principaux dirigeants de la Banque catalane. Toute cette activité se déroule d'ailleurs dans un contexte d'essor industriel et de prospérité. Le vrai miracle espagnol est à Barcelone. Les industries catalanes attirent des milliers de travailleurs andalous et arabes. A tel point que l'*ABC*, dans son édition du 18 janvier dernier, signalait le cas de complexes sidérurgiques catalans dont le personnel est composé d'Andalous dans la proportion de 90 %, et se demandait si les industriels catalans avaient plus d'intérêt à attirer de nouveaux contingents d'Andalous à Barcelone ou à établir des fabriques catalanes en terre andalouse.

Un fait est certain : le problème des régions a cessé d'être un sujet interdit. *La Vanguardia* de Barcelone y faisait allusion récemment dans une série d'articles, et l'ex-recteur Lain Entralgo l'a traité dans un essai récent intitulé *Lo que llamamos España* (Ce que nous appelons l'Espagne). Nombre de personnes dans tous les milieux commencent à penser, à l'exemple du comte de Barcelone, que l'Espagne ne perdrait rien en transférant aux régions des attributions qui alourdissent vainement la bureaucratie de l'Etat.

On verra sans doute naître, dans la période post-franquiste, des formes nouvelles de décentralisation. Ces tentatives, même si elles étaient franches et ouvertes, laisseraient subsister à l'échelon régional bien des rancœurs et bien des problèmes socio-économiques. L'adoption d'une formule fédérative transposant l'esprit des anciens *Fueros* dans les réalités de la vie moderne constitue en tout cas le premier pas vers la normalisation de la vie espagnole et l'établissement d'une nouvelle *convivencia* (coexistence).



Entre les conformistes et les "chrétiens pour le socialisme"

Espoirs et craintes de l'Eglise

Par le R.P. JOSÉ-MARIA DIEZ-ALEGRIA s.j. *

L'EGLISE espagnole est en plein mouvement. Elle est dans une situation conflictuelle. La communauté catholique espagnole est en crise. Mais cette crise ne date pas d'aujourd'hui. Elle a commencé quelques années avant le concile Vatican II. Le foyer de fermentation se trouvait surtout dans les mouvements ouvriers d'action catholique. Il s'est transmis rapidement à tous les autres mouvements spécialisés d'action catholique. Les dirigeants les plus représentatifs de l'épiscopat espagnol de l'époque faisaient preuve d'une adhésion sans fissures au régime politique du général Franco. Ils ont accusé de « sécularisme » les mouvements d'action catholique qui se croyaient obligés d'intervenir de façon critique dans la réalité sociale de l'Espagne par une action de réflexion et de dénonciation.

Puis ce fut le concile Vatican II. Les catholiques « ouverts » ont accueilli avec joie la constitution pastorale sur l'Eglise dans le monde actuel. Dans la période qui suivit, la fermentation augmenta considérablement au sein de l'Eglise espagnole. L'ensemble des évêques a beaucoup évolué vers des positions d'une plus grande ouverture. Il existe un nombre relativement important de prêtres-ouvriers. Par ailleurs, l'indifférence religieuse a nettement augmenté. Ce sont surtout les jeunes (filles et garçons de vingt ans) qui semblent se considérer comme presque totalement détachés du catholicisme institutionnel et se sentent très peu concernés par les activités ecclésiastiques traditionnelles. Mais cela ne signifie pas qu'ils soient plus fermés à un mode de foi authentique.

La situation actuelle de l'Eglise espagnole a de multiples facettes. Nous-mêmes nous ne savons pas très bien où nous en sommes. Il existe un secteur de chrétiens que nous pourrions appeler « progressistes » et qui, comme dit l'un d'eux, n'ont rien d'hétérodoxe, mais qui ont découvert que ce sont les autres qui sont hétérodoxes. C'est tout ce qui reste de chrétien conscient et vécu dans le monde ouvrier. On y trouve un nombre important de prêtres. Si je ne me trompe pas, c'est dans cette voie que l'Eglise espagnole, plus que n'importe quelle autre Eglise d'Europe, rejoint l'Eglise latino-américaine. Ce type d'Eglise ne se trouve pas uniquement dans le monde ouvrier. Mais c'est fondamentalement l'Eglise ouvrière. Ceux qui, sans être ouvriers, rallient ses rangs (étudiants, professionnels en « col blanc », intellectuels, prêtres non ouvriers) sont des gens qui ont pris une option de classe prolétarienne, qui acceptent la lutte des classes en s'alignant sur le peuple et rejettent la conception catholique de collaboration des classes comme un produit idéologique du capitalisme oppresseur.

Sanctions et répression

Ce secteur du catholicisme espagnol continue de témoigner sa foi et de dénoncer les injustices du système. Il agit en contestant, dans le sens de la « *non-violence active* ». La répression s'exerce surtout contre eux. Les premiers jours du mois de janvier 1974, les Communautés chrétiennes de Madrid ont rédigé un feuillet d'informations qui donne des précisions sur les sanctions suivantes :

1) Plus de quatre-vingts personnes (laïcs, religieux et prêtres), qui s'étaient réunies au séminaire de Madrid pour réfléchir sur les faits de répression politique du point de vue de la foi, se sont vu infliger par le gouvernement des amendes qui oscillent entre 25 000 et 300 000 pesetas. Le montant total de ces amendes s'élève à 4 millions de pesetas. La plupart de ceux qui ont été frappés par ces amendes sont des ouvriers (tel Carlos Jimenez, de Parga, ouvrier-curé de la paroisse de Santa-Inés-de-Palomeras, condamné à 300 000 pesetas d'amende, et de surcroît incarcéré par décision gouvernementale à la prison de Carabanchel), des religieuses et des prêtres qui vivent dans la pauvreté en milieu ouvrier ;

2) L'évêque de Ségovie, Antonio Palenzuela, a été l'objet de poursuites judiciaires pour avoir fait des déclarations à un journaliste du quotidien de Valladolid *El Norte de Castilla*, auquel il affirmait, en se référant à la prison spéciale pour prêtres installée à Zamora par le gouvernement : « *Les prêtres détenus dans la prison de Zamora sont soumis à un régime pénitentiaire d'une dureté particulière (...). En fait, pour des raisons que psychiatres et experts pourraient facilement expliquer et indépendamment des conditions matérielles, la prison réservée uniquement aux prêtres est bien plus inhumaine que celle des autres condamnés. C'est comme si on ajoutait une peine de plus* » ;

3) Le Père Xirinachs, de Barcelone — ainsi que d'autres membres de l'Eglise — est détenu avec les cent treize personnes de l'Assemblée de Catalogne, qui regroupe tous ceux qui essaient d'obtenir par des moyens pacifiques la reconnaissance effective par l'Etat des droits de liberté proclamés dans la Déclaration des droits de l'homme de l'ONU. Le Père Xirinachs fait la grève de la faim dans une finalité religieuse, pour réveiller les consciences devant l'oppression et la violence institutionnelles qui caractérisent le régime espagnol. Il ne tient pas à mourir, mais ne veut pas non plus fixer une limite absolue à son jeûne volontaire. Le 8 janvier, il était dans un état de santé préoccupant. Il désirait parler au cardinal Tarancon, archevêque de Madrid, puisqu'il se trouve à l'heure actuelle à la prison de Carabanchel de Madrid ;

4) Le prêtre-ouvrier Francisco Garcia Salve a été condamné le 29 décembre dernier à dix-neuf ans de prison au procès 1001 ;

5) Deux curés de Valladolid ont été incarcérés pour avoir refusé de payer 25 000 pesetas d'amendes auxquelles ils avaient été condamnés par le gouverneur civil pour des faits concernant la grève de la construction ;



(Photo Gamma.)

AUX OBSEQUES DE L'AMIRAL CARRERO BLANCO
Un concept d'autorité qui n'admet ni contestation ni dialogue.

6) Le Père Victor-Manuel Arbeloa, de Navarre, est condamné à 100 000 pesetas d'amende. Au moment de son arrestation il est malmené et, au cours de la perquisition à son domicile, la police fait de nombreux dégâts ;

7) L'auteur de cet article s'est vu infliger une amende de 25 000 pesetas pour avoir prononcé une conférence à Balaguer (Lérida) sur les droits de l'homme. Une autre amende du même montant a été infligée au Père Juan Mas, le curé qui avait organisé cette conférence ;

8) A Bilbao, le prêtre Ramon Landera est incarcéré pour avoir refusé de payer l'amende de 150 000 pesetas qui lui a été infligée parce qu'il avait assisté à une manifestation ;

9) A Sestao (Bilbao) les Pères Martin Hormaeche, Ernesto Araci et José Romo sont condamnés à 50 000 pesetas pour une homélie ;

10) A Saragosse, le Père Rafael Belda, professeur à l'université de Deusto (Bilbao), est condamné à une amende de 25 000 pesetas pour une conférence ;

11) A Madrid, le Père Mariano Gamo, curé dans le quartier de Moratalaz, a été brutalement agressé par un extrémiste de droite pour s'être opposé à ce que des extrémistes empêchent les gens de sortir de l'église où on voulait les obliger à réciter des prières à la mémoire du défunt président du conseil des ministres. En plus du curé, il y a eu d'autres blessés parmi les fidèles. Les agresseurs n'ont pas été arrêtés et le Père Gamo a été condamné à 250 000 pesetas d'amende, ou, à défaut, à deux mois de prison.

L'attitude ambiguë et hésitante des évêques

LES relations de ces chrétiens les plus ouverts avec leurs évêques sont assez tendues. Mais le dialogue existe. Certains évêques font preuve d'une ouverture d'esprit et d'une disponibilité qui étaient inconcevables il y a une quinzaine d'années. Mieux encore, les progrès réalisés par les évêques espagnols, et qui ont atteint leur sommet avec les conclusions de l'Assemblée conjointe des évêques et des prêtres de 1971, sont le résultat d'une réceptivité réelle des évêques aux sollicitations qui viennent de la base.

Cependant, dès que l'on arrive à des moments cruciaux, tels que le procès de Burgos il y a quelque temps et, aujourd'hui, les problèmes suscités par le conflit au sujet de la prison spéciale pour prêtres ou encore par le procès 1001 de dix leaders ouvriers, les catholiques les plus ouverts estiment que les évêques n'assument pas suffisamment leur devoir de témoignage apostolique et de dénonciation de l'injustice.

Le procès 1001, par exemple, et la sentence qui a suivi sont, du point de vue éthique et même du point de vue juridique en quelque sorte de la Déclaration des droits de l'homme de l'ONU. d'une injustice manifeste. Une sentence sans faits concrets dûment prouvés, où les accusations formulées ne portent que sur des activités qui constituent le simple exercice des droits humains tels qu'ils sont définis non seulement par l'ONU, mais aussi par des documents contemporains émanant de l'autorité officielle du concile Vatican II et de celle des derniers papes. Une sentence d'une rigueur telle (peines de réclusion allant jusqu'à vingt ans) qu'elle n'a aucune commune mesure avec les motifs invoqués et révèle plutôt l'intention politique d'écraser par la force toute tentative de la classe ouvrière de poursuivre (par des actions non violentes) ses revendications.

Pourquoi les évêques, du moins les plus ouverts et qui sont aujourd'hui assez nombreux, n'adoptent-ils pas une position claire face à des situations de ce genre ?

Telle est la question que se posent les chrétiens les plus ouverts de la base, laïcs et religieux. D'où, dans une situation-limite de ce genre, ces actes de contestation énergique de l'attitude ambiguë et hésitante des évêques. La base fait pression sur eux. Alors les évêques durcissent leurs positions face à la base « progressiste », reculent et en appellent à un concept d'autorité qui n'admet ni contestation ni exigence de dialogue de la base.

Par ailleurs, ces évêques, que les chrétiens les plus ouverts jugent ambigus et inopérants, sont attaqués d'une manière féroce et presque physique par les extrémistes de droite.

Face à de si terribles tensions, même les plus ouverts des évêques, ceux qui se durcissent le moins face à la base populaire et progressiste, se sentent pour le moins déconcertés.

Telle semble être la situation au moment précis où j'écris ces lignes.

Il faut sans doute comprendre la situation objective extrêmement difficile dans laquelle se trouve un évêque en Espagne. Mais il est également indéniable qu'il existe une insuffisance objective dans l'exercice de la fonction épiscopale, en ce moment crucial pour l'Eglise espagnole aussi bien que pour l'Eglise catholique dans le monde. C'est ce que pensent non seulement les catholiques les plus ouverts (les « progressistes »), mais également les catholiques simplement ouverts, de tendance modérée.

La revue *Vida Nueva*, éditée à Madrid, répond à cette tendance modérée. C'est pourquoi il est particulièrement intéressant de considérer les résultats d'une enquête à laquelle ont pris part six mille quatre cent vingt-huit de ses lecteurs. Ces résultats, élaborés par le séminaire de recherche sociologique de l'université Comillas de Madrid, donnent en gros l'image actuelle de l'Eglise espagnole telle que la voient ces chrétiens.

Il semble y avoir peu d'athées, en théorie et en pratique (de 10 % à 20 %), mais on ne trouve qu'un nombre approximativement égal de fidèles qui vivent leur religion comme quelque chose de fondamental dans leur existence. La majorité des Espagnols (qui sont plus ou moins pratiquants) vivent la religion comme quelque chose de périphérique, de conventionnel, de formel, avec un contenu de conviction religieuse plutôt superficiel. Il y a dans l'Eglise espagnole une division qui semble, à l'heure actuelle, irréparable. Parfois elle est très profonde, parfois moins radicale, mais elle est présente partout. Les catholiques traditionalistes, et même ceux qui sont modérément ouverts, considèrent cela comme un mal. Mais ces derniers reconnaissent fréquemment qu'à l'intérieur de cette crise tend à se produire une amélioration qualitative de la religiosité en même temps qu'une diminution quantitative croissante de ceux qui pratiquent la religion.

Il est très courant de penser chez les catholiques modérément ouverts que le système existant de la paroisse est très négatif, que la prédication est encore presque toujours routinière et que le maintien des formes traditionnelles de la piété n'a guère de sens. Ces catholiques estiment presque à l'unanimité que l'institution ecclésiastique masque l'Evangile plus qu'elle ne le révèle. Une grande partie d'entre eux tendent à penser qu'il s'agit de quelque chose d'irrémédiable. On estime généralement qu'il se trouve aujourd'hui dans l'Eglise espagnole une bonne fonction prophétique, mais seulement chez certaines personnes déterminées et non dans l'ensemble de l'Eglise. Chez les évêques, la fonction prophétique est tout à fait déficiente. Les évêques — disent ces chrétiens — défendent la foi, mais ils ne font rien pour la promouvoir. Bien que l'Eglise espagnole continue à s'efforcer de s'identifier de moins en moins avec les structures politiques, sa collaboration avec le pouvoir politique reste toujours un facteur préoccupant et négatif. Certains de ces catholiques du type modérément ouvert voient dans ce collaborationnisme « *peut-être l'obstacle majeur* ».

L'avenir, ce sont les petites communautés spontanées de base. C'est à leur service que devrait s'adresser le ministère de l'Eglise. L'avenir, ce serait également l'évangélisation du monde ouvrier. Mais là, la présence de l'Eglise est insuffisante, ou presque nulle. Voilà ce que pensent une grande partie de ces six mille quatre cent vingt-huit catholiques ouverts de tendance modérée.

Au début de cette année 1974, la réalité complexe de cette Eglise espagnole offre des motifs d'espoir et de crainte. La plus grande espérance est celle des chrétiens qui, ancrés dans leur foi, sont capables d'être persécutés au nom de la justice, pour ne pas trahir leur vocation inébranlable de donner un témoignage de l'Evangile d'amour, de fraternité, de libération et de justice. Mais il faut craindre le poids de cette masse de catholiques conventionnels dont la foi n'a pas la force de secouer leur soumission à la société de consommation et qui, à la base, servent de support par inertie à une structure paroissiale ankylosée qui étouffe la bonne volonté d'un assez grand nombre de prêtres qui souhaiteraient une autre forme de ministère. On peut dire qu'aujourd'hui en Espagne l' « opium du peuple » n'est pas tellement la religion que la consommation, la manipulation des *mass media* et la peur de la répression.

Un dernier motif d'espoir, et qui n'est pas le moindre, c'est l'apparition du mouvement des Chrétiens pour le socialisme qu'on peut dater de janvier 1973. Il ne s'agit pas d'une association formellement organisée et constituée. C'est une « convergence » de chrétiens fermes dans leur foi chrétienne à l'intérieur de l'Eglise catholique et qui ont pris en même temps une option politique socialiste dans différents secteurs marxistes. En prenant une option marxiste, ils sont conscients qu'à l'origine le marxisme se fonde sur une dialectique qui exclut toute transcendance, mais également que la science marxiste, comme toute analyse historique des contradictions de la réalité sociale, est au-delà de toute affirmation ou négation de Dieu. Le matérialisme historique signifie pour eux qu'il faut *toujours* analyser les bases économiques de la dialectique sociale et démasquer les véritables relations de la structure de base et de la superstructure idéologique. Mais il n'est pas une affirmation dogmatique et universelle de ce que l'économie conditionne, de façon absolue et en sens unique, toute la réalité historique. C'est ce que reconnaissent aujourd'hui certains défenseurs qualifiés du marxisme.

Les Chrétiens pour le socialisme ne prétendent pas se présenter comme le seul exemple d'une foi authentique vécue. Mais ce sont eux que la foi en Jésus-Christ ressuscité et dans le royaume de Dieu eschatologique a conduits vers une option de classe socialiste. Car pour eux la résurrection de Jésus-Christ n'a de sens qu'à partir du moment où l'on a vaincu toute forme d'exploitation. La foi dans la Résurrection les mène donc nécessairement à lutter de façon radicale contre l'exploitation de l'homme par l'homme. Dans notre situation historique concrète, et à la lumière des apports de l'analyse marxiste, ils en sont arrivés à voir dans l'option socialiste la seule alternative politique pour demeurer réellement fidèles aux exigences évangéliques de libération et de justice dans la réalité historique à laquelle nous appartenons.

Ces chrétiens ne prétendent pas à ce que leur option politique soit reconnue par la hiérarchie religieuse, mais ils aspirent à ce qu'elle soit acceptée de manière explicite dans l'éventail des options politiques que l'Eglise officielle reconnaît comme possibles.

Y parvenir serait, à mon avis, un pas décisif pour libérer l'Eglise espagnole des compromissions historiques qui dénaturent gravement aujourd'hui encore la validité de son témoignage évangélique.

* Auteur de *Yo creo en la Esperanza*, édit Desclée de Brouwer, Bilbao, 1973.

Elimination de M. Lopez Rodo et arrivée d'une nouvelle couche de technocrates

L'éclipse de l'Opus Dei

Par JEAN BECARUD *

A PEINE connue la composition du ministère Arias Navarro, le commentateur du grand quotidien de Barcelone *La Vanguardia* écrivait qu'avec le départ de M. Laureano Lopez Rodo « *se terminait la présence du célèbre Institut séculier dans le gouvernement de la nation* ». Cette appréciation, émanant d'un journal prudent et peu suspect d'hostilité à l'égard de l'Opus Dei, mérite d'être relevée en tant que prise en considération d'un fait : malgré les démentis et les distinguos de ses porte-parole, l'Opus Dei avait bien pris figure depuis longtemps pour l'opinion espagnole d'un élément parmi d'autres dans le jeu des forces politico-idéologiques dont les allées et venues rythment l'évolution du régime franquiste.

Sans rouvrir de vieilles polémiques, on traitera donc ici l'Opus Dei comme une réalité positive du système politique espagnol. Tout au plus convient-il de signaler que, à côté d'un secteur non politisé, l'Institut séculier n'est pas ou n'est plus monolithique puisqu'il comporte, en dehors du courant majoritaire d'inspiration « technocratique » communément identifié à lui, une dissidence passée à l'opposition et animée par des hommes comme MM. Rafaël Calvo Serer et Antonio Fontan. L'auteur d'un récent et remarquable article (1) signalait que, pour comprendre comment s'opérait le choix des détenteurs de l'autorité à tous les degrés dans l'Espagne d'aujourd'hui, il fallait, en l'absence de partis politiques organisés, rechercher quelles étaient les véritables « *voies d'accès au pouvoir* ». A côté de l'armée, des formations de l'Action catholique traditionnelle, et d'une Phalange maintenant diluée dans ce qu'on appelle le « Mouvement », il est évident que, depuis bientôt vingt ans, l'Opus Dei avait pris rang de voie d'accès privilégiée. L'Institut séculier était devenu la « rampe de lancement » par excellence permettant, non seulement à ses membres, mais à tous ceux qui gravitaient autour de la « Obra », pour employer l'expression reçue, de pénétrer dans les sphères dirigeantes.

Etonnante aventure, dont il ne peut être question ici de préciser les modalités, mais dont il convient de souligner quelques étapes, comme on le fait maintenant communément en Espagne même, puisqu'on se contentera de reprendre l'interprétation de Ramon Tamames dans un livre récent (2). En 1957, deux ministres membres de l'Opus, MM. Alberto Ullastres et Mariano Navarro Rubio, entrent au gouvernement ainsi que trois sympathisants ; ce sont eux qui jettent les bases d'une nouvelle politique économique tournant le dos à l'autarcie brouillonne qui prévalait jusqu'alors. En 1962, M. Laureano Lopez Rodo, figure de proue de l'Institut séculier, devient commissaire au plan de développement et les « technocrates » de l'Opus Dei, ainsi que l'on commence à les appeler, contrôlent désormais l'ensemble des ministères économiques tout en s'implantant à l'éducation nationale. Au cours des années qui suivent, tandis que M. Lopez Rodo devient ministre à part entière, la conquête des postes dirigeants se poursuit, malgré les résistances de l'ancien « establishment ». Celui-ci essaie bien, en 1969, d'exploiter l'énorme scandale Matesa où sont compromis plusieurs membres de l'Opus Dei ; le Caudillo ne suit pas les adversaires de la « Obra » et constitue, au contraire, un gouvernement « monocolore » avec un vice-président, l'amiral Carrero Blanco, lié étroitement à l'Opus Dei et treize ministres sur dix-neuf qui en sont militants ou sympathisants. Des hommes proches de l'Institut séculier tiennent ainsi les leviers de commande de l'économie, de l'éducation nationale, des affaires étrangères ; le ministre de l'armée lui-même est un des rares militaires acquis à l'Opus Dei. C'est un apogée, un apogée qui durera près de quatre ans.

(Lire la suite page 10.)

* Auteur de *la Deuxième République espagnole*, Fondation des sciences politiques, Paris, 1963, et de *Anarchistes d'Espagne*, en collaboration avec Gilles *Lapouge*, édit. Balland, Paris, 1970.

(1) Luis Garcia San Miguel : « *Para una sociologia del cambio politico y la oposicion en la España actual* », *Sistema*, no 4, 1974.

(2) Ramon Tamames : *La Republica y la Era de Franco*, Alianza Universidad, Madrid, 1973.

(Suite de la page 9.)

Mais les adversaires de la « Obra » ne restent pas inactifs. Pris à partie par l'extrême droite au cours de diverses manifestations, en butte aux rancunes persistantes des milieux phalangistes, l'Opus cède du terrain lors de la *formation* du nouveau *gouvernement* en juillet 1973. *Même* si l'amiral Carrero Blanco accède à la présidence du gouvernement, le dynamique Gregorio Lopez Bravo, ministre des affaires étrangères et « surnuméraire » de l'Opus Dei, est mis sur la touche. M. Laureano Lopez Rodo le remplace, abandonnant ainsi le portefeuille qui lui avait permis jusqu'alors de contrôler les *ministères économiques*. Mais ceux-ci restent dans des mains sûres, de même que l'information et l'éducation nationale ; en tout six ou sept départements ministériels demeurent détenus par des hommes de la « Obra ». Et puis, c'est l'assassinat de l'amiral et le gouvernement du *4 janvier 1974* avec le véritable coup de tonnerre politique que représente le départ de M. Lopez Rodo, considéré pourtant par la presse espagnole comme « *indéracinable* ». La nouvelle équipe ne compte plus aucun militant ou sympathisant de l'Opus Dei, bien au contraire, plusieurs arrivants — on cite les noms des titulaires de l'information, de l'éducation nationale, de l'intérieur, du logement, — sont des adversaires plus ou moins avoués de la « Obra ». Comme, d'autre part, le franquisme pratique un très *expéditif « spoil system »*, *dès le 12 janvier une cinquantaine de sous-secrétaires et de directeurs* généraux sont nommés ; parmi eux, pas un seul membre ou compagnon de route de l'Opus Dei. Les arrivants sont des phalangistes « ouverts », comme M. Velarde Fuertes, des hommes proches des jésuites et des « *propagandistas* » de l'Action catholique, rivaux de toujours de la « Obra », tel M. *Jimenez* Quiles, d'anciens collaborateurs de M. Ruiz-Jimenez, lors des velléités libérales des années 1951-1956, comme M. Joaquin Perez Villanueva. La nomination de ce dernier à la direction générale des Beaux-Arts est particulièrement significative, puisqu'il *succède à M. Florentino* Perez-Embid, numéraire de l'Opus Dei et l'un de ses membres les plus remuants.

Une rapide épuration des cadres

MAIS, bien évidemment, c'est le départ de M. Lopez Rodo qui reste l'événement *majeur*, *tant* l'homme en *était* arrivé à incarner la fraction politisée de l'Opus Dei. Pourtant ses débuts furent modestes; on ne l'a vu apparaître que relativement tard sur le devant de la scène politique ; MM. Ullastres et Navarro-Rubio, par exemple, furent ministres avant *lui*. *Mais* l'ascension de cet obscur professeur de droit *adminis*tratif est exemplaire. Remarqué par l'amiral Carrero Blanco, il devient *son collaborateur et son inspirateur* attitré. Peu à peu, par l'*intermé*diaire de son chef, qui avait les relations personnelles que l'on sait avec le Caudillo, M. Lopez Rodo s'est trouvé en mesure d'exercer son influence sur des secteurs de plus en plus larges de l'Etat et de l'administration.

Certes, la réorganisation administrative et l'orientation de l'économie ont été les terrains d'action favoris de l'homme qui s'en va. Mais M. Lopez Rodo n'a pas été seulement, comme on l'a souligné maintes fois, le principal « *sergent recruteur* » des technocrates ; son rôle a été plus vaste et son personnage a fini par prendre un relief assez fascinant. Ce célibataire par vocation, *vouant toute son existence à* Dieu *et* à la politique — avec, soyons juste, quelques heures accordées au tennis pour être moderne — évoque ces prélats-hommes d'Etat, comme les monarchies française et espagnole en ont compté un bon nombre au cours de leur histoire. Derrière l'amiral Carrero Blanco, M. Lopez Rodo n'a-t-il *pas* été l'artisan essentiel de la « *loi de succession* » de 1969 faisant de l'Infant Juan-Carlos l'héritier présomptif du Caudillo ? Et, parallèlement à son action intérieure, M. Lopez Rodo ne fuyait pas, au contraire, les contacts avec l'étranger ; *il* avait su nouer des relations cordiales avec *M.* Valéry Giscard d'Estaing, se *donnait* volontiers, du moins hors d'Espagne, l'apparence d'un Européen de bonne compagnie, disert, raisonnable, habile à manier les données statistiques et à vanter les mérites de l'expansion.

Peut-être son incapacité à promouvoir autrement qu'en paroles une *certaine ouverture* vers le *pluralisme politique lui aura-t-elle été fatale* en même temps que ses maladresses dans la négociation d'un nouvel accord avec le Saint-Siège, dossier particulièrement délicat, surtout pour un membre de l'Institut séculier, et qui avait été déjà fatal à son prédécesseur. Quel que soit le jugement que l'on puisse porter sur *M. Lopez Rodo, il laisse néanmoins* un grand vide. Dans l'état actuel des choses, il semble qu'aucun des membres du nouveau gouvernement, y compris son chef, ne soit en mesure d'élaborer un nouveau « projet » politique global. Ce projet était sans doute, pour M. Lopez Rodo, la prolongation d'un *franquisme* plus *édulcoré que libéralisé sous* l'égide *de l'amiral Carrero* Blanco et avec la *caution* d'un monarque « instauré » et docile ; ce « continuisme » pragmatique s'accompagnant, bien entendu, de la poursuite de l'industrialisation et du développement économique.

Ceci étant, on voit mal un homme comme M. Lopez Rodo se résigner du jour au lendemain à tourner le dos à la politique. La fraction de l'Opus Dei qu'il influence conserve *dans* les affaires et la Banque des *positions solides*. Même si ces positions ne sont pas aussi prédominantes qu'on l'affirme parfois, appuis et ressources ne manqueront pas à M. Lopez Rodo et à son groupe ; ils peuvent leur permettre d'attendre des jours meilleurs. Pour tout ce qui est plus ou *moins subordonné* à l'Etat, en revanche, il semble bien que l'on assiste d'ores et déjà à une rapide épuration. Ainsi, la relève commence à s'opérer dans les puissantes entreprises relevant de l'I.N.I. (Instituto Nacional de Industria), et les hommes mis en place par M. Gregorio *Lopez* Bravo *lorsqu'il* était *ministre* de l'industrie pour remplacer les bureaucrates phalangistes sont à leur tour en voie d'élimination. Aux dernières nouvelles, des industriels français habitués à traiter avec l'I.N.I. ont été discrètement avertis qu'ils allaient avoir bientôt d'autres interlocuteurs... *C'est que, pour fournir des techniciens*, l'Opus Dei n'est plus en situation de monopole, comme *ce fut* sa *force* dans *la décennie* 1955-1965. Grands commis et *purs technocrates* sans attaches *politiques* précises se sont peu *à peu formés*. Aux côtés du ministre des finances et vice-président du gouvernement, M. Antonio Barrera De Irimo, ce sont eux qui vont prendre la succession. Et ils présentent l'avantage de n'être ni handicapés par l'aura de méfiance parfois haineuse qui entourait les hommes de la « Obra » ni usés par une longue gestion où abus et erreurs n'ont certes pas manqué.

En somme, l'Opus Dei *technocratique fut indispensable* pour le général Franco et son régime lorsqu'il fallut relancer économiquement un pays au bord de la catastrophe, de la même manière que les représentants de l'Action catholique, Alberto Martin Artajo puis Joaquin Ruiz-Jimenez, avaient été nécessaires pour dédouaner politiquement le franquisme au cours de la période précédente entre 1945 et 1956. Maintenant, *on peut se passer* de M. Lopez Rodo et de ses amis, on peut leur substituer des hommes moins marqués et dont la loyauté envers le vieux Caudillo n'a pas besoin d'intermédiaire, fût-ce un ami aussi sûr du « généralissimo » que le défunt amiral. Si M. *Lopez Rodo et* la fraction de l'Opus Dei qui le suit n'ont pu survivre politiquement à la disparition de l'amiral-président, c'est aussi parce que, de plus en plus, cette fonction d'intermédiaire quasi obligé joué par Carrero Blanco est désormais assumée pratiquement par *la famille et l'entourage* immédiat du *Candillo* ; et le rôle de cette « *cour* » du Pardo dans le choix du nouveau gouvernement et de son chef ne saurait être sous-estimé.

JEAN BÉCARUD.

Tenue en suspicion, vidée de son idéologie et jamais au pouvoir

La Phalange hante les rêves des nostalgiques

Par CHRISTIAN RUDEL *

AVEC le gouvernement Carlos Arias Navarro, le régime franquiste aura connu dix-sept ministères — si l'on met à part la Junta Nacional, qui, du 24 juillet 1936 au 31 janvier 1938, avait pris en main la première moitié de la guerre civile.

Dix-sept ministères — et à chaque fois se pose une question devenue rituelle, traditionnelle : quelle tendance la nouvelle équipe favorise-t-elle ? Car le franquisme, on s'en est aperçu depuis longtemps, s'il a supprimé les partis politiques, n'a pas pour autant fait disparaître les courants politiques. Au contraire.

Mais, quelle que soit la tendance au pouvoir, on est assez surpris de constater que le Mouvement national, pas plus que la Phalange espagnole traditionaliste et des jeunesses offensives nationales *syndicalistes, dont le Movimiento est l'héritier, n'ont jamais fourni* de ministère *homogène*, ni même de très nombreux ministres.

Un ancien de la Phalange, José-Luis de Arrese, à l'époque ministre-secrétaire du Mouvement, osait se plaindre en 1955 que les « vétérans » aient si peu de place dans les organismes du pouvoir. Il étiquetait alors « phalangiste » seulement deux ministres sur seize, un sous-secrétaire d'Etat sur dix-sept ; huit directeurs généraux sur cent sept, dix-huit gouverneurs civils sur cinquante, huit présidents de députations provinciales sur cinquante, cent trente-sept « députés » aux Cortès sur cinq cent soixante-quinze, sept cent soixante-six maires sur neuf mille cent cinquante-cinq et deux mille deux cent vingt-six conseillers municipaux sur cinquante-trois mille neuf cents.

Depuis, l'histoire *a amplement confirmé l'amère constatation* d'Arrese : *peu de ministres phalangistes et jamais de phalangistes aux ministères importants, c'est-à-dire à l'intérieur, aux finances et aux ministères militaires de l'armée, de l'aviation et de la marine.*

La dernière équipe gouvernementale n'a pas failli à la tradition. La tendance dominante est celle des franquistes au sens large — des hommes liés entre eux par une sorte de reconnaissance implicite de l'ordre établi par Franco. A tel point que l'on a eu d'abord tendance à qualifier ce ministère de « *neutre* ». C'est presque par un tour de force verbal que l'on a pu qualifier de « *phalangistes* » des hommes comme MM. Licinio de la Fuente, troisième vice-président et ministre du travail ; Nemesio Fernandez-Cuesta Illana, ministre du commerce ; Tomas Allende y Garcia Baxter, ministre de l'agriculture ; Alejandro Fernandez Sordo, ministre des syndicats ; et, bien sûr, M. José Utrera Molina, ministre secrétaire général du Mouvement.

Car la *Phalange*, la Phalange *historique fondée* à Madrid le 29 *octobre* 1933 *par José Antonio Primo* de Rivera, *n'est plus qu'un mot, qu'un sou*venir — tout au plus une belle idée de jeunesse pour une poignée de vétérans qui achèvent de vieillir, oubliés aux quatre coins des Espagnes. Et le général Franco n'a pas peu contribué à cet oubli. Après avoir fait de José Antonio, tombé sous les balles républicaines le 20 novembre 1936 à Alicante, le héros et le martyr de la Croisade, après avoir fait de l'hymne phalangiste *Cara al Sol* le chant de la « Croisade » et presque le second hymne national, après avoir fait inscrire son nom sur les murs de toutes les églises d'Espagne, il était allé jusqu'à interdire, ces dernières années, la commémoration de la fondation de la Phalange — sauf en 1973, quarantième anniversaire.

Cette dégringolande vient de loin. Déjà, *en pleine guerre civile*, au printemps de 1937, Franco avait ordonné la fusion de la Phalange (qui, elle-même, *avait fusionné avec les Jeunesses offensives nationales - syndicalistes, ou* J.O.N.S., *d'Onésimo* Redondo *et de Ramiro Ledesma)* avec presque son contraire, la Communion traditionaliste, c'est-à-dire les carlistes. *Il* est vrai que José Antonio, exécuté depuis plus de six mois, ne pouvait plus s'opposer à cet amalgame quasiment contre nature. Il faudra d'ailleurs une crise grave (peut-être provoquée ou alimentée par Franco lui-même) pour arriver à cette fusion. La Phalange espagnole traditionaliste et des J.O.N.S., issue de la fusion, est habituellement désignée par une partie des initiales espagnoles, la F.E.T. — mais on l'appelle aussi, pour bien la différencier de l'originelle, la Phalange de Franco.

En fait, elle se transforme assez rapidement en Front des fascismes espagnols, en Front fasciste de soutien à Franco. Car le fascisme en Espagne a plusieurs origines. Il y a au moins celui d'Onesimo Redondo et celui du docteur Albiñana, celui de certains partisans du *dictateur Primo* de Rivera (le père du « *fondateur* ») et celui des Jeunesses *d'action populaire, ou J.A.P., reliées à l'Union des droites de José Maria* Gil-

* Auteur de *la Phalange, histoire du fascisme en Espagne* (Editions Spéciales, Paris, 1971).

L'ACTION DES TECHNOCRATES CATHOLIQUES

L'Opus Dei : thème polémique et succès de librairie

Par GUY HERMET

LA littérature consacrée à l'Opus Dei est abondante. Trop, peut-être, pour qui cherche, dans la masse des livres et des articles auxquels l'œuvre a fourni un thème polémique et mystérieux, autre chose que ce qu'il connaît déjà.

Cinq livres ou opuscules traitant de ce que *certains* appellent irrévérencieusement la « Sainte Maffia », ou émanant d'elle, viennent de s'ajouter à ceux publiés précédemment en France. Auteurs des deux premiers de ces ouvrages, Jean Saunier et Jean-Jacques Thierry ont retenu le même titre : l'Opus Dei. Les sous-titres, il est vrai, suffisent à différencier leurs travaux et à identifier leurs intentions. Publié chez Grasset dans la collection « *Histoire des personnages mystérieux et des sociétés secrètes* », dirigée par Louis Pauwels, le livre de Saunier porte sous son titre la mention « et les sociétés secrètes catholiques » (1). Celui de Jean-Jacques Thierry, paru chez Hachette, porte le sous-titre : « Mythe et réalité » (2). Autant dire que le premier fait vibrer les cordes de l'ésotérisme et du scandale, tandis que le second apparaît comme une défense et une *illustration* de l'œuvre *pieuse fondée par Mgr José-Maria* Escriva de Balaguer.

Mais il faut ajouter que J. Saunier a un style alerte, et qu'il fait précéder son étude de l'Opus Dei d'une intéressante présentation de ses précédents historiques tels que la « Sapinière ». Tout au plus peut-on regretter, à cet égard, que son analyse ait porté davantage sur les milieux vaticans *et* français que sur l'Espagne *elle-même*, où l'Asociacion Catolica *Nacional de* Propagandistas, *créée par les jésuites en* 1911, possède pourtant des traits repris plus tard par l'œuvre de Mgr Escriva. Concernant cette dernière, le jugement de l'auteur est modéré. Pour lui, « la filière administrative que constitue l'Opus Dei en Espagne est largement comparable à celles que représentent l'Ecole polytechnique ou l'Ecole nationale *d'administration* » *(p. 252)*. La simplification, légèrement abusive, correspond à la démarche « vulgarisatrice » d'un ouvrage par ailleurs assez bien documenté, et fort agréablement présenté.

Le livre de Jean-Jacques Thierry, en revanche, a une apparence plus sérieuse et académique. Mais son contenu comme sa *bibliographie*, limitées aux sources ecclésiastiques *ou proches* de l'Œuvre, traduisent trop à l'évidence le préjugé favorable de l'auteur, dont les thèses reproduisent si fidèlement celles de l'Opus qu'il semble commis à cette tâche d'avocat. Il s'agit là, en quelque sorte, d'un dossier d'allure officieuse, qui ignore systématiquement les points controversés d'un débat pourtant difficile à éluder.

FRANCHEMENT « officielles » cette fois, puisqu'elles portent la signature du fondateur et directeur à vie de l'Opus Dei, Mgr Escriva de Balaguer, sont les trois autres publications sorties en France au cours des derniers mois (3). Toutes trois apportent des documents de première main jusqu'alors peu accessibles au public *français*, guère touché par les traductions diffusées hors des grands circuits commerciaux par *l'éditeur local de l'Opus Dei*, la S.E.P.A.L. Recueil de 999 pieuses maximes d'action publiées dès 1939, en Espagne, sous le titre de Camino, Chemin forme la pièce maîtresse de cet ensemble. Manuel de morale appliquée et guide d'action proposé aux membres et sympathisants de l'institut séculier, ce livre bref et sentencieux, au sens propre du terme, contient l'essentiel de la pensée spirituelle du père de l'Opus. Divisé en quarante-sept courts chapitres consacrés chacun à un thème *religieux ou pratique*, Chemin *se situe* volontairement aux antipodes de la théologie avancée. Son esprit correspond dans une large mesure aux conceptions à la fois élitistes et musclées du scoutisme de l'avant-guerre, tandis que son style, familier mais tranchant, en fait une espèce de petit livre rouge — ou plutôt de petit livre bleu — à l'usage des jeunes cadres bien-pensants.

Philosophie primaire pour homme d'action en quête de certitudes, Chemin justifie le choix des moyens par les fins : la gloire de Dieu et le service discipliné de l'Eglise. « On m'a dit que tu as du « chic », du « tour », pour attirer les âmes à ton « chemin », écrit Mgr Escriva, remercie Dieu de ce don : être instrument à trouver des instruments » (maxime *803*). *Certains moyens et certains instruments sont privilégiés*, il est vrai. *L'étude*, en particulier, qui revient comme un leitmotiv destiné à fouetter l'ardeur des étudiants bien sous tous rapports, auxquels Mgr Escriva s'adresse surtout. D'où, au moins en ce qui concerne l'époque de sa première divulgation dans *l'Espagne* de *l'après-guerre* civile, *le* modernisme *relatif de l'ouvrage, dont le caractère engagé dans* la réalité *quotidienne* tranchait avec *l'angélisme* onctueux de la littérature religieuse de ce temps.

Quelques exégètes prétendent déceler dans cette réhabilitation du travail et du succès personnel, financier entre autres, une sorte de résurgence tardive, dans un milieu catholique longtemps *étranger* à l'économie, *d'une morale*, proche de l'éthique protestante du capitalisme, *décrite* par Max Weber. C'est sans doute aller trop loin, encore que Chemin offre incontestablement matière à réflexion sur les mobiles et les intentions des technocrates catholiques qui comptent, tout à la fois, parmi les membres éminents de l'Œuvre et parmi les principaux artisans de la phase néo-capitaliste du régime de Franco.

Publiés également par Arthème Fayard, les Entretiens avec Mgr Escriva de Balaguer méritent *moins de commentaire*. Collection d'interviews *du directeur de l'Opus*, ces *entretiens effectuent* une « mise au point », au *plus* haut niveau, en *réponse* aux attaques portées contre le rôle politique et financier de l'Institut. L'on y apprend, sans surprise, que l'association n'a que des fins religieuses et ne peut être soupçonnée qu'injustement de quelque compromission politique que ce soit ! De son côté, le troisième fascicule des Homélies de Mgr Escriva reproduit deux de ses sermons, prononcés en 1961 et en *1970*. *Publié par le* Centre de rencontres de Couvrelles, *où la branche française de l'Opus* organise *ses* réunions, il donne une idée de l'étendue, limitée, de la mise à jour du langage et de la pensée de son créateur.

AU terme de ce rapide bilan des nouveautés parues en France sur l'Opus Dei, nous avouerons notre préférence pour des ouvrages *plus anciens*, *mais aussi plus originaux* et documentés. Mentionnons, tout d'abord, la Sainte Maffia d'Yvon Le Vaillant, parue en 1971 aux éditions du Mercure de France (4), dans laquelle se trouvent rassemblés des éléments d'information de seconde main sensiblement équivalents à ceux réunis ensuite par Jean Saunier. Et rappe*lons surtout* l'existence des deux seules études *fondamentales sur le sujet, publiées* chacune par les éditions Ruedo Ibérico, que sont les livres de Daniel Artigues et de Jésus Ynfante.

Paru en 1968 dans une version française qui couvre la période 1928-1957, et réédité en 1971 sous la forme d'un volume qui traite en plus des années 1957-1962, mais qui n'existe malheu*reusement qu'en version* espagnole jusqu'à présent, le livre d'Artigues (5) brosse un tableau détaillé de l'histoire, de l'organisation interne, de la composition sociale et de l'idéologie de l'institut séculier. Il offre, en outre, un aperçu succinct mais de première main des débuts de son expansion dans l'université, l'économie et la politique. Plus passionné et prolixe, Jésus Ynfante (6) s'attache spécialement, au contraire, *à la mise en évidence de la puissance financière* et économique des groupes *réputés* proches de l'Opus Dei. Bien que la définition qu'il retient de ceux-ci soit quelquefois contestable, son information, immense, éclaire d'une lumière précise les manœuvres et les scandales qui ont marqué l'apogée des *technocrates* catholiques, entre 1957 et 1968. De plus, son ouvrage contient divers documents demeurés longtemps au secret, notamment une partie des statuts de l'Œuvre.

En *dépit de son abondance et de la qualité particulière des deux livres d'Artigues et d'Ynfante*, la littérature *suscitée par* le rôle prêté à l'Opus Dei dans la vie politique de l'Espagne contemporaine n'épuise pas le sujet. C'est ainsi que l'idéologie des technocrates catholiques ne peut être cernée vraiment dans les analyses centrées trop exclusivement sur les seuls écrits de Mgr Escriva, comme celle effectuée par Josep Dalmau dans ses Contrapuntos al « camino » del Opus Dei (7). *De même*, le débat politique *interne à ce milieu*, les rivalités de générations et de clans et, *plus encore*, *le degré de cohésion dans l'action qu'il convient de prêter aux dirigeants* issus de l'Œuvre demeurent très mal connus, faute de témoignages personnels des protagonistes.

Une première brèche dans ce mystère vient d'être ouverte, toutefois, avec la parution de deux livres dans lesquels Rafael Calvo Serer, membre notoire de l'Opus Dei, rapporta par le menu les querelles qui déchirent les cercles dirigeants du régime franquiste et *les élites* qui *aspirent à les rejoindre ou à les déplacer* (8). D'autres *témoignages d'hommes déçus* par l'ingratitude du Souverain suivront peut-être...

(1) Jean Saunier, *l'Opus Dei et les sociétés secrètes catholiques*, Grasset, Paris, 1973, 288 pages, 27 F.

(2) Jean-Jacques Thierry, *l'Opus Dei. Mythe et réalité*, Hachette Littérature, Paris, 1973, 180 pages, 27 F.

(3) José-Maria Escriva de Balaguer, *Chemin*, librairie Arthème Fayard, Paris, 1973, 213 pages, 25 F.

Ibid., *Entretiens avec Mgr Escriva de Balaguer*, librairie Arthème Fayard, Paris, 1973, 226 pages, 25 F.

Ibid., *Homélies 3* (S.L.), Cahier du Centre de rencontres de Couvrelles, 1973, 35 pages.

(4) Yvon Le Vaillant, *Sainte Maffia. Le dossier de l'Opus Dei*, Mercure de France, Paris, 1971, 375 pages, 27 F.

(5) Daniel Artigues, *l'Opus Dei en Espagne. Son évolution politique et idéologique, 1928-1957*, éditions Ruedo Ibérico, Paris, 1968, 172 pages, 21 F.

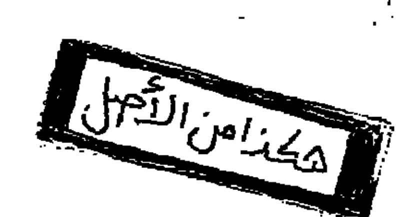
Ibid., *El Opus Dei en España. 1928-1962*, Ruedo Ibérico, Paris, 1971, 252 pages, 30 F.

(6) Jesus Ynfante, *La prodigiosa aventura del Opus Dei*, Ruedo Ibérico, Paris, 1970, 454 pages, 48 F.

(7) Josep Dalmau, *Contrapuntos al « camino » del Opus Dei*, éditions Grijalbo, Mexico, 1972, 232 pages (*diffusion* Ruedo Ibérico), 36 F.

(8) Rafael Calvo Serer, *Franco frente al Rey*, Rafael Calvo Serer, Paris, 1972, 255 pages.

Ibid., *la Dictadura de los franquistas*, Rafael Calvo Serer, Paris, 1973, XXXII, 395 pages (diffusion Ruedo Ibérico), 51 F.



Robles et dont Serrano Suñer fut un des dirigeants. Et, à côté de ces fascismes, c'est la grande foule de tous ceux qui redoutent les changements et les transformations de tous ordres dont l'Espagne a pourtant besoin et qui préfèrent le maintien de l'ordre ancien à l'ombre des armées de Franco.

Et voilà que cette Phalange de Franco, cimentée par toutes les peurs, est à son tour frappée. Ainsi, en 1943, on supprime les milices phalangistes, qui avaient compté, au temps de la guerre civile, cent vingt-six mille hommes sous les armes. Un peu plus tard, l'appellation officielle disparaît, pour être remplacée par deux mots : Mouvement national, titre plus sobre, plus bref, plus neutre, sans référence à l'histoire proche. Un peu plus tard encore, le 21 juillet 1945, disparaît le sous-secrétariat à l'éducation populaire, à travers lequel la Phalange avait contrôlé la propagande officielle. En 1958, la loi sur les principes du Mouvement national ne comporte même plus le mot de phalange. Puis, le 10 janvier 1967, Franco abandonne son titre de chef national de la Phalange. Et le Conseil national de la Phalange devient tout simplement le Conseil national.

Un moment proche du pouvoir, la Phalange ne l'a jamais conquis : Franco veillait. Tout s'est passé comme s'il se méfiait de cette étrange petite formation politique, comme s'il la suspectait de quelque hérésie, de quelque non-conformisme, de quelque crime caché de lèse-franquisme.

Le fait est que la Phalange originelle est assez éloignée de l'esprit qui devait animer les combattants et les dirigeants de la « Croisade ». Ces derniers se sont élevés contre les transformations économiques et sociales, lesquelles apparaissent inévitables, contre la rupture de l'unité espagnole, contre la remise en cause de l'ordre catholique.

Or José Antonio avait senti, dès ses premiers pas dans la vie politique, aux environs de 1930, que le pire ennemi de l'Espagne, la plus forte dynamite contre son unité et sa paix, c'était la profonde, la terrible injustice sociale dont son peuple était victime.

José Antonio avait aussi compris que l'Espagne avait besoin d'une révolution — mais d'une révolution dans la paix — pour mettre fin à la misère, à l'analphabétisme, aux maladies, en un mot à l'injustice. Il voulait faire passer son pays des berges d'une civilisation croulante et condamnée aux rives d'une civilisation plus humaine. Et cette civilisation plus humaine, il l'entrevoyait sous une lumière socialisante. Il veut remettre la terre à ceux qui la cultivent et les usines à ceux qui les font tourner ; il lance l'idée de « propriété syndicale » et il affirme que si la Phalange arrive au pouvoir *« la banque sera nationalisée dans les quinze jours suivants »*. Il se déclare adversaire résolu du capitalisme — et aussi du seul exemple de socialisme qu'il ait sous les yeux, le communisme stalinien. Mais la révolution qu'il souhaite, la monarchie ne peut le mener à bien, la monarchie qui, avec Alphonse XIII, a donné la mesure de son incapacité, de sa frivolité, de sa démission.

De même, face à ceux qui, voulant maintenir à tout prix l'unité de l'Espagne, nient la diversité des régions espagnoles, leurs caractères propres et leur propension à une certaine autonomie, José Antonio affirme : *« Je ne connais pas de manière plus naïve, plus stupide de se cacher la tête dans le sable que celle de soutenir que la Catalogne n'a pas de langue propre, n'a pas de coutumes propres, n'a pas d'histoire propre, n'a rien... La Catalogne existe avec une individualité certaine, et ainsi beaucoup de régions d'Espagne... »*

Catholique, enfin, il osait proclamer, devançant ce qu'on appellera bien plus tard l'esprit conciliaire, que *« la tolérance est déjà une norme inévitable imposée par l'époque »*. Dans l'Espagne très catholique du début des années 30, ces mots avaient de quoi choquer, sentaient presque le bûcher.

Écrasée par l'histoire et par le pouvoir

MEME réduite à ces quelques lignes, la doctrine qu'est en train d'élaborer José Antonio de 1933 à 1936 — doctrine qu'il n'aura pas le temps d'expliciter totalement — diffère déjà largement de celle qu'appliquera quelques années plus tard le général Franco. Il faut ajouter que si José Antonio reconnaissait volontiers pour modèle Mussolini, il repoussait Hitler et son programme raciste et il refusait l'utilisation de la violence dans la vie politique comme moyen de donner une solution aux problèmes espagnols. Jusqu'au bout — même si d'autres dans son mouvement poussent à la violence — il croira à la possibilité d'éviter le massacre, puis de terminer rapidement la guerre. Mieux, il propose un gouvernement d'union nationale où figurerait le leader socialiste Indalecio Prieto.

Aucun doute possible : si José Antonio avait vécu, il se serait très certainement opposé au Caudillo, leurs conceptions politiques étant fort différentes.

Et pourtant Franco a fait du fondateur de la Phalange le « saint » de son régime et son maître à penser. En fait on s'aperçoit vite qu'il a pillé dans les discours et écrits de José Antonio les formules qui lui convenaient le mieux.

La raison, il faut la chercher dans le fait que la « Croisade » n'avait aucun programme politique cohérent, alors que la Phalange en avait un et que, de surcroît, ce programme, pour incomplet qu'il fût encore en 1936, était suffisamment clair, proche des nécessités concrètes et exaltant pour attirer une grande partie de la jeunesse. Mais ce programme était trop avancé, trop hardi, trop explosif pour ne pas entrer en conflit avec celui que tôt ou tard élaboreraient les chefs du soulèvement militaire.

D'autre part, la doctrine de José Antonio porte la marque d'une évolution rapide, reflet de l'accélération de l'histoire espagnole des années 30. Cette doctrine est partie d'un incontestable arrière-plan fasciste explicable par l'effondrement et la perte de prestige mondial de l'Espagne du début du siècle. Par réaction, dominent alors les idées de grandeur et d'unité de la patrie, d'empire, de défense des valeurs traditionnelles, de lutte contre le communisme, etc. Tout cela concrétisé par la « primera linea », section militaire de la Phalange, par l'uniforme (moins brillant que celui que Franco lui donnera plus tard), par le salut « brazo en alto ». C'est cet aspect fasciste de la doctrine, déjà dépassé en 1936, qu'utilisera d'abord Franco en mettant soigneusement sous le boisseau les idées neuves, les projets socialisants.

La Phalange qu'avait rêvée José Antonio n'exista donc pratiquement jamais, sauf pour une rare poignée de fidèles et d'intimes. Ils n'ont pas encore fini de traîner leur nostalgie par-dessus l'appareil officiel d'une Phalange fondue dans un parti unique au service d'un régime conservateur. La Phalange n'a jamais existé sauf pour une poignée de nouveaux disciples qui ont découvert ces dernières années, de l'intérieur du franquisme, les perspectives qu'avait entrevues le fondateur. Mais ce ne sont pas ceux-là qu'on trouve de temps en temps aux postes de commande sous l'étiquette « phalangiste » : Franco se méfie d'eux et eux crient souvent que Franco les a trahis.

Si la première Phalange n'a eu aucune possibilité de traduire en actes ses intuitions et ses intentions, la « nouvelle Phalange » devra bien se rendre à l'évidence que l'exégèse de la pensée de José Antonio ne mène qu'à de « vieilles » idées depuis longtemps connues ailleurs et que seule la censure franquiste avait empêché d'éclore en Espagne, des idées qui ont déjà perdu de leur originalité et de leur force. Il n'y a plus de place pour elle. L'histoire d'abord, Franco ensuite, l'ont écrasée.

Et ceux qui aujourd'hui, dans les allées du pouvoir, se disent « phalangistes » ne font qu'obéir à un goût facile et commode des étiquettes ou peut-être à une dernière velléité pour se différencier de la grande masse des partisans de la tranquillité et du franquisme continué.

CHRISTIAN RUDEL.

Une culture conditionnée

La censure impose le devoir de révolte et de résistance

Par JUAN GOYTISOLO *

LA situation de la vie culturelle en Espagne — dans le domaine de la production littéraire en particulier — n'a cessé d'être pour l'auteur de ces lignes objet d'une réflexion critique constante autant que source d'une profonde tristesse. Malgré les changements importants qui sont intervenus au sein de la société espagnole au cours des quinze dernières années, les jugements que nous avons ou aurions pu porter en 1955, 1960, 1965 et 1970, demeurent ou auraient pu demeurer valables à quelques légères nuances près pour l'année qui commence. Et l'expérience nous porte à croire qu'à moins d'une modification inespérée des circonstances politiques actuelles, nous ne pourrions que les répéter dans quelques années si nous nous livrons à nouveau au même triste exercice de masochisme. Le compliment ironique de Larra à l'Espagne — *« sur vous, le temps ne passe pas »* — reflète assez fidèlement la situation d'un pays qui, s'il s'est spectaculairement rapproché de l'Europe dans le domaine économique, en reste séparé par un abîme au niveau des institutions démocratiques et des libertés politiques ; d'un pays qui, malgré sa croissance (je dirais plutôt : son embonpoint) : est encore tragiquement muet trente-cinq ans après le traumatisme de la guerre civile. L'analyse des obstacles auxquels se heurte en 1974 l'activité des créateurs espagnols est pour l'essentiel la même que nous avons eu l'occasion de présenter dans des circonstances très différentes. Notre vie littéraire, aujourd'hui comme hier, ressemble un peu au *Boléro* de Ravel : on n'en pressent pas la fin.

Nous ne voulons pas dire, loin de là, que le panorama de nos lettres nationales au cours de la présente décennie soit comparable à celui des années 40, ni que la censure se montre aujourd'hui aussi rigoureuse qu'alors. La glorieuse époque est révolue où le ministre de l'information Arias Salgado se flattait que, grâce à sa gestion répressive, *« l'Espagne était le pays d'Europe où le nombre d'âmes condamnées aux peines éternelles de l'enfer était le plus bas »*, et confiait à Dionisio Ridruejo que le critère sur lequel il se fondait pour autoriser la publication d'un roman était qu' *« un mari et sa femme puissent le lire à haute voix sans se faire rougir l'un l'autre et, surtout, sans s'exciter mutuellement »*. Aujourd'hui, le « département de consultation bibliographique » a changé de nom, de forme, de méthodes et de style ; il laisse publier toute une série d'œuvres qui naguère auraient été tenues pour sacrilèges. Les années où M. Fraga Iribarne fut à la tête du ministère correspondent, par exemple, à une phase d' « ouverture » au cours de laquelle l'index des livres interdits s'est considérablement réduit. La remarque est valable pour la période qui commença avec le remaniement ministériel de l'année dernière. Mais si nombre d'auteurs étrangers aussi peu orthodoxes que Gramsci, Trotski ou Marcuse sont en vente dans les librairies de Barcelone et de Madrid, l'attitude de la censure envers les dissidents et les hétérodoxes espagnols n'a changé qu'en apparence : pour ne citer qu'un exemple, les deux romans les plus significatifs et les plus importants de 1973, *Recuento* (Inventaire) de Luis Goytisolo et *Si te dicen que caí* (Si l'on te dit que je suis tombé) de Juan Marsé, viennent de paraître au Mexique faute d'avoir été autorisés à être publiés dans notre pays. En ce qui me concerne, la censure a interdit la diffusion de tous mes écrits depuis dix ans ; mon nom, comme celui de quelques autres écrivains mal vus de l'Espagne officielle, figure toujours apparemment sur la liste noire des auteurs *« à déconseiller »*. Malgré leurs efforts réitérés d'*aggiornamento*, nos censeurs se trouvent dans une situation sans issue : leur fonction est un anachronisme dans la mesure où elle tend à régenter par des décrets et des lois une réalité complexe, nécessairement changeante et diverse. Il va de soi qu'il est très difficile à l'heure actuelle d'établir autour du pays un cordon sanitaire comme le fit le même régime voilà trente ans. Bien que dans des limites et avec un retard inévitables, l'esprit du temps finit toujours par s'infiltrer dans le sanctuaire de ses propres ennemis.

Que le lecteur ne se hâte pas d'en conclure que la culture espagnole pourrait peut-être connaître un nouveau siècle d'or, n'était l'omniprésence de notre traditionnelle *« police de l'esprit »*. Ce serait là oublier qu'à l'époque de Luis de Léon et de Cervantès, de Quevedo et de Gongora, notre censure était infiniment plus sévère qu'aujourd'hui : en ce temps-là, on ne brûlait pas les livres, mais leurs auteurs. Une même erreur de perspective fit écrire à José Cadalso, un de nos meilleurs écrivains du dix-huitième siècle, que *« les étrangers, voyant les œuvres qui paraissent en Espagne, se font des Espagnols une opinion qu'ils ne méritent pas ; mais bien que faux, ce jugement n'est pas téméraire, car les livres dignes de louange demeurent cachés* [...]. *Pour une brochure publiée, quatre-vingt-dix-neuf sont gardées dans les tiroirs »*.

Or nous savons aujourd'hui que les manuscrits inédits d'écrivains espagnols du dix-huitième siècle sont rares, et en général peu importants. A cela, il y a deux raisons : le « gros du travail » de l'Inquisition était déjà fait ; et, comme l'a remarqué l'émigré hétérodoxe Blanco White, le Saint-Office avait beau, au dix-huitième siècle, demeurer disposé à condamner au bûcher, les esprits éclairés de l'Espagne n'étaient pas quant à eux disposés à se laisser brûler.

Le « possibilisme » (ou art d'adapter les écrits à l'existence de la censure) était déjà en quelque sorte devenu une seconde nature chez nos écrivains, avec toutes les conséquences que cela implique : autocensure, art de l'ellipse, exposé indirect des faits, allusions à demi-mot, etc. Et ainsi s'était parallèlement formé un lecteur habile à déchiffrer les insinuations et à lire entre les lignes. Cette déformation professionnelle à ces deux niveaux a constamment joué un rôle de premier plan dans la vie culturelle espagnole. La lecture des quotidiens ou des hebdomadaires de notre pays pendant les dix dernières années fournit de remarquables exemples d'un jeu dont les règles, qui exigent une virtuosité certaine et un entraînement à la gymnastique mentale, échappent facilement au lecteur étranger d'un pays démocratique. Mais, comme l'a dit encore Blanco White, *« les peuples habitués à des gouvernements qui ne leur permettent pas de s'exprimer librement ont la vivacité des muets à se comprendre par signes »*.

L'arme du ridicule

EN même temps qu'à ce type de lecture oblique (qui donnerait strabisme et torticolis au public de tout autre pays), notre censure condamne aussi lecteurs et auteurs à l'atrophie intellectuelle et morale ; qui pis est, elle provoque en eux un sentiment de culpabilité dont il est extrêmement difficile — je le sais par expérience — de se défaire. *« Le fait de censure,* écrit Jean-Paul Valabrega, *frappe à la fois l'émetteur et le récepteur : celui qui écrit et celui qui lit. Alors que, dans l'interdit pénal, il n'est pas de règle de châtier à la fois le coupable et la victime, dans le fait de censure, au contraire, il n'y a pas de coupable et de victime. Tout le monde est coupable, à l'exception bien entendu du censeur. Tout le monde est considéré comme un complice en puissance. Chacun est un recéleur. Par conséquent, si on l'examine du point où se situe le censeur, on voit que la censure s'adresse à une culpabilité latente et universelle* [...] *liée à l'existence du « Model » inconscient de censure intrapsychique, de la censure incluse dans « l'appareil de l'âme », comme s'exprime Freud. »* Qu'on nous pardonne cette longue citation, qui aidera le lecteur à comprendre la situation de l'écrivain espagnol, non seulement d'aujourd'hui, mais de toutes les époques où il a vécu sous un régime de censure. L'obligation de vivre avec celle-ci, la résignation mélancolique au « possibilisme », sont en grande partie responsables du retard, des limites et des déficiences de nos auteurs, condamnés en notre temps comme en d'autres à l'exil ou à la demi-vérité. « Possibilisme » implique autocensure et, en fin de compte, complicité entre écrivain et censeur.

La nécessité d'écrire en conformité avec certaines normes se traduit par une limitation des facultés créatrices de l'auteur et une crainte constante de les mettre en œuvre. Ainsi s'explique un phénomène que j'ai plus d'une fois dénoncé : l'occupation d'une langue — la nôtre, celle que nous lisons et que nous utilisons chaque jour — par une caste toute-puissante qui en mutile les possibilités expressives en exerçant une sournoise violence sur ses significations virtuelles. On peut en effet parler de langues occupées comme on parle de pays occupés ; et l'attitude du créateur dans le premier cas doit être celle du patriote dans le second : de résistance et de révolte, à travers un processus de rupture avec les clichés et les stéréotypes du langage, les mythes et les prisons mentales dans lesquels, parfois inconsciemment, il se meut. Une telle position, très semblable à celle du guérillero ou du franc-tireur dans un pays occupé, exige bien sûr une lutte héroïque, quotidienne, de l'auteur qui a choisi de vivre dans sa patrie et ne se résigne pas à céder à l'influence émasculante du « possibilisme ». Ce n'est donc pas un hasard si la plupart des œuvres les plus valables de nos écrivains, penseurs et artistes sont créées par des auteurs vivant (ou ayant vécu) et travaillant (ou ayant travaillé) à l'étranger : Buñuel, Américo Castro, Luis Cernuda. Toute œuvre littéraire ou artistique est conditionnée par un ensemble de facteurs échappant en partie à la volonté de son créateur : elle est le fruit à la fois d'un effort individuel et du milieu historique dans lequel celui-ci s'insère. La production littéraire, au même titre que la recherche scientifique, philosophique, etc., ne peut prospérer sans un minimum de circonstances favorables : lorsque celles-ci ne sont pas réunies, le devoir du créateur est de trouver un climat propice sans lequel son œuvre ne peut exister. La présence de la censure (pour « libérale » qu'elle soit aujourd'hui par rapport à celle d'il y a vingt ans) constitue un obstacle infranchissable au développement d'une culture espagnole de même niveau que la française, l'anglaise ou l'italienne. Certes, il se trouve quelques rares écrivains lucides et isolés qui, comme l'écrivait récemment un jeune auteur, *« rappellent à la littérature espagnole son rang »* d'autrefois. Mais une hirondelle (ni quelques hirondelles) ne fait (font) pas le printemps.

Il ne suffit donc pas de réclamer, comme on le fait généralement dans des pétitions et des manifestes d'intellectuels, l'abolition de la censure (mesure qui d'ailleurs ne peut être isolée d'une transformation radicale de toutes les structures politiques du pays) : il faut démontrer dès maintenant son caractère inopérant et anachronique par la création déconditionnée, aussi libre que possible, d'une série d'œuvres qui, même si elles doivent être publiées à l'étranger, feront périr la censure sous les coups d'une arme efficace : le ridicule.

* Romancier espagnol vivant à Paris, auteur notamment de *Deuil au paradis* (1959), *Fiestas* (1960), *Pour vivre ici* (1962), *Pièces d'identité* (1968), *Don Julian* (1971), édités chez Gallimard.

La dernière victoire de Franco

Vers une mobilisation nationale au service d'un régime plus monolithique et idéologique

Par GUY HERMET *

COMMENT apprécier la portée politique de la série d'évènements qui commence le 20 décembre 1973, avec l'assassinat de l'amiral Carrero Blanco, et se termine le 4 janvier dernier avec la transmission des pouvoirs au gouvernement présidé par Carlos Arias Navarro ?

Certes, les Espagnols ne semblent pas avoir été affectés outre mesure par la mort de l'amiral Carrero Blanco. Le personnage était peu aimé, aussi bien dans la population que dans les élites politiques inféodées à la dictature ou opposées à elle. Beaucoup, sans doute, ont même accueilli la nouvelle de sa disparition avec une jubilation secrète, fondée selon les cas sur la haine pure et simple des détenteurs actuels du pouvoir, ou sur une hostilité plus spécifique professée à l'encontre du « responsable » du noyautage de l'État par un personnel issu de l'Opus Dei. Conseiller inamovible du général Franco, maître des canaux d'accès aux portefeuilles ministériels et aux plus hautes fonctions officielles, capable de faire et de défaire auprès de son chef la réputation des postulants aux charges politiques et aux prébendes économiques, « coupable » surtout de la conception du gouvernement monocolore technocratique d'octobre 1969, l'amiral avait trop d'ennemis internes pour que sa mise hors jeu n'ait pas été perçue avec une sorte de divine surprise par les coteries qu'il mécontentait.

Bien qu'il ait fait en juin 1973 le sacrifice de tous les ministres « opusdéistes », à l'exception de M. Lopez Rodo, Carrero Blanco restait, aux yeux des phalangistes, l'instrument des technocrates et des partisans de la « désidéologisation » du régime. Sa piété ostentatoire et son passé de notable de l'Action catholique lui valaient en même temps, dans ce milieu jaloux de l'influence politique de l'Eglise, une réputation de cléricalisme que ses démêlés avec le Vatican, les évêques et les prêtres ne suffisaient pas à altérer. Mais cette image le desservait aussi du côté catholique. Les progressistes de toutes tendances abhorraient la mentalité de croisade à laquelle l'ancien président du gouvernement demeurait fidèle, tandis que les groupes confessionnels rivaux de l'Opus Dei, comme l'Asociacion Catolica Nacional de Propagandistas et le cercle formé autour du quotidien catholique *Ya*, ne lui pardonnaient pas la faveur octroyée à leur concurrente.

L'amiral Carrero Blanco ne trouvait même pas grâce auprès des milieux d'affaires et de l'armée. Les premiers le jugeaient trop mou ou trop rigide, selon les tendances et les circonstances, puisqu'il ne parvenait ni à juguler l'agitation sociale, ni à l'endiguer par le rétablissement d'une liberté syndicale dont certains patrons attendent merveille. Quant aux militaires, ils n'appréciaient pas l'écran constitué par lui entre le Caudillo et eux-mêmes. Marin trop longtemps éloigné des escadres, Carrero Blanco était pour eux l'exemple éminent de l'officier d'antichambre ministérielle, intrigant et bureaucrate plutôt que martial, dont presque toute la carrière s'était déroulée hors du feu de l'action, dans la pénombre des cabinets. Homme de Franco et de lui seul, l'amiral-chef de gouvernement servait en somme de bouc émissaire à la population en même temps qu'à la quasi-totalité de la classe politique du régime.

C'est pourquoi le calme démontré au lendemain de l'attentat par les masses comme par les groupes et coteries politiques a pu surprendre. Le pouvoir lui-même s'attendait à des remous dans son environnement proche, voire dans la rue, d'autant que certains murmuraient que le chef de l'Etat ne se remettrait pas du coup qui lui était porté. Il n'en a rien été. Hors diverses organisations gauchistes, l'opposition clandestine s'est abstenue de toute déclaration ou acte imprudents. De leur côté, les ultras ne se sont manifestés que pour la forme, pendant des cérémonies funèbres. Partagée entre le frisson d'aventure provoqué par la disparition de l'amiral et l'effroi assez général devant le précédent de mauvais augure constitué par son assassinat, la population, enfin, n'a pas bougé.

(Lire la suite page 12.)

* Chargé de cours à Paris-IV, auteur de *la Politique dans l'Espagne franquiste* (édit. A. Colin, Paris, 1971).

(Suite de la page 11.)

Et elle a probablement été plutôt satisfaite, dans sa majorité, de constater ensuite que tout pouvait « continuer comme avant », au terme d'un suspense qui tranchait sur l'atonie habituelle de la vie politique intérieure.

Ravi de découvrir encore la puissance de son charisme et de son autorité, le général Franco n'a pas été le dernier à souligner cette sérénité, et à l'interpréter inévitablement dans son discours de fin d'année comme une preuve de confiance, certes plus convaincante que des démonstrations de masse organisées par le ministère de l'intérieur. Et peut-être a-t-il éprouvé une satisfaction ironique devant l'espèce de solidarité avec le régime manifestée après l'attentat par la plupart des évêques et des notables de l'opposition catholique. Survenant quelques jours après les difficultés entraînées par la grève de la faim des prêtres détenus à Zamora, elle-même parallèle à la querelle intestine suscitée par la visite de Mgr Casaroli à Madrid et l'annonce de la reprise des négociations concordataires avec le Saint-Siège, l'échange abondamment photographié du baiser de paix entre le Caudillo et le cardinal Enrique y Tarancon a renoué avec une tradition déjà presque oubliée. Louant dans un premier éloge funèbre *« l'honnêteté à toute épreuve »* de l'amiral Carrero Blanco, exaltant ensuite son patriotisme et ses sentiments profondément chrétiens, au cours d'une messe concélébrée avec le primat de Tolède, le vicaire aux armées et tous les évêques auxiliaires de Madrid, en présence du général Franco et du prince Juan Carlos, le cardinal a paru solenniser par ce geste et ces propos une volonté d'apaisement des relations entre l'Eglise et l'Etat. Mais plus inattendus, peut-être, ont été les sentiments confessés par M. Joaquin Ruiz Gimenez, chef de file de la gauche démocrate-chrétienne d'opposition et défenseur pressenti du leader communiste chilien Luis Corvalan. Sollicité de livrer son opinion sur la disparition du président du gouvernement, M. Ruiz Gimenez n'a pas hésité à laisser publier deux interviews où il évoque sa vieille amitié avec l'amiral, en même temps que ses *« hautes qualités morales »*...

COMPARES aux mérites posthumes reconnus à son prédécesseur, quels sont les handicaps et les atouts du nouveau premier ministre ? Face à l'opposition, et plus précisément à l'opposition clandestine non consentie par le régime, M. Carlos Arias Navarro offre un profil politique encore plus négatif que celui de Luis Carrero Blanco. Ce dernier apparaissait surtout aux opposants comme le protecteur des technocrates catholiques, et comme le défenseur d'une idéologie réactionnaire pourtant conciliable avec le ralliement à la formule de développement économique promue par ses soins depuis 1957. Non moins réactionnaire, M. C. Arias Navarro pâtit de surcroît de sa réputation méritée de spécialiste de la répression policière, acquise d'abord comme magistrat des tribunaux militaires, pendant et au lendemain de la guerre civile, puis surtout en tant que directeur général de la sûreté, entre 1957 et 1965. Sa nomination à la tête du ministère de l'intérieur, en juin dernier, avait déjà été perçue comme une sorte de reconnaissance officielle de ses talents particuliers en ce domaine.

Dans le cadre du régime et en fonction de sa logique propre, M. Carlos Arias Navarro dispose, en revanche, d'atouts qui manquaient au précédent chef du gouvernement. Il n'est suspect de collusion avec aucune des coteries politiques qui font le siège du pouvoir. Dépourvu d'étiquette politique ou religieuse, il ne prend pas pour autant figure d'outsider dangereux pour les situations établies. Sa carrière s'est déroulée de façon normale dans les rouages du « système », sans promotion exceptionnelle jusqu'à ces derniers temps. Gouverneur de province en 1944, directeur de ministère en 1957, maire de Madrid en 1965, ministre puis président du gouvernement en 1973, M. Arias Navarro n'a pas bousculé les usages de son monde, ni grandi politiquement dans le giron du chef de l'Etat. Sa longue et habile gestion des affaires de la capitale espagnole lui a permis, en outre, d'acquérir un certain prestige d'organisateur efficace auprès des Madrilènes, oublieux peut-être de son efficacité non moins grande à la direction de la sûreté. Juriste d'action, créateur de voies express et de jardins publics appréciés à Madrid, le nouveau bras droit du général Franco bénéficie par là, dans les milieux conservateurs ou simplement conformistes, d'un crédit positif supérieur à celui dont jouissait l'amiral Carrero Blanco. Son image est celle de l'homme de décision, alors que celle de son prédécesseur s'était détériorée au point de le faire apparaître comme un serviteur discipliné et consciencieux, mais peu sûr de lui-même. Le Caudillo semble se résigner à s'appuyer sur un premier ministre qui soit autre chose que l'ombre de lui-même.

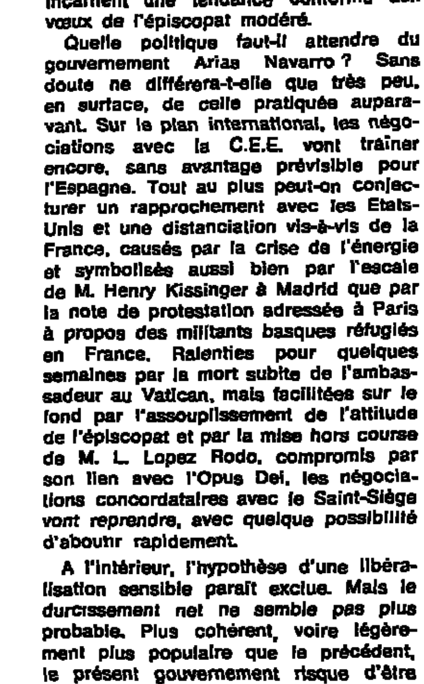


MANIFESTATION A BARCELONE CONTRE LE PROCES 1001. *(Fotolib.)*
Tout peut « continuer comme avant ».

Le gouvernement actuel ressemble à son chef. Il se compose pour l'essentiel, en effet, de hauts fonctionnaires, de militaires et de techniciens sans identification précise dans le spectre politique du régime. Parmi les dix-neuf titulaires de portefeuilles, trois seulement, MM. Licinio de la Fuente, Tomas Allende y Garcia-Baxter et Pio Cabanillas Galles, respectivement chargés du travail, de l'agriculture et de l'information, échappent quelque peu à cette règle générale. Le premier est considéré comme phalangiste d'appareil ; le second s'est vu ranger autrefois dans l'environnement de l'Opus Dei ; le troisième appartient à l'entourage de M. Manuel Fraga Iribarne, lui-même mal définissable idéologiquement mais certainement représentatif de la fraction la plus libérale du franquisme, puisqu'il préconise le rétablissement d'un pluralisme limité mais légal. A peine plus nombreux sont les cinq ministres du précédent cabinet maintenus le 3 janvier. Deux d'entre eux, il est vrai, bénéficient d'une distinction particulière par l'attribution d'un titre de vice-président du gouvernement, octroyé également au nouveau ministre de l'intérieur. Parmi ceux-ci, le plus représentatif est assurément M. Antonio Barrera de Irimo, ministre des finances, dont le maintien et la promotion peuvent se comprendre comme un hommage rendu à une seconde génération de technocrates, sans attaches confessionnelles, mais très liés aux « jeunes loups » de la banque et des grandes affaires.

A l'inster de M. Carlos Arias Navarro, les autres ministres se caractérisent pour la plupart par la régularité et l'exemplarité de leur carrière au service du régime. Quelques-uns comptent, en outre, parmi les collaborateurs de longue date du président du gouvernement, parfois à la direction de la sûreté, plus souvent à la municipalité de Madrid. Tel est le cas, en particulier, de M. Alfredo Santos Blanco, ministre de l'industrie, de M. Luis Rodriguez de Miguel, ministre du logement, et de M. Antonio Carro Martinez, ministre sans portefeuille détaché à la présidence.

Un autre fait mérite l'attention : il tient à la discrète résurgence politique d'un personnel connu pour son appartenance à l'Asociacion Catolica Nacional de Propagandistas. Désigné davantage sous son sigle d'A.C.N. de P., ce mouvement de laïcs regroupant l'élite intellectuelle de l'Action catholique avait, dans le passé, fourni aux gouvernements du général Franco quelques-unes de leurs personnalités, comme Ibañez Martin, Larraz, Martin Artajo, Ruiz Gimenez et Silva Muñoz. Mais, rivaux malchanceux des « opusdéistes », les « propagandistes » avaient perdu par la suite toute influence gouvernementale, certains se situant même en marge du franquisme, sinon contre lui. Coïncidant avec l'éclipse politique de l'Opus Dei, la désignation de M. Alejandro Fernandez Sordo au portefeuille des relations syndicales, elle-même précédée de quelques jours par son entrée au Conseil du royaume, pourrait symboliser une rentrée en grâce de l'association, bien que le nouveau ministre se classe assurément très en dehors de ses cadres actifs. Plus significatives, en revanche, apparaissent les nominations de MM. Marcelino Oreja et Manuel Jimenez Quilez au sous-secrétariat à l'information et à l'une des directions générales du même département. Diplomate âgé de trente-huit ans



et ancien directeur du cabinet de Fernando Maria Castiella — unique membre du gouvernement à s'être opposé à l'exécution de Grimau, en 1963, — M. Oreja se distingue, en effet, comme leader d'une fraction démocrate-chrétienne de droite comprenant une forte proportion de « propagandistes ». Publiés dans *Ya* sous la signature collective de « Tacito », les éditoriaux émanant de son cercle d'amis témoignent, en tout cas, d'une solide ambition politique, assortie de quelque libéralisme. De son côté, M. Jimenez Quilez se caractérise à la fois comme membre de l'A.C.N. de P., dirigeant de haut rang de la presse catholique et comme ancien de l'équipe de M. Fraga Iribarne. La nomination de l'un et de l'autre a peu de chances d'être fortuite, d'autant que tous deux incarnent une tendance conforme aux vœux de l'épiscopat modéré.

Quelle politique faut-il attendre du gouvernement Arias Navarro ? Sans doute ne différera-t-elle que très peu, en surface, de celle pratiquée auparavant. Sur le plan international, les négociations avec la C.E.E. vont traîner encore, sans avantage prévisible pour l'Espagne. Tout au plus peut-on conjecturer un rapprochement avec les Etats-Unis et une distanciation vis-à-vis de la France, causés par la crise de l'énergie et symbolisés aussi bien par l'escale de M. Henry Kissinger à Madrid que par la note de protestation adressée à Paris à propos des militants basques réfugiés en France. Ralenties pour quelques semaines par la mort subite de l'ambassadeur au Vatican, mais facilitées sur le fond par l'assouplissement de l'attitude de l'épiscopat et par la mise hors course de M. L. Lopez Rodo, compromis par son lien avec l'Opus Dei, les négociations concordataires avec le Saint-Siège vont reprendre, avec quelque possibilité d'aboutir rapidement.

A l'intérieur, l'hypothèse d'une libéralisation sensible paraît exclue. Mais le durcissement net ne semble pas plus probable. Plus cohérent, voire légèrement plus populaire que le précédent, le présent gouvernement risque d'être moins acculé que lui à user de la force. Peut-être se montrera-t-il même moins rigide, de ce fait, notamment dans le domaine de l'information. Mais cette immuabilité apparente n'est que partielle. S'ajoutant au limogeage des artisans de la phase « développementiste » du régime, les difficultés économiques à prévoir pour l'immédiat marquent le début d'une nouvelle phase du franquisme, plus monolithique et idéologique. Les discours sur la croissance indéfinie du niveau de vie et l'ouverture sur l'Europe risquent de céder la place à une rhétorique de la mobilisation nationale et d'une pseudo-participation politique.

GUY HERMET.

BIBLIOGRAPHIE

— Gerald Brenan, **le Labyrinthe espagnol**, Ruedo iberico, Paris, 1962, XVIII, 281 pages : ouvrage devenu classique, brossant en particulier un tableau suggestif de l'histoire et de l'état des forces politiques espagnoles à la veille de la guerre civile.

— Gabriel Jackson, **The Spanish Republic and the Civil War**, Princeton University Press, Princeton, 1965, XIV, 578 pages : le meilleur travail d'historien sur la seconde République et la guerre civile. Existant en version espagnole (Editorial Grijalbo, Mexico), ce livre n'est malheureusement pas traduit en français.

— Hugh Thomas, **Histoire de la guerre d'Espagne**, Robert Laffont, Paris, 1961, deux volumes, 448-452 pages. (Le Livre de poche, 2191-2192) : étude détaillée du déroulement politique et militaire de la guerre civile, facilement accessible en France.

— Ramon Tamames, **La Republica. La era de Franco**, Alianza Editorial, Alfaguara, Madrid, 1973, 623 pages : ouvrage très récent, couvrant l'ensemble de la période 1931-1973, dont la vente atteint en Espagne des sommets inhabituels dans sa catégorie. Sa présentation intelligente et l'abondance de son information rendent ce succès mérité. — **Introduccion a la economia española**, Alianza Editorial, Madrid, 1968, 504 pages (El libro de bolsillo. Seccion Ciencia y Tecnica, 90) : le meilleur instrument d'initiation à l'économie de l'Espagne.

— Max Gallo, **Histoire de l'Espagne franquiste**, Robert Laffont, Paris, 1969, 493 pages : la seule histoire de l'Espagne franquiste, jusqu'à la parution du livre de Ramon Tamames en 1973.

— Jacques Georgel, **le Franquisme. Histoire et bilan (1939-1969)**, éditions du Seuil, coll. « Esprit », « Frontière ouverte », Paris, 1970, 400 pages : étude à ambition exhaustive, traitant à la fois de l'histoire, des institutions et des forces politiques et syndicales caractéristiques de la période franquiste. A utiliser surtout comme instrument de référence, sur des points précis.

— Guy Hermet, **la Politique dans l'Espagne franquiste**, librairie Armand Colin, coll. « U-2 », Paris, 1971, 160 pages : présentation brève, mais suggestive, des particularités de la vie politique sous le régime autoritaire qu'est celui de l'Espagne.

— **Horizonte español 1972**, uedo iberico, Paris, 1972, trois volumes : œuvre collective, offrant une analyse très critique de la réalité économique, sociale et politique de « l'Espagne du développement ».

SEPT ANS APRÈS "RÉVOLUTION DANS LA RÉVOLUTION ?"

Les leçons de la guérilla vues par R. Debray

Par CLAUDE-CATHERINE KIEJMAN

SEPT ans après Révolution dans la révolution ? (1), Régis Debray publie deux livres : la Critique des armes (2), la Guérilla du Che (3).

La Critique des armes, dont seul le premier volume (4) a pour l'instant vu le jour, est incontestablement le plus important par l'ampleur de la réflexion. Non pas que celle-ci soit absente de la Guérilla du Che, mais alors que la Critique des armes dépasse dans son projet le cadre de la lutte révolutionnaire en Amérique latine, l'objectif se circonscrit ici à la description, à l'analyse du seul processus de la guérilla bolivienne, ce qui, si exemplaire soit-il, en limite la portée.

Dans les faits, la Guérilla du Che, dont l'objet était « la lente mise au monde d'une avant-garde politico-militaire latino-américaine ou plus exactement l'établissement d'une pépinière d'avant-gardes nationales destinées par détachements successifs à irradier vers les pays voisins du continent », n'apporte guère d'éléments factuels qu'on ne connaisse déjà. Le but de l'auteur n'est d'ailleurs nullement de faire des révélations spectaculaires, mais de « rechercher honnêtement les raisons d'une défaite momentanée ». Dans cette perspective, Régis Debray procède d'un point de vue à la fois historique et sociopolitique à une double analyse. D'un côté, l'analyse de la situation bolivienne au moment où s'installe la guérilla, qui fait apparaître « l'absence de conscience d'une classe majoritaire (les paysans) et la faiblesse d'un prolétariat ultra-minoritaire rassemblant dans ses mains les possibilités d'action politique... ». De l'autre, l'analyse du processus guérillero lui-même que Régis Debray poursuit à travers cinq chapitres : la stratégie du Che, le choix du terrain, le choix du moment, la campagne militaire, la désorganisation. Au bout de la longue route retracée par Debray, il apparaît que, dans la Bolivie de 1967, « le foyer guérillero (le petit moteur comme l'appelle l'auteur) était dans un secteur à haute pression révolutionnaire, concentré en un point éloigné du territoire baignant dans un vaste courant atmosphérique à basse pression révolutionnaire » Il n'y eut pas concordance. La guérilla resta donc seule.

Mais est-ce à dire que le projet guerillero n'est pas viable, qu'il est sans lendemain ? L'auteur, témoin et analyste, militant et théoricien, ne semble pas le croire, à condition que les révolutionnaires ne craignent pas de passer au crible les erreurs commises et d'en tirer la leçon pour l'action future. C'est là d'ailleurs l'objectif numéro un de la Critique des armes

CE volume, qui se veut avant tout une réflexion théorique où s'intègre l'histoire, est donc l'analyse de la formation du projet guérillero dans son ensemble au lendemain de la victoire cubaine, de son exécution sur le continent latino-américain, des obstacles contre lesquels il est venu buter. C'est du fait même, une remise en cause de Révolution dans la révolution ?, livre qui a correspondu « à l'expression d'un moment ». Cette remise en cause ne signifie d'ailleurs pas un virage, mais un approfondissement destiné non pas à indiquer une nouvelle méthode pour faire la révolution, mais plutôt à rechercher, dénoncer les causes de sa faillite passée.

Dans cette perspective, Régis Debray examine à la lueur de l'histoire générale du mouvement ouvrier en Amérique latine celle de la lutte armée au cours de ces quinze dernières années. Il le fait à travers les notions propres à la méthodologie marxiste qui sont au cœur de l'ouvrage : lutte de classe, mouvement de masse, avant-garde, parti, organisation. Pour Debray, il n'y a pas de contradiction entre avant-garde et mouvement de masse, entre guérilla et parti. « Le foyer guérillero, écrit-il, c'est le parti en vert olive. » Le problème n'est pas parti ou guérilla, mais quelle sorte de parti exige la révolution latino-américaine pour être menée à bien. Régis Debray recherche d'ailleurs chez l'auteur de Que faire ? une caution pour sa théorie du « foco » (l'avant-garde politico-militaire remplaçant, dans le contexte révolutionnaire latino-américain, l'organisation de révolutionnaires professionnels). Il décèle une analogie dans les conditions historiques de l'Amérique latine des années 60 et de la Russie prérévolutionnaire, celles-ci faisant de la lutte clandestine une fatalité et poussant au maximum l'autonomie de la direction par rapport à la base à l'intérieur du parti révolutionnaire. Mais, tout en consacrant à ce problème un long développement théorique, Régis Debray est conscient qu'il s'agit non pas d'un simple phénomène d'imitation, mais d'un problème de méthode : « Force est de reconnaître que les imitations latino-américaines du fidélisme après 1959 ont eu le même sort que les imitations européennes du bolchevisme après 1917, dénoncées par Lénine. Elles furent caricaturales parce qu'elles voulurent répéter un résultat en le dissociant de ses conditions concrètes de production, de ses étapes de formation. Elles prirent donc l'enveloppe, non la substance. »

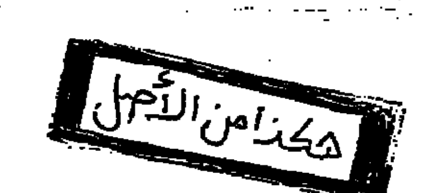
Révolution dans la révolution ? avait soulevé une immense polémique. A l'orée d'une nouvelle période de luttes qui se dessine en Amérique latine au lendemain du putsch chilien, la Critique des armes sera-t-elle l'occasion d'un profond débat novateur auquel Régis Debray convie à la fois les militants latino-américains et la gauche européenne à la recherche d'une stratégie ?

(1) *Révolution dans la révolution ?* Editions François Maspero, Paris, 1967.

(2) *La Critique des armes*, Volume I, coll. « Combats », Editions du Seuil, Paris, 1974, 27 francs.

(3) *La Guérilla du Che*, coll. « Histoire immédiate », Editions du Seuil, Paris, 1974, 22 francs.

(4) Le volume 2, qui sera la description de plusieurs processus guérilleros, paraîtra au printemps.



RENFORCER LA PROTECTION DES DROITS HUMANITAIRES

Une conférence internationale destinée à compléter les conventions de Genève se tiendra en Suisse du 20 février au 29 mars et se poursuivra l'an prochain à la même époque. Son objet est important. Il s'agit, en effet, d'adopter deux protocoles additionnels tenant compte notamment des nouvelles conditions dans lesquelles se déroulent, d'une part, les conflits internationaux auxquels participent des unités irrégulières, comme on l'a vu au Vietnam, et, d'autre part, les conflits internes de type révolutionnaire. Dans les deux cas, le statut des prisonniers de guerre et la protection des populations civiles appellent de nouvelles dispositions.

Les difficultés de la Croix-Rouge

VOILA plus de cent dix ans que quatre citoyens genevois se joignirent à Henri Dunant pour créer le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.). Sous ses auspices, le gouvernement suisse convoqua en 1864 une conférence internationale, qui adopta un traité prévoyant l'amélioration du sort des blessés sur le champ de bataille. Cette convention fut suivie de celles de 1906, de 1929 et de 1949. En 1919, un banquier américain, Davison, estima qu'il était nécessaire de créer un organisme chargé de coordonner l'action des diverses Croix-Rouges nationales. C'est ainsi que fut établie la Ligue des sociétés de Croix-Rouges, dont le siège est à Genève. Ainsi la Ligue est un organe international de coordination, alors que le C.I.C.R. est une association suisse de droit privé.

La Ligue intervient pour porter assistance aux Croix-Rouges nationales en cas d'épidémies ou de calamités naturelles. Le C.I.C.R., en revanche, est censé être un organe de protection, intervenant en temps de guerre, dans le cadre des conventions de Genève, pour protéger les victimes civiles ou militaires du conflit.

Sur le plan juridique, l'action du C.I.C.R. n'a jamais rencontré d'obstacles majeurs, encore que certaines interprétations restrictives du droit par les juristes de la Croix-Rouge lui aient attiré l'inimitié de certains gouvernements révolutionnaires. En revanche, le passage de la théorie à la pratique lui a souvent posé des problèmes, dont certains relevaient parfois d'insuffisances au sein du C.I.C.R. et d'autres de l'évolution du contexte mondial.

LE C.I.C.R. ne peut en principe agir que dans le cadre des conventions. Or celles-ci, notamment en ce qui concerne la protection des mouvements de guérilla, sont extrêmement restrictives, et les efforts du C.I.C.R. visant à étendre le domaine du droit humanitaire se heurtent aux objections de certains Etats. D'autre part, c'est aux Etats eux-mêmes et non pas au C.I.C.R. qu'incombe la responsabilité d'appliquer les conventions, et lorsque, par exemple, les Américains au Vietnam décidaient d'armer leurs hélicoptères sanitaires — ce qui constitue une violation des conventions — il n'y avait personne pour les en empêcher. Si le rôle du C.I.C.R. est particulièrement difficile dans le cadre des guerres révolutionnaires, il faut dire qu'il n'a jamais été facile même dans le cadre des guerres conventionnelles. Ainsi, lors de la deuxième guerre mondiale, les conventions de Genève de 1929 ne furent respectées ni sur le front de l'Est ni sur le théâtre d'opérations d'Extrême-Orient ; elles ne furent appliquées qu'en Europe occidentale, entre Occidentaux. Ainsi apparaît la fragilité de l'édifice du droit humanitaire. Quant aux conventions de 1949, non seulement elles ne font qu'effleurer les problèmes posés par les formes de guerres modernes, comme la guérilla, puisqu'elles furent élaborées sur la base de l'expérience de la deuxième guerre, mais elles se heurtent de surcroît à la notion de *« guerre juste »* avancée par les pays socialistes. Ceux-ci ont en effet tous exprimé une réserve à l'article 85 de la troisième convention, réserve qui précise que tout prisonnier *« poursuivi et condamné pour crimes de guerre »* perd son statut de prisonnier de guerre. Tous les Etats socialistes se sont ainsi prémunis contre leur obligation d'appliquer la troisième convention, dans la mesure où ils estiment que tout combattant d'un pays *« bourgeois »* en guerre contre un pays socialiste est personnellement responsable de sa participation à une guerre *« injuste »*, participation qui en fait un *« criminel »*.

> *Les conventions doivent être adaptées aux nouvelles conditions de la guerre*

Au niveau de la guérilla, les conditions que les maquisards doivent remplir pour qu'il leur soit reconnu le statut de prisonniers de guerre sont tellement restrictives (port d'armes visibles, port d'un signe distinctif fixe (1), etc.) qu'en pratique tous les mouvements de libération échappent à la protection des conventions. Celles-ci ne peuvent d'ailleurs être signées que par des Etats.

ORGANISATION se voulant neutre, privée, ne relevant d'aucun Etat et libre d'agir au-delà des contraintes qui sont celles d'un gouvernement, le C.I.C.R. est en principe un organe idéal pour agir dans le contexte actuel, mais ceci à une condition : qu'il sache s'adapter au monde d'aujourd'hui. Or cette adaptation s'est faite de façon inégale, et l'on a assisté, parfois simultanément, à des succès remarquables dans certains secteurs et à des échecs dans d'autres.

Au Proche-Orient, par exemple, des responsables dynamiques, bien dirigés et parlant parfois l'arabe, ont pu imposer la présence du C.I.C.R., dont le rôle a été apprécié par tous les adversaires. Le refus de la Syrie de lui donner la liste des prisonniers israéliens qu'elle détient s'inscrit dans le cadre d'une lutte diplomatique et n'implique en aucune façon une méfiance envers le C.I.C.R.

Il n'est pas nécessaire de rappeler le rôle du C.I.C.R. durant la guerre d'Algérie, et si les modalités de son action au Biafra ont parfois été critiquées, son intervention a néanmoins sauvé des dizaines de milliers de vies. Il en est de même de sa présence dans la guerre indo-pakistanaise et de son action au Chili après la chute du président Allende.

Au Vietnam, en revanche, les difficultés du contexte politique se sont combinées du côté du C.I.C.R. avec une méconnaissance du secteur et un légalisme paralysant qui ont abouti à un échec quasi complet. De même, au Cambodge, le C.I.C.R. attend depuis trois ans que le gouvernement de Phnom-Penh veuille bien l'autoriser à visiter les prisonniers de guerre. Au Laos, en revanche, un délégué particulièrement capable, en poste depuis quatre ans et qui s'est donné la peine d'apprendre le lao, a pu établir les meilleurs rapports avec toutes les parties concernées et faire respecter l'image de la Croix-Rouge. Ces irrégularités étaient dues non seulement à des choix politiques, mais aussi au niveau de capacité ou de perception des problèmes par les responsables.

Traditionnellement, l'âme de l'organisation était son Comité. Constitué par une assemblée d'un maximum de vingt-cinq membres, obligatoirement suisses et choisis par cooptation, le Comité n'était responsable envers personne. Ses membres constituaient une assemblée de personnalités de premier plan. Toutefois, cette excellence professionnelle n'impliquait pas automatiquement une profonde connaissance des problèmes internationaux ni une juste perception des questions que peuvent poser les conflits idéologiques ou les guerres de libération. Le système de cooptation, s'il était censé assurer l'indépendance du Comité, risquait de freiner l'apport de tout sang nouveau qui viendrait perturber l'ordre établi.

MALGRE les succès obtenus par le C.I.C.R. dans certains secteurs, la démonstration fut faite à l'occasion de diverses crises (Biafra, etc.) que le Comité était un organe trop lourd pour à la fois concevoir et diriger la politique du C.I.C.R. ; cette constatation et l'intervention d'autres facteurs ont conduit à la crise du printemps 1973. Crise d'une part entre le président sortant, M. Marcel Naville, et le Comité, crise au sein même du Comité marquée entre autres par la démission du professeur Jacques Freymond. Crise enfin avec le monde extérieur, reflétée notamment par la presse suisse, généralement favorable au C.I.C.R. mais qui n'hésitait pas à écrire que la plupart des responsables de la Croix-Rouge n'auraient plus été à la hauteur de leur tâche.

Rétrospectivement, la crise a été salutaire, et le résultat des réformes qui ont été amorcées il y a six mois se fait déjà sentir. Sur le plan structurel, le Comité a été maintenu mais son rôle aujourd'hui consiste essentiellement à élaborer les grandes lignes de la politique du C.I.C.R.

Parallèlement au Comité, on a créé un conseil exécutif de sept membres qui est responsable de la conduite même des opérations. Chacun de ces organismes a son propre président, le Comité étant présidé par le professeur Martin, et le conseil exécutif par M. Roger Gallopin, qui possède une très longue expérience de la Croix-Rouge. Sous le Conseil exécutif se trouvent les départements du C.I.C.R., à savoir l'administration, les différents secteurs géographiques, l'Agence, le secteur juridique, etc.

Sur le plan pratique, la nouvelle structure du C.I.C.R. a déjà démontré son efficacité. Ainsi, dans le passé, lors de chaque crise grave, le cadre de décision du C.I.C.R. éclatait et l'on était obligé de créer en toute hâte des centres opérationnels *ad hoc*. Or, durant la dernière crise du Proche-Orient, non seulement le secteur responsable de cette région a été à même d'opérer sans appoint extérieur, mais il a démontré qu'il était parfaitement capable d'adapter son rythme de travail aux exigences de la situation.

CERTES, comme nous l'a confirmé le président Gallopin, la réforme du C.I.C.R. n'est pas encore terminée, mais il est clair qu'il y a désormais une volonté de faire face aux problèmes plutôt que de les esquiver. Obligé de s'adapter aux exigences des crises, le C.I.C.R. travaille inévitablement en dents de scie. Il doit donc disposer en temps de crise d'un personnel supplémentaire, et notamment de délégués dont il doit pouvoir se défaire en période creuse.

Ainsi, en plus du personnel régulier, il doit disposer d'un personnel d'appoint, ce qui pose inévitablement des problèmes de recrutement aussi bien quantitatifs que qualitatifs. D'autre part, les secteurs géographiques tendaient à refléter, parfois de façon exagérée, la personnalité de leur responsable, et les impératifs de l'action faisaient parfois que l'on devait transférer un délégué d'une région à une autre sans avoir le temps de le recycler. Tout cela est aujourd'hui terminé, et l'on assiste non seulement à une certaine unification des secteurs sous l'autorité du chef des opérations, mais également à une spécialisation des délégués par secteurs géographiques.

C'est surtout au niveau de la perception de la dimension politique des problèmes humanitaires que le C.I.C.R. semble avoir accompli plus de progrès au cours des six derniers mois que lors des dix ans passés. Certes, il ne sera pas facile au C.I.C.R. d'arriver à convaincre les Etats qu'ils doivent *« dépolitiser les problèmes humanitaires et éviter que les victimes ne deviennent l'objet d'un marchandage »*. Mais en attendant, il s'est déjà fixé comme devoir, ainsi que nous l'a dit M. Gallopin, *« d'éviter à tout prix de servir d'alibi à qui que ce soit dans le cadre des conflits internes »*.

L'utilité du C.I.C.R. a toujours été reconnue et, dans beaucoup de situations difficiles, sa valeur a été maintes fois démontrée. L'organisation a sans doute connu au cours de ces dernières années un certain essoufflement tout en continuant néanmoins à posséder des éléments valables. Aujourd'hui, on a la nette impression que la période difficile est désormais révolue. Certes, il reste encore du travail à faire et il est peut-être trop tard pour redresser certaines situations, notamment en Indochine. Néanmoins, après avoir prouvé, dans le passé, qu'il pouvait être indispensable, le C.I.C.R. est en train de démontrer que, même et surtout dans un monde en évolution, il saura le rester.

ALEXANDRE CASELLA.

(1) Un brassard rouge qui n'est pas cousu n'est pas considéré comme un signe distinctif fixe.

Un problème de conscience

LA vingt-deuxième conférence internationale de la Croix-Rouge, tenue à Téhéran en novembre 1973, a mis à l'ordre du jour la question de la réaffirmation et du développement du droit international humanitaire applicable dans les conflits armés. Il s'agit de trouver des règles concrètes qui viendraient compléter les conventions déjà en vigueur afin de les rendre plus efficaces et de prévenir des pratiques inhumaines qui n'étaient pas prévues par ces conventions.

La notion de « développement » est capitale, tant il est vrai que, dans un monde où tout bouge, le droit international humanitaire ne saurait s'en tenir à des prescriptions formulées il y a déjà près de vingt-cinq ans. Expression des exigences impérieuses de la conscience humaine, de la conscience internationale, ce droit n'est pas une notion transcendantale : il naît et se développe dans des conditions historiques données, il peut être en retard ou en avance sur celles-ci.

Il fut un temps où mettre à mort son esclave était considéré comme un acte légitime ; il fut un temps où tuer un prisonnier de guerre ou le garder en esclavage ne révoltait la conscience de personne ; il fut un temps où l'Européen ou l'Américain moyen (et non pas tous les Européens ou Américains) trouvait tout à fait normal qu'une puissance occidentale mît la main sur un pays africain ou asiatique.

Il a fallu attendre jusqu'au dix-neuvième siècle, quand les guerres atteignirent une envergure jusque-là inconnue, quand les armements devinrent chaque jour plus redoutables, pour que la conscience publique internationale cherche à imposer des règles à la conduite des guerres, afin d'alléger les souffrances humaines. Ne pouvant encore bannir définitivement la guerre, on a cherché au moins à trouver *« une juste moyenne entre les exigences humanitaires et les nécessités militaires »*, selon l'expression employée dans le rapport de la commission du droit international humanitaire de la conférence de Téhéran.

> *Aucun texte ne protège les victimes civiles dans les conflits révolutionnaires*

Toute une série de conventions internationales ont été ainsi adoptées depuis 1864 (Genève 1864, La Haye 1907, Genève 1925, stipulations de Nuremberg, Genève 1949) concernant le sort des blessés, de la population civile, des prisonniers de guerre en cas de conflits armés, la prohibition de certaines armes, les crimes de guerre, règles que les gouvernements et peuples *« civilisés »* se doivent de respecter.

Il est clair que ce sont les guerres européennes du dix-neuvième siècle, puis les deux guerres mondiales du vingtième siècle qui ont provoqué cette prise de conscience et l'adoption de ces conventions. Les deux guerres mondiales ont été menées en fait par les grandes puissances, elles ont opposé des puissances industrielles avancées à d'autres puissances aussi bien armées sur le plan militaire et technique. Il était donc naturel que les conventions adoptées jusqu'en 1949 reflètent dans une large mesure les exigences de la conscience publique des pays industriellement développés, en majeure partie des pays capitalistes avancés. Si ces conventions représentaient un progrès, il n'en devient pas moins urgent de les compléter pour qu'elles puissent répondre aux exigences d'une époque nouvelle.

DEPUIS la fin de la seconde guerre mondiale, l'histoire a été marquée par l'explosion des mouvements de libération nationale. Deux milliards d'hommes se sont dressés dans une lutte résolue pour reconquérir leur indépendance et leur liberté, pour secouer le joug du colonialisme ancien et nouveau. L'intervention et l'agression des pays impérialistes contre les peuples qui cherchent à se libérer ont pris les formes les plus diverses : des guerres souvent très longues leur ont été imposées, et les puissances impérialistes ne reculeront pas devant le déclenchement de nouvelles guerres pour essayer de sauvegarder leurs intérêts dans les pays dits du tiers-monde. En particulier, l'appareil militaire des Etats-Unis est au complet : « marines », bérets verts, Ve, VIe, VIIe flotte, divisions aéroportées, hélicoptères et avions géants, napalm, bombes à billes, etc., sont prêts pour être lancés dans la bataille là où les armées et la police autochtones, équipées, financées, instruites par Washington, ne suffisent plus. La détente internationale ne joue pas pour les pays pauvres et démunis.

La guerre du Vietnam a montré jusqu'à quelles extrémités peut aller le commandement américain dans une guerre de ce genre. Hitler n'osait pas se servir de certaines armes contre ses adversaires, car il craignait les représailles. Mais comme le peuple vietnamien ne peut ni bombarder New-York ou Washington, ni déverser du napalm ou des défoliants sur les forêts et les plaines américaines, le commandement américain n'a reculé devant aucune atrocité. De vastes régions rurales au Vietnam du Sud, presque toutes les villes du Vietnam du Nord ont été rasées ; d'immenses forêts et rizières ont été « défoliées ».

Plusieurs millions de personnes ont été ainsi chassées de leurs villages pour être parquées dans des zones de concentration : les hommes valides sont en fin de compte obligés, faute de travail, de s'engager dans l'armée de Saigon pour tirer sur leurs propres compatriotes. Des centaines de milliers de femmes sont forcées de se prostituer, tandis que des enfants, orphelins, abandonnés, par centaines de milliers aussi, errent dans les rues de Saigon, de Hué, de Da-Nang. Les groupes ethniques des hauts-plateaux sud-vietnamiens sont impitoyablement chassés de leurs villages pour être concentrés dans des camps où ils dépérissent de maladies multiples. Par centaines, hôpitaux, écoles, barrages, usines, monuments historiques, églises, pagodes, sont tombés en ruine sous les coups de l'aviation américaine. Les tapis de bombes déversées par les B-52 n'ont fait aucune discrimination, le napalm et le phosphore répandus ont incendié des villages entiers, pénétré jusqu'au sein des tissus les plus profonds. Les produits chimiques massivement déversés ont des conséquences génétiques à longue échéance ; dans quelques dizaines d'années encore, des enfants vietnamiens naîtront avec des malformations, des cancers..., des leucémies apparaîtront, comme après Hiroshima.

Dans des milliers de prisons construites et financées par l'aide américaine, plus de 200 000 prisonniers sont encore détenus et subissent les pires sévices. Plus de 20 000 militaires américains demeurent au Vietnam du Sud, camouflés en conseillers civils. Pour l'année en cours, Washington accorde encore à Saigon une aide évaluée à 3 milliards de dollars, essentiellement en armes, et pour financer une armée d'un million d'hommes, une police de 120 000 agents, sans compter 100 000 agents dits de pacification. La VIIe flotte et l'aviation américaines en Thaïlande restent prêtes à déverser leurs bombes et obus sur la terre vietnamienne.

Pour s'opposer à cette avalanche d'armes ultramodernes, les peuples pauvres et démunis ne peuvent que recourir à la « guerre du peuple », faisant de chaque citoyen, jeune ou vieux, homme ou femme, un combattant. L'impérialisme américain réplique en cherchant à « vider l'eau », mettant en œuvre des armes de destruction totale (bombes de 7 tonnes), la guerre chimique, et mille autres inventions diaboliques qui se perfectionnent rapidement.

La possibilité d'un génocide complet ou partiel, la destruction de tout un milieu naturel sur de vastes étendues, rendant la vie impossible pour de longues années, ne relèvent plus du domaine de l'hypothèse. Washington a essayé de perpétrer ce génocide, ce biocide, cet écocide au Vietnam. Dans les laboratoires américains, techniciens et savants préparent froidement ces armes nouvelles, usant de toutes les ressources de la technologie moderne. Et, au Pentagone, des stratèges élaborent avec minutie toutes les tactiques qui devraient mettre en œuvre ces armements perfectionnés pour aboutir à l'écrasement des mouvements de libération nationale.

AINSI se trouve posé un des plus graves problèmes — sinon le plus grave — de notre époque. Laissera-t-on écraser froidement des peuples qui cherchent à se libérer d'une tutelle coloniale asservissante ? Laissera-t-on opérer en toute impunité des hommes qui, parce qu'ils disposent de ressources techniques et financières colossales, s'arrogent le droit de subjuguer d'autres peuples, même au prix de leur destruction totale ? Lorsque le commandement américain décrète que de vastes régions en Indochine sont des zones de *« free killing »*, où les aviateurs et les artilleurs américains peuvent tirer sur tout ce qui bouge, où les G.I. ont le droit de *« tout massacrer, de tout brûler, de tout détruire »*, quel est l'homme de conscience qui peut rester indifférent ?

Un code vraiment humanitaire peut-il, sous prétexte d'apolitisme, négliger ces questions brûlantes qui concernent l'humanité entière ? Une organisation à caractère universel comme la Croix-Rouge, qui se propose de contribuer à la sauvegarde de la paix, à la défense de la personne humaine, peut-elle vraiment, sans déroger à ses responsabilités, garder indéfiniment le silence sur des questions aussi graves ? Les quatre conventions de Genève de 1949 ne sauraient convenir aux guerres de libération nationale, aux guerres que les peuples doivent mener contre l'agression impérialiste.

Il est indispensable de mentionner aujourd'hui le crime d'agression contre les droits nationaux fondamentaux des peuples, contre leur droit d'autodétermination, et de distinguer de ce fait des guerres justes et des guerres injustes sans mettre sur un pied d'égalité ceux qui défendent leur patrie et ceux qui envoient à des milliers de kilomètres de chez eux des avions et des troupes pour contraindre d'autres peuples, ou qui, à coup de dollars, créent dans les pays pauvres des armées de mercenaires et de tortionnaires pour imposer leur domination.

Il est indispensable de compléter les conventions de 1949 par des règles qui contribuent à prévenir activement les crimes de guerre, à interdire les armes de destruction massive, les armes biologiques, chimiques, bactériologiques, électroniques, les méthodes barbares de *« pacification »*, l' *« urbanisation forcée »*, les *« hameaux stratégiques »*, les *« cages à tigre »*. Des organisations comme la Croix-Rouge internationale, et tous les hommes de conscience du monde entier, se doivent d'étudier avec soin les pratiques que les impérialistes ont employées au cours des guerres coloniales et néo-coloniales et d'élaborer de nouvelles conventions. Garder le silence, ce serait aller à l'encontre des buts humanitaires que l'on se propose, encourager les criminels. Mais les adopter suppose une attitude anti-impérialiste, anticolonialiste, antiraciste, c'est-à-dire une prise de position politique. Il est des problèmes politiques, comme celui de la libération des peuples opprimés, comme celui de la lutte contre les guerres coloniales, qui deviennent des problèmes de justice ; prendre position, c'est faire preuve non pas de partialité, mais d'un véritable esprit humanitaire, car la question concerne l'humanité dans son ensemble et dans sa marche en avant.

Le problème politique devient ainsi un problème de conscience.

NGUYEN KHAC VIEN.

LA THAILANDE

ou la forteresse ébranlée

L'action des maquisards pèse sur le destin d'un pays secoué par l'insurrection des étudiants et le marasme économique

Reportage de Marcel Barang et Nayan R. Chanda



(Photo Jean-Claude Labbé.)

A L'AEROPORT de Bangkok, les Jumbo bondés de touristes ont succédé aux Globemaster géants de l'U.S. Air Force qui, naguère encore, déversaient des milliers de G.I.'s permissionnaires de la guerre du Vietnam. Les hordes vacancières accourent des quatre coins de la planète pour goûter aux charmes du « pays du sourire ».

Le coucher de soleil sur la Chao-Phya, la rivière de Bangkok, derrière la dentelure des toits étagés, a quelque chose de fabuleux quand on le contemple du haut d'une terrasse du vieil hôtel Oriental. Dans le luxe standardisé de la chambre, qui se souviendrait de la puanteur et de la grisaille du « klong » aperçu derrière les vitres teintées de l'autobus de navette (**«Bangkok, la Venise de l'Asie continentale, aux canaux pittoresques »**, vantaient les dépliants touristiques) ? Cette fausse note fut vite ensevelie sous l'avalanche d'impressions plus gaies : « shopping centers » dernier cri, avec jeux d'eau et escalators ; échoppes archipleines de l'interminable et industrieuse Chinatown ; myriades de néons clignotants des établissements de bains et de massage de Patpong et Petchburi Road ; rues asphyxiées, engorgées de trivespas pétaradants, de taxis « kamikase », de conduites intérieures aux chromes impeccables. Si Bangkok souffre, se dit-on de prime abord, son mal s'appelle l'opulence.

Voire. Le voyageur pressé ne s'est pas écarté de la grande artère Phyathaï. Il ne s'est pas risqué dans le dédale de planches branlantes qui tient lieu de rues. Là, si près pourtant des gratte-ciel climatisés, des milliers de Thaïs vivent et meurent, entassés dans des cabanes sans confort, à fleur d'une eau croupie pestilentielle. Dans les venelles qui débouchent sur l'impressionnante avenue Rajdamnoen, les gens font la queue pour obtenir du riz — à Bangkok, la capitale d'un pays qui s'est toujours flatté d'être le grenier à riz de l'Asie !

En ce jour fatidique d'octobre 1973 où les blindés de l'armée se mirent à pourchasser et à mitrailler les centaines de milliers de manifestants qui ralliaient le monument de la Démocratie, le malheureux touriste confiné dans l'hôtel Royal dut bien se rendre à l'évidence et découvrir, avec le reste du monde, un autre Bangkok, un autre peuple thaï, dont les guides de voyage n'ont jamais soufflé mot. L'énorme colonne de fumée qui s'élevait du siège de la police embrasé, effaçant lentement les spires dorées du temple de l'Aube (Wat Arun), prenait valeur d'avertissement.

En fait, les Etats-Unis sont si étroitement liés à l'oligarchie militaire thaïlandaise, comme en témoigne le rôle joué par les Américains dans le renforcement de la base économique de cette oligarchie, qu'il est impossible de comprendre la dynamique de la politique thaïlandaise sans se référer à eux. Le maréchal Pibul Songkram, qui entraîna la Thaïlande dans le camp japonais pendant la seconde guerre mondiale, n'eut aucune difficulté à devenir par la suite un ardent partisan des Américains. Les insurrections communistes en Birmanie et en Malaisie, la victoire de Mao en Chine et la progression du Vietminh en Indochine ne pouvaient manquer de susciter la même anxiété parmi l'élite thaïe et chez les dirigeants américains.

Dans une grande manifestation de solidarité avec les Etats-Unis, Bangkok reconnut le gouvernement de Bao Dai au Vietnam et, au tout début de la guerre de Corée, envoya un contingent militaire se battre aux côtés des soldats américains. La récompense vint dès le mois suivant sous la forme d'une aide militaire et d'un prêt important consenti par la Banque mondiale pour aménager le port de Bangkok et développer le réseau ferroviaire. L'amitié en germe fut finalement consacrée par la signature du traité de Manille (septembre 1954) et par le choix de Bangkok comme siège de l'OTASE (Organisation du traité de l'Asie du Sud-Est), dont les Etats-Unis voulaient faire le rempart contre le communisme dans la région.

Si les généraux thaïlandais avaient besoin des dollars américains pour armer et consolider leur forteresse contre d'éventuels adversaires, Washington avait encore plus besoin de la Thaïlande. Du fait de sa position stratégique au cœur de la péninsule indochinoise déjà en éruption et de sa loyauté affirmée au « monde libre » dans une Asie balayée par le vent du neutralisme, le royaume retint immédiatement l'attention du Pentagone. Il ne tarda pas à devenir une énorme base arrière pour les opérations militaires américaines ouvertes et clandestines en Asie du Sud-Est continentale, et plus particulièrement pour la guerre subversive au Tibet (3), ainsi que pour l'entraînement à la subversion, sous les auspices de la C.I.A., de commandos méos infiltrés au Laos (4). Au début des années 60, la rapide détérioration de la situation pour les clients indochinois des Etats-Unis devait conduire à l'intervention massive de ces derniers dans la région. La Thaïlande allait devenir la tête de pont de cette agression.

Les généraux font de bonnes affaires

« LA confrontation sanglante dans les rues de Bangkok, qui a chassé du pouvoir le maréchal Thanom Kittikachorn, est certes sans précédent dans l'histoire du pays, conviennent les observateurs désabusés, **mais ce n'est jamais que le début d'un nouvel épisode de la lutte, toujours recommencée, pour la démocratie. »**

Voilà près de trois décennies, les partisans de celle-ci manifestaient leur joie en apprenant la démission du gouvernement militaire du général Pibul Songkram — qui ne s'est effacé que pour mieux revenir au pouvoir trois ans plus tard. Au printemps 1957, des milliers d'étudiants de Bangkok descendaient dans la rue pour réclamer une démocratie authentique ; la crise politique qu'ils provoquèrent ne réussit qu'à faciliter des règlements de comptes dans l'armée et à substituer un nouveau dictateur, le maréchal Sarit, au déclinant Pibul. Ceux qui acclamèrent, en 1968, la promulgation de la première Constitution que la Thaïlande ait connue en dix ans durent déchanter lors de son abrogation en novembre 1971 par le coup d'Etat « révolutionnaire » du maréchal Thanom et du général Prapass. **« Aujourd'hui, Bangkok ne jure à nouveau que par des élections législatives et une nouvelle Constitution ; mais combien de temps faudra-t-il pour que se fane la dernière éclose des fleurs de la démocratie thaïlandaise ? »**, demandent ces mêmes observateurs.

A souligner un parallèle historique évident, ils oublient toutefois de tenir compte des changements considérables qui sont intervenus dans la société et dans l'économie thaïlandaises depuis l'abolition de la monarchie absolue au Siam (rebaptisé depuis lors Thaïlande, « Pays des hommes libres »).

La « révolution » qui aboutit en 1932 à l'instauration d'une monarchie constitutionnelle ne procédait pas de bouleversements fondamentaux de la société thaïlandaise : ceux-ci vinrent après coup. Ce n'est pas, comme en Europe, une bourgeoisie naissante qui mit fin à l'absolutisme royal : c'est dans la période qui suivit la mise en place d'un gouvernement oligarchique qu'une nouvelle classe vit le jour. Sa lente émergence et les modifications qui en résultèrent dans la vie socio-économique du pays transformèrent progressivement, à leur tour, la nature apparemment immuable de l'oligarchie militaire en place.

Empires financiers et aide étrangère

POUR cette oligarchie — qui ne tarda pas à se débarrasser de ses partenaires civils, — détenir le pouvoir était une fin en soi, ainsi qu'un moyen d'assurer sa propre aisance matérielle. L'absence, dans le pays, de capitaux et de savoir-faire administratif et technologique conduisit à multiplier les entreprises d'Etat, sources de profits accrus pour la classe régnante. Ce n'était pourtant pas la meilleure façon d'assurer le développement capitaliste du pays : le premier conseil qu'offrit la Banque mondiale au gouvernement thaïlandais, au terme d'une étude d'un an (1957-1958) de l'économie du pays, fut de confier les entreprises d'Etat au secteur privé et de créer une institution financière, qui disposerait de ressources tant gouvernementales qu'étrangères, pour encourager les investissements privés. Le conseil s'accompagnait bien sûr d'une franche invitation aux investisseurs étrangers pour qu'ils mettent leurs capitaux et leur compétence au service du « développement » de la Thaïlande.

Le maréchal Sarit Thanarat, qui, en 1958, avait consolidé le pouvoir de l'armée de terre après avoir triomphé de tentatives de coups de force de la marine et de la police, ne tarda pas à mettre en pratique les recommandations de la Banque mondiale. Une Société financière pour l'industrie fut rapidement mise sur pied, à l'aide de prêts bancaires étrangers (américains en particulier), en vue de fournir des prêts à court et à long terme aux investisseurs privés. Au cours de l'année 1960 fut promulgué un nouveau Promotion of Industrial Investment Act, qui ouvrait le pays au capital étranger (1). Le terrain était prêt pour l'apparition d'une bourgeoisie thaïlandaise, qui serait évidemment de nature « compradore ».

Cependant, le résultat le plus clair de cette stratégie de développement fut de muer les généraux en une caste de financiers et d'hommes d'affaires. **« Ils réalisèrent d'autant mieux leur ambition d'édifier leur propre empire financier qu'il leur revenait de répartir les capitaux disponibles,** explique un jeune universitaire de Bangkok. **Le maréchal Sarit, qui possédait des avoirs dans quarante sociétés, fut un exemple frappant de ces militaires devenus hommes des bonnes affaires. Le maréchal Prapass, hier encore « homme fort » du régime et dont la presse dénonce aujourd'hui l'extrême corruption, ne fut jamais qu'un disciple doué : il siégeait dans cinquante conseils d'administration ! »**

Peu sûrs au demeurant de leurs capacités techniques et administratives, les généraux préféraient souvent les entreprises mixtes, liées à des sociétés étrangères : elles leur permettaient aussi de participer aux bénéfices en contrepartie d'un titre de « directeur » purement nominal (2).

Le développement des banques, de l'industrie et du commerce, concentré exclusivement autour de Bangkok, devait d'autre part donner naissance à un prolétariat urbain et à une classe moyenne de fonctionnaires, d'enseignants, de cadres d'entreprises privées et de petits commerçants.

Le groupe des civils — pour la plupart propriétaires absentéistes vivant à Bangkok et proches du roi — qui avaient été écartés du pouvoir par l'oligarchie militaire dans les années 40, et qui persistaient vainement à réclamer une démocratie libérale, a désormais trouvé un allié dans cette classe moyenne urbaine pour exiger un partage plus judicieux du gâteau.

L'aviation américaine et le fait accompli

LE communiqué Thanat Khoman - Dean Rusk du 6 mars 1962 légitime l'intervention de Washington dans les affaires du royaume. Signé à l'issue d'un échange de lettres entre les deux ministres des affaires étrangères, il autorise les Etats-Unis à défendre la Thaïlande, « **sans l'accord préalable** » des autres membres de l'OTASE, contre toute « **attaque armée communiste** » ou « **agression indirecte** ». Mais, comme s'en plaint aujourd'hui M. Khoman, l'aviation américaine « **était déjà en place, à l'insu des autorités thaïlandaises** » : début 1962, le gouvernement Kennedy avait envoyé un détachement d'appareils d'interception à l'aéroport de Bangkok. **« Quand je l'ai appris par la presse américaine, j'ai fait un éclat et il y a eu de chaudes discussions au cabinet »**, nous a assuré l'ancien ministre.

Ces mœurs impériales n'ont guère changé. Si l'on en croit la violente déclaration d'un porte-parole du ministère thaïlandais des affaires étrangères en août dernier, peu après l'annonce du transfert du quartier général de l'aviation américaine du Vietnam du Sud en Thaïlande : **« ce n'est que deux semaines après ce transfert que notre gouvernement en a été avisé officiellement ; les Américains nous mettent sans arrêt devant des faits accomplis et la presse étrangère affirme ensuite qu'ils se sont produits avec l'assentiment de notre gouvernement ».**

Quoi qu'il en soit, le communiqué Rusk - Khoman à peine signé, quatre contingents de pays membres de l'OTASE (Grande-Bretagne, Australie, Nouvelle-Zélande et Etats-Unis) débarquaient en Thaïlande, sous couvert d'épargner à ce pays pacifique les retombées de la crise laotienne alors en cours (incident de Nam-Tha). Si les autres contingents se retirèrent à la fin de 1962, les quelque dix mille « marines » américains allaient y demeurer, et leurs effectifs ne cesseraient de s'accroître.

« Je voulais limiter l'intervention américaine, plaide aujourd'hui M. Khoman, qui a eu l'habileté de quitter le gouvernement lors du coup d'Etat du 17 novembre 1971 et se pose désormais en champion d'un retrait graduel mais complet des forces armées américaines de Thaïlande. **Lorsque la base d'U-Tapao a été prête** (pour accueillir le contingent américain), **il y a eu un premier document officiel. J'ai pris la précaution de limiter l'usage de la base à la durée de la guerre au Vietnam. »**

Le contingent de 1962 s'est enflé à partir de 1964. Et lorsque, un an plus tard, les Etats-Unis entreprennent de bombarder le Vietnam du Nord, ce n'est plus d'une mais de six bases qu'ils disposent en Thaïlande. Ils continuent de les utiliser aujourd'hui encore et ils en ont « emprunté » momentanément trois autres — Takhli, Korat et Nam-Phong — à l'armée thaïlandaise, au gré de leurs impératifs indochinois.

Jadis petit village de paysans et de pêcheurs, U-Tapao est devenu un vaste complexe aérien s'étendant sur deux provinces, à 150 kilomètres au sud de Bangkok. Près de sept mille cinq cents personnes vivent sur la base. Une soixantaine de B-52 y sont stationnés. Certains de ces appareils — comme ceux qui sont basés sur l'île de Guam — seraient en mesure d'effectuer des missions nucléaires. Depuis l'arrêt des bombardements au Cambodge, les B-52 restent au sol, mais des U-2 (il y en aurait au moins trois) continuent, à partir de cette base, d'effectuer des vols d'espionnage au-dessus du Vietnam du Nord. Le départ négocié de deux cents hommes et de dix avions-cargos à réaction KC-135 n'empêchera pas U-Tapao de demeurer le plus vaste complexe militaire américain en Thaïlande, directement desservi par Sattahip, port en eau profonde dont l'aménagement, en cours depuis 1965, a nécessité un investissement de quelque 40 millions de dollars. C'est par ce port, qui a une capacité d'accueil de 120 000 tonnes par mois, que s'effectue le déchargement du matériel stratégique américain.

A l'exception du complexe U-Tapao - Sattahip, toutes les bases aériennes américaines sont situées dans le nord-est et dans le nord de la Thaïlande. Nous avons pu visiter deux « villes de bases » : celle de Nakhon-Phanom, séparée de la ville laotienne de Thakhek par le Mékong, et celle d'Udorn, à la périphérie d'Udon-Thani, à 560 kilomètres au nord-est de Bangkok. Officiellement, ce sont des bases de l'armée royale thaïlandaise, mais c'est aux « gorilles » américains qu'il faut montrer le laisser-passer américain.

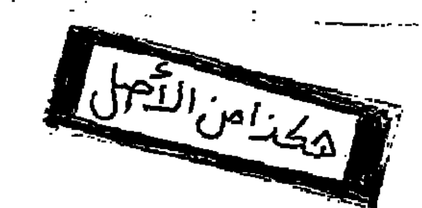
Depuis le transfert, au début de 1973, du quartier général aérien américain à Nakhon-Phanom, la base est devenue le principal relais du Pentagone sur le continent. On peut accéder aux bâtiments du J.C.R.C. (Joint Casualty Research Centre), où s'effectue la coordination des recherches des soldats disparus au cours des hostilités. Mais pas question d'approcher de ce qui fait l'intérêt de la base : l'énorme complexe bien gardé de l'USSAG (United States Support Activities Group), l'état-major de l'aviation américaine en Indochine, dirigé par le général John Vogt, chef

(1) Voir *l'Evolution de la Thaïlande contemporaine*, Pierre Fistié, Paris, 1967, 389 pages.

(2) La même attitude a prévalu à l'égard de la communauté chinoise du pays : les hommes d'affaires chinois ou sino-thaïs surent éviter les affres des campagnes anticommunistes du régime en assurant des « rentes » à l'élite militaire thaïe.

(3) Pour un récit intéressant de l'entraînement des Tibétains dans un camp secret de la C.I.A. au Colorado, voir *Politics of Lying*, David Wise, New-York, 1973, pp. 43-74.

(4) *The Pentagon Papers*, New-York, 1971, p. 133.



de la VII° flotte aérienne. L'USSAG, qui dispose de plus de six cents avions de combat et d'une poignée de porte-avions, est relié ici par ligne directe au Strategic Air Command de Washington et à la Maison Blanche. Jadis centre d'opération contre la piste Ho-Chi-Minh, la base abrite, outre ses six mille à six mille cinq cents aviateurs, deux ordinateur IBM-360, un système de radar intégré (TACAN) et un appareillage DART qui permettent de capter, via satellite, les messages des « renifleurs » (« sensors ») disséminés en Indochine (5).

Plus à l'ouest, la base d'Udorn rassemble la plus vaste concentration de personnel militaire en Thaïlande : huit mille aviateurs américains et plusieurs milliers de militaires et de « civils » thaïlandais. Udorn reste le centre des opérations de la C.I.A. au Laos et de contrôle de la guerre aérienne contre les maquis thaïlandais proches.

Des jeeps patrouillent sans arrêt dans le périmètre de sécurité, délimité par des barbelés. Près des entrées principales, une chaîne de magasins à l'américaine offrent leurs denrées de luxe. Des deux côtés de la route s'échelonnent les bars « autorisés au personnel américain ». Là se recréent spontanément les clivages « métropolitains » : il y a des bars « faucons » et des bars « colombes », des bars noirs et des bars blancs, des bars hippies...

De jeunes Thaïlandaises passent, menues, pendues au bras de pilotes d'Air America. Elles parlent anglais avec l'accent texan. Elles sont plusieurs centaines, venues tout droit des rizières, et qui ont appris la langue — et le reste — sur le tas. Recrutées par contrat, certaines, délaissant les bars, les massages et les bordels, se louent aux militaires : ce sont les « épouses en location », les « hired wives », qui peuvent gagner jusqu'à 2 500 bahts par mois (environ 600 F, dix fois le revenu moyen d'un paysan) et bénéficient des produits hors taxe des P.X. américains (6). Economies faites, elles se lancent souvent dans les affaires... où elles réussissent traditionnellement mieux que les hommes.

« **On a entrepris la construction de la base il y a quatorze ans,** nous dit un professeur de l'école normale d'Udorn. **Les « marines » sont arrivés voici dix ans, à cause du Laos. Autrefois, c'était une petite ville tranquille. Voyez ce qu'ils en ont fait.** »

Distorsion des valeurs culturelles

L'AGGLOMERATION (Udon - Thani) compte soixante mille habitants, dont plus du tiers sont des Chinois, commerçants pour la plupart. Outre les emplois fournis par la base et les services annexes, la présente américaine a suscité une multitude de bars, de cinémas, de bowlings, de clubs divers. Vingt mille personnes environ ont ainsi trouvé du travail. « **Mais cela s'est fait au prix d'un violente distorsion des valeurs culturelles. Les disparités économiques locales se sont accrues. La croissance de la ville s'est faite de façon tout à fait anarchique.** » La propriétaire d'un « restaubar » nous apprendra par exemple que, faute de disposer de l'eau courante, une famille dépense en moyenne 600 bahts par mois en eau fournie dans des bidons par une société privée (1 baht = 22,5 centimes).

« **La location d'une maison, qui revenait autrefois à 500 ou à 600 bahts, demande aujourd'hui entre 1 500 et 2 500 bahts,** nous dit encore le professeur de l'école normale. **Croyez-vous que les salaires ont suivi ? Je gagnerai 3 500 bahts par mois en fin de carrière. Un enseignant débutant en gagne 800, un policier 1 200 (je ne parle que de la solde), un mécanicien entre 1 000 et 1 500 bahts.** »

Ses « normaliens » ont manifesté... contre le bruit des avions à réaction, sans paraître jamais remarquer que leur école voisine avec un énorme réservoir de pétrole. Le vacarme des réacteurs s'est estompé depuis lors, mais le réservoir reste une cible de choix.

Doté par les Américains en 1967 d'une piste capable de recevoir des B-52, l'aéroport de Nam-Phong, remis en service début 1973 par l'USAF, devait être restitué avant la fin de l'année à l'armée de l'air thaïlandaise, après le départ des deux mille cent « marines » aéroportés et des quarante appareils qui y étaient stationnés. Toutefois, nous croyons savoir que Nam-Phong serait converti en centre d'entraînement pour des commandos *d'infiltration en territoire khmer*. Ces commandos, forts de vingt à vingt-cinq hommes armés de M-16 et de roquettes lance-grenades, seraient transportés sur place et reconduits à la base par des hélicoptères Huey pour des opérations terroristes ponctuelles. La décision, prise peu avant les événements d'octobre, n'aurait pas été remise en cause par le nouveau gouvernement.

La « première phase » des retraits de troupes américaines de Thaïlande, négociée depuis la fin août entre Bangkok et Washington, porte sur trois mille sept cent dix « marines » et cent dix appareils — ce qui est loin de compenser l'accroissement des effectifs et du matériel militaires dans le pays, intervenu depuis le départ de l'USAF du Vietnam. Si bien que, Nam-Phong exceptée, les autres bases demeurent à la disposition des Américains : celle de Takhli, à 220 kilomètres au nord de Bangkok (d'abord évacuée en avril 1971, puis réactivée en juin 1972, elle abrite quelque cinq mille aviateurs, quatre-vingt-quatre Phantom, ainsi que deux escadrilles de vingt-quatre F-111 de l'aviation thaïlandaise) ; celle d'Ubon, en surplomb du Cambodge et non loin de la frontière laotienne (à la hauteur de Paksé), où F-4 Phantom et AC-47 « Spectre » pourraient du jour au lendemain reprendre leurs missions en territoires khmer et lao ; celle, encore, de Korat, plus à l'ouest, à la *sortie de Nakhon-Ratchasima*, où certaines escadrilles de chasseurs et de chasseurs-bombardiers « légers » sont équipés d'appareils de détection pour la guerre électronique ; enfin, Don-Muang même, l'aéroport civil et militaire de Bangkok. Depuis l'arrivée, en juin-juillet 1972, d'avions-cargos militaires et d'au moins une escadrille de C-135, il y a tellement d'appareils de l'armée à Don-Muang que certains sont parqués à proximité des pistes civiles, qu'ils utilisent.

Selon un rapport établi par MM. Loewenstein et Moose, enquêteurs du Sénat américain, fin mars (1973), 44 406 militaires américains étaient basés en Thaïlande (31 685 lors de la précédente visite des deux sénateurs, en janvier 1972). En outre, 2 321 soldats américains et 4 941 Thaïlandais étaient affectés à cette date à la sécurité des bases. Pourtant, le chiffre de croisière admis par le Congrès américain est de 32 000. « **L'excédent,** font remarquer les sénateurs, **est considéré *comme temporaire.*** »

Washington est le premier employeur du royaume après le gouvernement thaïlandais. Le maréchal Thanom déclarait, en août dernier, que 80 000 à 100 000 civils thaïlandais travaillent directement ou indirectement pour l'armée américaine dans le pays. Le N.E.D.B. (National Economic Development Board), bureau de développement économique national thaïlandais) a calculé que, si toutes les forces américaines se retiraient des bases, le taux de chômage atteindrait 15 à 20 %.

Toutefois, la présence américaine ne se limite ni aux bases ni aux activités annexes qu'elles suscitent. Une bonne partie de l'effort américain s'est portée sur le développement, la formation, l'équipement, l'entraînement, voire la direction des opérations, de la police (dont les effectifs — 90 000 hommes — ont triplé en quinze ans), de l'armée (portée en 1972 à 180 000 hommes) et des forces paramilitaires. « **L'effort fait par les Etats-Unis pour entraîner et équiper la police thaïlandaise est le plus important du monde, après le Vietnam du Sud** » (7). L'U.S. MACTHAI (Military Assistance Command Thailand), qui emploie 550 personnes, fournit le support administratif aux opérations militaires américaines en Thaïlande et conseille en matière de contre-insurrection. Des *« forces spéciales » américaines assurent dans* huit camps disséminés dans le royaume l'entraînement des « irréguliers » thaïlandais, laotiens et cambodgiens. Quant au Military Advisory Group, ses conseillers sont répartis dans les trois armes — terre, air, mer — de l'armée royale, et, dans l'armée de terre, on les trouve à tous les échelons supérieurs, à partir de celui du régiment. Selon le rapport de MM. Moose et Loewenstein, « instructeurs » et « conseillers » seraient 600 environ, mais d'autres observateurs estiment que leur nombre est proche du millier (8).

C'est donc à un véritable noyautage militaire que se livrent les Américains, qui tout à la fois tiennent les cordons de la bourse et veillent au bon usage de leurs libéralités. Entre 1950 et 1971, 10 514 militaires thaïlandais ont reçu une formation aux Etats-Unis.

Dans ce pays sous-développé, où une minuscule élite est appelée à tout régenter, le contrôle de celle-ci est d'une importance vitale. Aussi n'est-il guère surprenant de lire, dans un supplément d'un journal de Bangkok, publié à l'occasion de... la fête de l'indépendance américaine : « **Près de la moitié des Thaïlandais qui ont étudié aux Etats-Unis (...) sont dans l'enseignement supérieur** », où, du reste, « **l'influence des professeurs et des lecteurs américains (...) est sans commune mesure avec leur nombre.** »

De toute façon, « **il est peu de domaines de la société thaïlandaise qui n'aient pas été touchés par le programme** » d'échange de boursiers (9).

Au total, depuis la signature en 1950 du premier accord d'aide militaire à la Thaïlande, les Etats-Unis ont contribué pour 1 milliard 100 millions de dollars à la construction d'installations défensives et logistiques dans le royaume (10). Ce chiffre n'inclut pas la contribution qu'apporte Washington au budget de la défense du gouvernement de Bangkok. Cette aide était de 75,6 millions de dollars en 1968 et de 61,6 millions trois ans plus tard. Les documents officiels font grand cas de cette diminution, à laquelle ils opposent la croissance correspondante de la part gouvernementale thaïlandaise dans le budget de défense (234 millions de dollars en 1968, 304,9 millions en 1971). Toutefois, le rapport sénatorial déjà cité montre que, dans le cas de l'année financière 1972, l'assistance militaire américaine réellement fournie se monte à plus de deux fois la somme programmée *(celle-ci était de 60 millions de dollars ; l'aide fut,* selon les calculs, de 128 millions ou de 146 millions) : loin de se décharger progressivement sur leur allié de la part du budget de défense qu'ils assumaient, les Etats-Unis renforcent en fait leur contribution, cependant que continue de croître la part que Bangkok affecte à la défense — ce qui est d'ailleurs une des causes essentielles du déficit budgétaire.

En comparaison du véritable déluge monétaire que représentent les dépenses et l'aide militaires américaines en Thaïlande, l'aide économique paraît bien modeste. Elle était de 16,7 millions de dollars en 1972 (11), soit un tiers de moins que l'année précédente et près de deux fois moins qu'en 1970. Encore faut-il remarquer qu'elle est désormais presque entièrement orientée vers le financement de projets liés à la lutte contre la subversion et que, dans la période 1967-1972, un quart des 213 millions de dollars alloués sont allés à l'administration de la police civile.

BIRMANIE — LAOS — VIETNAM DU NORD — THAÏLANDE — CAMBODGE — MALAISIE

Bases américaines

Zones touchées par des activités de guérilla

LES PROVINCES TOUCHÉES PAR DES ACTIVITÉS DE GUÉRILLA

1	Suphan Buri	19	Roi Et
2	Prachin Buri	20	Si Sa Ket
3	Kanchanaburi	21	Tak
4	Ratchaburi	22	Nan
5	Phetchabon	23	Chiang Rai
6	Prachuap Khiri Khan	24	Uttaradit
7	Loei	25	Phetchabun
8	Nong Khai	26	Phitsanulok
9	Udon Thani	27	Surat Thani
10	Sakon Nakhon	28	Nakhon Si Thammarat
11	Nakhon Phanom		
12	Kalasin	29	Trang
13	Ubon Ratchathani	30	Phatthalung
14	Buri Ram	31	Songkhla
15	Nakhon Ratchasima	32	Yala
16	Chaiyaphum	33	Pattani
17	Khon Kaen	34	Narathiwat
18	Mahar Sarakham	35	Satun

Les villes prospèrent aux dépens des campagnes

LIÉ avant tout aux impératifs stratégiques, le développement d'une infrastructure importante (autoroutes, voies ferrées, aménagements portuaires, dépôts de carburant) a eu également pour effet de renforcer l'exploitation des ressources du pays. Les généraux de Bangkok, trop heureux d'autoriser la pénétration des capitaux étrangers en échange d'une part du butin, légiférèrent d'abondance pour faire du royaume un « Eldorado » du grand capital international. La main-d'œuvre thaïlandaise, une des moins onéreuses d'Asie du Sud-Est, devint encore plus « séduisante » avec l'abolition, en 1958, des syndicats. Ceux-ci furent remplacés quatorze ans plus tard, à Bangkok, par d'inoffensives « associations ouvrières ».

La législation concernant les investissements étrangers était un modèle de « laisser faire ». « **Dans quel autre pays,** demandait récemment un quotidien de Bangkok, **un étranger pourrait-il, avec un simple visa touristique, monter une affaire et s'y consacrer pendant des années, avec tous les droits que confère la citoyenneté thaïlandaise, sans pour autant en assumer aucune des obligations ?** » (12). Jusqu'à une date récente, une société ou un individu pouvait s'installer dans le pays ou le quitter sans autorisation préalable des autorités.

Compte tenu du mécontentement croissant d'une partie de la communauté affairiste locale et du nationalisme économique naissant de la classe moyenne urbaine, tout n'est plus aussi idyllique pour les investisseurs étrangers. Toutefois, par la dernière en date des « lois sur la promotion des investissements industriels » (octobre 1972), le gouvernement thaïlandais accorde aux sociétés étrangères un monopole de fait dans la production industrielle, les exempte de taxes et de l'impôt sur les affaires pour l'exportation des produits finis, permet à certaines d'entre elles de rapatrier intérêts et bénéfices en devises et, à toutes, de faire venir le personnel nécessaire sans tenir compte des quotas d'immigration.

En contradiction apparente avec ces mesures, Bangkok décrétait, un mois plus tard, l' « Alien Business Law » qui interdit toute implantation nouvelle de sociétés étrangères dans certains secteurs d'activité et, dans douze autres domaines, exige le retrait des firmes étrangères dans les deux ans ou le transfert d'au moins la moitié de leur capital à des nationaux.

Les clarifications officielles, cependant, n'allaient pas tarder à montrer le caractère bénin de ce décret, destiné surtout à calmer à bon compte les aspirations locales d'indépendance nationale. L'ambassade américaine à Bangkok notait avec satisfaction : « **Il se pourrait bien que l'application de ce décret impose peu de fardeaux réels à la communauté industrielle étrangère.** » En outre, le « **traité d'amitié et de relations économiques** » entre la Thaïlande et les Etats-Unis, signé en 1966, prévoit que « **les sociétés américaines en Thaïlande seront considérées comme des sociétés nationales. L'ambassade a reçu l'assurance du gouvernement thaïlandais que ce principe serait maintenu** » (13). En fait, les seules personnes qui *pourraient être affectées par le décret sont les* milliers de petits commerçants chinois et indiens immigrés (mais « thaïlandais » à toutes fins utiles), qui ne comptent guère pour les généraux millionnaires au pouvoir.

Ces derniers réservent leurs faveurs aux capitalistes étrangers qui ont pris racine dans la terre nourricière thaïlandaise et qui en retirent des bénéfices astronomiques. Jusqu'à la promulgation de la plus récente loi de promotion industrielle, un milliard de dollars sont venus s'investir dans les mines, les industries agricoles et les manufactures. Le capital étranger représente un tiers de l'ensemble des investissements, ce qui suffit à placer l'économie thaïlandaise sous la coupe des détenteurs de capitaux étrangers, japonais, américains et taïwanais surtout.

Capitaux américains et production japonaise

LES investissements américains privés, qui sont passés de 25 millions de dollars en 1960 à 200 millions en 1970, restent loin derrière ceux des Japonais. Fin 1971, ces derniers contrôlaient 11,8 % des investissements en Thaïlande, les Etats-Unis 5,7 %, et Taïwan 5,2 %. En fait, le royaume vient désormais au second rang — après l'Indonésie — pour les investissements nippons dans les pays du Sud-Est asiatique. L'appétit de matières premières, de nouveaux marchés et de main-d'œuvre peu onéreuse que suscita le « boom » japonais fut encouragé au début par Washington. Soucieux de contenir la Chine et de détourner d'elle l'industrie japonaise en expansion, John Foster Dulles poussa les Etats-Unis à développer « **un programme triangulaire pour accroître les exportations du Japon et permettre à son économie de devenir autosuffisante. Les Etats-Unis mirent des fonds à la disposition des pays de l'Asie du Sud-Est pour qu'ils acquièrent des produits d'exportation japonais, accordant en retour à ces mêmes pays des « privilèges » sur le marché américain (...). Du point de vue américain, le capital japonais était le bienvenu dans la région pour contribuer à ligoter les régimes réactionnaires** » (14). Mais, désormais, les échanges et les investissements japonais ont atteint de telles proportions que l'Amérique s'en inquiète.

Pour 72 %, le déficit commercial de la Thaïlande vient des échanges avec le Japon, qui fournit près de 40 % des importations du royaume. La balance commerciale est aussi très fortement déficitaire avec les Etats-Unis et la R.F.A.

Cet état de fait, commun à tous les pays (néo) colonisés, qui atteint de graves proportions en Thaïlande, est lié à la politique de la classe dirigeante. « **Grâce aux dollars américains qui, du fait de la guerre au Vietnam, ont afflué vers notre pays,** explique un sous-directeur de banque à Bangkok, **nous avons pris des habitudes de consommation tout à fait étrangères à notre niveau de développement économique. Avec un revenu par tête de 179 dollars, nous ne pouvons tout simplement pas nous payer le luxe de la télévision en couleurs, des climatiseurs ou même des cosmétiques étrangers.** »

Autre cause fondamentale du déficit de la balance commerciale : la politique d'investissement qui a autorisé le capital étranger à installer des industries dépendant presque entièrement de matières premières et de machines importées. « **Les Japonais prétendent qu'ils gagnent des devises pour nous en vendant à l'étranger les produits qu'ils fabriquent ici dans leurs usines,** s'indigne un haut fonctionnaire ; **or ils ont importé chez eux près de la moitié de ce qu'ils ont sorti de Thaïlande. En outre, pour 40 millions de bahts de produits exportés par eux, ils ont fait venir du Japon 1,6 milliard de bahts de matières premières : leur altruisme est sans limite !** »

Les retombées économiques de l'effort de guerre américain et les crédits et les investissements étrangers ont entretenu jusqu'en 1969 un excédent de la balance des paiements qui compensait le déficit commercial, chronique depuis 1960. Mais, à *l'exception d'un surplus purement conjoncturel de* la balance des paiements en 1972, celle-ci est devenue déficitaire à son tour, alors que le déficit commercial s'aggrave, du fait notamment de la dévaluation du baht, consécutive à celle du dollar. Cette dévaluation équivaut en effet à une hausse de 15 à 20 % du prix des importations en provenance du Japon ou d'Allemagne fédérale, partenaires commerciaux majeurs — ce qui ne peut que contribuer à accroître l'endettement de la Thaïlande et à accélérer l'inflation. Seuls les Etats-Unis sont gagnants dans l'affaire. La dévaluation, notait récemment une brochure de l'ambassade américaine à Bangkok, « **rendra sans aucun doute nos importations plus concurrentielles que par le passé (...). Un nombre croissant d'importateurs thaïlandais cherchent déjà à substituer des produits américains aux produits japonais et européens, désormais plus onéreux, qu'ils importaient précédemment** ».

Les responsables thaïlandais soulignent avec fierté que le taux de croissance annuel moyen du secteur industriel est de 9,2 % pour la période couverte par le dernier plan (1967-1971). Ils espèrent qu'en 1976, à la fin du Plan en cours, ce secteur fournira 20 % du P.N.B. et rapportera quelque 3 milliards de bahts en devises. Mais quelle est la nature de cette croissance ?

(Lire la suite page 16.)

(5) « America's bastion », Michael Morrow, *Far Eastern Economic Review*, Hongkong, 2 juillet 1973.

(6) On a calculé que la Thaïlande perd 6 milliards de bahts par an du fait des produits écoulés hors taxe par le P.X. (« Postal Exchange ») américain.

(7) *Business in Thailand*, juin 1972, p. 15.

(8) Voir « Cutting the U.S. out of SEATO », George McT. Kahin, *The New Republic*, 13 octobre 1973, p. 21.

(9) *Bangkok World*, American Independence Day Supplement, 14 juillet 1971.

(10) De 1954 à 1969 : 702,2 millions de dollars, source USOM : de 1962 à 1972 : 5,1 milliards de bahts, soit environ 255 millions de dollars, selon le ministère thaïlandais de la défense.

(11) Il faut y ajouter 14 millions de dollars distribués au titre du programme « PL-480 » (programme de fournitures de denrées alimentaires aux pays sous-développés), remboursables en monnaie locale, ce qui permet aux Américains de faire face à leurs dépenses dans ces pays et de leur consentir de nouveaux prêts sans engager de devises.

(12) *Bangkok Post*, supplément consacré au Board of Investment, 19 septembre 1973.

(13) *Economic Situation and Trends in Thailand*, ambassade américaine à Bangkok, 16 mars 1973.

(14) *Japanese Imperialism Today*, Jon Halliday & Gavan McCormack, Londres, 1973, pp. 15-16 ; traduction française aux éditions du Seuil (voir *le Monde diplomatique*, janvier 1974).

(Suite de la page 15)

Les dix chaînes de montage installées par des firmes japonaises, américaines ou italiennes produisent suffisamment de voitures pour embouteiller tout Bangkok. Les matériaux importés sont convertis en réfrigérateurs, postes de radio, grille-pain, climatiseurs et chemises de térylène, mais, comme le souligne un étudiant de l'université Chulalongkorn : **« En vingt ans de développement, on n'a pas trouvé assez de capitaux pour créer des usines de machines et d'outils agricoles ou des fabriques de pompes, dans un pays où l'agriculture est le nerf de l'économie et où les paysans sont à la merci de la mousson ! »**

Le développement industriel n'a pas grand-chose à voir avec l'économie essentiellement rurale du pays. Deux petites usines d'engrais et quelques importations : la contribution aux besoins des campagnes est indigente. Près de la moitié des engrais chimiques vendus en Thaïlande sont utilisés dans un rayon de 100 kilomètres autour de Bangkok, et 70 % dans un rayon de 250 kilomètres. **« Tout comme les colonies ont été pressurées pour assurer la prospérité des métropoles, la périphérie de la Thaïlande est paupérisée au profit du centre : le luxe de Bangkok repose sur la misère des provinces »**, dit encore notre interlocuteur étudiant.

Les énormes dépenses militaires américaines ont encore renforcé le déséquilibre du développement économique. Une étude financée par la fondation Ford concluait en 1968 que, tout en améliorant le réseau routier, en accroissant le P.N.B. et les réserves de devises, ces dépenses avaient détourné les priorités du pays vers la spéculation foncière, les entreprises de divertissement et les services non essentiels. Toutes les industries et affaires se trouvant à Bangkok, même les villes qui accueillent les bases américaines sont très en retard dans leur développement.

« Comme tous les fleuves de Thaïlande coulent vers la mer, tous les bahts se déversent sur Bangkok », dit-on : la situation ne serait pas si grave si les rivières coulaient. Mais, comme l'admettent aujourd'hui certains économistes américains : **« L'accroissement rapide des dépenses militaires américaines — associé à une augmentation du niveau d'aide directe et au relâchement des contraintes d'échange monétaire — peut avoir poussé les dirigeants thaïlandais à négliger le développement agricole. La déformation qui s'ensuit dans la structure de croissance de la production, en particulier si les dépenses militaires américaines diminuent, soulève le problème du maintien de la croissance du P.N.B. et d'un excédent de la balance des paiements »** (15).

LE DÉSÉQUILIBRE ENTRE BANGKOK ET LES ZONES RURALES

POPULATION (en millions, 1973)	Reste de la Thaïlande	33,8
	Bangkok	3,2
REVENU MOYEN PAR FAMILLE (en milliers de bahts, 1968-1969)	Bangkok	22
	Centre (Zones rurales)	8,77
	Nord (Zones rurales)	5,77
	Sud (Zones rurales)	5,73
	Nord-Est (Zones rurales)	2,99
AUTOMOBILES PRIVÉES EN CIRCULATION (en milliers)	Bangkok	147
	Reste du pays	40
FAMILLES POSSÉDANT LA TÉLÉVISION (en pourcentage, 1968-1969)	Bangkok	52,37%
	N-E	0,71%
	S	0,64%
	N	0,57%
ORIGINE DES EXPORTATIONS (1970)	Produits agricoles et miniers	77,4%
	Pr. manufacturés	15,9%

Source : *Quarterly Bulletin of Statistics, National Statistical Office of the Prime Minister, Bangkok.*

Pour les paysans, qui constituent 80 % de la population thaïlandaise, et qui essaient d'arracher à la terre de quoi assurer leur subsistance, le problème toutefois est plus crucial. Soixante-cinq pour cent d'entre eux — selon une étude du « Bangkok Post » en juin 1972 — n'ont pas de terre, comme ce jeune villageois des environs de Chieng-Raï, tout au nord du pays, qui figure pourtant parmi les « privilégiés » de la région.

« A la mort de mon père, mon frère aîné a décidé de vendre les 10 à 20 raï (1 raï = 1 200 mètres carrés) de terre qu'il nous laissait ; nous avons partagé l'argent et j'ai loué un bout de terrain, explique Phon, qui poursuit : **Je cultive du riz, du tabac, du soja, des haricots, un peu de blé. De quoi nous nourrir. Un quart de la récolte va au propriétaire ; un quart pour les buffles, loués ; un quart pour les travailleurs qui m'aident et le dernier quart pour nous. Je n'ai pas de dettes. Quand je veux de l'argent liquide, je vais travailler pour les autres. La plupart des paysans ont dû vendre leur terre. Ceux qui en ont encore ne veulent pas emprunter, car ils savent qu'ils y perdraient vite leur titre de propriété. C'est le colonel de police qui possède la plupart des terres : plus de 300 raï. »**

Jusqu'au jour où l'autoroute de l'Amitié, construite par les Américains, l'a relié à Bangkok, le village de Pakchong, dans la province de Nakhon-Ratchasima (à l'entrée du Nord-Est), vivait enfoui dans la jungle. Dans les années qui ont suivi, toutes les terres fertiles des deux côtés de l'autoroute ont été acquises, souvent de manière frauduleuse, par les millionnaires de la capitale. Il revint au premier ministre de l'époque, le maréchal Sarit, de montrer l'exemple en s'appropriant plusieurs milliers d'arpents de terrain.

Pakchong n'est qu'un exemple. Un groupe d'études fut créé à grand bruit en 1972, sous la direction du colonel Narong Kittikachorn, pour « diversifier le régime de propriété terrienne ». **« Le project devra être appliqué par des officiels dévoués et aux mains propres,** expliquait alors le jeune colonel (dont la presse thaïlandaise rapporte, maintenant qu'il a fui le pays, les innombrables cas de corruption) ; **c'est pourquoi je suis volontaire pour faire le travail. »** Mais l'affaire fut enterrée discrètement quand on s'aperçut que la plupart des propriétés foncières de plus de 25 raï étaient — et restent — entre les mains de fonctionnaires haut placés et d'hommes d'affaires.

Les usuriers, qui sont souvent des officiels locaux ou de gros propriétaires, contribuent à accroître la misère paysanne. **« Le prêteur de notre village,** nous a dit un étudiant originaire du Nord-Est, **pratique des taux d'intérêt allant jusqu'à 20 ou 30 % par mois. Les paysans, souvent illettrés, ne comprennent pas ce qui est écrit sur la reconnaissance de dette. Presque toute leur récolte passe au remboursement des intérêts. »** Selon une étude effectuée par l'université Kasertsart, la moyenne des dettes de chaque famille de paysans dans le Nord était de 5 130 bahts en 1971, alors que, dix ans plus tôt, elle était de 1 377 bahts. La situation est pire dans le Nord-Est, où près de 20 % des paysans ont dû fuir leur village et gagner la ville pour tenter de survivre. D'autres se livrent au banditisme ou bien ils deviennent des « taham pa », des soldats de la jungle.

C'est la possibilité croissante de voir la paysannerie pauvre et dépossédée se joindre à la guérilla qui a tiré l'élite intellectuelle thaïlandaise de son lourd sommeil. Un éditorial du « Financial Post » lançait cet avertissement : **« Le pays prospère indubitablement, mais seuls les riches s'enrichissent tandis que les pauvres s'appauvrissent »** (16). Il ajoutait : **« Les grandes villes du pays ont prospéré aux dépens des campagnes. Les agriculteurs semblent condamnés à continuer de travailler la terre pour subvenir à leur existence, tandis que les intermédiaires venus des villes achètent leurs récoltes à des prix ridiculement bas si on les compare à ceux qu'ils obtiennent à la revente (...). Les profits réalisés sont alors gaspillés ou investis dans les villes, ce qui contribue à accroître la prospérité de celles-ci. Rien jamais ne revient dans les campagnes sous forme d'investissements productifs. En fait, la seule façon dont l'argent revient aux fermiers, c'est sous forme de prêts à des taux d'intérêt exorbitants. »** D'énormes barrages ont été construits mais, faute d'un réseau suffisant de canalisations, la terre cultivable est irriguée pour 17 % seulement. Le courant que produisent les centrales hydro-électriques sert surtout à satisfaire les besoins insatiables de la capitale. A ce rythme, conclut le « Financial Post », **« le développement économique continu du pays reste sans signification pour la plupart des Thaïlandais ».**

Une partie de l'administration américaine est encore plus préoccupée par cette situation que les intellectuels de Bangkok. S'adressant aux correspondants de la presse étrangère, M. Rey Hill, directeur de l'USOM, reconnaissait en 1972 : **« A mon sens, le plus grand problème que rencontre la Thaïlande en matière de sécurité intérieure, c'est la disparité des ressources. Le revenu par tête dans le Nord-Est est de 50 dollars en nature et en espèces. On nous a beaucoup répété qu'on s'acheminait vers un taux de croissance de 7 %. Eh bien ! même si on y parvient dans le Nord-Est, ça voudra dire que les gens gagneront 53,50 dollars à la fin de l'année : croyez-vous que ça suffira à leur donner l'envie de se battre ? »** En fait, en 1973, le taux de croissance n'aura pas atteint 4 % pour l'ensemble du royaume.

L'action des Forces armées de libération

Au fin bout de l'aérodrome d'Udorn, des cahutes sur pilotis envahissent un terrain inondé couvert de lotus et d'immondices. De part et d'autre d'une route goudronnée, une plaque de tôle ou une toile et quelques piquets font un logement. C'est la pleine chaleur de l'après-midi. Des enfants nus, ventre ballonné, jouent dans un coin d'ombre. Un homme en sarong se lave à grands seaux d'eau boueuse. Sous un pan de toile, la mère, obèse et sereine, une aïeule fripée, et huit enfants, dont l'aîné n'a pas dix ans, font cercle autour d'un hamac, où dort le dernier-né. Il a les jambes atrophiées.

« Nous avions un bout de terre à 60 kilomètres d'ici, dit la mère, **mais nous nous sommes endettés, nous avons dû vendre et venir ici. Mon mari s'est fait cyclo. Il gagne 15 bahts par jour en moyenne. Il en verse 8 au Chinois pour la location du tricycle. Nous mangeons du riz, quelquefois seulement. Il est trop cher : 2,5 bahts le litre. Pour le reste, des herbes, des racines, et les insectes que les aînés attrapent. »**

Que se passe-t-il quand quelqu'un est malade ? La femme ne comprend pas. Notre interprète insiste. **« Elle dit qu'il y a un dispensaire, gratuit en principe, mais il faut payer l'infirmier pour y être admis. Les voisines donnent un coup de main pour les accouchements, mais deux de ses enfants, des filles, sont mortes de fièvres. »**

Tous les quarts d'heure, des chasseurs à réaction, retour de mission, déploient leur parachute de freinage et s'immobilisent en bout de piste. Chacun de ces monstres rugissants dépense en une seule « sortie » de quoi nourrir cette famille pendant deux générations... *Qu'en pense la mère ?* « *Rien, répond doucement l'interprète.* **Elle dit qu'ils ne font plus attention au bruit. Elle dit que c'est la vie... »**

Poignante résignation. Mais n'est-ce pas pour montrer qu'il existe une autre voie que celle de la soumission et de la passivité qu'à deux reprises des hommes ont lancé des attaques symboliques contre la base même, allant jusqu'à endommager un F-111 d'un tir de mortier ? (17).

Cinq ans après la première vague d'arrestations de suspects communistes, de libéraux et d'intellectuels, un « Front socialiste », rassemblant ce qu'il restait de progressistes, crut l'heure venue de défendre un programme socialiste démocratique à la faveur des élections de 1957. Illusion balayée dès l'année suivante par le coup d'Etat de Sarit, qui s'empressa de relancer la campagne anticommuniste. Patriotes et progressistes, pourchassés, passèrent dans la clandestinité. Dès 1960, les dirigeants du parti communiste thaïlandais (P.C.T.), créé trois décennies auparavant et devenu illégal et clandestin en 1952, décidaient d'abandonner la stratégie de la conquête du pouvoir par la voie urbaine, parlementaire et intellectuelle, et se tournaient vers la lutte armée à partir des campagnes.

Le 1er janvier 1965, la « Voix du peuple de Thaïlande » — *radio clandestine qui émettrait, selon Bangkok, à partir du Yunnan, et, selon la C.I.A., depuis la région de Phong-Saly, au Laos — annonçait la formation du Front patriotique thaïlandais (F.P.T.), qui se proposait de rallier, autour d'un programme en six points,* toutes les forces patriotiques et démocratiques du royaume. Ce Front où, selon les termes d'un de ses membres, **« coexistent patriotes et communistes »**, tient le rôle d'organisation de masse du P.C.T., son noyau dirigeant, d'idéologie résolument maoïste. Depuis janvier 1969, il dispose d'un bras armé, le commandement suprême des Forces armées de libération du peuple thaïlandais (F.A.L.P.T.). La création de cet organisme, nouvelle étape dans la lutte, consacre les progrès de l'insurrection armée préparée pendant au moins cinq années de clandestinité, et qui a éclaté le 8 août 1965.

Ce jour-là, dans le district de Na-Kae (province de Nakhon-Phanom), un groupe de policiers tombent dans une embuscade au hameau de That-Phanom. Accrochage banal s'il ne marquait le début de la lutte armée qui allait gagner rapidement tout le Nord-Est. Un an et demi plus tard, le Nord à son tour s'embrase, tandis que renaît la guérilla tout au sud du pays.

Aujourd'hui, trente-huit provinces sur soixante et onze — soit cent soixante-seize districts — sont affectées par l'insurrection. Un informateur du F.P.T., rencontré dans la capitale, nous a assuré que, **« désormais, les maquis sont coordonnés via Bangkok. »**

« Nous distinguons deux sortes de zones, a-t-il poursuivi : **celles que nous contrôlons de nuit (elles représentent un huitième du Nord-Est, un dixième du Nord et un vingtième du Sud) et celles que nous tenons en permanence. Ce ne sont pas à proprement parler des zones libérées : les « autorités » peuvent s'y rendre, mais sous forte escorte militaire. En fait, elles leur échappent totalement : ni impôts, ni conscription, aucune coopération. Les villages vivent en économie fermée. »**

« La plus récente estimation, en septembre 1972, des forces (des maquis) par les experts en contre-insurrection de l'ambassade américaine, lit-on dans le rapport Loewenstein-Moose, **est de 7 340 à 7 770 terroristes armés en Thaïlande — 2 640 à 2 960 dans le Nord, 1 920 à 2 030 dans le Nord-Est, 130 dans le Centre, 600 dans le Sud (...) — ce qui représente une augmentation de 11 % par rapport aux évaluations de septembre 1971. La plus forte poussée pendant cette période d'un an est de 26 % dans le Nord-Est »**, précise le rapport, qui ajoute que, selon ces mêmes experts, l'insurrection **« renforce régulièrement son organisation, accroît progressivement ses effectifs, sans poser de graves dangers à court terme pour la société thaïlandaise dans son ensemble** (sic), **mais elle peut devenir inquiétante à long terme si elle n'est pas mise sous contrôle. »**

Selon des documents saisis l'an dernier sur des maquisards, le parti communiste thaïlandais serait en train de mettre en place une structure à trois niveaux — un district : regroupant trois villages ; une province : trois districts ; et une région : trois provinces, — avec un comité dirigé par un secrétaire de parti aux deux niveaux supérieurs (18).

L'état-major des opérations de suppression des communistes (C.S.O.C.) a fait circuler une liste des dirigeants des maquis régionaux, tous âgés d'une cinquantaine d'années. Parmi eux, aucun leader de stature nationale. **« Pas d'Oncle Ho »**, *comme le font remarquer, avec une pointe de regret, certains intellectuels progressistes de la capitale.*

Dans les zones semi-libérées

PAS d'Oncle Ho? Du moins y a-t-il « Oncle Yod » (Loong Yod), une figure quasi légendaire dans la région de Na-Kae. Agé aujourd'hui de soixante-cinq ans, réparateur de bicyclettes de son état, Yod Tantiswad a travaillé dans l'ombre pendant trente ans à la politisation des masses paysannes de la région. **« Le soir,** nous a dit une personnalité locale, **il allait trouver les villageois pour leur lire et commenter le journal. La police a fini par s'intéresser à lui et, faute de pouvoir l'attraper, a exécuté toute sa famille en 1964, un an avant la fameuse embuscade. »**

Chaque région de maquis a ses héros et ses personnages, militants jouissant de la confiance des paysans. Un étudiant originaire de la province de Sakhon-Nakhon nous a parlé de Kruan Krong, fille d'un député exécuté en 1958 sous les yeux de sa famille. **« Dès qu'elle l'a pu, elle est partie dans la forêt, mais elle revient fréquemment au village. Elle est très belle et s'exprime très bien. Les villageois l'aiment tellement qu'elle ne craint pas d'être dénoncée. »** De fait, comme nous l'a confirmé la personnalité déjà citée, **« les femmes dans les maquis sont plus politisées et font des soldats plus déterminés que les hommes ; jamais on n'a vu une femme se rendre aux autorités. »** *Dans la région de Na-Kae, elles seraient une centaine à avoir pris les armes.*

Comment s'organise la vie dans les zones « semi-libérées » de cette région ? La surveillance de la police et de l'armée, aidées par des paysans bavards, rend toute visite à tout le moins dangereuse. Toutefois, nous avons pu rencontrer, quelque part en Thaïlande, des cadres du Front patriotique originaires d'un village proche de Nakhon-Phanom, sous « double administration ». Parmi eux, un paysan de trente-cinq ans, joues creuses, le geste vif, et un bonze de trente ans, immobile dans sa robe, un sourire bénin aux lèvres mais le regard vigilant.

« Je ne suis pas communiste, déclare ce dernier, **mais j'ai rejoint le mouvement pour libérer la conscience du peuple. Pour le bouddhisme, il n'y a pas de nirvanâ individuel. Il existe au demeurant une Association des bonzes marxistes...**

— Les villageois vont le voir dès qu'ils ont un problème, comme ils l'ont toujours fait », intervient le paysan.

Les communistes n'ont pas, semble-t-il, cherché à bouleverser les traditions mais à les restituer à leur fonction collective. Ce n'est pas un mince problème dans un pays où l'Eglise, véhicule d'un anticommunisme militant, est fort écoutée. Sa part dans le budget familial correspondrait au coût d'entretien d'une personne supplémentaire (19). Sur le seuil de la moindre demeure, un autel est dressé, pagode en miniature chargée d'offrande et d'encens (20). Une centaine de bonzes ont été spécialement formés par les autorités pour rendre compte de la subversion dans les campagnes, comme nous l'apprit un autre bonze rencontré au hasard d'un déplacement.

S'il est fait référence à la pensée de Mao Tse-toung à propos de la question agraire, l'instruction politique préfère, aux considérations théoriques, les exemples concrets tirés de l'expérience quotidienne locale. Dans les régions où la présence américaine est tangible, autour des bases notamment, l'accent principal est mis sur la dénonciation de l'impérialisme américain. Si le problème du féodalisme foncier se pose, les riches propriétaires absentéistes sont la cible des critiques populaires. Mais ce qui est universel, c'est la dénonciation de la corruption des autorités et de la brutalité de leurs hommes de main.

Dans les zones antigouvernementales, le peuple a établi sa propre justice. **« Les voleurs et les mouchards, après deux avertissements, sont jugés par les villageois. Ils peuvent être condamnés à mort. Mais la justice est encore plus rigoureuse pour les maquisards. Trois d'entre eux avaient fait sauter une camionnette qu'ils croyaient pleine de policiers, mais qui transportait en fait des villageois. Ils ont été exécutés publiquement par leurs camarades. »**

« Chez nous, toutes les familles ont des rizières, poursuit le paysan. **Les villageois s'entraident pour les cultiver. Il n'y a pas de prêteurs. Ni de taxes. Les autorités, qui cherchent à contrôler la production et à s'assurer que le surplus ne va pas dans le maquis, ont essayé cette année d'imposer une taxe de 200 bahts aux familles qui possèdent plus de dix cochons, une autre de 200 bahts sur les moteurs de plus de 5 CV pour le décorticage du riz et de 500 bahts pour plus de 10 CV. Elles n'ont jamais pu les collecter. Trois officiels ont été liquidés dans la région. »**

Opération de charme et contre-insurrection

POUR le voyageur qui ne quitte jamais la grand-route, sillonnée à toute heure de la journée par de rapides autobus souvent climatisés, tout est calme. Pourtant, sur les contreforts des montagnes, sur ces pistes tumultueuses et empoussiérées que des bulldozers transforment par tronçons en véritables autoroutes, les conversations des passagers s'éteignent, du fait de la présente d' « éléments incontrôlables » dans les environs.

Régulièrement, les travaux sont interrompus par des attaques de maquisards. Le triangle Loei - Petchaboun - Pitsanuloke est en fait une des zones de guérilla les plus intenses ; les forces gouvernementales en ont fait un véritable terrain de chasse. **« Depuis quinze jours,** nous dit un habitant bien informé de Petchaboun, **des combats au lance-roquettes se poursuivent à 8 kilomètres d'ici. Inutile d'essayer de vous y rendre. L'an dernier, la région a été déclarée zone stratégique, pour l'opération Phu-Kwang : blindés, canons de 150 millimètres, napalm déversé par hélicoptères, rien ne manquait. Il y a eu près de six cents blessés et tués parmi les forces gouvernementales — sans qu'on trouve le moindre cadavre de maquisard. Même Bangkok admet que ce fut un fiasco. Pourtant, dès la fin de la saison des pluies, l'armée a remis ça... »**

La province de Petchaboun compte environ quatre cent mille habitants. Les minorités non thaïs représentent quelque deux mille familles. Environ 80 % d'entre elles sont d'origine hmong (« méo »). **« Ces Méos, qui vivaient sur les hauteurs, à l'est de Petchaboun, ont été déplacés par les autorités et regroupés dans la région de Nong-Sae, sur la route de Pitsanuloke à Lom-Sak, une région de basses plaines où les tribus ne peuvent s'adapter. Les hommes s'enfuient et les enfants, quand ils grandissent, les rejoignent. Selon les villageois, un groupe de vingt maquisards comprend en moyenne deux Thaïs et un Vietnamien (21), tous les autres sont des Méos. »**

Plus on se déplace vers le nord, en effet, plus le sort réservé par les Thaïs aux minorités non thaïs semble être à l'origine des troubles actuels.

« Les minorités ethniques, ce que nous appelons les tribus, *explique un chercheur américain en poste à Chieng-Mai,* **n'ont pas accès à l'administration et sont tenues tout à fait à l'écart du système politique. Elles ne disposent pas non plus de titres de propriété des terres qu'elles cultivent : les autorités en profitent pour leur extorquer de l'argent ou une partie de leur récolte, quand elles ne les chassent pas des terres qu'elles considèrent**

(15) « United States Military Spending and the Economy of Thailand », George J. Viksnins, dans *Asian Survey*, mai 1973, p. 446.

(16) Dans une analyse fouillée, un professeur américain à l'université Thammasat, William McCleary, montre que la Thaïlande a un des plus grands écarts du monde entre riches et pauvres et que cet écart s'accroît. En 1962-1963, les 10 % de revenus les plus élevés recevaient 39 % du revenu national et 44 % en 1968-1969. En ce qui concerne les régions, le Nord-Est est le plus mal loti, le revenu moyen d'un ménage dans un village étant juste le huitième du revenu moyen à Bangkok-Thonburi : ce dernier est six fois plus grand que celui des villes du Nord-Est. *Sources of Change in Distribution of Income in Thailand, 1962/1963 to 1968/1969*, 22 août 1972, ronéoté.

(17) Tour à tour, ces trois dernières années, les installations américaines d'Udorn, d'Ubon et d'U-Tapao ont été frappées.

(18) « The hit-and-run government », David Jenkins, F.E.R., 23 juillet 1973.

(19) *Les Forces politiques en Thaïlande*, Jean Dufar, Paris, 1972.

(20) Il s'agit de « maisons des esprits » pour amadouer les dieux lares et écarter du foyer les génies et autres esprits malfaisants.

(21) Communistes vietnamiens appartenant à la communauté de quelque quarante mille pêcheurs et commerçants vietnamiens installés dans les agglomérations proches de la frontière laotienne, étroitement surveillés par les autorités de Bangkok en attendant d'être rapatriés sur Hanoï.

comme leur appartenant de fait. C'est ce type de pratique qui a été à l'origine de leur rébellion, et que n'a fait qu'aggraver la campagne de répression des forces gouvernementales. »

« La réaction militaire des autorités a grandement contribué à la désaffection populaire dans le Nord, multipliant au moins par cinq le nombre d'adversaires armés au cours de la dernière décennie », confirme un universitaire américain, qui résume ainsi le processus de « pacification » en cours : « Un déploiement militaire conventionnel, accompagné de bombes et de napalm sur les villages de montagnards ; le dépeuplement de vastes zones et la création d'un nombre important de réfugiés ; les jeunes membres des communautés tribales poussés à se réfugier dans la jungle et à coopérer avec le P.C.T. dans les opérations contre les forces gouvernementales ; l'aggravation des conflits qui existaient à l'état latent entre gens du haut (montagnards) et gens de la plaine (Thaïs) ; la stabilisation de la violence et de la désorganisation sociale à un haut niveau. » (22).

Les membres ou sympathisants du Front patriotique que nous avons interrogés reconnaissent qu'il existe « deux sortes de cadres communistes : ceux qui ont été formés au Vietnam et ceux qui ont été formés sur le terrain ». Selon une source américaine, leur entraînement au Vietnam se ferait dans un camp de Hoa-Binh, au sud de Hanoï ; il existerait également neuf autres camps d'entraînement au Laos. En outre, il semble établi que les maquis reçoivent des armes et des munitions par les zones libérées laotiennes, qui servent aussi de zones de repli éventuel pour les combattants thaïs et méos. Mais de là à considérer, comme le fait Bangkok, que l'aide des peuples révolutionnaires indochinois aux maquis thaïlandais est déterminante, que Hanoï et surtout Pékin envoient leurs agents pour tirer les ficelles de ce qui ne serait en somme qu'un vaste complot communiste international, il y a un pas que nul observateur sérieux ne s'avise de franchir. « Pékin fournit, certes, une plate-forme de propagande, un modèle et une méthode d'action aux maoïstes thaïlandais, mais ce ne sont pas des Chinois qui dirigent le maquis — tout au plus des Sino-Thaïs nés en Thaïlande, reconnaît un expert américain de la contre-insurrection. Quant aux armes, ce sont plus souvent des M-16 américains que des AK-47 chinois. La vérité, conclut notre interlocuteur, c'est que Pékin et Hanoï sont des boucs émissaires bien commodes ; la thèse du complot permet aux dirigeants de Bangkok de rejeter en bloc toutes leurs responsabilités. »

« Le Sud, c'est la trompe oubliée de l'éléphant siamois, nous dit un étudiant. Moins pauvre pourtant que les autres régions, à cause des plantations d'hévéas et des mines d'étain ; mais, tout comme au nord-est, on y envoyait il y a dix ans les hauts fonctionnaires en disgrâce ou indésirables, qui s'empressaient de pressurer le peuple. La rébellion a commencé en 1964 et s'est intensifiée à partir de 1966. »

La situation dans le Sud est très complexe, et il est difficile de faire la part de ce qui revient aux affabulations intéressées (« Si un policier est tué par un paysan, on dit qu'il a été abattu par un communiste, car c'est la seule façon pour sa famille d'obtenir une pension ; inversement, tout paysan tué passera pour communiste : cela vaudra une promotion à son meurtrier en uniforme. ») ; aux exactions des bandes armées, qui s'adonnent au pillage et à la contrebande dans cette zone de passage ; aux activités des séparatistes musulmans et à celles des communistes malais et thaïs. « Les séparatistes sont peu nombreux et désorganisés, nous a assuré un missionnaire catholique, qui vit dans le Sud depuis onze ans. Ils veulent l'indépendance des quatre provinces les plus au sud — Sattun, Yala, Pattani et Narativat, où se trouve leur quartier général — ou, à défaut, leur rattachement à la Malaisie. Mais ils ne comptent guère. Les communistes, par contre, disposent en dehors des villes d'une vraie organisation. »

Un autre interlocuteur nous dira : « Les communistes sont allés dans les jungles du Sud après 1965 ; ils y ont rejoint d'abord ceux qui avaient eu maille à partir avec la police et l'armée ; dans un deuxième temps, ils ont approché les villageois, en se présentant, selon les conditions locales, en tant que patriotes, maquisards, communistes ou simples paysans. »

Cent cinquante chercheurs

LA progression des maquis apparaît d'autant plus remarquable que l'appareil répressif qui leur est opposé est d'une ampleur proprement colossale. Les recherches de contre-guérilla ont été entreprises dans le pays avant même que n'éclate la guérilla ! C'est, en effet, au tout début des années 60 que Washington installe à Bangkok le programme « Agile-Thaïlande », pour « définir et tester des projets à long terme (de contre-insurrection) non seulement pour ce pays mais pour tous ceux qui sont situés près de l'équateur ».

« L'environnement thaïlandais, expliquait alors le général américain Robert Wienecke, porte-parole d' « Agile », est semblable à celui du Vietnam, mais personne ne vous tire dessus. » Quand les balles ont commencé à siffler, dans le Nord-Est, « Agile » a été chargé de planifier la campagne contre-insurrectionnelle du gouvernement thaïlandais. Comme l'explique Michael Klare dans « War without End », « Agile » jouissant de l'étroite coopération de l'armée royale thaïlandaise, de nombreux responsables du Pentagone pensaient que la Thaïlande allait être un « modèle » de planification anti-insurrectionnelle, qui pourrait être utilisé pour d'autres conflits. Un budget de 10 millions de dollars par an, quelque cent cinquante chercheurs, en grande majorité civils — anthropologues, sociologues, économistes, spécialistes des questions militaires, loués par la RAND Corporation et autres « think tanks », le tout placé sous la direction symbolique d'un officier thaïlandais, — tel est le programme « Agile », qui, entre autres activités « académiques », a réalisé la mise au point d'équipements radio légers pour les transmissions et la détection des émissions dans la jungle (projet Seacore), la définition d'une méthodologie de mise en fiches des populations rurales (« Village Information System »), l'amélioration de la coordination et des capacités de la police, la détection et la destruction des supports logistiques des insurgés, etc. (23).

Toutes les finesses de la guerre psychologique ont été utilisées pour amadouer les populations locales : projection dans les villages de films patriotiques, distribution de bandes dessinées en langue thaï, de calendriers, de tracts, de dons en nature, de quelque deux cent cinquante mille cartes ornées de portraits de la famille royale et des principales autorités locales. Les Américains ont même fait distribuer en 1970 soixante-cinq mille morceaux de savon fabriqués à Taiwan et qui, à chaque ablution, révélaient un message nouveau : « Pour rester thaï, il faut être anti-communiste », « Thaïlande, terre de liberté », « Les soldats sont les amis du peuple »... (24).

A l'instigation des experts américains, les autorités thaïlandaises ont, pour leur part, procédé à des tentatives, très parcellaires, de distribution des terres. Dans le Nord, elles ont créé, à Tak, Chieng-Mai et Chieng-Rai, des fermes modèles pour tenter de fixer en permanence ces tribus montagnardes si rebelles que s'appliquent à comprendre les spécialistes du Tribal Research Center (financé par l'OTASE et la B.P.P.) à Chieng-Mai, et dont les quelques exemplaires domestiqués « seront ravis de poser pour vous avec leur pipe d'opium qu'ils vous laisseront peut-être fumer », comme l'indique un guide touristique apprécié (25).

Mais les méthodes de séduction ont échoué jusqu'à présent, de même que la vigueur de la répression militaire et policière a été impuissante à enrayer la progression des maquis — quand elle ne l'a pas favorisée. « Chaque fois que nous abattons un terroriste, trois ou quatre villageois — parents ou sympathisants — disparaissent dans la jungle », reconnaît un gouverneur provincial, perplexe. Un rapport confidentiel américain relatant l'histoire du projet pilote créé en 1961 dans la province de Tak pour ancrer les tribus itinérantes, résume ainsi la situation pour les six premiers mois de 1972 : « Une propriété foncière valant plus de 1 million de bahts, des dizaines d'employés, un budget annuel de 500 000 bahts, le tout pour huit cents réfugiés (moins de 15 % de la population initiale). Et cependant l'objectif d'un camp permanent et autonome économiquement dans les terres basses demeure tout autant hors de portée que les terroristes qui continuent de hanter les montagnes environnantes et de lancer des attaques de harcèlement. »

Face à ces échecs, les autorités thaïlandaises et leurs conseillers ne savent plus s'ils doivent brandir la carotte ou le bâton, la savonnette ou le napalm. En juillet dernier encore, les chefs de la IIIe région militaire donnaient l'ordre, « pour empêcher les minorités de tomber aux mains des terroristes », d'évacuer les tribus dans les basses terres.

« Si nous échouons à développer des villes, les villageois tomberont sous l'influence des rebelles », affirmait de son côté un gouverneur provincial, sans doute converti à la théorie de l'« urbanisation forcée » que défend Samuel Huntington, conseiller écouté du Pentagone, et qui vise à dépeupler les campagnes afin de « priver le poisson de son eau ». Cette solution est à peu près aussi judicieuse que la recommandation — non rendue publique — d'un chef de mission des Nations unies au Bureau de développement économique thaïlandais : « En dernière analyse, si l'on veut éviter le déséquilibre régional, il suffit de trouver comment attirer les entreprises privées et les industriels dans le Nord. » Une politique régionale de développement agricole collectif ne vient-elle donc à l'esprit que des seuls communistes ?

Les Américains eux-mêmes sont partagés : quand il s'agit d'endosser la responsabilité des bévues commises, civils et militaires tombent de préférence d'accord pour accabler les dirigeants thaïlandais, dont ils dénoncent volontiers en privé la corruption, l'incompétence et l'absence d'intérêt pour leurs concitoyens. « Si certains officiels américains, tant à Bangkok qu'à Washington, (estiment que) les Thaïlandais n'ont pas besoin de plus d'équipement pour les opérations de contre-insurrection (mais) avant tout d'une organisation et d'une direction plus efficaces, expliquent dans leur rapport les sénateurs Loewenstein et Moose, certains (des militaires pour la plupart) tendent à souligner le besoin de perfectionner les techniques et l'organisation de la contre-guérilla et suggèrent divers modèles, pour la plupart fondés sur l'expérience américaine au Vietnam ; d'autres, surtout des fonctionnaires de l'A.I.D. et du département d'Etat, soulignent que le mouvement d'insurrection exploite la conscience croissante qu'a la population rurale de sa pauvreté et de ses griefs contre un gouvernement insensible dans une large mesure aux besoins et aux aspirations rurales. »

« Tout concourt à montrer, conclut le rapport, que les Etats-Unis vont poursuivre leur participation aux efforts de la contre-insurrection en Thaïlande. » Dans cette optique, et compte tenu des déboires des gouvernementaux dans les campagnes, on peut se demander si la recherche d'une plus grande efficacité n'a pas conduit les Américains à envisager une solution de rechange, à partir de Bangkok même.

(22) The War in Northern Thailand, Jeffrey Race, boursier de l'université Harvard. Article paru dans une revue thaïlandaise, 1973.

(23) War without End, American Planning for the Next Vietnams, Michael T. Klare, New-York, 1972, 480 pages.

(24) David Jenkins, « The New Frontier », F.E.E.R., 4 juin 1972.

(25) Golden Guide to South and East Asia, édit. P.H.M. Jones, Hongkong, 1971, 500 pages.

(26) Voir « Après le renversement du régime militaire, la révolte des étudiants annonce une lutte plus dure », Nayan R. Chanda, le Monde diplomatique, novembre 1973.

Le rôle des étudiants et le mécontentement général

BANGKOK. Pour le paysan thaï, c'est « Krung-Thep » : la « cité des dieux ». La croissance de la capitale a quelque chose de prodigieux : en 1932 (l'année de la « révolution »), sept cent mille personnes étaient rassemblées sur 40 kilomètres carrés. Quarante ans plus tard, la conurbation s'étire sur 300 kilomètres carrés et compte quelque trois millions deux cent mille habitants, soit 54 % de la population urbaine du pays. L'arrivée de sociétés étrangères et de l'hôtellerie internationale a bousculé le paysage : géants de verre et d'acier écrasant les antiques pagodes, tandis que les centaines de milliers de pauvres hères, qui venaient tenter leur chance dans la cité promise, suscitaient une expansion horizontale encore plus importante, maisons de bois des classes moyennes et taudis ouvriers. Pour mieux contrôler le monstre, Bangkok et la vieille ville de Thonburi, sur l'autre rive de la Chao-Phya, ont été réunies en une seule province urbaine, sous l'autorité d'un gouverneur et de deux vice-gouverneurs. Mais Bangkok est bien davantage qu'un problème administratif.

« Alors que la fièvre secoue les campagnes depuis un certain temps, explique un professeur d'université, les contradictions croissantes de cette société semi-féodale et néo-coloniale ont fini par exploser en pustules dans Bangkok même. » Depuis un an environ, la capitale présentait, en effet, le spectacle inhabituel de gestes de colère et d'impatience populaires. Les dix mille « squatters » menacés d'éviction du bidonville de Klong-Toey, le port de Bangkok, allèrent jusqu'à se battre avec la police et à tirer des coups de feu sur les bureaux des autorités portuaires. Dans un pays où l'action syndicale est interdite, des milliers de travailleurs descendaient dans la rue, où ils se heurtaient à l'occasion aux forces de l'ordre, et lançaient des mouvements de grève pour exiger des salaires décents ; il y eut cent huit grèves à Bangkok dans les huit premiers mois de 1973. Jusqu'aux hôtesses des salons de massage et des boîtes de nuit qui se mirent de la partie. Par dizaines de milliers, étudiants et écoliers — qui passaient pour être parmi les plus dociles d'Asie — envahissaient les rues de la capitale en réclamant un gouvernement propre et démocratique et organisaient des « sit-in » autour du monument de la Démocratie. Les classes moyennes, trop timorées pour organiser elles-mêmes un mouvement de protestation contre la montée des prix, la corruption et la gabegie administrative, soulagèrent leur irritation en soutenant discrètement les étudiants.

« Ces Thaïs bons enfants, note un diplomate occidental, s'accommodent de pas mal de choses, à condition qu'on ne s'en prenne pas à leur bol de riz. Or c'est exactement ce qui s'est produit. Ils ont toujours pris au pied de la lettre les propos fameux d'un de leurs monarques qui disait : « Mon » peuple ne souffrira jamais, car il y a du riz » dans les rizières et du poisson dans les rivières. » Mais, pour la première fois dans l'histoire de la nation, il a bien fallu se faire à l'idée de devoir se passer de riz. Non qu'il n'y en eût plus. En dépit d'une chute de 10 % de la production, la Thaïlande pouvait encore nourrir son peuple. Mais la pénurie alimentaire mondiale a tellement fait monter le prix du riz sur le marché international que les commerçants ont trouvé plus rentable de l'exporter ou de le passer en fraude à l'étranger plutôt que de l'écouler sur le marché local. En quelques mois, le prix du riz a presque doublé. Les autres denrées alimentaires ont suivi. L'augmentation du prix de l'essence ordonnée par le gouvernement et l'accroissement des prix des produits importés par suite de la dévaluation du baht ont contribué à accélérer la spirale de l'inflation. Et voilà comment ces Thaïlandais respectueux des autorités en sont venus à descendre dans la rue. »



(Photo Associated Press)

MANIFESTATION A BANGKOK CONTRE L'IMPERIALISME ECONOMIQUE JAPONAIS.
Depuis un an, des gestes de colère inhabituels.

De fait, au milieu d'un malaise croissant de la population urbaine, les étudiants ont servi de détonateur. Comme nous l'expliquait un dirigeant du N.S.C.T. (Centre national des étudiants de Thaïlande) : « Nous avons d'abord lancé un mouvement de protestation contre la domination japonaise et de boycottage de leurs produits. Non parce que nous détestons les Japonais : c'était notre premier geste contre un système qui rend notre économie dépendante. Dans le domaine politique, nous avons réclamé le retrait des bases américaines et, pour éveiller l'opinion publique, nous avons organisé pendant une semaine une exposition et un procès publics sur les crimes de guerre américains en Indochine. »

Réaction de panique

CE qui, en fait, leur permit de se rallier l'opinion, ce fut leur mouvement exigeant la réintégration de neuf étudiants chassés de l'Université pour avoir manqué de respect à l'égard du maréchal Thannom. L'agitation fit alors boule de neige et ils en vinrent à réclamer une enquête sur la corruption des autorités. « Nous nous sommes rendu compte que la corruption ne peut être enrayée efficacement sans un gouvernement démocratique et responsable. Le gouvernement disait qu'il faudrait au moins trois ans pour rédiger une Constitution. Pour le mettre au pied du mur, nous avons entrepris d'en faire une nous-mêmes. » Ce fut cette dernière initiative qui entraîna l'arrestation des dirigeants étudiants et conduisit à l'affrontement sanglant de la mi-octobre.

« Depuis quelque temps, nous expliquait un diplomate asiatique très bien introduit, le gouvernement réagit par panique. Quel régime prendrait peur à ce point en voyant les étudiants s'amuser à jouer les juristes ? Ce qui rend les dirigeants de ce pays aussi nerveux, c'est le soupçon que les étudiants soient devenus le point de ralliement des adversaires des maréchaux. Lorsqu'il condamnait les manifestations estudiantines en juin dernier, le maréchal Prapass a fait allusion à une « troisième force » qui encouragerait les manifestants. Nos collègues de la communauté diplomatique se demandent s'il entendait par là les communistes ou bien les « royalistes ». Il est de notoriété publique, en effet, que les étudiants ont la sympathie du roi Bhumipol. Quant aux membres du « parti démocratique », dissout depuis 1971, ceux qu'on appelle communément les « royalistes » (en raison de leur attachement sentimental à un programme de gouvernement constitutionnel défini par le roi Prachathipok, qui abdiqua en 1935), ils ont un intérêt autre que de pure forme dans la revendication des étudiants pour un gouvernement démocratique. »

Les événements ont prouvé que, par une curieuse convergence d'intérêts, le roi et les « démocrates » n'étaient pas les seuls à juger utile de soutenir les étudiants. Ceux-ci eurent l'appui non seulement de la classe moyenne, menacée par l'inflation et le chômage, mais encore de la communauté industrielle et bancaire naissante, pour qui ils étaient le seul groupe organisé capable de forcer les maréchaux vieillissants, corrompus et politiquement myopes, à céder la place aux jeunes cadres compétents (26).

(Lire la suite page 18.)

LE K.M.T.

AU Laos, il fallut toute l'ingéniosité des agents de la C.I.A. pour mettre sur pied une « armée secrète » autour d'un ancien lieutenant-colonel méo de l'armée française pour tenter de faire pièce aux maquisards du Pathet-Lao. En Thaïlande, la C.I.A. et les autorités de Bangkok furent mieux loties : pour mater le Nord en ébullition dès 1967, ils disposaient sur place d'une « armée clandestine » toute faite : la 93e division de l'armée nationaliste chinoise, dite Kouomintang ou « K.M.T. ».

En octobre 1949, après la victoire des communistes en Chine et la fuite de Tchiang Kaï-chek à Taiwan, les restes de la 93e division opérant dans le Yunnan se réfugièrent dans les montagnes et les jungles birmanes. Encouragés par Taiwan, qui leur fournissait armes et munitions, conseillés par des agents de la C.I.A., ces soldats « oubliés » ne désespéraient pas de pouvoir un jour reconquérir la Chine. Mais les autorités birmanes n'appréciaient ni leur présence ni leurs activités. A la suite d'escarmouches militaires et sous la pression internationale, un simulacre de départ fut organisé : certains soldats furent rapatriés sur Taiwan ; pour que le nombre y soit, des montagnards locaux furent affublés d'uniformes du K.M.T. et évacués.

Entre trois mille et six mille soldats du K.M.T. demeurèrent et se contentèrent de transférer leur base de la Birmanie à la partie thaïlandaise du « triangle d'or » (zone frontalière thaï-lao-birmane). Ils sont aujourd'hui répartis en trois « armées ». La première, connue sous le nom de IIIe armée, est dirigée par le général Li Wen-huan ; elle est basée à Than-Ngob, dans la province de Chieng-Mai, près de la frontière birmane. La seconde (Ve armée), dirigée par le général Tuan Shi-wen, a son P.C. à Mae-Salong (province de Chieng-Rai). Le troisième groupe, dirigé par le général Chang Chi-fu, installé à l'origine à Hui-Taek (province de Chieng-Rai), dut rentrer en Birmanie après la « guerre de l'opium » de 1967.

C'est cet affrontement entre groupes rivaux du K.M.T. à propos du droit de libre passage d'une caravane d'opium dont le chargement, évalué à 500 000 dollars sur le marché local, appartenait au général Chang, qui mit fin à la fiction entretenue par Bangkok selon laquelle il n'y avait pas de troupes du K.M.T. en Thaïlande. Leur passe d'armes — mitrailleuses, mortiers et lance-roquettes en action pendant trois jours à la frontière lao-thaïe — souligna non seulement les intérêts qu'ils avaient en jeu dans le commerce de l'opium, mais encore la puissance de leur arsenal. En fait, leur droit de cultiver le pavot et d'écouler celui des tribus montagnardes du « triangle d'or » était la contrepartie des services qu'ils rendaient à Bangkok en luttant contre les maquisards communistes du Nord et en lançant des opérations de sabotage et d'espionnage en Chine pour le compte de la C.I.A. A part les armes régulièrement fournies pour regarnir les stocks, l'entretien de cette force anticommuniste farouche ne coûtait pas cher. Bien au contraire : le trafic de l'opium contribuait largement à la fortune de certains généraux thaïlandais.

La situation s'est un peu modifiée depuis 1970 : les Américains ayant officiellement décidé de réprimer le trafic de l'opium, Bangkok doit fournir des « compensations » au K.M.T., et une partie des 300 000 dollars qu'il dépense pour son entretien sert en principe à la reconversion des familles des irréguliers chinois. Le K.M.T. étant autorisé à occuper les terres cultivables en éliminant les « Méos rouges » — ce qui a eu pour résultat essentiel de pousser la quasi-totalité de la population montagnarde de l'« autre côté », — il est en passe désormais de se bâtir son petit empire personnel dans le nord de la Thaïlande.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

(Suite de la page 17.)

Plus important encore, dans ce contexte, fut le mécontentement au sein de l'armée, du fait des promotions bloquées et de la crainte de l'impopularité croissante des militaires engendrée par la corruption et par la gestion aberrante de l'économie (27).

Pour leur part, les fonctionnaires américains, en particulier les responsables de l'USOM, ne cachaient pas en privé leur pessimisme devant la détérioration rapide de la situation économique et le développement de l'insurrection. Y eut-il un soutien au moins tacite au mouvement étudiant de la part des Américains ? Etant donné qu'une fraction des étudiants est anti-américaine, cela peut paraître improbable, mais les intérêts supérieurs du maintien de la stabilité et de la sécurité dans le pays pourraient bien avoir poussé les Américains à considérer les étudiants comme un levier utile.

Les étudiants ont manifesté un courage remarquable et consenti d'énormes sacrifices pour abattre la junte. Ils ont aussi pris conscience de leur pouvoir. La plus sûre garantie pour empêcher qu'ils ne passent **« de l'autre bord »** est en fait le prestige énorme du roi dans la communauté estudiantine. S.M. Bhumipol, dont l'anticommunisme n'est mis en doute par personne, demeure la personnalité la plus populaire du pays. Alors que les régimes militaires successifs ont été éclaboussés par leur corruption et par leurs méthodes oppressives, le roi, par ses déplacements incessants en hélicoptère dans les campagnes et par ses activités pour le bien-être social de la population, est très aimé par les paysans. Le Front patriotique *prend soin de ne pas le critiquer, même s'il continue de dénoncer avec vigueur le nouveau régime* et de prôner la poursuite de la lutte armée, quelles que soient par ailleurs les manœuvres de la C.I.A. (28).

Mais les contradictions au sein de la société thaïlandaise, qui ont produit les convulsions politiques récentes, ne peuvent disparaître d'un coup de Constitution magique. Le début de libéralisation ne peut que contribuer à faire surgir davantage ces contradictions et à accélérer le changement. pour faire croire que les maquisards sont prêts à rentrer dans le rang, comme le montre la recrudescence des revendications ouvrières et de l'agitation estudiantine, conduite par le FIST (Federation of Independant Students of Thailand), qui s'est séparé, dès novembre dernier, du N.S.C.T. plus modéré.

La « révolution » d'octobre pourrait bien ne faire que commencer.

Entre Washington et Pékin

ALORS que les étudiants étaient aux prises avec les policiers, non loin de là, sur l'avenue Sri-Ayuthya, les drapeaux continuaient de flotter au fronton du siège de l'OTASE — signe tangible de garantie de la sécurité de la Thaïlande. Mais pour combien de temps encore ? L'initiative de certains sénateurs américains, qui entendent supprimer tout soutien financier à l'OTASE, est, pour l'instant, bloquée ; l'enfant gâté de J.F. Dulles profite d'un nouveau sursis. Mais depuis le retrait effectif de pays membres tels que la France et le Pakistan, depuis surtout le voyage de M. Nixon à Pékin, l'OTASE n'est plus qu'une coquille vide. Elle a perdu, aux yeux des Américains, sa principale raison d'être : l'endiguement de la Chine. Bangkok toutefois ne l'entend pas ainsi : l'accord de Manille, modifié par le communiqué Thanat-Rusk de 1962, reste sa seule **« ceinture de sécurité »**.

Etant donné l'état d'esprit actuel du Congrès, il est peu probable qu'il ratifierait un nouvel accord de défense avec la Thaïlande que rendrait nécessaire le démantèlement de l'OTASE. **« Non que l'existence de l'accord de Manille entraîne automatiquement une intervention américaine en cas de besoin,** explique un diplomate occidental : **jusqu'à présent, l'accord a servi aux Etats-Unis à justifier les initiatives qu'ils ont jugé utiles de prendre. Après tout, ce sont les Américains qui décideront si le danger que pourrait affronter la Thaïlande constituerait ou non une « agression » exigeant leur intervention... Néanmoins, l'existence de l'OTASE est rassurante sur le plan psychologique pour les autorités de Bangkok qui, tout comme Rip Van Winkle sortant de son long sommeil, découvrent avec stupeur les réalités politiques des années 70. »**

Plus importante encore dans les relations américano-thaïlandaises est la question de la présence dans le royaume de la machine de guerre américaine, officiellement justifiée par la nécessité de tenir en échec l' **« agression nord-vietnamienne »** en Indochine. La signature des accords de paix de Paris ne laisse plus guère de justifications au maintien de cette présence. Certains libéraux américains craignent que la présence même des bases militaires soit une invitation à des attaques des maquisards thaïlandais et n'apporte une justification à un regain d'intervention américain au nom de la **« sécurité nationale »** (29).

Outre la critique des effets économiques pernicieux des bases américaines, intellectuels et étudiants thaïlandais, pour leur part, estiment que les bases constituent un obstacle majeur sur la voie d'une politique étrangère indépendante. L'ancien ministre des affaires étrangères Thanat Khoman souligne que, pour normaliser les relations avec la Chine, les bases américaines devront être fermées. **« Contrairement à ce qu'affirme une campagne de presse mensongère,** nous a-t-il assuré, **les Chinois**



(Photo Nayan R. Chanda.)

UN « COMBATTANT » (DOUZE ANS) DES UNITES SPECIALES DE CONTRE-GUERILLA THAI (S.G.U.). *Formé par la C.I.A., avant d'aller servir au Laos.*

ne voient pas d'un bon œil la présence, aussi près de leurs frontières, d'une force aérienne aussi substantielle. »

Ces pressions domestiques n'ont fait qu'accroître la perplexité de l'oligarchie thaïlandaise qui a assisté avec consternation à la défaite des forces américaines en Indochine et au voyage à Canossa de M. Nixon. Face aux difficultés intérieures croissantes et aux incertitudes de l'Asie post-vietnamienne, les maréchaux, après avoir longuement tergiversé, décidèrent, pour se donner une certaine liberté de manœuvre, d'ouvrir un dialogue avec le diable en envoyant une équipe de tennis de table à Pékin. Parallèlement, ils commençaient à faire un peu de battage autour de l'idée d'un retrait graduel des forces américaines de leur pays. Après quelques marchandages et des protestations publiques de Bangkok reprochant à Washington son **« entêtement »**, un communiqué était signé en août, dans lequel **« les deux gouvernements annoncent leur accord pour procéder à des discussions officielles en vue de réduire le niveau des forces américaines en Thaïlande »**, étant entendu que **« cette réduction sera graduelle et liée aux impératifs de la sécurité en Asie du Sud-Est »**. Le seul résultat concret jusqu'à présent a été une légère diminution des effectifs et du matériel, qui pourrait être suivie de quelques autres retraits partiels : en affectant hommes et matériel à des bases permanentes à Okinawa et à Guam notamment, Washington ne se contenterait pas d'assurer à son potentiel de guerre dans le Pacifique ouest une efficacité maximum pour un minimum de coûts ; il mettrait aussi une sourdine aux critiques du Congrès, qui s'oppose au projet du Pentagone de maintenir des bases en Asie du Sud-Est après la fin de la guerre du Vietnam alors que la fermeture de bases aux Etats-Unis y alimente le chômage... Au demeurant, M. Kissinger déclarait en septembre dernier qu'à son avis un retrait graduel des forces américaines de Thaïlande devrait s'étaler sur cinq à dix ans.

Entre-temps, la **« diplomatie du ping-pong »** jouée par la Thaïlande lui a permis de marquer quelques points, bien modestes il est vrai. Pékin a réduit la vigueur de ses attaques de propagande contre le régime de Bangkok et a accepté de procéder à des échanges commerciaux. Bangkok a récemment obtenu la livraison de quelques milliers de tonnes de pétrole chinois à des « prix d'ami ». Bien que les autorités thaïlandaises se *méfient* fort des mobiles de la Chine (lors de la visite à Pékin de la première délégation gouvernementale thaïlandaise, M. Chou En-lai ne déclarait-il pas au chef de la délégation que la Chine **« n'intervient pas dans les affaires intérieures d'autres pays mais soutient les peuples qui, dans plusieurs de ces pays, luttent pour leur liberté »** ?), bien qu'elles préfèrent ne pas établir trop rapidement des relations diplomatiques, une part importante du monde des affaires à Bangkok souhaite vivement améliorer les relations avec Pékin.

« Allez dans les boutiques, nous a conseillé un industriel, **et essayez de recenser tous les produits qui viennent en fraude de Chine. En légalisant le commerce avec Pékin, le gouvernement pourra récupérer une bonne partie du revenu qu'il perd par la contrebande. Outre la vente directe à la Chine de kénaf et de maïs — qu'elle achète depuis longtemps,** via **Hongkong notamment, — nous pouvons acquérir des produits chinois de consommation courante meilleur marché que les produits japonais, ce qui contribuerait à réduire notre déficit commercial avec le Japon. »**

C'est précisément cet enthousiasme des hommes d'affaires, chinois ou sino-thaïs pour la plupart, qui suscite l'appréhension du gouvernement. La présence d'une ambassade de Chine communiste à Bangkok ne serait-elle pas un soutien moral pour la puissante communauté chinoise thaïlandaise et une source d'inspiration pour la **« subversion »** ?

Or c'est précisément de l'évolution de la situation intérieure — **« subversion »** pour les uns, **« lutte de libération »** pour d'autres, — bien plutôt peut-être que la concrétisation encore fragile des nouvelles aspirations à la démocratie, que va dépendre le sort de ce royaume et de sa politique étrangère. La ville vient de prendre la parole, mais c'est des campagnes, miséreuses et souvent délaissées, que viendra le dernier mot.

(27) Dès mai 1973, M. Kamol Somvichian, professeur de sciences politiques à l'université Chulalongkorn, suggérait dans un article publié par *The Nation* : *« Une nouvelle génération d'officiers, des hommes qui ont reçu une éducation complète, est en train d'émerger en rangs serrés aux côtés de quelques intellectuels civils qui ont rejeté les chaînes du contrôle bureaucratique. Cette combinaison d'une nouvelle génération d'officiers et d'intellectuels rejetant les normes bureaucratiques peut se développer en une coalition assez consistante pour jeter le gant à la position prédominante des militaires et contribuer ainsi à réintroduire en Thaïlande une certaine démocratie. »*

(28) Depuis décembre dernier, l'ambassadeur des Etats-Unis à Bangkok est M. William Kintner, qui fut officier de l'armée américaine de 1940 à 1961, période pendant laquelle il travailla comme colonel au service de la C.I.A. Après 1961, il enseigna à l'université de Pennsylvanie. Ce genre de passage *de l'armée à la diplomatie et à l'enseignement ou* aux affaires n'a rien d'exceptionnel aux Etats-Unis.

(29) Voir George McT. Kahin, *op. cit.*

Le Maghreb et l'unité arabe

(Suite de la première page.)

« A travers les vicissitudes de l'histoire, des entités nationales se sont créées et ont affirmé leur personnalité propre. C'est le cas pour la Tunisie... Le colonel Kadhafi soutient que nous devons, une fois dépassée cette étape de la lutte pour la libération, penser à l'unité. Je réponds que cette fusion n'est pas déraisonnable. Je suis d'accord sur l'objectif final ; mais l'importance considérable de l'entreprise à réaliser exige des délais pour la transformation des esprits, habitués depuis des siècles à considérer nos peuples comme des entités distinctes dont il faut graduellement réduire les particularismes, pour restituer à l'ensemble des Arabes leur personnalité commune dans leur patrie commune et en faire une seule et même nation... La tâche demande des dizaines d'années. »

Le chef de l'Etat avait ajouté *« voire des siècles »*. Ce membre de phrase, jugé sans doute emphatique et excessif, a été depuis supprimé du texte publié par les services officiels. Il poursuit : *« Entre la Tunisie et la Libye, il existe des liens noués par le voisinage, l'histoire, la lutte contre le colonialisme. Leur unité est plus concevable que celle d'autres pays arabes, tels par exemple l'Irak et le Maroc... Nos peuples ont davantage de chances de s'intégrer à plus ou moins longue échéance. »*

En réalité, et c'est là qu'on a commis une confusion en Europe, lorsque M. Bourguiba dit que des siècles sont nécessaires, il parle de l'unité totale, de l'Atlantique à la péninsule Arabique, mais non pas des regroupements régionaux, qui lui paraissent dans l'ordre des choses, et des unions bilatérales entre voisins, qui lui semblent possibles à condition d'agir prudemment. Il propose d'ailleurs à la Libye une *« coopération dans tous les domaines »*. A la fin de la visite du colonel Kadhafi, un communiqué annonce la création de commissions mixtes dans les domaines de l'enseignement, de l'économie et de la défense. On prévoit aussi la construction d'un chemin de fer entre Tripoli et Gabès et celle d'une autoroute.

Un souci d'équilibre

EN mai 1973, les présidents Boumediène et Bourguiba se rencontrent alors que le processus de la fusion égypto-libyenne semble devoir aboutir. Le chef de l'Etat algérien propose une union algéro-tunisienne destinée, selon les Tunisiens, à faire pièce à l'axe Le Caire-Tripoli, qui suscitait des appréhensions chez les dirigeants maghrébins. Ces derniers craignaient en effet qu'une telle union ne fasse avancer jusqu'au Maghreb les frontières des pays dits « du champ de bataille » et n'étende inévitablement à la Méditerranée occidentale la tension existant en Méditerranée orientale. Ils ne souhaitaient pas non plus courir le risque d'être entraînés dans une guerre qu'ils n'auraient pas décidée et sur le déroulement de laquelle ils n'auraient pas de prise, alors qu'elle pourrait porter un coup sévère à leur développement économique.

Expliquant que la Tunisie se trouvait défavorisée par rapport à l'Algérie, en raison de son exiguïté et de la faiblesse numérique de sa population, le président Bourguiba avait suggéré que, pour rétablir l'équilibre, on lui donne en dot le Constantinois. Prenant la chose comme une boutade, le président Boumediène avait rétorqué en souriant que, dans le cadre d'une union, tout serait mis en commun. Son interlocuteur avait demandé un délai de réflexion. Il semble en tout cas que la proposition algérienne ait à l'époque provoqué des défections chez une partie des dirigeants tunisiens.

Située entre deux puissants voisins, l'Egypte et l'Algérie, qui constituent pour elle des pôles d'attraction et des repoussoirs, la Tunisie, soucieuse d'équilibre, voudrait à la fois préserver sa personnalité, éviter des tête-à-tête inégaux et profiter des avantages d'un regroupement. C'est ce qui l'a toujours incitée à préconiser la constitution d'un Grand Maghreb ou d'une confédération maghrébine qui serait en quelque sorte un « Maghreb des patries ».

A Tripoli, le 1er septembre 1973, le président Bourguiba assiste aux cérémonies marquant le quatrième anniversaire de la révolution libyenne. C'est aussi le jour où aurait dû être réalisée une fusion totale avec l'Egypte. Or le président Sadate a imposé le principe d'une union par étapes, qui est proclamée dans la morosité. A cette occasion, M. Bourguiba s'adresse au Conseil de la révolution. *« Je crois,* dit-il au colonel Kadhafi et à ses compagnons, *qu'il y a trop de différence entre le Maghreb et le Machrek. Je suis moi-même d'origine libyenne et je sais de quoi je parle. L'union avec l'Egypte, c'est du vent* (il fait le geste de souffler sur sa main). *Je vous donne jusqu'à décembre pour réfléchir. Je suis sûr que vous ne ferez rien avec Le Caire. A ce moment-là, venez-me voir. Nous reparlerons du Maghreb, qui est prêt à vous accueillir. »*

A Alger, du 5 au 9 septembre, au « sommet » des non-alignés, le Combattant suprême propose une confédération entre l'Algérie, la Tunisie et la Libye, à laquelle viendraient ensuite se joindre la Mauritanie et le Maroc. Les chefs des quatre premiers pays profitent néanmoins de l'occasion pour se concerter. Ils envisagent de se revoir ultérieurement.

Un mois plus tard, la guerre d'octobre a bouleversé un certain nombre de données. L'Algérie, qui a apporté à l'Egypte un important soutien matériel et diplomatique, accueille le « sommet » arabe boudé par la Libye, qui s'est tenue sur la réserve pendant le conflit. En raison de son absence et de frictions qui se sont produites entre Hassan II et M. Bourguiba, on n'évoque guère, même en coulisse, le problème du regroupement. Le chef de l'Etat tunisien ne fait non plus aucune allusion à un éventuel rapprochement avec Tripoli à l'occasion d'une visite rendue à Alger fin décembre. Aussi les Algériens réagiront-ils avec une extrême vivacité lorsque la radio leur apprendra, le 12 janvier 1974, la fusion tuniso-libyenne. Un jeu de mots de *la République d'Oran* résume assez bien leur sentiment : *« Non à la confusion. »*

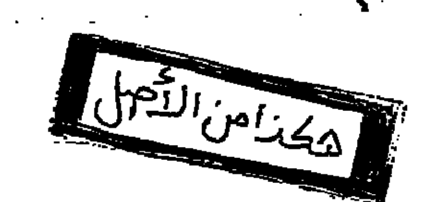
Le fait est que, après avoir approuvé pendant quarante-huit heures les charmes et les alarmes de la fusion, les Tunisiens *donnent un coup de frein au processus* unitaire, en expliquant que l'union ne pourra se faire qu'une fois amendée la Constitution pour y inclure la procédure du *référendum* prévue par la proclamation de Djerba. En outre, comme nous l'a dit le premier ministre Nouira, il reste à déterminer la forme et le contenu de cette union qui peut aller de la confédération à la fédération ou à la fusion.

Cela dit, on s'interroge toujours sur les motivations profondes qui ont incité le président Bourguiba et cinq de ses ministres à souscrire hâtivement à cette union. Selon M. Sayah, directeur du parti Néo-Destour et ministre délégué auprès du premier ministre, le chef de l'Etat a voulu faire un geste pour marquer le retour de la Libye dans la famille maghrébine. Tout indique aussi, selon nous, qu'au-delà des querelles de clans suscitées par la perspective de l'après-bourguibisme les dirigeants tunisiens ont voulu renforcer leur main et donner un poids accru à la Tunisie au sein de la communauté maghrébine. On peut toutefois se demander s'il n'y a pas entre Tunis et Tripoli un énorme malentendu sur la façon de concevoir l'unité, le colonel Kadhafi demeurant hostile aux regroupements régionaux tels que les conçoit le président Bourguiba. En effet, quelques jours avant la rencontre de Djerba, la question suivante lui avait été posée par la revue tunisienne *Contact* : *« Le processus de l'unité ne pourrait-il pas être entamé à partir de l'unité du Maghreb arabe ? »* Il avait répondu :

« Il y a deux manières de concevoir des rassemblements partiels entre pays arabes. L'une, encouragée par l'impérialisme, qui consiste à réaliser des regroupements régionaux tels que le Croissant fertile (...) dans le but d'éloigner une unité arabe intégrale. L'autre manière consiste, dans le cadre d'une stratégie globale — une unité qui s'étend de l'Océan au Golfe, — à favoriser des unions partielles transitoires. Si les intentions sont sincères, cette union peut se faire entre la Libye et la Tunisie, puis avec l'Egypte par exemple, l'Algérie, la Mauritanie, etc. »

A la lecture de ce texte, une question se pose : qui, du colonel Kadhafi ou du président Bourguiba, a été la dupe de l'autre à Djerba ?

PAUL BALTA.



Supplément

SÉNÉGAL



Les atouts du développement



M. LEOPOLD SEDAR SENGHOR, président de la République sénégalaise.

L'administration moteur de l'expansion économique ?

Par JEAN-CLAUDE GAUTRON *

L'ADMINISTRATION sénégalaise fut avant tout un moyen de développement politique, dès la période coloniale. Stimulée par l'émergence d'un grand nombre de diplômés, qui ne trouvaient que peu de débouchés dans la vie économique active, encouragée par la vocation d'un territoire qui était le centre administratif et politique du groupe de l'A.O.F. (et par le style et les méthodes de l'administration coloniale dans les années 1945-1958), elle devint le lieu privilégié des luttes politiques, à la fois enjeu et instrument du combat nationaliste et des affrontements entre les diverses tendances. De la loi-cadre en 1956 à l'indépendance en 1960, l'accroissement des compétences du Sénégal multiplie les services : l'offre et la demande de fonction publique augmentent parallèlement. Le fonctionnariat est considéré comme une des clés de la modernisation.

Après l'indépendance, l'administration se voit assigner une double mission. Conforter l'appareil politique du parti et du gouvernement, au prix d'une politisation de l'administration, tant à Dakar que dans les régions, et promouvoir une plus forte intégration nationale, en diffusant mots d'ordre et valeurs, en augmentant les communications et les échanges entre les diverses régions du Sénégal. Le groupe Ouolof en fut l'acteur principal pour des raisons linguistiques et vu ses traditions propres.

Si la rationalité politique de l'administration sénégalaise n'est pas contestable, bien qu'elle conduise aussi à faire obstacle au développement politique, qu'en est-il de son aptitude à promouvoir le développement économique ?

Un système complexe

IL faut, pour en juger, tenir compte de la complexité du système administratif de ce pays, qui tient d'abord à la diffusion du modèle français. L'indépendance s'est traduite par une assimilation accrue. Produit d'une triple convergence : volonté des responsables qui avaient vécu à l'école de l'administration française, poussée des agents et des forces syndicales dans la fonction publique, influence de l'assistance technique. Des pans entiers de l'administration publique sont importés : règles juridiques applicables à l'administration, statuts des personnels, organisation des départements ministériels, procédures et techniques du travail administratif, style des relations internes et externes de l'administration. Les structures de l'administration sénégalaise obéissent à trois tendances principales : la spécialisation, c'est-à-dire la diversification des départements ministériels et celle des bureaux ou services ; la stratification, vu la multiplication des échelons de l'administration territoriale (région, département, arrondissement) et la construction d'organigrammes fortement hiérarchisés ; et surtout la centralisation, qui restreint l'autonomie des communes ou des établissements publics, ainsi que la marge de décision des autorités subordonnées. Structures qui ne sont pas sans incidences profondes sur les fonctions de l'administration : prédominance des fonctions de gestion, difficile exercice de la fonction de contrôle, importance accordée à la coordination des services, soit par voie de réunions, soit par la création de services nouveaux de superposition, inégale répartition des flux d'information dans l'ensemble de l'administration.

Un deuxième élément de complexité découle de la dualité du système administratif mis en place : une administration générale et une administration dite « de développement ». Cette fois, il s'agit d'une originalité par rapport au modèle français. Déjà, dans les années 50, une séparation s'était établie entre les services du territoire (administration générale) et les services fédéraux de l'A.-O. F. (administration technique et spécialisée). Dans les années 60, les travaux du R.P. Lebret et de diverses sociétés d'études prennent le relais. La mise en place d'une « administration de développement » à vocation principalement rurale (1) répondait à une double sollicitation : d'une part la nécessité de remplacer par un nouvel encadrement rural les anciennes sociétés « de traite », puisque le circuit de l'arachide avait été nationalisé, d'autre part la pression du système politique, en particulier le fait que les affaires économiques relevaient plutôt du président du conseil, M. Mamadou Dia. Il est intéressant de noter à cet égard qu'après l'effacement de celui-ci, le dualisme administratif s'est maintenu, mais l'administration générale a repris le contrôle de l'administration « de développement ».

A la base, un réseau de coopératives, issues des Sociétés indigènes de prévoyance et des S.M.D.R., dont environ mille cinq cents coopératives arachidières exerçant, pour le compte de leurs adhérents, la commercialisation des récoltes et les opérations de prêt et de soudure. Autour des coopératives, des organismes d'encadrement rural qui ont été amenés à étendre progressivement leur contrôle de tutelle sur elles ; la Banque de développement qui leur consent des avances et des prêts et leur attribue des ristournes ; un Office de commercialisation agricole qui, sauf dérogation légale, disposait d'un triple monopole : commercialisation des produits agricoles, approvisionnement du monde rural en biens d'équipement, importation et distribution des produits vivriers de première nécessité, tel le riz... Singularité remarquable : le chiffre d'affaires annuel de l'Office, établissement public de l'Etat, était supérieur au budget de l'Etat lui-même ! En 1966, l'Office est scindé en deux organismes distincts, l'O.C.A.S. et l'O.N.C.A.D., afin de rationaliser la gestion.

Parmi les autres formes de l'administration « de développement » citons l'animation rurale — une création de l'IRAM, — qui veut dès l'origine jouer un rôle de mobilisation et d'éducation ; la grande réforme de 1964 — réforme foncière et agraire créant le « Domaine national », — qui opère un classement des terres autres que privées en diverses catégories et doit conduire, à plus long terme, à l'intervention d'organismes nouveaux, les conseils ruraux, chargés d'opérer une répartition et une affectation des « terroirs » dans le sens d'une exploitation optimale.

Dernier élément de complexité : l'administration éclate en de multiples organismes spécialisés : établissements publics, sociétés d'économie mixte, sociétés d'Etat. Il s'agit tantôt d'une simple décentralisation des actions économiques de l'Etat, tantôt d'un procédé équilibré de coopération avec des entreprises privées. Quelques exemples caractéristiques : des établissements publics assurent la mise en valeur des « zones pionnières » (la S.A.E.D. dans le delta du fleuve, la SODAICA en Casamance). La SATEC puis la SODEVA, société d'économie mixte, se voient confier la responsabilité de l'amélioration de la productivité arachidière dans des zones territoriales délimitées. D'autres sociétés d'économie mixte assurent des interventions dans le secteur hôtelier (S.A.I.H.), ou de la pêche (SOSAP), ou encore de la distribution (telle fut l'expérience de la SONADIS). L'ensemble de ces procédés pouvait aussi bien faciliter le transfert des responsabilités de l'assistance étrangère — publique ou privée — à l'administration nationale, que permettre la restitution de certaines activités au secteur privé.

Le développement économique par l'administration devait se heurter à trois obstacles majeurs : les charges financières, la crise de l'encadrement rural, l'insuffisante efficacité de l'administration sur le plan économique.

(Lire la suite page 21.)

* Professeur de droit public et de science politique à l'université de Bordeaux-I.

(1) V.-C. Diarassouba, *l'Evolution des structures agricoles du Sénégal*, édit. Cujas, Paris, 1968.

LES OBJECTIFS DU QUATRIÈME PLAN

L'agriculture conserve la priorité

Par JEAN DE LA GUERIVIÈRE

LA planification de l'économie a commencé en 1961 au Sénégal. Le IVe plan quadriennal, qui va de juillet 1973 à juillet 1977, prévoit des investissements s'élevant à 178 milliards de francs C.F.A., soit une moyenne annuelle d'investissements de plus de 44 milliards. La moyenne annuelle d'investissement durant le IIIe plan fut de 30 milliards après réajustement.

Avec 45 milliards et demi, l'agriculture conserve « *la priorité des priorités* » dans la politique de développement élaborée par les autorités sénégalaises. Les principaux objectifs sont la recherche de techniques culturales nouvelles, la diversification des récoltes, l'étude des dimensions des exploitations les plus appropriées au pays et l'intensification de la productivité de l'arachide et du mil.

Le plan vise à une production annuelle de 1 100 000 tonnes d'arachide, grâce à l'amélioration du régime foncier et à l'utilisation de variétés adaptées aux conditions climatiques du pays. Les principales opérations de développement auront lieu dans les régions de Siné-Saloum et de Louga-Kébémer. L'amélioration de la production du mil et du sorgho devrait être facilitée par une augmentation de 5 à 10 % par an des superficies cultivées.

Instruit par la pénurie alimentaire dont ont souffert les Sénégalais à cause de la sécheresse, le gouvernement de Dakar s'efforcera de diversifier les cultures secondaires : riz, maïs, primeurs, canne à sucre. Un effort particulier est prévu dans le domaine des cultures fruitières. Le IVe plan préconise une intensification des cultures en vergers, notamment en Casamance. Au terme du plan, la production de bananes, qui est actuellement de 4 000 tonnes par an, devrait doubler.

Fortement éprouvé par la sécheresse, le cheptel était estimé en juillet à deux millions six cent cinquante mille bovins. Le plan en cours prévoit des investissements de 4 800 millions de francs C.F.A. pour le développement de l'élevage. Les principaux projets ont trait à l'amélioration de l'état sanitaire du cheptel actuellement affecté par la péripneumonie, les charbons et les parasitoses, le développement des infrastructures de production (puits, fermes d'embouche, parcs) et l'étude des problèmes d'alimentation. Selon les autorités de Dakar, il est possible de doubler la production de la viande d'ici à 1980 et de faire passer sa valeur de 10 à 20 milliards. La production du lait, dont une faible partie est actuellement commercialisée, devra augmenter de plus de 30 % d'ici à juillet 1977.

Les investissements consacrés à la pêche représentent une somme de 9 milliards. Ils visent notamment à la motorisation des pirogues et à la construction de dépôts ou de fabriques de glace, qui sera également financée par un important prêt canadien. L'aménagement des ports de pêche de Dakar et de Saint-Louis est prévu ainsi que la construction d'un port de pêche à Ziguinchor et d'un port sardinier à Foundiougne.

On note également dans les prévisions du plan d'importantes mesures de conservation et de protection de la nature, notamment dans le domaine forestier : fixation des dunes sur la côte située entre Dakar et Saint-Louis ; protection des pistes forestières faisant office de pare-feu ; plantations d'arbres tout au long des principales routes ; aménagement de zones sylvo-pastorales. Pour réduire la consommation de charbon de bois, le gouvernement prévoit l'utilisation de plus en plus fréquente du gaz butane, dans la mesure où il pourra se procurer cette source d'énergie.

POUR atteindre un taux de croissance annuel de 5 % en prix constant, le IVe plan prévoit des investissements de 26 milliards de francs C.F.A. pour l'équipement de l'industrie. Priorité est donnée aux industries d'exportation utilisant beaucoup de main-d'œuvre. L'initiative privée sera encouragée par des mesures fiscales et douanières, par la formation des entrepreneurs locaux et la poursuite de la décentralisation industrielle dans des métropoles régionales. Le nouveau code des investissements prévoit des dispositions spéciales en fonction de ces priorités.

(Lire la suite page 21.)

LE FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS

Démocratie et parti dominant

Par DMITRI-GEORGES LAVROFF *

SITUEE sur le point le plus occidental de la côte africaine, la République du Sénégal occupe une place privilégiée parmi les Etats de l'Afrique au sud du Sahara. C'est une terre de rencontre qui a su combiner harmonieusement le fonds de civilisation négro-africaine avec les apports successifs de l'islam arabo-berbère et des valeurs et techniques de l'Occident. La République du Sénégal, parce qu'elle est ouverte vers l'extérieur et constitue la porte occidentale d'une partie du continent africain, s'efforce, ayant conscience de la diversité et de la complémentarité des civilisations, d'être un lieu dans lequel la modération et l'équilibre sont des valeurs fondamentales.

La loi-cadre du 23 février 1956 permit au Sénégal, comme aux autres anciennes colonies, de se donner une assemblée territoriale élue au suffrage universel et au collège unique, et un conseil de gouvernement.

Avec le référendum sur l'adoption du projet de Constitution de 1958, le pays allait franchir une étape décisive de son développement politique. Il se prononça massivement en faveur de l'adoption du projet de Constitution et opta pour le statut d'Etat membre de la Communauté. La Constitution du 24 janvier 1959 établissait un régime parlementaire comportant une prépondérance de l'exécutif. Avec une assemblée élue pour cinq ans au suffrage universel direct et un gouvernement dirigé par un président du conseil responsable, la Constitution sénégalaise de 1959 adoptait la plupart des mécanismes établis par la Constitution française de 1958. En même temps, le Sénégal tenta avec le Soudan, au sein de la fédération du Mali, une expérience d'organisation fédérale pour essayer de pallier les inconvénients de la « balkanisation » de l'Afrique noire. Elle échoua : fondée au mois de janvier 1959, la Fédération du Mali éclata le 20 août 1960. Le Sénégal devenait un Etat unitaire, indépendant et souverain.

Du modèle parlementaire au régime de type présidentiel

LA Constitution du 20 août 1960 tirait les conséquences de l'évolution politique de la République. Elle établissait un régime parlementaire très proche de celui défini par la Constitution française de 1958. Le président de la République, élu par un corps électoral comparable à celui établi alors en France, politiquement irresponsable et assurant par son arbitrage le fonctionnement régulier des institutions, exerçait les fonctions habituellement attribuées au chef de l'Etat en régime parlementaire. En face, le gouvernement dirigé par le président du conseil était investi par l'Assemblée nationale et politiquement responsable devant elle. Chargé de la détermination et de la conduite de la politique de la nation, le gouvernement assurait l'exécution des lois et disposait pour ce faire de l'administration et de l'armée.

Quant à l'Assemblée nationale élue au suffrage universel direct pour une durée de cinq ans, elle exerçait le pouvoir législatif dans un domaine limité selon la technique de la Constitution française de 1958. L'aménagement constitutionnel mis en place contenait les germes de la crise qui devait éclater au mois de décembre 1962. Le dualisme de l'exécutif entraîna une opposition entre le président de la République, qui, bien que politiquement irresponsable, ne pouvait pas se contenter de « régner », et le président du conseil, qui devait être l'homme le plus important dans une interprétation classique du régime parlementaire. Finalement la thèse défendue par le président de la République l'emporta : il conclut que la crise avait démontré que, pour le moment, le dualisme de l'exécutif ne correspondait pas aux besoins du Sénégal.

Le président de la République élabora un projet de Constitution qui fut soumis au référendum le 7 mars 1963. Les leçons de l'expérience passée furent effectivement tirées. Le modèle parlementaire était abandonné au profit d'une Constitution de type présidentiel.

(Lire la suite page 24.)

* Directeur du département de droit public et science politique de l'université de Bordeaux-I.

EN DÉPIT DE CERTAINS HANDICAPS



L'importance maritime de Dakar ne cesse de croître

Par PHILIPPE DECRAENE

EN dépit des effets bénéfiques ressentis dans la plupart des ports de la côte africaine depuis la fermeture du canal de Suez, après la guerre de six jours, le trafic du port de Dakar tendait à rester stationnaire depuis quelques années. Cette situation s'explique d'abord par le fait que la capitale du Sénégal n'est plus le seul grand port de l'Ouest africain. En effet, depuis l'éclatement de ce qui constitua la fédération d'A.O.F., d'autres installations portuaires se sont créées, ce qui ne pouvait qu'entraîner une diminution du trafic dakarois.

Les navires de construction récente, notamment les pétroliers géants et les grands minéraliers, possèdent une autonomie de plus en plus large, qui leur permet notamment de réduire le nombre de leurs escales. Ces navires étant de plus en plus spécialisés, comme les méthaniers ou les porte-conteneurs par exemple, ils évitent désormais de toucher des ports dans lesquels ils n'ont pas d'opérations commerciales à effectuer.

A noter également que le nombre des paquebots de ligne ne cesse de diminuer et que les bâtiments de ce type qui faisaient escale à Dakar se font plus rares. D'autre part, les armateurs se sont organisés pour tenter de faire face dans de bonnes conditions aux conséquences de la fermeture du canal de Suez ; aussi font-ils relâcher leurs navires dans les ports où les installations sont les plus modernes et les conditions d'utilisation les moins onéreuses. Dans ces perspectives, Ténériffe et Las Palmas aux Canaries, Abidjan en Côte-d'Ivoire, sont mieux placés que Dakar.

Enfin, les exportations d'huile qui représentent une part importante du trafic au départ du Sénégal ont beaucoup souffert de la diminution des tonnages d'arachide, consécutive aux effets cumulatifs de plusieurs années de sécheresse.

Le spectaculaire essor de la pêche

CEPENDANT, malgré ces facteurs défavorables, le trafic de Dakar a progressé de plus de 10 % en 1972 par rapport à l'année précédente, grâce à l'expansion de la production minière (dans le domaine de l'extraction des phosphates), à l'essor spectaculaire des pêches maritimes, au développement du tourisme, et à l'accroissement de la production industrielle — situation qui a provoqué une augmentation du volume des échanges, notamment à l'exportation.

Le développement de la pêche en mer frappe d'autant plus l'imagination que les difficultés des producteurs d'arachides en 1972 et en 1973 ont permis à la pêche de devenir, dès 1972, le premier secteur de l'économie sénégalaise par l'importance de son chiffre d'affaires.

La seule pêche en pirogues représente désormais annuellement 200 000 tonnes de poissons divers. Une flottille moderne sénégalaise est d'autre part en voie de constitution, le gouvernement ayant acheté à bon compte des chalutiers de fabrication soviétique ou française. Une extension des quais du port de pêche est en cours et va être réalisée sur des terrains de l'arsenal cédés au Sénégal par la marine nationale française.

Venus de Bretagne et du Pays basque, les chalutiers français continuent à bénéficier de quelques privilèges par rapport aux autres étrangers. Cependant, ils sont de plus en plus souvent en présence de chalutiers espagnols, chinois et surtout soviétiques. Sur cinq mille six cent soixante-dix navires ayant relâché à Dakar en 1972, quatre cent quarante-trois battaient pavillon soviétique contre deux cent quatre-vingt-quinze l'année précédente. Beaucoup de ces navires, dont certains sont dotés de gigantesques installations modernes de congélation, ne touchent point terre et la relève des équipages est assurée par voie aérienne, les pêcheurs soviétiques utilisant les lignes régulières entre Dakar et Moscou.

Cette présence soviétique est fort visible, et il est courant d'observer une trentaine de bâtiments de pêche opérant à proximité des eaux territoriales sénégalaises. Le gouvernement de Dakar s'en inquiète, d'abord parce qu'en Union soviétique on n'établit pas de distinction entre flotte marchande et navires de guerre, ensuite parce que les méthodes de pêche utilisées par les Soviétiques dévastent les fonds marins.

Cette situation explique que les Sénégalais, dont la marine de guerre ne compte encore qu'un garde-côte et deux vedettes rapides, placés sous les ordres d'un capitaine de corvette français, s'apprêtent à prendre livraison d'un deuxième garde-côte auprès d'un chantier naval français.

Comme le canal du Mozambique

SANS être aussi spectaculaire, le développement du trafic d'escale est loin d'être négligeable. Qu'ils viennent d'Europe ou du Cap, les navires n'ont guère qu'un détour d'une heure à faire pour relâcher à Dakar. Tout le ravitaillement européen en pétrole du Proche-Orient emprunte ce que les experts appellent le « *rail Dakar-Ouessant* », sur lequel la densité des pétroliers est comparable à celle du canal du Mozambique, à l'est du continent.

Les projets de mise en exploitation de certaines réserves sénégalaises de minerai de fer, d'implantation d'une usine sidérurgique et d'une deuxième raffinerie de pétrole dans la presqu'île du Cap-Vert, de création de nouvelles industries, sont susceptibles d'accroître le trafic portuaire.

Il est en outre toujours question de créer une zone franche à Dakar, projet à l'étude depuis trois ans (1), ainsi qu'un centre de réparations navales destiné notamment aux super-pétroliers. Le projet dit de « *Dakar-Marine* » prévoit la création de trois mille emplois nouveaux, la construction d'un élévateur pour navires et le développement d'industries annexes, ce qui aurait évidemment des effets très bénéfiques sur le trafic portuaire général.

Certains planificateurs fondent également de sérieux espoirs sur le fait que les efforts de mise en route de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (C.E.A.O.), projet cher aux présidents Léopold Sedar Senghor du Sénégal et Félix Houphouët-Boigny de Côte-d'Ivoire, devraient donner un certain essor aux échanges interafricains par voie maritime, particulièrement entre Dakar et Abidjan.

Ces divers espoirs nécessitent un effort d'imagination, et... d'investissement, car les Sénégalais doivent se préparer à une prochaine extension du trafic tout en s'adaptant à l'évolution en cours des transports maritimes. C'est pourquoi sont d'ores et déjà en cours des travaux de construction de nouveaux quais, des opérations de dragage destinées à y faciliter l'accès, l'aménagement d'installations spécialisées qui simplifieront non seulement les chargements et déchargements, mais aussi les opérations d'avitaillement.

L'épineux problème du "point d'appui" français

DAKAR reste le siège du contre-amiral commandant la zone maritime de l'Atlantique sud, qui a autorité sur tous les navires battant pavillon français naviguant au sud du parallèle d'Agadir. Celui-ci dépend directement de Marine-Paris, c'est-à-dire du ministère de la marine place Royale, en temps de paix, et relève, en cas de conflit, de l'autorité du préfet maritime de Brest.

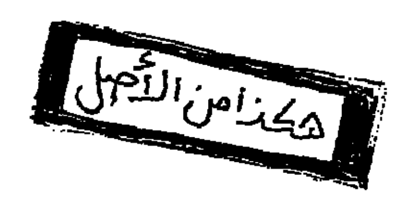
Le contre-amiral a autorité sur quatre cents marins, mais aussi sur l'ensemble des forces françaises du « *point d'appui* » de Dakar, toutes installées à l'intérieur de la presqu'île du Cap-Vert depuis l'évacuation de Thiès et de Saint-Louis, soit deux mille hommes environ, parmi lesquels quatre cents aviateurs et mille deux cents fantassins.

Pour les opérations de sauvetage aérien et maritime, un avion Bréguet-Maritime est basé sur place, bien que l'envoi d'un Bréguet-Atlantique, dont les frais de maintenance sont plus élevés, ait été réclamé.

Un arsenal d'une importance sensiblement égale à celle de Diégo-Suarez, en République malgache, est installé à Dakar. Il dépend de la direction centrale des armements navals (D.C.A.N.) et emploie cent cinquante Français.

La présence de ces forces françaises pose un problème dont le président de la République sénégalaise n'a jamais dissimulé l'acuité. L'année dernière, il a ainsi évoqué à plusieurs reprises la nécessaire révision des accords de coopération franco-sénégalais. Certes, les militaires français ont eu l'occasion de participer en 1973 à la lutte contre la sécheresse au Sahel, notamment au Sénégal et au Mali, bien qu'une partie des moyens de transport militaires aient été immobilisés par la campagne d'expériences nucléaires du Pacifique et par les opérations d'évacuation des bases françaises à Madagascar. Mais les Sénégalais qui, grâce aux assistants techniques français, disposent d'une excellente armée, n'ont plus besoin des services des forces françaises. L'opinion publique sénégalaise supporte d'autant plus mal la situation actuelle que les troupes françaises sont visibles, en dépit de leur discrétion, parce que concentrées dans une capitale qui n'est guère plus vaste qu'une importante ville de province européenne.

(1) *Le Monde* du 20 novembre 1973.



L'administration, moteur de l'expansion ?

(Suite de la page 19.)

Le modèle administratif adopté a fait que le poids des dépenses publiques est considérable. Il s'agit essentiellement de dépenses d'administration générale (dont les dépenses militaires pour un quart) et des dépenses d'action sociale, au premier rang desquelles les dépenses d'éducation. Les dépenses d'action économique de l'Etat progressent peu, en valeur absolue, au regard des précédentes, et — de 1960 à 1970 — elles connaissaient une régression en valeur relative (2), passant de 24 % des dépenses de fonctionnement à 12 % seulement. Or il s'agit de dépenses consacrées aux infrastructures et au développement des productions rurales. Par ailleurs, près de la moitié des charges de fonctionnement sont des dépenses de personnel, réduisant d'autant la part des dépenses de matériel et d'entretien qui se situent entre 25 % et 20 %, taux peu élevé pour une administration à vocation rurale qui connaît une usure rapide du matériel et une insuffisance manifeste de moyens. Même si le budget 1972 représente près du tiers de la production intérieure brute — ce qui est un taux élevé dans l'ensemble des Etats africains, — l'instrument financier de l'Etat ne garantit pas pour autant l'accomplissement des fonctions économiques qu'il entend assumer. D'autant que l'importance du budget de fonctionnement tend à réduire la part du budget d'équipement, il a fallu financer ce dernier sur la base des réserves existantes et en recourant à des emprunts intérieurs et extérieurs. Disons que l'administration ne dispose pas des moyens financiers correspondant à ses ambitions économiques.

Il existe, sans aucun doute, un lien entre les contraintes budgétaires précitées et les difficultés de l'économie rurale. La production agricole n'a pas reçu des deux premiers plans quadriennaux une impulsion décisive puisque priorité avait été donnée aux infrastructures économiques et sociales ; en outre, certaines opérations d'équipement étaient, en fait, des dépenses de transfert ou de fonctionnement (ainsi la fraction de la taxe régionale ristournée aux assemblées régionales).

Mais l'administration rurale a subi d'autres contraintes. On peut ici indiquer brièvement les contraintes exogènes et insister sur les contraintes endogènes inhérentes à l'action administrative elle-même. Parmi les premières, la disparition du surprix, à partir de 1965, qui a été compensée par une forte hausse des prix sur le marché mondial, ne pèse guère au regard de la terrible sécheresse des années 1969 et suivantes. Ce que les autorités sénégalaises ont appelé à juste titre « le malaise paysan » (3) — effet de la stagnation des revenus des paysans — s'inscrit dans un processus global à composantes multiples où interviennent des facteurs agraires (stabilité de la productivité arachidière malgré l'usage des semences et des engrais), des facteurs psychologiques (rejet de l'encadrement rural et préférence accordée aux productions en vue d'une autoconsommation), des facteurs structurels (structures de la production), des facteurs économiques (insuffisance du prix payé aux producteurs et insuffisance de la commercialisation), des facteurs politiques et culturels complexes que connaît toute société transitionnelle et d'ailleurs assez largement diversifiés selon les régions.

L'administration a-t-elle, chemin faisant, failli à sa mission ? La polémique est, sur ce point, plus aisée que l'analyse ; il convient d'y prendre garde, d'autant que l'administration n'a pas la maîtrise que le modèle originel — beaucoup plus théorique — semblait lui accorder *a priori*. On observera que l'encadrement rural a manqué de personnel qualifié (ingénieurs, agents techniques, moniteurs), carence d'autant plus regrettable que l'inflation des services découlait du modèle choisi ; ainsi les centres d'expansion rurale, inégalement mis en place, manquaient-ils à la fois de personnel et de moyens matériels pour constituer une équipe polyvalente. Les coopératives n'ont pas mobilisé leurs adhérents et ont été placées entre les mains des présidents et peseurs — qui étaient souvent des sous-traitants de la période précédente — ou de diverses notabilités foncières, politiques ou religieuses. Les organismes d'encadrement, services ou établissements publics, ont connu de très sérieuses difficultés de gestion. Dans certaines régions, l'administration ne s'est pas imposée et les autorités traditionnelles ont conservé leur primauté, par exemple en pays mouride. Disons que l'administration en milieu rural a été plaquée, elle ne s'est pas enracinée véritablement.

Dans l'ensemble, et sur le plan national, l'administration économique n'a pas été toujours en mesure d'assurer une fonction de gestion directe et de contrôle. Les plans quadriennaux de développement, largement tributaires de l'aide publique extérieure, ont été surtout des cadres d'accueil de l'investissement. L'octroi des régimes fiscaux préférentiels à des investisseurs (agrément prioritaire ou convention d'établissement) a eu des effets bénéfiques, il a plutôt favorisé des extensions d'entreprises existantes que des créations nouvelles ; toutefois les critères d'octroi des avantages fiscaux ont manqué de sélectivité. Plus généralement les études de projets (investissements, demandes d'aide extérieure) ont été effectuées par l'administration, mais celle-ci était souvent encadrée, quelquefois substituée, par des organismes spécialisés extérieurs. Indice d'une sous-traitance des fonctions d'études et d'analyse, sinon d'action, à des organismes mieux outillés que l'administration elle-même pour y procéder et qui n'épargnait pas les grands établissements, tel l'OCA. Certains établissements publics ont connu des déficits — qui ne sont pas tous anormaux — compensés par les profits de certains autres. Héritiers de l'Office de commercialisation agricole, l'OCAS et surtout l'ONCAD demandaient au budget non seulement une subvention annuelle, mais également un soutien *a posteriori* pour éponger le déficit. Poids des dépenses en personnel mais aussi effet des orientations économiques choisies !

Des orientations nouvelles

De nombreux observateurs s'accordaient à la fin des années 60 pour dire de façon assez abrupte que l'administration sénégalaise était un moyen de stabilité politique plus qu'un instrument de développement économique. Nous pourrions souscrire à cette affirmation à condition de considérer que la stabilité politique dans un pays en voie de développement comme le Sénégal n'équivaut pas à la stabilité du régime mais plus largement à la poursuite d'une progressive modernisation faite à la fois de mutations intérieures et d'une constante imprégnation d'influx extérieurs. Jusqu'à présent, malgré les inconvénients précités, la fonction administrative a rempli ce rôle mieux que d'autres groupes sociaux, trop faibles ou trop peu nombreux (4). Toutefois, conscients de tels inconvénients, les dirigeants sénégalais ont voulu marquer certaines orientations nouvelles.

Certaines sont antérieures aux années 1969-1970. Ainsi à partir de 1963 l'accent avait été mis sur l'assainissement de la gestion, plus précisément sur la rigueur dans la gestion financière. Les principales étapes ont été les suivantes : en 1963, disparition de dépenses abusives et blocage provisoire des crédits affectés aux départements ministériels ; gestion centralisée de la fonction publique et volonté d'uniformiser le recrutement des agents non fonctionnaires ; en 1966, renforcement de la tutelle sur les établissements publics et réorganisation des finances communales dans le même sens (les communes les plus importantes étant soumises à un régime spécial). Surtout, à partir de 1965, la fonction comptable a été rigoureusement centralisée et mécanisée par la mise en place d'un traitement de dépenses publiques par ordinateurs.

Si ces mesures ont eu des effets bénéfiques, elles posent toutefois un problème plus général : en accentuant la centralisation, elles risquent de renforcer à l'extrême la rigidité de l'administration et d'enlever toute souplesse à ses décisions et à ses stratégies, singulièrement dans l'ordre économique. A la limite, pourquoi maintenir des établissements publics? Et pourquoi à caractère industriel et commercial ?

Les années 1969-1970 marquent un tournant politique important. La conjonction des événements de 1968 et du malaise paysan font apparaître des revendications nouvelles de certains groupes nationaux, le renforcement de la bourgeoisie nationale, le cas échéant par la reprivatisation du commerce de brousse. Il est certain que la prise de conscience des échecs passés, l'influence du style de développement ivoirien — et le rapprochement sénégalo-ivoirien — la récession des idéologies socialistes, le tout lié à une poussée nationaliste, ont joué un rôle essentiel. La réforme constitutionnelle de 1970 — et la création d'un poste de premier ministre — a des incidences sur l'appareil administratif, immédiates ou implicites.

D'une part, la réforme devrait se traduire à tous les échelons de l'administration par une profonde réforme des comportements, un accroissement de la participation et une diffusion des responsabilités. Toutefois, en l'attente de ces objectifs idéaux, il est procédé — une fois de plus — à des réformes de structures de l'administration régionale et rurale. Le ministre de l'intérieur (ex-ministre des finances) fait de Thiès la « région-pilote » à des fins expérimentales.

D'autre part, l'administration est moins orientée vers la gestion directe et de plus en plus vers des actions d'accompagnement. Pour orienter vers l'industrie les initiatives des Sénégalais, est créée la SONEPI (Société nationale d'études et de promotion industrielles), qui effectue des études préliminaires et permet à la B.C.E.A.O. d'octroyer, sous réserve de l'aval de la SONEPI, un crédit étendu ; en 1971 était créé un organisme analogue pour les commerçants. Le procédé de la société d'économie mixte connaît une extension nouvelle ; ainsi la Régie des transports du Sénégal, déficitaire, est-elle remplacée par la SOTRAC. L'Etat prend une participation de 50 % dans la nouvelle Société nationale des eaux et électricité du Sénégal. En outre, l'OCAS est supprimé, l'O.N.C.A.D. une fois encore réaménagé. Certaines actions font l'objet d'une reprivatisation, telle la voirie de Dakar, par exemple. Le développement du tourisme tend à accroître la capacité de dialogue de l'administration.

Les fonctions économiques qu'il convient d'assigner à l'administration sont encore incertaines. Mais ce serait une erreur, que l'on entend parfois dans des milieux d'affaires et dans certains milieux politiques, de la considérer comme une monstrueuse verrue. Car elle est un élément fondamental du système politique et culturel sénégalais, elle contribue puissamment à en assurer l'équilibre, c'est-à-dire à la fois la persistance et les changements. Le président Léopold Sédar Senghor et son premier ministre, M. Abdou Diouf, ne l'ignorent pas. Toute analyse ou toute stratégie qui tendrait à l'ignorer serait vraisemblablement vouée à l'échec.

JEAN-CLAUDE GAUTRON.

(2) Voir les chiffres cités par J.-L. Marques, *la Politique financière et le développement économique du Sénégal*, thèse, Clermont-Ferrand, 1971.
(3) A. Terrisse, « Aspects du malaise paysan au Sénégal » (*Revue française d'études politiques africaines*, juillet 1970).
(4) J.-C. Gautron, *l'Administration sénégalaise*, Berger-Levrault, 1971.



(A.A.A. Photo)

EXPLOITATION DES PHOSPHATES DE TAIBA.
Un phosphate tricalcique titrant 82 % (la plus forte teneur mondiale).

L'agriculture conserve la priorité dans le quatrième plan

(Suite de la page 19.)

Plusieurs projets de décentralisation prévoient l'implantation de nouvelles industries en province : fabriques de boissons gazeuses à Kaolack ; abattoirs et usines de conserves à Thies, Saint-Louis et Rufisque, etc. ; 6 milliards 392 millions d'investissements sont prévus pour les industries alimentaires : 1 milliard 168 millions pour les industries textiles ; 4 milliards 725 millions pour les industries chimiques ; 2 milliards 614 millions pour l'industrie des métaux. Le reste des investissements sera affecté aux mines, aux matériaux de construction et aux industries diverses.

La part de l'énergie dans le budget d'investissement industriel est de 6 milliards 400 millions. En ce qui concerne le secteur de la production, on prévoit l'installation de la deuxième tranche de la centrale du cap des Biches et le début de l'installation de la troisième tranche. Dans le domaine de la distribution, les travaux d'électrification seront orientés vers les régions rurales et côtières les plus défavorisées.

Pour les transports, 7 milliards 500 millions seront consacrés au réseau routier, 3 milliards 500 millions aux voies ferrées et 3 milliards 284 millions aux ports. S'ajoutent à ce programme l'extension et la modernisation du réseau de télécommunications, notamment en ce qui concerne la liaison Dakar-Thies par câbles souterrains.

En matière d'infrastructure aéronautique, l'allongement de la piste de l'aérodrome de Dakar pour permettre le décollage sans limitation de charges représente la moitié des investissements prévus.

Avec 23 milliards 700 millions d'investissements prévus, le tourisme occupe une place importante dans le IVe plan. Le Sénégal, qui s'est fixé pour objectif d'accueillir plus de cent soixante-dix mille touristes par an à partir de 1977 (contre soixante-dix mille en 1972), veut porter sa capacité hôtelière de deux mille cent cinquante chambres de standing international en 1974 à cinq mille trois cents chambres en 1977. Les principales régions à bénéficier des investissements seraient celles du Cap-Vert, de Thies et la Casamance. Une grande partie des investissements de l'Etat seront combinés avec ceux des secteurs privés et étrangers.

Bien qu'il ouvre largement le pays aux capitaux étrangers, pour les investissements de grande envergure, le gouvernement sénégalais s'efforce de promouvoir l'esprit d'initiative parmi les petits commerçants nationaux. Plus de 500 millions de francs sont prévus pour le développement du commerce intérieur par le IVe plan. Une chaîne de détaillants sénégalais d'abord mise en place dans la région du Cap-Vert avec plusieurs dizaines de points de vente étendra ses activités à l'ensemble du territoire, si l'expérience encouragée par le gouvernement est concluante. Enfin, en matière de commerce extérieur, les deux principaux objectifs du plan sont la tenue de la foire industrielle de Dakar et la création d'un centre sénégalais du commerce extérieur.

JEAN DE LA GUERIVIERE.

(Nand - A.A.A. Photo)

EMBARQUEMENT DES SACS D'ARACHIDES A DAKAR.
Objectif : produire 1 100 000 tonnes par an.

La première foire internationale de Dakar

La première foire internationale de Dakar accueillera du 28 novembre au 15 décembre des hommes d'affaires, responsables économiques et exposants de toutes régions auxquels elle offrira désormais, tous les deux ans, l'occasion de participer à une vaste manifestation commerciale à l'échelle de l'Afrique.

Le complexe qui l'abritera, proche de l'aéroport de Dakar-Yoff, deviendra aussi un centre d'affaires permanent équipé de bureaux, de halls d'exposition, de facilités hôtelières, d'une banque de données. C'est là que sera implanté le Centre international de congrès, dont l'ouverture doit coïncider avec la tenue de la première foire.

L'AVENIR DES RELATIONS AVEC LA C.E.E.

Dakar souhaite éviter le démantèlement de l'association eurafricaine

Par JOSE-ALAIN FRALON

FILS aîné de l'association entre la Communauté économique européenne et les pays africains « francophones », le Sénégal lui a toujours manifesté un farouche attachement. Pour le président Senghor, en effet, la convention de Yaoundé, base juridique de cette association, reste, malgré ses imperfections et ses lacunes, un des ciments de cette Eurafrique à laquelle il croit tant. D'où les efforts des dirigeants de Dakar pour s'opposer à toute tentative d'affaiblissement de cette association, alors que jamais les fondements de celle-ci n'ont été plus menacés.

L'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun en 1971 a posé au président sénégalais, ainsi qu'à la plupart des chefs d'Etat des pays africains francophones, un dilemme pénible : aux termes du protocole 22, annexé au traité d'élargissement de la C.E.E., les pays en voie de développement du Commonwealth situés en Afrique, dans les Caraïbes et dans l'océan Pacifique se virent proposer la possibilité de s'associer à la Communauté, c'est-à-dire de se joindre aux dix-neuf Etats africains (E.A.M.A.) signataires de la convention de Yaoundé. A Dakar — comme d'ailleurs dans d'autres capitales africaines francophones — on se félicita de ce qui pouvait être considéré comme un renforcement de l'unité de l'Afrique, mais on manifesta aussi une certaine inquiétude à l'idée de voir les cousins « anglophones », et certains très turbulents, entrer ainsi en force dans cette association.

Un incident significatif

LES premières déclarations de quelques responsables nigérians, kenyans ou tanzaniens ne purent que renforcer cette inquiétude : reprochant son caractère néo-colonialiste à la convention de Yaoundé, nombre de ces pays manifestèrent leur intention de ne pas venir négocier avec les Neuf sur les bases proposées. Pris entre leur attachement à l'association eurafricaine et à l'unité africaine, certains Etats francophones, Sénégal en tête, parvinrent à concilier ces deux exigences. Ainsi, l'ensemble des Etats africains « associés » et « associables » à la C.E.E. parvinrent, lors de la conférence de l'O.U.A. tenue en mai à Addis-Abeba, à se mettre d'accord sur une plate-forme commune définissant la position africaine à l'égard de la Communauté. Quelque temps plus tard, lors de la conférence préparatoire aux négociations, qui se déroula fin juillet à Bruxelles, un léger incident, provoqué justement par M. Babacar Ba, le ministre sénégalais de l'économie et des finances, montra la fragilité de cet accord. Le représentant de Dakar fit savoir que les dix-neuf Etats signataires de la convention de Yaoundé n'avaient d'aucune manière donné leur accord à une partie de la déclaration prononcée par le ministre nigérian M. Briggs, au nom de l'ensemble des pays africains. M. Briggs avait, en effet, déclaré en substance que les Etats africains estimaient que l'accord qu'ils souhaitaient signer avec la C.E.E. ne devait pas comporter de « réciprocité », qu'ils n'avaient aucune contrepartie à offrir aux Neuf en échange des avantages que ceux-ci leur accorderaient.

La rupture fut évitée et, depuis, on n'a noté aucune fissure importante dans le groupe africain. Au contraire même, il semble qu'en travaillant ensemble, francophones et anglophones ont compris que seuls les pays riches pourraient profiter de leur dissension, surtout si on l'affichait sur la place publique. Mais cette unanimité africaine n'a été possible — et cela est aussi valable pour les Neuf — qu'à partir du moment où toute discussion sur ce problème de réciprocité des concessions avait été prudemment évitée. La question reste brûlante, et certains observateurs estiment que, faute d'avoir été réglée, elle peut très bien fournir à tel ou tel pays africain ou européen un prétexte pour provoquer la rupture des négociations. Certains estiment que le Nigéria pourrait, tôt ou tard, la remettre « sur le tapis ». Le Nigéria assumant la présidence de l'O.U.A., son représentant a, en effet, été nommé porte-parole des pays africains à Bruxelles. Certains responsables à Lagos commencent à trouver ce cadeau légèrement empoisonné, car cette présidence les lie plus étroitement qu'ils ne le souhaiteraient à l'ensemble des Etats africains et les empêche de prendre éventuellement quelque distance par rapport à la négociation.

La question de la réciprocité pourrait être le motif parfait du divorce. Reste à savoir si Lagos n'entraînera pas avec lui une bonne partie des Etats africains anglophones et même certains Etats francophones. Les dirigeants sénégalais, pour leur part, ont, pour le moment, parfaitement joué le jeu de l'unité africaine et ils ne semblent pas disposés à aller jusqu'à accepter une remise en cause des principes de l'association de Yaoundé. Ils estiment qu'une véritable association ne peut reposer que sur un contrat, ce qui suppose des exigences réciproques. Alors que les Etats anglophones proclament pour la plupart que les pays riches n'ont rien à exiger des pays pauvres, les Sénégalais et d'autres tiennent, en revanche, un raisonnement inverse. En donnant « quelque chose » — même symbolique — à l'Europe, l'Afrique peut se placer en associée au regard de celle-ci, en partenaire et non plus en assistée. Ce qui permet, ajoutent les Sénégalais, d'être plus exigeants.

Leadership moral

IL faut préciser que les responsables sénégalais, justement parce qu'ils croient à cette association C.E.E.-Afrique, ont rarement manqué l'occasion, par le passé, de critiquer la manière dont les Six mettaient en œuvre cette coopération. On se souvient ainsi qu'en mai 1972, à Luxembourg, c'est le délégué sénégalais qui a vivement protesté — on ne fut pas loin de la rupture — contre un règlement de la C.E.E. visant à restreindre les exportations africaines de fruits et légumes vers le Marché commun.

La foi du président Senghor lui-même en l'idée eurafricaine est incontestablement une des bases de la politique extérieure de Dakar, comme d'ailleurs — et les deux choses se rejoignent — de la recherche de relations privilégiées avec la France. L'association entre les Six et les E.A.M.A. permettait aussi au président, qui exerce une sorte de « leadership moral » sur une bonne partie de ces pays, de jouer un rôle qui se prêtait mieux à la dimension de son prestige qu'à la puissance réelle de son propre pays. Or bien d'autres candidats à ce « leadership » apparaissent, lorsqu'on imagine une association eurafricaine élargie à pratiquement toute l'Afrique. Et le Sénégal semble particulièrement mal placé — politiquement, mais aussi géographiquement — pour jouer un rôle de charnière entre les pays francophones et anglophones, ne serait-ce qu'en raison du caractère toujours très intime de ses relations avec l'ancienne métropole.

Sur le plan économique, le Sénégal a aussi de bonnes raisons de souhaiter le maintien et le développement de l'association avec la Communauté :

— C'est, par exemple, un des pays associés à la Communauté qui a reçu les crédits les plus importants du Fonds européen de développement (FED) : plus de 150 millions de dollars de 1958 à 1972, soit 10 % des crédits totaux alloués par ce fonds à l'ensemble des E.A.M.A. L'aide du FED, qui représentait plus de 20 % du total de l'aide extérieure reçue par le Sénégal, était la plus importante après celle de la France (57 %) et était destinée en majeure partie au développement de la production agricole du pays ;

— La proposition de la Commission européenne visant à stabiliser les recettes tirées par les pays africains associés de leurs exportations de certains produits de base constitue pour le Sénégal, plus peut-être que pour la plupart des autres pays africains, une chance inespérée de régler en partie ce qui reste, malgré tous les efforts entrepris, « son » problème n° 1 : la fluctuation des cours de l'arachide. Ce plan de la commission, s'il est accepté par les Neuf, pourrait, en effet, permettre aux responsables de l'économie sénégalaise de tabler enfin sur des entrées de devises stables et aux paysans sénégalais de ne pas trop subir les contrecoups du marché mondial. Encore que le système préconisé par Bruxelles reste très modeste, puisqu'il ne garantit pas la stabilité du niveau quantitatif des exportations ;

— Les experts bruxellois estiment aussi que le Sénégal est un des rares pays associés à pouvoir, dans l'avenir, tirer partie du libre accès au Marché commun accordé aux exportations de produits manufacturés des associés africains. Sa situation géographique, son infrastructure commerciale et administrative, sont autant de facteurs qui permettent d'envisager favorablement le développement d'une industrie d'exportations, et les dirigeants sénégalais ne s'y sont pas trompés puisqu'ils ont entrepris, avec l'aide de la C.E.E., de construire un important complexe portuaire (« Dakar marine ») qui devrait être le « fer de lance » de cette industrie ;

— Enfin, une des raisons essentielles de l'attachement du Sénégal à l'Eurafrique tient à l'importance de ses relations commerciales avec la Communauté. Ainsi, en 1971, les exportations sénégalaises vers la Communauté atteignaient 78 millions de dollars, soit 64 % environ des exportations totales du pays (125 millions de dollars). Quant aux importations sénégalaises en provenance de la C.E.E. (135 millions de dollars en 1971), elles représentaient 62 % des achats globaux du pays. Mais le commerce du Sénégal avec les trois nouveaux membres de la Communauté est encore très faible : 5 millions de dollars d'exportations et 4 millions de dollars d'importations en 1971.



(Naud - A.A.A. Photo.)

SECHAGE DU POISSON EN CASAMANCE
La France absorbe encore la majorité des exportations.

LE COMMERCE EXTERIEUR
(en milliers de dollars)

EXPORTATIONS			IMPORTATIONS		
	1970	1973		1970	1973
Monde	160 581	124 946	Monde	192 429	218 019
C.E.E. (Neuf)	111 852	78 078	C.E.E. (Neuf)	129 044	135 694
C.E.E. (Six)	108 530	73 908	C.E.E. (Six)	125 843	131 745
Dont France	91 484	64 695	Dont France	98 658	103 309

PRINCIPALES EXPORTATIONS
(1971 - en milliers de dollars)

	MONDE	C.E.E. (Neuf)	FRANCE
Huile d'arachide	26 675	25 005	24 735
Phosphates	13 627	10 468	4 203
Arachides décortiquées	6 427	6 065	4 122
Sans. remoulage	902	613	527
Tourteaux d'arachide	11 567	9 920	9 696
Conserves de poissons	10 037	9 843	9 751
Poissons frais	1 186	376	363

Amorce d'une coopération plus étroite avec les Etats arabes

Par MAX CERANS

« *LES Arabes et les nègres ont été persécutés, méprisés, humiliés depuis plus de trois cents ans (...). Maintenant, nous allons renforcer la coopération arabo-africaine : nous allons discuter à la fois de la fourniture du pétrole, de son prix, et aussi des investissements arabes en Afrique noire.* » (1).

« *Pour nous, tous les peuples de la terre sont les frères du peuple sénégalais, et d'abord les peuples arabe et juif, parce qu'appartenant avec nous à la trilogie des peuples souffrants.* » (2).

« *Les Arabes ont le nombre, l'espace, le pétrole. Ils ont, dans le tiers-monde, un poids supérieur à celui d'Israël.* » (3).

Ces déclarations successives du président Senghor annoncent-elles un changement d'orientation de la politique étrangère du Sénégal et une amorce de coopération avec le monde arabe ? Elles font suite, en tout cas, à deux événements majeurs, le « sommet » des non-alignés, le 5 septembre dernier à Alger, d'une part, et d'autre part la guerre d'octobre au Proche-Orient et la rupture des relations diplomatiques des pays africains avec l'Etat d'Israël, lesquels pour la première fois ont réussi à s'unir sur un même problème, sans distinction de langue, de régime ou de religion.

Le Sénégal, pour sa part, a rompu ses relations avec Israël le 28 octobre, après que l'armée israélienne eut franchi le canal de Suez et donc pris pied en terre africaine, parce que « *le Sénégal a fait de l'unité et, partant, de la solidarité africaine, l'un des axes de sa politique extérieure* ». Mais c'est à la tribune des non-alignés, où il déclarait que le tiers-monde devait « *combattre politiquement le colonialisme* » et « *s'attaquer concrètement à la guerre coloniale du Proche-Orient dont l'enjeu est l'autodétermination des Palestiniens* » que le chef de l'Etat sénégalais amorçait pour la première fois, au nom de l'Afrique noire, ce dialogue avec le monde arabe. Sa présence à Alger témoignait alors de la solidarité du continent africain avec les autres nations en voie de développement d'Asie, d'Amérique latine et du Proche-Orient.

Une prise de conscience politique et culturelle

CETTE solidarité, illustrée jusqu'alors par des accords bilatéraux sans grande signification, a pris le poids d'une prise de conscience politique et culturelle. La crise du Proche-Orient et celle de l'énergie ont hâté le processus d'une plus grande solidarité des Africains et des Arabes, qui ont brusquement concrétisé leur lutte contre les privilèges économiques considérables dont l'Europe jouit au détriment du tiers-monde. La manière dont les Arabes ont entrepris d'utiliser l'arme du pétrole pour obliger les Occidentaux à faire pression sur Israël a été favorablement accueillie par les gouvernements africains, lesquels pourraient s'inspirer de cette méthode pour lutter contre les régimes blancs d'Afrique australe ou contre le colonialisme portugais. Le Sénégal, qui a une frontière commune avec la Guinée-Bissau et dont les dirigeants apportent un soutien actif aux nationalistes du P.A.I.G.C., comprend d'autant mieux les pays arabes du champ de bataille : pour les Africains en effet — les résolutions de l'O.U.A. en témoignent — le conflit du Proche-Orient est un conflit colonial classique.

Mais c'est surtout sur le plan des rapports économiques que M. Léopold Sédar Senghor entend se situer, lui qui déclarait à Alger : « *Ce ne sont pas les pays développés qui aident mon pays, mais mon pays qui aide les pays développés.* » Le chef de l'Etat sénégalais ne peut donc qu'être satisfait de voir l'augmentation du prix des matières premières alors que, comme ses pairs africains, il n'a jamais cessé de dénoncer la détérioration des termes de l'échange comme une cruelle injustice.

D'autre part, la séduction arabe n'est pas que conjoncturelle : l'aide financière arabe peut paraître à beaucoup aussi séduisante, voire davantage, que la coopération avec l'Europe. En ce qui concerne le seul Sénégal, d'autres éléments jouent en faveur d'une coopération plus étroite. Pour cet intellectuel qu'est le président Senghor, les affinités culturelles arabo-berbères ne sont pas négligeables. « *Ce qu'il faut*, dit-il, *c'est ressusciter le monde méditerranéen d'autrefois. Comme vous le savez, toutes les grandes civilisations méditerranéennes ont été des civilisations de métissage culturel.* » Affinité religieuse aussi : dans la proportion de 86 %, la population sénégalaise est musulmane, partagée en plusieurs rites. D'autre part, parmi les cinquante mille étrangers qui vivent au Sénégal, la moitié sont arabes (Libanais ou Syriens), installés depuis plus d'un siècle.

De ce fait, cette vieille appréhension qui remonte à la traite des Noirs par les Arabes et qui a longtemps créé la suspicion et la méfiance entre Arabes et Noirs est sans doute, au Sénégal, moins forte qu'ailleurs.

Des relations encore embryonnaires

IL n'empêche que, jusqu'ici, les relations entre Dakar et les nations arabes sont restées embryonnaires. Malgré des relations anciennes, la faiblesse des échanges entre le Sénégal et les pays du Maghreb en témoigne. Les importations sénégalaises de pétrole algérien ont diminué depuis deux ans (au profit du pétrole irakien), mais le Sénégal s'apprête aujourd'hui à acheter davantage de pétrole algérien, en raison de sa qualité et de son moindre coût de transport. Alger et Dakar ont d'autre part signé un accord commercial le 6 mars 1971 et un accord de coopération le 9 septembre 1972.

Le Sénégal est, par ailleurs, lié au Maroc par un traité d'amitié (1968) et a signé avec lui un accord sur les transports aériens et les télécommunications la même année. Avec la Tunisie, malgré les affinités réelles qui existent entre les présidents Senghor et Bourguiba, les échanges commerciaux sont, là aussi, relativement modestes. La communauté de vue n'en est pas moins grande. A l'occasion d'une visite officielle du chef de l'Etat tunisien à Dakar, le 29 décembre dernier, le président Senghor, évoquant la coopération arabo-africaine et arabo-européenne, déclarait : « *Si nous voulons fortifier l'une et organiser l'autre en même temps, nous ferons bien de les intégrer dans une Europe élargie à tout le bassin de la Méditerranée, y compris les Etats arabes sans littoral méditerranéen, et, naturellement, l'Etat d'Israël. Cela permettrait du même coup de résoudre le conflit israélo-arabe en le dépassant.* »

La coopération amorcée en 1968 avec la Libye fut interrompue par la chute du roi Idriss. Depuis, Dakar n'a aucune relation avec Tripoli. Interrogé sur la personnalité du colonel Kadhafi, le chef de l'Etat sénégalais répond : « *Kadhafi, c'est un poète. Je n'en dirai pas plus.* » Il est en tout cas clair qu'à Dakar on reste méfiant à l'égard du président libyen, dont on redoute les outrances. L'amitié arabe, laisse-t-on entendre, peut parfois être contraignante, et si l'Afrique noire se découvre aujourd'hui l'alliée du monde arabe, elle ne doit pas en devenir « cliente ».

Néanmoins, le Sénégal entend renforcer sa coopération avec l'Egypte, en premier lieu, où le président Senghor s'était rendu en visite officielle dès 1967. A la suite de l'accord commercial du 21 juin 1969, les deux parties avaient dit leur « *intérêt mutuel d'élargir et d'intensifier* » les échanges qui, actuellement, portent sur 400 000 livres sterling (arachides, huile, superphosphates pour le Sénégal, riz, sucre, conserves, pneumatiques pour l'Egypte). Les deux pays espèrent une progression de 20 % par an.

Des accords culturels ont été passés non seulement avec l'Egypte, mais aussi avec le Liban et l'Irak (1968). En 1968, la communauté islamique du Sénégal bénéficia d'une assistance irakienne sous forme d'envoi de professeurs d'arabe et d'octroi de bourses à des étudiants. L'Arabie Saoudite, de son côté, a accordé un prêt de 2 milliards de francs C.F.A. au Sénégal pour la construction d'un barrage, et d'autres crédits pour la construction de routes et le creusement de puits. Le communiqué commun publié à l'issue d'une visite officielle du roi Fayçal à Dakar, en novembre 1972, faisait état d'une « *nette concordance de vues sur tous les problèmes* ». Un accord de coopération économique est aujourd'hui en préparation entre les deux pays.

Depuis 1973, le Sénégal entretient des relations diplomatiques avec Bahrein, Qatar et les émirats arabes unis, et avec le Koweït depuis 1969. C'est d'ailleurs avec cet Etat que le Sénégal semble avoir les relations les plus fructueuses. Conduisant à Koweït une délégation sénégalaise, M. Abdallah Niass déclarait, le 27 août dernier : « *Mon pays envisage l'établissement de relations de coopération solides avec les pays arabes, dans le domaine de la politique, de l'économie et du commerce.* » Quelques mois plus tard, en novembre, on annonçait à Dakar la création d'une banque sénégalo-koweïtienne d'investissements, dont l'activité essentielle sera d'accorder des prêts à long et à moyen terme aux entreprises sénégalaises. L'Etat sénégalais apporte pour sa part un capital de 250 millions de francs C.F.A.

Le 16 janvier, à la veille d'entreprendre une tournée qui devait le conduire, après Alger, dans plusieurs capitales du Proche-Orient, M. Alexandrenne, ministre sénégalais du développement industriel, nous disait que l'augmentation du prix du pétrole provoquerait une hausse de 60 % des produits finis au Sénégal. « *Notre économie*, ajoutait-il, *ne pourrait le supporter.* » Ainsi, le Sénégal espère-t-il obtenir, des pays producteurs, des prix préférentiels.

Pour une stricte égalité

AU même moment débutait, au Caire, la rencontre entre le comité des Sept de l'O.U.A. et la Ligue arabe. Les pays africains devaient présenter des propositions communes concrètes sur — notamment — l'aménagement de conditions particulières d'approvisionnement en pétrole pour les pays africains. Ce face-à-face « historique » devait se révéler pour les Africains quelque peu décevant.

Néanmoins, voit-on se dessiner la coopération arabo-africaine de demain, mue à la fois par une incontestable affinité culturelle (et religieuse) et par de puissants intérêts. Le Sénégal est, à cet égard, bien placé.

Les pays arabes ne peuvent que prendre acte avec une satisfaction non dissimulée de cette coopération, qui couronne la désagrégation des positions diplomatiques israéliennes au sud du Sahara. Poussant leur avantage, ils ont aussitôt envisagé le moyen de donner un prolongement politique et surtout économique à la solidarité que vient de leur exprimer l'Afrique noire. Au Sénégal, sans doute plus qu'ailleurs, on est soucieux de voir fondée cette nouvelle alliance afro-arabe sur une égalité stricte qui garantisse la spécificité des partenaires.

Dans ses relations avec Israël, le président Senghor a toujours su adopter une position modérée. On sait combien l'avait déçu son voyage au Proche-Orient en novembre 1971, où il avait conduit la « mission des Sages » (avec les présidents Ahidjo, Gowon et Mobutu), par laquelle il escomptait faire démarrer des négociations entre l'Egypte, « pays frère », et Israël, « pays ami ». L'intransigeance israélienne l'avait heurté. Quelques mois plus tard, lors du « sommet » de l'O.U.A. à Addis-Abeba, le président Boumediène avait démontré la similitude dans l'action et dans les objectifs entre sionistes et tenants de l'apartheid, mettant en lumière à l'aide d'exemples précis la collusion entre Tel-Aviv et Pretoria. Dès lors, l'Afrique noire adoptait avec cohésion une attitude plus « militante » envers les pays arabes. La rupture des relations diplomatiques avec Israël, au mois d'octobre, et aujourd'hui l'amorce d'une coopération économique, en sont les prolongements naturels qui iront vraisemblablement en s'amplifiant.

(1) *Le Point* du 7 janvier.

(2) *Le Nouvel Observateur* du 24 décembre.

(3) *L'Arche* du 25 novembre.

Démocratie et parti dominant

(Suite de la page 19.)

Quatre organes constitutionnels étaient créés : le président de la République, élu au suffrage universel direct pour une durée de quatre ans, gardien de la Constitution et titulaire du pouvoir exécutif ; l'Assemblée nationale, élue au suffrage universel direct au scrutin majoritaire sur une liste nationale, qui détient le pouvoir législatif ; la Cour suprême, les cours et tribunaux qui exercent le pouvoir judiciaire, et un conseil économique et social, qui a un rôle consultatif. Les rapports entre les organes étaient, en principe, dominés par la règle de séparation entre les pouvoirs, fondamentale dans le modèle présidentiel.

La séparation des pouvoirs était effectivement respectée sur le plan organique ; le président de la République ne pouvait pas être renversé par l'Assemblée nationale et il n'avait pas le droit de la dissoudre. Par contre, il n'existait pas de véritable séparation fonctionnelle car le président de la République participait, notamment par l'initiative et le droit de recourir au référendum, à l'exercice de la fonction législative, il avait des pouvoirs exceptionnels et le pouvoir législatif de l'Assemblée nationale était limité. Ce déséquilibre en faveur de l'exécutif fut aggravé par la révision constitutionnelle du 20 juin 1967 qui attribuait, entre autres dispositions, au président de la République le droit de dissoudre l'Assemblée nationale au cours de la quatrième et de la cinquième année de son mandat.

Dualisme de l'exécutif et "domaine réservé"

Le 22 février 1970, le peuple sénégalais approuvait par référendum un nouveau projet de révision constitutionnelle préparé par le président de la République et soumis par lui à la Cour suprême et à l'Assemblée nationale. C'est ce texte, promulgué le 26 février 1973, qui est l'actuelle Constitution de la République du Sénégal. Les modifications importantes ainsi apportées à l'ancienne organisation transforment, à notre avis, la nature du régime présidentiel établi en 1963. La révision de la Constitution de 1963 introduit des éléments de régime parlementaire dans l'ancien cadre présidentiel. Il est probable que la crise que le Sénégal connut en 1968-1969 avec l'agitation étudiante et syndicale ainsi que la crainte des effets d'une « usure du pouvoir » résultant de la concentration de trop de responsabilités entre les mêmes mains expliquent le sens de la réforme.

Les organes constitutionnels ne sont pas fondamentalement modifiés. Le constituant de 1970 a maintenu le président de la République qui, politiquement irresponsable devant l'Assemblée, est élu au suffrage universel direct au scrutin majoritaire à deux tours pour une durée de cinq ans. Il n'est rééligible qu'une seule fois. L'unité de l'exécutif, déclarée indispensable en 1963, n'est pas maintenue. En effet, la Constitution crée un premier ministre qui, nommé par le président de la République, est placé à la tête du gouvernement. Le Sénégal est donc revenu à un dualisme de l'exécutif, mais il est aménagé pour maintenir la suprématie du président de la République. Celui-ci est le chef de l'Etat et dispose des pouvoirs qui sont traditionnellement attribués à cette autorité (droit de grâce, nomination des ambassadeurs, attribution des décorations, etc.). En outre, et c'est là une innovation, il dispose d'un « domaine réservé » qui comprend : les affaires étrangères, la défense nationale, les relations avec le pouvoir judiciaire. Dans ces matières, le président de la République agit directement, sans contreseing ministériel. Il exerce en outre un pouvoir général d'arbitrage et de direction qui s'exprime par la nomination du premier ministre et des ministres, la dissolution de l'Assemblée nationale quand celle-ci adopte une motion de censure, par des messages qu'il peut adresser à la nation et par le recours à la Cour suprême. En période de crise, il dispose des pouvoirs très étendus que lui donne l'article 47 de la Constitution, en vertu duquel il peut prendre « *toute mesure tendant à rétablir le fonctionnement régulier des pouvoirs publics et à assurer la sauvegarde de la nation à l'exclusion d'une révision constitutionnelle* », « *lorsque les institutions de la République, l'indépendance de la nation, l'intégrité de son territoire ou l'exécution de ses engagements internationaux sont menacées d'une manière grave et immédiate* ».

Le gouvernement n'a pas de pouvoir autonome. Il applique la politique de la nation sous la direction du premier ministre dans tous les domaines qui ne sont pas réservés au président de la République. Il est bien évident que la nature des rapports entre le président de la République et le premier ministre est fondamentale. La Constitution établit une incontestable prédominance du premier qui, maître du domaine qui lui est réservé, contrôle le reste de la politique menée par le premier ministre, qu'il a choisi et nommé. Pourtant les choses ne sont pas aussi simples en fonction des rapports qui s'établissent entre le premier ministre et l'Assemblée nationale.

L'Assemblée nationale est l'organe législatif. Elle est élue au suffrage universel et au scrutin majoritaire sur une liste nationale. La conséquence importante de ce mode de scrutin est l'homogénéité politique de l'Assemblée nationale, qui comprend des représentants d'un seul parti. Ses pouvoirs sont essentiellement législatifs : « *l'Assemblée nationale détient le pouvoir législatif. Elle vote seule la loi* » (art. 56 de la Constitution). Son domaine d'intervention est limité par la détermination de matières législatives hors desquelles elle ne peut légiférer. Les dispositions inscrites dans l'article 34 de la Constitution française de 1958 ont fait école en Afrique noire ! Elle vote le budget, donne l'autorisation de ratifier les traités internationaux, intervient dans la procédure de révision de la Constitution.

Les organes judiciaires, dont la Cour suprême, qui est juge de la constitutionnalité, le Conseil économique et social et la Haute Cour de justice complètent ces organes constitutionnels.

La nature constitutionnelle du régime établi par le texte de 1970 dépend des rapports entre les organes. Il y a à cet égard matière à controverse entre spécialistes de droit constitutionnel. Les hautes autorités sénégalaises ont insisté sur la nature présidentielle du régime établi. L'irresponsabilité politique du président de la République, le fait que, élu au suffrage universel, il représente la souveraineté populaire au même titre que l'Assemblée nationale, peuvent être invoqués en faveur de cette interprétation. Mais, d'un autre côté, plusieurs arguments permettent de la mettre en cause.

Il y a le fait que la séparation organique et fonctionnelle, qui est le critère essentiel du régime présidentiel, n'est pas appliquée. Sur le plan fonctionnel, le président de la République participe à l'exercice du pouvoir législatif par l'initiative des lois, le droit de demander une seconde lecture des textes votés, la possibilité de légiférer par ordonnances soit sur habilitation, soit en vertu de ses pouvoirs exceptionnels. Sur le plan organique, la séparation des pouvoirs n'est pas non plus appliquée : le droit de dissolution de l'Assemblée nationale appartenant au président de la République est l'illustration de cette situation ; dans le même sens, le droit attribué à l'Assemblée de voter une motion de censure pour obliger le premier ministre à démissionner manifeste une interdépendance organique entre l'Assemblée nationale et un élément de l'exécutif.

Si on devait qualifier juridiquement ce régime constitutionnel, on ne pourrait que le déclarer « sui generis ». Il y a un mélange d'éléments du régime présidentiel en ce qu'ils renforcent l'autorité du président de la République et de pratiques propres aux régimes parlementaires rationalisés. De toute manière, le problème du constituant n'est pas de faire une Constitution qui satisfasse les professeurs de droit constitutionnel désireux (il y en a) de trouver exprimés dans un texte les modèles théoriques établis par la doctrine. Il s'agit de mettre en place un aménagement juridique qui, respectant la liberté des citoyens, assure un bon fonctionnement des institutions, compte tenu des circonstances de temps et de lieu et des objectifs politiques poursuivis. A cet égard, la Constitution de 1970 paraît satisfaisante. L'existence d'un président de la République, incarnation de l'unité de la nation, statuant seul dans les domaines les plus importants, assure la stabilité. La présence d'un premier ministre, responsable devant l'Assemblée nationale et le président de la République, qui mène la politique journalière sous le contrôle des représentants du peuple, permet au président de la République de prendre du recul et d'éviter l'usure du pouvoir. Bien sûr, il ne faut pas oublier l'hypothèse théorique d'un premier ministre qui, s'appuyant sur une majorité dans l'Assemblée, s'opposerait au président de la République. Ce n'est plus alors un problème de textes mais d'hommes et de circonstances politiques.

Le rôle de l'Union populaire sénégalaise

Le fonctionnement du régime dépend très largement des conditions politiques, économiques et sociales dans lesquelles les mécanismes constitutionnels sont amenés à fonctionner. Les partis politiques jouent un rôle fondamental. Le nombre et la nature des partis politiques modifient le sens des règles constitutionnelles.

Le Sénégal a, comme la très grande majorité des Etats d'Afrique noire, renoncé au pluripartisme qui était la règle au moment de l'indépendance. Il fut déclaré responsable de tous les maux : obstacle à l'unification nationale, facteur d'instabilité gouvernementale, gêne pour le développement économique, etc. Ces arguments, dont certains ont une valeur sûre et d'autres le sens d'un plaidoyer *pro modo*, ont conduit à la généralisation du parti unique dans les Etats d'Afrique noire. Au Sénégal, on a préféré la formule du parti dominant. Si le pluripartisme est constitutionnellement possible et s'il existe effectivement plusieurs formations, l'Union progressiste sénégalaise (U.P.S.) est le parti largement dominant. Majoritaire au moment de l'indépendance, l'U.P.S., au cours des années, a absorbé la plupart des partis d'opposition.

Les mécanismes électoraux favorisent largement sa position dominante. Le système de l'élection sur une liste nationale fait que l'U.P.S. est certaine de conquérir tous les sièges de l'Assemblée nationale. Dès lors, les partis d'opposition, dont les chances d'une victoire électorale sont nulles, sont contraints soit à la fusion avec l'U.P.S., soit à la lutte clandestine avec les risques que cela comporte.

La présence d'un parti dominant fait que le gouvernement est composé de ministres appartenant à une même famille politique. Ainsi les mécanismes constitutionnels perdent de leur intérêt. A quoi sert-il de prévoir, avec un grand luxe de détails, des procédures destinées à assurer une séparation entre les pouvoirs quand les membres de l'Assemblée nationale et les membres du bureau politique de l'U.P.S. délibèrent en commun des projets qui, voulus par le gouvernement, seront ultérieurement soumis à l'Assemblée nationale ? Dire du président de la République qu'il est politiquement irresponsable ne l'empêche pas d'être soumis à la confiance des membres du parti, dont les députés, en tant que secrétaire général de l'U.P.S.

Il apparaît que les structures constitutionnelles ont surtout un rôle de légitimation juridique des décisions qui sont arrêtées par les organes du parti. Il en va ainsi à tous les niveaux. Lors des élections, le peuple ratifie le choix des candidats, que l'on sait devoir être élus, par les organes du parti. La loi est la volonté du parti, corrigée par les avis de la Cour suprême, confirmée par l'Assemblée nationale composée comme on sait. Les ministres sont les membres les plus influents du parti, et le président de la République en est le secrétaire général et le premier ministre le secrétaire général adjoint.

Les gouvernants africains ont fait le choix d'une méthode pour concilier les impératifs du gouvernement de pays en voie de développement économique et de la construction nationale avec leur idéal démocratique. Le parti unique ou dominant présente d'incontestables avantages, mais il a l'inconvénient de faciliter les tentations autoritaires. En fin de compte, la réalisation de la démocratie ne dépend pas tellement des structures constitutionnelles, mais surtout de la volonté démocratique des dirigeants et de l'organisation démocratique du parti.

DMITRI-GEORGES LAVROFF.

(2) Voir les chiffres cités par J.-L. Marques, *la Politique financière et le développement économique du Sénégal*, thèse, Clermont-Ferrand, 1971.

LES PRINCIPALES RESSOURCES DU SENEGAL

LA ZONE FRANCHE INDUSTRIELLE DE DAKAR

Qu'est-ce que la ZONE FRANCHE INDUSTRIELLE DE DAKAR ?

C'est d'abord une ZONE industrielle, délimitée, dont le développement est effectué d'après un plan directeur. Les investisseurs y trouvent des terrains industriels équipés, disponibles sans délai.

C'est ensuite une ZONE qui bénéficie d'un statut libéral concédé pour une durée de vingt-cinq ans et renouvelable. Il confère à toute entreprise industrielle qui s'y installe des avantages économiques substantiels.

Cette ZONE est administrée par une administration autonome qui reçoit les délégations de pouvoir nécessaires des départements ministériels pour régler, sur place, et dans les limites géographiques de la ZONE, toutes les questions administratives relatives à l'agrément des projets industriels et au fonctionnement normal des entreprises.

Enfin, dernière caractéristique, dans la ZONE sont mis en place des services communs dont l'élément moteur est, dans la phase de démarrage, la Société d'aménagement et de développement. Elle est responsable, en plus de l'aménagement et du développement de la ZONE, de l'accueil des investisseurs et de l'attribution des terrains ; elle offre aux investisseurs et aux industriels déjà installés toute une gamme de services afin de faciliter la solution des problèmes pratiques qui se posent, en particulier, lors de l'implantation initiale.

Quel est l'objectif poursuivi par la ZONE FRANCHE INDUSTRIELLE DE DAKAR ?

Le gouvernement du Sénégal entend créer avec la ZONE un cadre d'accueil particulièrement attractif pour inciter les investisseurs des pays industrialisés à transférer dans la ZONE leurs entreprises grandes utilisatrices de main-d'œuvre, qui utilisent souvent à l'heure actuelle de la main-d'œuvre en provenance des pays sous-développés. Ces usines tirent parti des conditions de production avantageuses offertes par la ZONE à partir de laquelle elles peuvent approvisionner leurs marchés traditionnels. Ces entreprises ont pour le SENEGAL une activité essentiellement exportatrice. Le but recherché par le SENEGAL en créant la ZONE est l'emploi d'une main-d'œuvre abondante, disponible dans la région de DAKAR.

Les industries de main-d'œuvre qui sont le mieux à même de tirer avantage d'un tel transfert sont celles pour lesquelles le produit final représente sous un faible poids et un faible encombrement le maximum de valeur ajoutée sous forme de salaires et de matières premières locales ou régionales. Pour ces industries, le bilan total du transfert, gains réalisés sur les salaires contre coût additionnel du transport, est positif. Parmi ces industries, citons :

— les industries textiles (confection, bonneterie....) ;
— les industries du cuir et du plastique (maroquinerie, chaussure) ;
— les industries de l'électronique (composants, miniaturisation...) ;
— les industries du jouet.

Les avantages conférés par le statut aux entreprises industrielles de la ZONE FRANCHE INDUSTRIELLE DE DAKAR.

— Une exemption fiscale totale ;
— Une exemption des droits et taxes à l'importation et à l'exportation (sauf vers le SENEGAL) de toute marchandise, biens d'équipement, matières premières ;
— Une détaxation des marchandises et services en provenance du territoire douanier du SENEGAL ;
— La liberté de transfert des capitaux investis et de leurs revenus de toute nature ;
— La liberté du transfert des salaires du personnel expatrié ;
— La liberté de recrutement du personnel local et expatrié ;
— L'arbitrage de la Banque mondiale pour tout différend qui résulterait de l'application du statut.

Coût de la main-d'œuvre.

Prenant l'exemple des salaires de base des ouvriers de l'industrie mécanique générale tels qu'ils ressortent de la mise à jour au 9 août 1973 de la Convention collective, les taux horaires en francs C.F.A. sont :

manœuvre	58,19
manœuvre spécialisé	67,44
ouvrier spécialisé I	73,71
ouvrier spécialisé II	93,38
ouvrier professionnel I	109,01
ouvrier professionnel II	124,20
ouvrier professionnel III	149,34

Aux salaires de base s'ajoute une prime d'ancienneté variable entre 3 et 15 %. A l'initiative des employeurs des primes de rendement et d'assiduité peuvent être accordées. Il peut être nécessaire de payer un sursalaire allant jusqu'à 20 % pour les catégories professionnelles les plus recherchées.

Les charges sociales que doit supporter l'entreprise s'élèvent à environ 25 % des salaires et englobent les cotisations pour les assurances, prestations familiales, retraite, sécurité sociale, congés payés...

Le programme de réalisation :

— Le statut de la ZONE est en cours de ratification ;
— Le plan directeur de la ZONE est en cours d'approbation ;
— Les premiers terrains équipés seront disponibles dans le courant du deuxième semestre 1974 ;
— L'administration de la ZONE et la Société d'aménagement et de développement seront en place au 1er juillet 1974.

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

DAKAR

RIGUEUR DE L'ISLAM ET RICHESSE PÉTROLIÈRE

Puissance et évolution du royaume saoudite

Le royaume d'Arabie Saoudite vit le jour en 1932 dans des conditions financières particulièrement difficiles. Les caisses de l'Etat n'étaient pratiquement alimentées que par les taxes perçues sur les pèlerins se rendant à La Mecque. Avec la crise économique de 1929, puis avec la seconde guerre mondiale, le nombre de pèlerins était tombé à moins de 20 000 par an. Seuls d'importants dons en céréales de la Grande-Bretagne permirent de sauver le pays de la famine. Mais le pétrole modifia radicalement la vie du nouveau royaume. Aller de l'avant tout en sauvegardant son arrière-plan de spiritualité, c'est la voie difficile dans laquelle essaie de s'engager l'Arabie d'aujourd'hui.

Par CHRISTIAN MARTIN

AVEC plus de 2 300 millions de barils en 1973, l'Arabie s'est hissée au troisième rang des producteurs mondiaux de pétrole, après les Etats-Unis et l'Union soviétique. Depuis quelques années, les Etats-Unis sont devenus, à leur tour, importateurs. Leur place parmi les clients de l'Arabie est certes encore modeste : 3 % seulement des exportations saoudiennes, contre 48 % à l'Europe occidentale et 16 % au Japon. Mais on estime qu'en 1980, sur cinq barils consommés aux Etats-Unis un viendra d'Arabie.

Dans la bataille des prix qui avait marqué l'année 1971, l'Arabie s'était contentée de recueillir les fruits des âpres discussions de l'Iran et de la Libye avec les compagnies. En revanche, en 1972, les Saoudiens ont fait de la participation « leur » problème, ouvrant en février des négociations au nom des cinq pays riverains du Golfe : l'Irak, le Koweït, Qatar, Abou-Dhabi et l'Arabie elle-même.

Un accord était intervenu, en octobre 1972, à New-York. De 25 % cette année, la participation devait s'élever progressivement à 51 % en 1982. Le cheikh Zaki Yamani, ministre saoudien du pétrole et des ressources minières, avait posé des limites à ces revendications en affirmant que *« l'Arabie avait besoin des compagnies et qu'une participation excédant le seuil des 51 % les découragerait de poursuivre leurs activités dans cette région du monde »*. Aucune décision officielle n'a été prise depuis, mais un responsable saoudien a déclaré que son pays souhaitait accélérer la majoration de la participation dans les compagnies.

En échange de cette participation, l'Arabie s'était engagée à garantir aux Etats-Unis un approvisionnement régulier. Elle semblait ainsi gêner l'action de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) en condamnant à l'échec toute politique de pression sur la compagnie par le contingentement de la production.

Plusieurs dirigeants arabes considéraient que le pétrole pouvait devenir une arme efficace dans le conflit du Proche-Orient. Cette arme est devenue une réalité le 17 octobre dernier, lorsque les dix pays arabes exportateurs, réunis en conférence extraordinaire à Koweït, ont décidé de l'utiliser immédiatement. Chacun des pays membres a été tenu de réduire sa production. L'Arabie décidait également de mettre un embargo total sur le pétrole à destination des Etats-Unis et des Pays-Bas.

Washington n'a pas été placé devant le fait accompli. Interviewé par la chaîne de télévision américaine N.B.C. il y a quelques mois, le roi Fayçal lui-même avait déclaré : *« Le soutien inconditionnel accordé par l'Amérique au sionisme rend extrêmement difficile pour nous de continuer à subvenir aux besoins des Etats-Unis en carburant. »* En avril 1973 d'ailleurs, M. James Akins, expert pétrolier au département d'Etat, écrivait dans la revue *Foreign affairs* que les menaces des dirigeants arabes d'utiliser le pétrole comme arme politique devaient être *« prises au sérieux »* car *« la vulnérabilité des pays développés, notamment des Etats-Unis, est grande »*. Pourtant les Saoudiens insistaient alors sur le fait que le pétrole ne devait pas devenir une arme politique. Depuis, la situation a changé du tout au tout, et M. James Akins a été nommé ambassadeur auprès du royaume...

En décembre 1972, l'Arabie s'était également entendue avec les compagnies sur le prix de reprise du pétrole qu'elle ne pouvait commercialiser elle-même. Ce dernier obstacle surmonté, le principe de la participation avait pu être mis en application comme prévu, le 1er janvier 1973. Mais les accords sur les prix signés à Téhéran en 1971 sont bien morts, et on connaît la flambée qu'ont subie les prix depuis lors.

Comment expliquer cette remise en cause des accords conclus sur le triple plan de la participation, de la garantie d'un approvisionnement régulier et des prix ? Tant que l'arme du pétrole était brandie avec pondération, on pouvait estimer que le roi Fayçal faisait en fait le jeu des Etats-Unis, le renchérissement du prix des produits pétroliers sur le marché international avantageant les Américains, qui restent — pour le moment du moins — largement autonomes dans leur approvisionnement pétrolier. Mais il n'est plus question de pondération, et la situation actuelle ne peut guère satisfaire Washington.

L'argument de l'évolution du rapport de forces semble plus sérieux. On a longtemps considéré l'Arabie comme un « protectorat » américain au Proche-Orient. Mais un pays qui est le premier exportateur de pétrole et dispose des réserves les plus importantes peut-il encore être entièrement dominé par un autre ?

Routes principales
Oléoduc
Gisements pétrolifères
Puits en exploitation
Raffinerie

LES GISEMENTS PÉTROLIERS DU GOLFE

0 km 600

Enfin, le conflit du Proche-Orient a sans doute agi comme un détonateur, accélérant la prise de conscience des pays arabes qui veulent éviter l'épuisement trop rapide de leurs réserves pétrolières par une augmentation constante de la production. Il leur faut conserver suffisamment de pétrole pour être indépendants vis-à-vis des pays qui contrôleront les nouvelles sources d'énergie des prochaines décennies.

Cette indépendance est d'ailleurs fort loin d'être acquise. Ainsi, la participation risque de rester encore longtemps une simple participation financière, sans influence sur la gestion des compagnies.

L'Arabie Saoudite manque de personnel local qualifié ; et les activités de Pétromine, l'Office national des mines et du pétrole, sont jusqu'à présent fort réduites. Le Collège du pétrole de Dahran forme bien des techniciens, mais, de l'avis même des professeurs étrangers qui y travaillent, *« le niveau est nettement inférieur à celui d'une école équivalente en Europe ou en Amérique »*.

On parle depuis longtemps déjà de la construction d'une flotte pétrolière en association avec plusieurs pays riverains du Golfe et de celle d'une cale sèche à Bahreïn. Mais un homme d'affaires saoudien nous affirme : *« La taille et le nombre des bateaux ne suffiront même pas à transporter le pétrole qui nous reviendra dans le cadre de la participation. »*

L'Arabie s'est aussi entendue avec Qatar et Abou-Dhabi pour la création d'une société commune de commercialisation du pétrole. Mais, tant que le réseau de commercialisation de Pétromine demeurera embryonnaire, elle sera obligée de faire reprendre par les compagnies l'essentiel de la part de production qui lui reviendra.

Dans dix ans, le capital de Pétromine sera le plus important des compagnies pétrolières mondiales. Une partie de ce capital sera réinvesti non pas sur place mais aux Etats-Unis ou au Canada, dans les équipements et les services de distribution. Ces investissements, dits « en aval », sont les moins rentables dans l'industrie pétrolière. Les compagnies ne dédaignent certainement pas de faire subir cette charge aux capitaux saoudiens, d'autant qu'elles n'ont en contrepartie aucune obligation d'équiper les lieux de production.

Les dirigeants saoudiens envisagent pourtant l'avenir avec confiance. En 1972, les revenus pétroliers ont augmenté de 43 % par rapport à 1971 et l'Arabie détient environ 20 % des réserves mondiales. L'embargo a bien entraîné jusqu'à présent une baisse de la production de l'ordre de 30 %, mais l'augmentation des prix compensera le manque à gagner découlant de la réduction de la production.

Deux mondes cohabitent

UN tiers du pétrole prospecté à l'heure actuelle se trouve sous les sables de la province orientale qui s'étend depuis la frontière séparant le royaume de l'Irak et du Koweït jusqu'au Dhofar et à Oman. Les gisements saoudiens sont les plus productifs du monde : le rendement d'un puits de Al Ghawar est trois cents fois plus important que celui d'un puits texan. La proximité de la mer permet une évacuation facile et les frais d'exploitation sont les plus bas du monde.

En 1933, les Anglais ne se doutaient certainement pas qu'une petite compagnie américaine, la Gulf Oil, venait de leur ravir une richesse fabuleuse en obtenant une concession de recherche et d'exploitation de soixante-six ans, couvrant plus du tiers du territoire saoudien. La production ne commença réellement qu'avec la seconde guerre mondiale, lorsque les stratèges américains se préoccupèrent du ravitaillement en pétrole de leurs troupes d'Extrême-Orient. L'ARAMCO naquit en 1944 d'une redistribution des participations entre quatre sociétés américaines : la Standard Oil of New Jersey, la Standard Oil of California, la Texas Oil et la Socony Vacuum. Depuis quelques années, les Japonais, avec l'Arabian Oil Company, et une autre société américaine, la Getty Oil Company, ont réussi à faire une brèche dans l'empire de l'ARAMCO : ils exploitent les gisements du nord-est du pays. Mais l'histoire du pétrole reste celle de l'ARAMCO, qui assure plus de 90 % de la production totale.

Dahran ne produit plus mais garde deux derricks sur une colline, souvenirs des premiers forages. C'est là que l'ARAMCO possède ses plus importantes installations : administration, entrepôts de matériel, résidences des employés américains. Ces derniers n'y sont guère dépaysés : petites maisons très confortables avec jardinets verdoyants, drugstore, restaurants, spectacles, installations sportives. Leurs salaires sont élevés et les voyages aux Etats-Unis fréquents et gratuits. Il s'agit bien d'un développement séparé, dans un lieu privilégié où l'Arabe est parfois « admis ».

Dahran n'est qu'un lieu-dit, Al-Khobar et Dammam ressemblent davantage à des villes : anciens ports de pêcheurs, ces agglomérations nouvelles abritent les employés des sociétés nées dans l'orbite de l'ARAMCO. C'est l'équivalent de nos villes-dortoirs, sans unité, sans âme : y vit une population déplacée de lointaines oasis, en rupture de société tribale. Ici s'affrontent les valeurs traditionnelles et le clinquant occidental.

Confiants en l'avenir, les dirigeants saoudiens sont aussi conscients du danger que représente leur totale dépendance d'une seule source de revenus. Le pétrole a constitué en 1973 plus de 92 % des recettes budgétaires et 79 % du P.N.B.

Une industrialisation très limitée

L'INDUSTRIE saoudienne reste embryonnaire. Elle est d'ailleurs largement conditionnée par le pétrole. Des raffineries dans le port de Ras-Tamura et au nord-est du pays traitent environ le dixième de la production locale : les capacités de raffinage sont loin de connaître la même expansion que la production.

En association avec des capitaux privés, saoudiens ou étrangers, quelques entreprises ont été créées dans les trois villes où l'on peut réellement parler d'activité industrielle : une raffinerie traite le pétrole brut à Djeddah ; une autre est en construction à Ryadh ; une usine d'engrais fonctionne entre Al-Khobar et Dammam.

L'Arabie compte aussi beaucoup sur ses richesses en cuivre, en fer et en argent pour diversifier ses sources de revenus. Une société française, le B.R.G.M. (Bureau de recherches géologiques et minières), collabore à la prospection et au forage. C'est elle qui a découvert un gisement de 15 millions de tonnes de cuivre, près de Younbo. Mais l'exploitation des gisements se heurte à une difficulté : sans eau, l'extraction est impossible.

Un Fonds d'investissements publics a enfin été créé pour encourager le financement des projets gouvernementaux ou mixtes. Mais les capitaux privés saoudiens, surtout attirés par le commerce ou l'immobilier, hésitent à s'investir dans l'industrie. La réticence des capitaux étrangers a d'autres causes. Un homme d'affaires français l'explique par *« l'incertitude politique qui règne sur le pays... Seuls les Américains peuvent se permettre de courir le risque car, pour eux, il est minime. Leur emprise sur l'Arabie est telle qu'elle restera prépondérante dans n'importe quelle éventualité »*.

Les réalisations industrielles restent donc jusqu'à présent très limitées : un atelier de laminage, quelques cimenteries, quelques petites usines d'ameublement, de détergents, de plastique. Lors du dernier voyage en Arabie de M. Jobert, ministre français des affaires étrangères, le roi Fayçal a clairement fait comprendre qu'il jugeait très important le développement de son pays dans ce domaine et qu'il comptait sur la France pour y participer.

La population agricole constitue 58 % de la population active, mais les revenus agricoles ne représentent que 5 % du P.N.B. Pour un cinquième seulement, les terres arables sont actuellement cultivées, soit 2,5 % de la superficie totale du pays. Quatre fois plus étendue que la France, l'Arabie ne possède aucun cours d'eau permanent. L'élevage extensif des chameaux, des moutons et des chèvres, pratiqué par 3 millions de bédouins, reste l'activité agricole essentielle.

A Al-Harad, on vient pourtant de sédentariser mille familles bédouines sur 4 000 hectares irrigués grâce au creusement de puits artésiens. Al-Harad n'est qu'un de ces nombreux villages créés pour les nomades. Mais le bédouin, fier de sa liberté, n'aime pas la vie sédentaire et méprise le paysan, *« esclave de la terre »*. Il préfère entrer dans la police ou l'armée, conduire un poids lourd ou un taxi sur les routes du désert, plutôt que de s'installer sur les terres vierges que le gouvernement Fayçal essaie de redistribuer depuis sept ans. 16 000 hectares seulement ont été mis en valeur depuis 1966 : la superficie des terres cultivées n'a augmenté que d'un vingtième.

Le pays procède pourtant à la prospection systématique de ses ressources en eau souterraine. Les montagnes du Sud-Ouest, en bordure du Yémen, sont plus arrosées que le reste du pays, mais cette eau précieuse allait se perdre dans la mer Rouge. Des barrages de retenue doivent donc être construits. L'un d'eux est en service depuis déjà plus d'un an à Jizane. Un autre le sera bientôt à Abbha. Le système d'irrigation de la riche oasis d'Al Hofuf, dans la province orientale, a été modernisé et six cent mille personnes devraient y trouver un emploi, lorsque les terres seront mises en valeur. D'ores et déjà, des experts de Taïwan y ont introduit la culture du riz, diversifiant ainsi les cultures traditionnelles de dattes et de céréales. Mais l'ensemble du secteur agricole ne se développe que très lentement. Sa progression dans le P.N.B. ne dépasse guère 2 % par an.

La dépendance à l'égard de l'étranger

LES produits locaux, industriels ou agricoles, sont donc rares. Et pourtant Ryad et Djeddah, les deux villes principales du royaume, étonnent par la diversité et le nombre de leurs magasins bien fournis. Ces deux villes ne représentent certes qu'un million d'habitants sur un total de six millions et demi, mais ce commerce citadin florissant prouve malgré tout que les habitudes du monde occidental ont déjà pénétré le pays.

Une multitude de grosses voitures américaines et maintenant de moins encombrants cycles et voitures japonais parcourent les villes, créant même des problèmes de circulation et de parking. Dans les grandes artères commerçantes, les boutiques de mode, d'ameublement, d'appareils électro-ménagers ou audio-visuels foisonnent. En fin d'après-midi, les parfumeries sont envahies : l'Arabie est à cet égard un des meilleurs clients de la France.

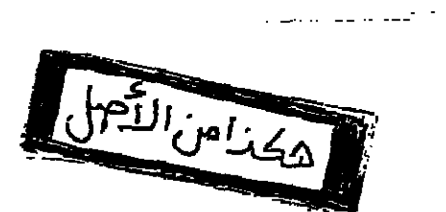
Au souk : des déballages de tissus, de quincaillerie, des petites boutiques de changeurs qui regorgent de pièces d'or et de billets de banque du monde entier. Les supermarchés ont fait leur apparition en même temps que les Américains.

On trouve à peu près tous les produits de consommation, même les moins courants, et sans contingentement. Les prix ne sont pas prohibitifs ; la hausse est peu sensible : on est passé de l'indice 100 en 1963 à l'indice 113.8 en 1971.

Mais tous ces biens, ou presque, sont importés d'Europe, des Etats-Unis, du Liban, du Japon. L'alimentation — principalement le riz et la viande — arrive en tête, avec 30 % du total des importations. Viennent ensuite les voitures, les machines, le matériel de construction, les textiles et enfin les produits chimiques.

BIBLIOGRAPHIE

- **Le Roi Saud ou l'Orient à l'heure des relèves et Un printemps arabe**, par Benoist-Méchin (Albin Michel, Paris, 1960, 1959) : le roman-fleuve et partisan de la création du royaume. Des informations intéressantes.
- **Sau'di Arabia**, par H. St. Philby (librairie du Liban, 1955) : l'historique très détaillé de la fondation puis de la consolidation du royaume par l'agent britannique qui y fut mêlé.
- **Visa pour l'Arabie**, par André Falk (Gallimard, collection « l'Air du temps », Paris, 1958) : une satire quelque peu dépassée : l'Arabie n'est plus le pays « extravagant » que décrit l'auteur.
- **Miracle dans les sables**, par Ahmed Assa (Maisonneuve, Paris, 1969) : un livre de propagande saoudienne destiné au public étranger.
- **L'Arabie Saoudite d'aujourd'hui**, par Pierre Lyautey (Julliard, Paris, 1967) : écrit par un voyageur, invité officiel du gouvernement saoudien. Beaucoup de folklore et de partialité.
- **L'Arabie Séoudite**, par Fernand Tomiche (Presses Universitaires de France, collection « Que sais-je ? », Paris, 1962) : étude complète qui nécessiterait toutefois une remise à jour.
- **Le Royaume d'Arabie Séoudite face à l'Islam révolutionnaire : 1953-1964 »**, par Jean-Louis Soulié et Lucien Champenois (Armand Colin, Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1966) : le conflit toujours actuel entre l'Islam révolutionnaire et l'Islam traditionnel. Très intéressant.



saoudite

Dans ce pays qui ne connaissait pas l'électricité il y a vingt ans, le bouleversement technologique a été beaucoup trop rapide pour que l'homme ne soit pas littéralement dépassé par la machine. Cette machine qu'il ne sait ni construire ni réparer et à peine utiliser, mais dont il ne peut déjà plus se passer.

L'Arabie dépend aussi de l'étranger en ce qui concerne la force de travail. L'esclavage a été officiellement aboli en 1963, mais la Société anti-esclavagiste de Londres faisait, récemment encore, figurer l'Arabie aux côtés d'une dizaine d'autres pays au sein desquels existeraient des survivances du servage. Le pays comptait sept cent cinquante mille esclaves en 1956. En 1974, on parle de sept cent cinquante mille Yéménites, peut-être plus. Les Yéménites n'ont pas remplacé les esclaves, mais on comparera facilement leur situation à celle des travailleurs immigrés en France : éboueurs, balayeurs, porteurs, dockers, manœuvres, terrassiers ; les Saoudiens leur réservent les travaux qu'eux-mêmes répugnent à effectuer. Lorsqu'on parle à un Saoudien de la situation faite aux Yéménites, il répond : *« Mais ils sont bien contents de venir chez nous, d'y trouver le travail et l'argent qu'ils ne trouvent pas chez eux. Et puis, ils ne sont pas malheureux... Ils peuvent même s'enrichir. »* Il est vrai que les immigrants yéménites obtiennent facilement leur visa, trouvent du travail, ne paient pas d'impôts, sont protégés par la même législation du travail, d'ailleurs fort imprécise, que les Saoudiens. Certains d'entre eux, notamment ceux du Hadramaout, réputés pour leur savoir-faire commercial, connaissent même des promotions sociales fulgurantes. Le gouvernement de Ryad, soucieux de ne pas développer une classe ouvrière locale (1), dispose ainsi d'une main-d'œuvre bon marché et docile. Le gouvernement de Sanaa n'est pas mécontent de trouver une solution aussi facile au chômage qui sévit au Yémen du Nord.

Le programme de développement social

ABDUL AZIZ IBN SAOUD, créateur du royaume, avait jeté les bases d'une nouvelle société en sédentarisant les remuantes tribus du désert, en introduisant l'automobile, les télécommunications, en encourageant l'enseignement, en promulguant un code du travail et en favorisant la recherche du pétrole. Pourtant, une remise en ordre s'imposait à sa mort, en 1953. De premières réformes virent le jour entre 1958 et 1962, sous le règne de son fils aîné, Saoud.

Mais il fallut attendre la révolution de palais de 1964, qui permit à Fayçal, frère de Saoud, de monter sur le trône, pour qu'une nouvelle impulsion soit donnée au pays. Le nouveau souverain connaissait bien la scène politique : soldat, chef militaire, représentant de son père au Hedjaz, vice-roi, prince héritier et premier ministre sous le règne de son frère. Encore plus ferme dans sa résolution de maintenir un gouvernement nettement conservateur, il était aussi conscient de la nécessité du développement économique et social de son pays. L'Arabie allait pourtant connaître à nouveau de graves difficultés financières entre 1967 et 1971, car le royaume devait supporter les charges de la guerre de six jours pendant que la production pétrolière stagnait.

Un plan de développement économique (1971-1975) était défini. Il s'agit d'une espèce de budget pluri-annuel établissant un ordre de priorité des dépenses. La situation financière allait bientôt redevenir saine et on le devait surtout, bien sûr, à la progression des revenus pétroliers. Depuis, la masse budgétaire augmente considérablement chaque année : en 1973-1974, 72,85 % de plus que l'année précédente, elle-même en progression de 23 % sur 1971-1972. Le pays ne parvient d'ailleurs pas à dépenser les sommes allouées par le budget, d'où un accroissement considérable des réserves bancaires, qui pourraient s'élever, dans dix ans, à 30 milliards de dollars.

Les crédits consacrés aux investissements ont progressé de 33 % dans le budget 1973. Le « budget de développement » représente 63,5 % des dépenses totales.

Pour moins dépendre de l'étranger, le gouvernement insiste sur la « saoudisation » de l'économie : les sociétés étrangères doivent généralement prendre en charge la formation de personnel local. Cette politique commence à connaître des succès : exemple, la raffinerie Pétromine de Djeddah qui employait vingt ingénieurs britanniques en 1968 et qui n'en emploie plus que trois aujourd'hui.

L'éducation et la culture sont, avec près de 10 % du budget total, le secteur le plus favorisé en ce qui concerne le développement social. Les effectifs de l'éducation nationale ont été multipliés par dix en cinq ans. Il y a aujourd'hui plus de six cent mille étudiants ; parmi eux, 28 % de filles, dont les premières écoles avaient pourtant eu bien du mal à être admises, il y a treize ans.

Des centres de développement social sont chargés d'assurer l'efficacité à la base d'options définies par le gouvernement. Leur personnel composite (médecins, ingénieurs, professeurs, techniciens) mène un travail d'équipe pour lutter notamment contre l'analphabétisme et l'absence d'hygiène.

Le roi Fayçal s'est aussi efforcé de procéder à une plus juste répartition des revenus. Les quelque deux mille princes que compte le royaume n'affichent plus la richesse arrogante d'autrefois. Au niveau de l'Etat, la rigueur financière est la règle : le phénomène du « bakchich » et de la corruption a diminué. Pourtant subsistent de très grosses fortunes et d'importants écarts de salaires. Un ouvrier non spécialisé gagne entre 200 et 350 riyals (1 riyal = 1,23 F). Un ingénieur saoudien gagne dix fois plus et un ingénieur étranger, à qualification égale, peut toucher jusqu'à 9 000 riyals.

Mais la misère est peu apparente. Les mendiants sont discrets, les enfants sains, les gens propres. Dans le sud-ouest du pays, pourtant, on vit encore dans des espèces de huttes, avec des conditions d'hygiène et d'alimentation défectueuses.

Enfin, le gouvernement souhaite une réforme de l'administration, actuellement trop bureaucratique. Le Saoudien consacre facilement une ou plusieurs matinées à obtenir le moindre certificat. Une enquête effectuée récemment par des Américains révélait que le personnel administratif ne travaillait effectivement pas plus de trois heures par jour. Le roi est décidé à s'attaquer à cet état de choses, malgré le poids de la routine et les intérêts qui devront être bousculés.

Un grand effort est aussi accompli dans le domaine de l'équipement. Il est surtout visible en ce qui concerne les communications, qui occupent 12,6 % du budget. Les distances à parcourir, la dissémination des centres de population ont rendu nécessaire la création d'un ministère des transports et communications, dont la moitié des efforts portent sur le développement des ports et des routes. Plus de 900 kilomètres devaient être construits en 1973, avec un projet-clef : un axe qui, partant de Taïf, rejoindra Abbha et Jizane, reliant ainsi la prospère région occidentale au Sud-Ouest sous-développé mais riche en ressources agricoles et minières.

Installation de lignes téléphoniques, de stations de communications par satellite, de câbles sous-marins, agrandissement des aéroports, mais aussi, construction d'hôpitaux, d'écoles, d'usines de dessalement de l'eau de mer, d'abattoirs municipaux, de centres d'affaires... L'Arabie ressemble à un immense chantier de construction dont le visage change de mois en mois.



(Photo Christian Martin)

DANSEURS ET MUSICIENS DANS LES RUES DE LA CAPITALE, A L'OCCASION DE LA FETE DU RAMADAN.
Une évolution lente, mais irréversible.

Préserver le traditionalisme

LE régime politique reste entièrement dominé par la famille des Al Saoud et les cheikhs des grandes tribus. Parmi les frères du roi, Khaled bin Abd Al Aziz est premier ministre ; Turki bin Abd Al Aziz, vice-premier ministre ; Fahed bin Abd Al Aziz, ministre de l'intérieur ; Sultan bin Abd Al Aziz, ministre de la défense ; Nawaf bin Abd Al Aziz, conseiller du roi. Les gouverneurs des quatre régions et des villes principales appartiennent également à la famille royale.

Avec la modernisation et le développement du pays, une répartition des tâches, une déconcentration du pouvoir s'est avérée nécessaire. Un conseil des ministres s'est réuni pour la première fois à Ryad en 1952, et des conseils régionaux ont été créés en 1963. Mais le pouvoir politique n'a en rien échappé au cercle restreint du roi, des princes, et des cheikhs des principales tribus. Les conseils régionaux en sont réduits à donner leur avis sur l'emplacement d'une école, d'une route, dont la construction a été décidée à l'échelon le plus élevé.

Le *Journal officiel* saoudien a ainsi défini le pouvoir : *« Sa Majesté le Roi est réputé pour son désir ardent de respecter les principes de la religion musulmane. L'un de ces principes est que le gouvernement doit être consultatif. Aussi Sa Majesté demande-t-elle dans toutes les affaires de l'Etat et de ses Sujets, qu'ils soient grands ou petits, des conseils. Sa Majesté ne songe jamais à donner un avis arbitraire sans demander l'opinion de sa Suite et des hommes d'Etat, des Savants, des Sages et des notabilités du pays ; et ceci, malgré le fait bien connu que l'Opinion de Sa Majesté est toujours la meilleure opinion. Ces consultations sont exigées par le texte même du Coran. Dieu a ordonné à son Prophète de demander conseil à ses compagnons. »*

Tout est fait pour que le traditionalisme soit préservé. La presse du royaume réserve la part la plus importante à la religion : chroniques dans les journaux, causeries et retransmissions de prières à la radio et à la télévision. Pour le reste, la politique d'information est d'en dire le moins possible. Y compris en ce qui concerne les nouvelles locales, dont l'essentiel est constitué par l'énumération des télégrammes qu'envoie le roi et par le compte rendu du conseil des ministres invariablement rédigé ainsi : *« Il a étudié toutes les questions inscrites à son ordre du jour et leur a porté les solutions adéquates. »* Pour en savoir un peu plus, des Saoudiens branchent leurs transistors sur les radios étrangères et achètent des magazines égyptiens ou koweïtiens.

Les droits de grève, de réunion et même d'association ne sont pas reconnus. A l'heure des cinq prières quotidiennes, les *mottawahs*, les policiers religieux, parcourent les souks pour remettre dans le droit chemin les citoyens qui oublieraient leurs devoirs. Baguette en main, ils vérifient que les commerçants ont bien fermé boutique et que les femmes ont des tenues conformes aux prescriptions coraniques.

Le service de renseignements généraux est très développé, notamment chez les étudiants. Courrier, téléphones et déplacements sont surveillés. C'est, selon une mission de policiers français qui a récemment visité le pays, *« le seul service de police qui marche tout à fait bien »*.

Enfin, l'armée royale n'étant pas jugée suffisante, le roi Fayçal lui a juxtaposé une garde nationale. Plus importante en nombre, elle se recrute chez les bédouins et est maintenant dotée d'un matériel répressif moderne. Cette garde est complétée dans les tribus par une réserve qui reçoit du roi des subsides et des prestations en nature.

On parle librement en Arabie, mais en privé. Des citoyens disparaissent sans qu'on en sache les motifs. D'autres sont emprisonnés, ou condamnés à mort, sans procès, du moins public. La purge la plus importante est celle qui a suivi le double coup d'Etat de 1969, organisé, croit-on savoir, par des bourgeois réformistes et républicains et par des officiers d'aviation. L'armée est depuis fermement tenue en main : isolée des centres de population, elle n'a pas même accès aux réserves de munitions.

La monarchie saoudienne semble maintenant plus stable que jamais. Le roi Fayçal a été assez habile pour céder l'apparat du pouvoir, tout en en gardant la substance ; pour promouvoir le développement économique et social de son pays, tout en tenant son peuple en respect grâce au frein de la religion et à la police. Cette stabilité ne doit pas être sous-estimée. Les forces de changement non plus.

L'évolution des mœurs

APRES le roi Fayçal, l'homme-clef est l'actuel ministre de l'intérieur, Fahed bin Abd Al Aziz. On dit de lui qu'il est moins tourné vers les Etats-Unis mais au moins aussi conservateur que le souverain.

En contacts fréquents avec la civilisation extérieure, une partie de la bourgeoisie citadine rêve d'une autre vie. Les femmes n'ont le droit ni de travailler ni même de conduire une voiture. Périodes libérales et autoritaires se succèdent. Pendant quelques mois, les cinémas clandestins (2) gardent leurs portes ouvertes, les femmes se promènent au souk avec des voiles plus courts et plus fins, les *mottawahs* n'apparaissent que timidement. Puis, soudain, tombe un ordre du roi ou du gouverneur de la région : les mêmes *mottawahs* envahissent le souk, barbouillent de noir les femmes *« habillées indécemment »*, les cinémas referment leurs portes.

Un pas irréversible vers la libéralisation a pourtant été franchi. Lors des fêtes marquant la fin du Ramadan, en 1972, le roi avait publié un décret ordonnant l'illumination des rues et des réjouissances. Des centaines de danseurs et de musiciens s'étaient retrouvés sur l'hippodrome de la capitale. Traditionnelle dans les autres pays musulmans, la fête faisait pour la première fois son apparition dans le royaume. Le Ramadan avait aussi été accompagné d'importantes mesures d'amnistie étendues à une partie de ceux qui avaient été arrêtés lors du complot de 1969. Cent cinquante personnes environ avaient été relâchées, dont l'ancien directeur du Collège du pétrole de Dammam. Plus récemment, un quotidien koweïtien a fait état de la libération de quelque mille huit cents détenus politiques, pour la plupart communistes.

La télévision, qui ne présentait, lors de son apparition, en 1965, que des programmes religieux, laisse maintenant une place aux variétés, aux films occidentaux. L'évolution est irréversible mais elle continuera d'être lente.

Les particularismes régionaux subsistent, face au pouvoir central. A l'Arabie centrale, berceau du wahabisme, conservatrice et profondément religieuse (3) s'oppose le Hedjaz, nettement plus ouvert sur le monde extérieur et libéral. Pour l'habitant de Djeddah, les gens de Ryad sont des *« bédouins fanatiques »*. Pour l'habitant de Ryad, ceux de Djeddah sont des *« munafiqun »*, des hypocrites, des libertins. Dans l'Assir, province du Sud en partie conquise sur le Yémen, ces oppositions se sont traduites de façon bien plus virulente. Le directeur de la planification économique pour la province occidentale ne nous a pas caché que *« le gouvernement porte tous ses efforts sur l'Assir, craignant que cette région ne subisse trop facilement l'influence de ses deux voisins yéménites »*.

Contre Israël et le communisme

L'INQUIETUDE des progrès du socialisme dans les pays arabes a constitué un facteur déterminant dans l'élaboration de la politique étrangère de l'Arabie Saoudite. Le roi Fayçal a joué à fond la carte de l'unité islamique contre celle de l'unité arabe. Entre 1962 et 1964, il lança successivement l'Alliance du monde islamique puis le Front islamique pour *« lutter contre les idéologies étrangères »*. Le roi Hussein de Jordanie, les gouvernements du Soudan, du Pakistan, d'Iran et de Tunisie s'y rallièrent. Le président Nasser attaqua alors violemment ce pacte, l'accusant d'être à la solde des Américains.

Les rapports égypto-saoudiens se sont nettement améliorés depuis, notamment avec l'expulsion d'Egypte des experts soviétiques, mais la Ligue islamique n'en continue pas moins de progresser. Depuis la mort de Nasser, le roi Fayçal a la voie libre et il cherche à prendre le leadership du monde islamique. Son double but : la purification de l'Islam et la lutte contre les mouvements progressistes.

Son titre de Gardien des Lieux saints est un atout. Le vaste rassemblement annuel du pèlerinage de La Mecque, où se sont retrouvés, en janvier, six cent cinquante mille musulmans étrangers, est une occasion idéale de montrer à tous *« la prospérité que le royaume a acquise sous les sages directives de son souverain »*.

On estime à Ryad que la rupture des relations diplomatiques entre plusieurs pays africains et Israël est l'un des succès de la diplomatie saoudienne.

L'atout majeur du souverain est la richesse des caisses de son pays. La contribution de l'Arabie Saoudite à la cause arabe s'élevait l'an passé à 660 millions de rials, que se sont partagés l'Egypte et la Jordanie. On ne sait pas si l'important soutien financier accordé au Yémen du Nord est inclus dans cette somme. Avec plus de 50 millions de dollars offerts au Fath, les Saoudiens sont les principaux bailleurs de fonds de Yasser Arafat.

La défense est, avec 25 %, le poste principal du budget. L'Arabie a passé l'an dernier un accord d'assistance militaire avec la Grande-Bretagne, portant sur l'équivalent de 3 milliards de francs. La France et les Etats-Unis contribuent aussi à l'armement du royaume où l'on compte déjà trois mille cinq cents conseillers américains sous contrat. Les pilotes saoudiens s'entraînent au Texas ou en Arizona.

Fayçal se veut en effet aussi le leader de la lutte contre Israël. Mais il s'agit pour lui d'une lutte beaucoup plus religieuse que nationale. Il parle de *« complot sioniste international »*, des *« sionistes agressifs, expansionnistes et destructeurs »*. Dans une interview accordée, en août 1972, à la revue égyptienne *Al Moussawar*, il déclarait notamment : *« Les juifs ont toujours cherché à détruire toutes les autres religions. Ce sont eux qui ont déclenché les croisades, afin d'affaiblir les musulmans et les chrétiens. Ils considèrent leur religion et leur race comme supérieures à toutes les autres. »*

D'où ses appels répétés à la « djihad », la guerre sainte, son insistance pour la récupération des Lieux saints islamiques et ses dernières affirmations selon lesquelles les juifs n'ont aucun droit à Jérusalem.

La politique étrangère de l'Arabie est aussi fondée sur l'antiracisme et l'anticolonialisme. D'où le soutien aux mouvements de libération dans les colonies portugaises et les régimes ségrégationnistes d'Afrique du Sud. Mais elle se définit surtout par un anticommunisme virulent. Le journal koweïtien *Al Siyassa* a cru pouvoir annoncer, en novembre 1973, que le roi Fayçal s'apprêtait à se rendre à Moscou afin de rétablir les relations diplomatiques entre son pays et l'U.R.S.S., mais jusqu'à présent aucun pays communiste n'est représenté diplomatiquement dans le pays. Pour le roi Fayçal, le communisme est une *« idéologie importée de l'étranger et surtout athée »*. Il est aussi *« l'allié du sionisme »* ; l'argument principal étant que l'émigration des juifs soviétiques en Israël est de plus en plus importante. Aujourd'hui que le monde arabe semble moins menacé par le socialisme, le souverain reste très préoccupé par la situation dans le sud de la péninsule Arabique. Le soutien qu'il apporte à Mascate, en lutte contre la guérilla du Dhofar, et surtout au Yémen du Nord, est considérable. Il continue de financer les tribus bédouines et l'organisation Sabaa, l' « escadron de la mort » qui organise des provocations contre les révolutionnaires. Elle équipe et entraine l'armée régulière du Yémen du Nord et s'apprête à installer une base militaire dans l'île de Kamaran.

Un comité qui se réunit à Ryad est chargé de définir une stratégie commune avec Sanaa. Les documents issus de ce comité font allusion au *« déclenchement de la guerre »* sur tous les fronts et *« sans hésitation »*.

En échange de son aide accrue au régime de Sanaa, le roi Fayçal s'est fait concéder en mars 1973 la souveraineté sur les territoires de l'Assir, de Najrane et Jizane, occupés en 1934.

Le président Salim Robaya du Yémen du Sud l'accuse maintenant de *« vouloir détacher la région du Hadramaout, en vue d'en faire un Etat autonome lui assurant, à partir du port de Moukallah, le contrôle de la navigation dans l'océan Indien »*. Du pétrole vient d'être découvert dans cette région, dont le détachement permettrait en outre à Ryad d'étouffer la rébellion du Dhofar.

Cet anticommunisme du régime a eu pour corollaire une alliance plus ou moins tacite avec les Etats-Unis et les régimes arabes les plus conservateurs. C'est en 1957 que l'Arabie se rapprocha de la monarchie hachémite d'Ammam pour lutter contre le nassérisme. En 1962, pendant les bombardements de l'aviation égyptienne à la frontière yéménite (4), le roi Fayçal demanda l'assistance militaire des Etats-Unis, qui installèrent alors une petite base aérienne à Djeddah.

L'alliance avec Ammam n'a jamais été remise en cause. Lorsque le souverain hachémite entreprit de liquider les fedayin en Jordanie, il y a plus de trois ans, le roi Fayçal continua de le soutenir financièrement et politiquement.

Le soutien de l'Arabie à l'Egypte, lors de la guerre du Kippour, reposait notamment sur une condition. A savoir que le président Sadate devait composer avec la Jordanie et l'accueillir de nouveau dans la famille arabe. Le souverain saoudien savait que cette réconciliation contrecarrerait les plans de son rival libyen. Lorsque le leader égyptien a accepté les termes du contrat, le roi Fayçal lui a promis 600 millions de dollars (environ 2 700 millions de francs), l'emportant ainsi sur le colonel Kadhafi, sur le front financier.

Ainsi, plus encore que la lutte contre Israël, la crainte des progrès du socialisme — à l'intérieur du mouvement palestinien et dans les autres pays arabes — est à l'origine de la définition de la politique étrangère saoudienne. L'Arabie Saoudite a besoin, dans cette lutte contre le communisme ou simplement le progressisme, de l'appui des Etats-Unis et le conflit pétrolier avec Washington n'est sans doute qu'une querelle d'amoureux. Avec les progrès enregistrés dans le règlement du conflit du Proche-Orient, on parle d'ailleurs déjà de la fin de l'embargo vers les Etats-Unis.

Grâce à sa prospérité et à sa stabilité, l'Arabie joue sur la scène internationale un rôle de plus en plus important. Le colonel Kadhafi reste un rival de taille, et la guérilla du Dhofar, les mouvements révolutionnaires à Oman et au Yémen du Nord, le régime révolutionnaire du Yémen du Sud, sont là pour rappeler que, dans cette partie du monde, intérêts et idéologies s'opposent avec vigueur. Sur le plan intérieur, la stabilité ne pourra être maintenue que si les dirigeants parviennent à s'allier la jeunesse, avide de libéralisation, sans pour autant s'exposer à l'hostilité des milieux religieux.

CHRISTIAN MARTIN.

(1) Les Saoudiens demandent même aux sociétés étrangères établies dans le royaume de mécaniser au maximum leurs installations et d'employer un minimum de main-d'œuvre.

(2) Le cinéma reste officiellement interdit.

(3) A Unaiza, au nord de Ryad, il est toujours interdit de fumer et d'écouter de la musique.

(4) L'Arabie soutenait alors l'émir déchu Al Badr, tandis que les Egyptiens intervenaient pour soutenir le général républicain Sallal.

GRÈVES A L'EST ET A L'OUEST

CINÉMA POLITIQUE

De la récupération à la participation révolutionnaire

Jusqu'à ces dernières années, les films ayant pour sujet une grève ouvrière étaient extrêmement rares. Le cinéma, celui d'Hollywood en particulier, avait pour mission de divertir, de distraire, de détourner vers des préoccupations futiles et romanesques les réelles angoisses des spectateurs. Les récits filmés veillaient, avec délicatesse, à ne pas réinsérer dans un réel grossier, vulgaire, des hommes venus pour rêver. D'entre les tâches conférées au cinéma, celles de masquer les conflits sociaux, de travestir les inégalités et de déguiser l'exploitation du prolétariat ont toujours été prioritaires et péremptoires. Aussi, traiter d'une grève aurait signifié, d'emblée, reconnaître l'existence des classes sociales et leur affrontement. C'est cela très exactement que l'idéologie de la classe dominante essaie de gommer, d'évacuer sous le mythe obsessionnel de la paix sociale.

Dans ces conditions, tourner un film sur une grève implique nécessairement une réflexion sur les contradictions de classes. Pour cette raison, ces films sont les principales victimes de censures de toutes sortes. L'histoire du cinéma garde cependant la trace de certains d'entre eux. Les plus significatifs ont été réalisés en Europe de l'Est et aux Etats-Unis, d'une part, et, d'autre part, en Europe occidentale, après 1968.

EN UNION SOVIETIQUE *et dans les autres pays socialistes d'Europe, l'évocation d'une grève a pour objet de remémorer exclusivement les misères, les difficultés et les luttes du prolétariat sous l'ancien régime. Ils font ressortir l'amélioration et les progrès actuels, ainsi que les acquisitions sociales qui ruinent tout recours à la grève, devenue non-sens dans une « société sans classes ».*

AUX ETATS-UNIS, *filmer une grève relève de deux attitudes contradictoires. L'une, exemplaire, d'H.J. Biberman tournant « le Sel de la terre » (1953) pour soutenir la combativité du prolétariat soumis, à l'époque, à l'hystérie anti-rouge ; pour encourager le syndicalisme de classe et s'opposer à la loi anti-ouvrière Taft-Hartley. L'autre, crapuleuse, d'E. Kazan réalisant « Sur les quais » (1954) pour dénigrer le syndicalisme, le ravaler à une activité gangstériste digne de mafiosi et collaborer à la campagne de « chasse aux sorcières ». Ou, plus près de nous, la tentative de Paul Newman dirigeant « le Clan des irréductibles » (1971) pour exalter l'individualisme et l'opposer à la solidarité ouvrière.*

EN EUROPE, *l'explosion de mai 1968 et de l' « automne chaud » italien, suivie d'une flambée de conflits sociaux jusque dans des pays comme la Suède ou l'Allemagne fédérale, a accentué l'importance de la grève dans les sociétés industrielles contemporaines. La grève devient le thème favori de jeunes cinéastes fascinés souvent par le dynamisme qu'elle libère dans tous les domaines. Le film sur la grève devient le film politique par excellence. Jean-Luc Godard dans « Tout va bien » (1972), Martin Karmitz avec « Coup pour coup » (1971), Serge Le Peron avec « Soyons tout » (1972) et, en République fédérale allemande, Ch. Ziewer avec « Liebe Mutter, mir geht es gut » (1972) reconstruisent des grèves vécues par les acteurs-ouvriers ; ils dénoncent le réformisme des organisations syndicales, encouragent les grèves les plus dures, opposent grève « politique » et grève « revendicative » illustrée par Bo Widerberg dans « Adalen 31 » (1969) et Bernard Paul dans « Beau Masque » (1972).*

Allant plus loin dans l'identification à l'expérience ouvrière, d'autres cinéastes ne recréent plus une fiction. Ils participent activement à la grève et en rapportent un témoignage sur son organisation concrète. Ils filment et montrent des grèves vivantes, non encore terminées, dont le film lui-même ne peut infléchir le développement. La mise en scène d'abord et la projection du film ensuite, par la distanciation qu'elles impliquent, permettent souvent une réflexion sur la justesse politique de certaines revendications.

Les Argentins Solanas et Getino, avec « l'Heure des brasiers », furent parmi les premiers à articuler si concrètement le cinéma à la lutte politique, et plus précisément un film à une grève. Depuis, Ugo Gregoretti, en Italie, avec « Grève et occupation d'Apollon » (1971), ainsi que les auteurs d' « Oser lutter, oser vaincre » (1971), en France, y sont également parvenus.

Nous avons choisi d'analyser dans cette page trois aspects seulement : la grève sous l'ancien régime dans le cinéma soviétique ; la récupération social-démocrate des conflits revendicatifs et les luttes ouvrières d'après mai 1968. Il manque, de toute évidence, une analyse des nombreux films-documents sur les grèves d'aujourd'hui que nous examinerons prochainement sous le titre générique de « Cinéma militant ».

IGNACIO RAMONET.

Les glissements dans la vision soviétique

ON l'imagine volontiers, la grève n'est pas le *thème* favori du cinéma soviétique, à moins, bien sûr, que l'action ne se situe en dehors de l'U.R.S.S. ou encore avant 1917. Par conséquent, le problème est d'analyser le traitement que subit la représentation d'une grève, d'observer s'il a évolué entre Octobre et la fin de l'époque stalinienne. Objet même du chef-d'œuvre d'Eisenstein, la grève peut ne constituer qu'un simple épisode dans d'autres films, sinon le cadre d'une simple séquence. On pense à *la Mère* et à *la Fin de Saint-Pétersbourg* de Poudovkine, à *Montagnes d'or* de Youtchkevitch, à *Okraïna* de Barnett, à *la Jeunesse de Maxime* de Kozintsev et Trauberg. Tous ces films datent des années 1924-1934, c'est-à-dire de la période de transition entre la fin de la NEP et les tout débuts de l'ère stalinienne. Une relative liberté de création existe encore, même après la conférence panrusse sur les problèmes du cinéma (1928), lorsque se met en place un dispositif de contrôle généralisé de la production cinématographique. Ensuite, il n'est guère plus question de grève dans le cinéma soviétique, au moins jusqu'en 1955 : sous prétexte de retour à Gorki, à la fidélité envers son œuvre, Marc Donskoï est chargé de faire une nouvelle version de *la Mère*, en couleurs.

Une analyse de *la Grève* d'Eisenstein, de ces différentes grèves et ensuite une comparaison des épisodes consacrés à la grève dans les deux versions de *la Mère* permettent de se représenter à la fois la réalité des grèves du passé, le rapport entre la version officielle de l'histoire et l'Histoire, les glissements qui s'opèrent des années 20 aux années 50.

La réalité sociale implicitement représentée dans *la Grève* met en cause bien des certitudes de l'Histoire.

On sait que les travailleurs ne sont pas tous solidaires. Toutefois, leurs divisions reflètent des antagonismes qui ne sont pas, comme on le croyait, idéologiques (bolcheviks-mencheviks, marxistes-populistes) mais liés à la fonction dans l'usine, à la classe d'âge. Il est significatif que l'unité de la classe ouvrière est représentée par un plan fixe de trois générations de travailleurs. La désunion est toujours le fait des plus âgés : ils brisent la grève dans *la Mère* de Poudovkine, jouent les agents doubles ou les provocateurs dans *la Grève*. Les animateurs du mouvement revendicatif sont tous jeunes, leurs enfants ont au plus six ou sept ans. Manifestement, ces jeunes travailleurs sont fraîchement venus de la campagne ; c'est là qu'ils se retrouvent eux-mêmes, gais et détendus, qu'ils s'y accomplissent ; ils y sont nés, s'y plaisent, c'est là qu'ils jouent, qu'ils aiment, qu'ils meurent. Inversement, mouchards, « jaunes », sont gens de la ville ; le cabaret et le trottoir sont leur royaume, où ils se sentent à l'aise, où ils gagnent leurs batailles.

Le deuxième groupe de travailleurs opposés aux grévistes comprend les contremaîtres, dont les hésitations, parfois, traduisent le statut ambigu dans l'usine. Autres éléments populaires hostiles aux grévistes dans et hors de l'usine : le portier, les chauffeurs (qui actionnent les sirènes), les pompiers *(« les salauds, ils dirigent les lances contre leurs frères »)*, les domestiques. Ainsi, parmi les travailleurs, ceux qui sont dotés d'un pouvoir, sinon d'un privilège : ouvrir ou fermer les portes, surveiller les ouvriers, mettre tout le monde au travail, approcher le patron, assurer la sécurité de qui l'on veut. Il convient de leur associer les paysans chassés par la misère et qui, cherchant du travail à la ville, jouent les briseurs de grève *(la Fin de Saint-Pétersbourg, Okraïna, Montagnes d'or)*.

Autre trait, la classe ouvrière vit dans un ghetto. Elle est isolée, territorialement et socialement, et même, à l'intérieur de ce ghetto, le voisinage est généralement inattentif, sinon hostile à ses aspirations. Il *est mal* de faire grève, non parce que, faute de ressources, les parents ne pourront nourrir leurs enfants *(« ils n'ont qu'à travailler »)*, mais parce que le refus de travailler est assimilé à une mutinerie. L'usine est également assimilée à la caserne, à la prison, où l'on doit *« bien se tenir »*, car on n'y séjourne pas innocemment. Au reste, demander une augmentation, *formuler des revendications*, c'est *« faire de la politique »* ; ce point de vue du patronat est aussi celui des éléments les plus âgés dans les classes populaires.

La distance sociale exclut tout contact direct entre les travailleurs et les classes dirigeantes : si les patrons n'ont pas l'anonymat des bureaucrates, ils ne communiquent avec la classe inférieure que par l'intermédiaire des subalternes — chefs du personnel, commissaires de police, officiers de gendarmerie, etc. Leur indifférence au sort des travailleurs est absolue : la nouvelle jument du juge *(la Mère)*, le bar automatique des actionnaires *(la Grève)* présentent, pour ces gens éduqués, délicats, sensibles, autrement plus d'intérêt que le cahier de revendications des grévistes ou leur incarcération, leur déportation en Sibérie. L'avocat principal lui-même, chargé de sauver les détenus de la peine de mort, n'a pu venir à l'audience : *« Il est retenu par ses affaires. »* Au reste, tous ces gens « bien élevés » sont solidaires, l'avocat avec le juge, le directeur avec le général, comme dans *Potemkine* l'officier avec le médecin.

Les femmes se trouvent toujours liées aux situations paroxystiques : elles transmettent l'ordre de grève, encouragent (ou non) à poursuivre le mouvement, suscitent le recours à la violence. Leur rôle est toujours central, déterminant, annonciateur de mort ou de sang.

Le déclenchement de la grève, la répression, ne procèdent pas de la revendication, du processus cause/effet. Dans *la Grève*, les ouvriers sont mécontents, des tracts sont distribués ; pourtant il ne se passe rien. La grève éclate, générale, spontanée, instantanée parce qu'un ouvrier, accusé à tort d'avoir volé un micromètre, s'est suicidé de désespoir. Le contremaître accusateur est bousculé, battu, puis on se moque de lui. Il n'est pas jugé responsable de sa vilenie. C'est le système qui est la cause de tout, et c'est pour cela que la grève est *générale*.

Comme la grève, la répression se déclenche également de façon irrationnelle, sans relation apparente avec la nécessité du système, avec les exigences ou les besoins des oppresseurs. Les revendications des travailleurs ont été rejetées, ils ont déjoué la provocation policière, n'en ont pas moins manifesté, pour être finalement dispersés par la police ; l'incident pourrait s'arrêter là. Mais voici qu'un bambin s'égare sous les pattes d'un policier à cheval, la maman accourt sauver son petit, le policier la fouette ; elle appelle : *« Au secours, camarades ! »*, la bagarre éclate, instantanée, aboutissant au massacre général des travailleurs. Les besoins de violence, la cruauté des serviteurs de l'Etat, l'indifférence des gens bien éduqués, sont également une nécessité du système qui est ainsi révélée par ce processus apparemment irrationnel.

Dans *la Mère* de Poudovkine, le déclenchement de la grève n'obéit pas non plus au schéma de la revendication salariale. Comme dans *Okraïna*, de Barnett, l'ordre de grève arrive de l'extérieur, il n'est pas analysé mais exécuté. Il émane d'un état-major lointain et mystérieux, suffisamment accepté comme autorité pour qu'on ne discute pas sa décision. Seul le relatif engagement de chacun est laissé à sa libre décision, comme dans *la Grève*, celle de poursuivre ou d'interrompre le mouvement. Dans *la Mère*, l'ordre de grève est transmis par une jeune fille, évidemment de l'intelligentsia ; par un lapsus de l'auteur, elle n'est pas social-démocrate mais populiste puisqu'elle apporte des armes aux travailleurs. Poudovkine remet ainsi à sa juste place d'animateur le mouvement. Eisenstein, de son côté, n'introduit jamais de leaders bolcheviks dans ses films ; ce sont les éléments non filmiques (cartons) placés en tête et en fin de film, en dehors de lui en quelque sorte, qui rappellent les paroles et les actes du parti. On retrouve le même acte manqué dans *Octobre*. Ainsi, à tous les niveaux, Eisenstein rappelle la part privilégiée de la spontanéité par rapport à l'organisation.

Le nouveau sens du message

LE traitement de *la Mère* par Donskoï en 1955 illustre le glissement opéré à l'époque stalinienne. Dans Poudovkine, la séquence de la bagarre avec les briseurs de grève constitue un des moments les plus dramatiques de l'action. L'épisode est complètement escamoté par Donskoï. Seule la voix *off* fait une allusion à une grève dans l'usine. Ainsi, la « fidélité » de Donskoï envers le roman de Gorki, réelle par ailleurs, trouve sa limite lorsque des images subversives pourraient rappeler aux Soviétiques les grandes grèves du passé, leurs motifs, la façon dont on mène le combat avec l'administration d'une usine. Au reste, dans Donskoï, ce qui demeure évoqué du soulèvement populaire n'est plus, comme dans Poudovkine, une action collective, mais une victoire acquise grâce au sacrifice d'un héros : *« Toutes vos souffrances, je les prends pour moi »*, dit-il à un moment. La définition du mouvement, ses objectifs, n'émanent même plus d'un groupe, comme naguère : la conduite des travailleurs leur est dictée par un leader (Lénine ?) qui rédige ses appels sans consulter personne, signe « le *parti* social-*démocrate* » et ajoute : *« On peut être sûr que demain la Russie deviendra la démocratie la plus éclatante du monde. »* Tonalité de la séquence : gravité et lyrisme.

Autre trait : dans l'œuvre de Poudovkine, en 1925, l'antagonisme père/fils était au cœur du drame. Le père, ivrogne, émarge à la caisse des Cent Noirs pour jouer les briseurs de grève. Le fils anime la lutte des travailleurs. Le père est tué au cours de la bagarre et la mère ne manque pas de juger son fils responsable. Sa prise de conscience s'effectue après l'arrestation, après le procès. Elle est une révolte contre les institutions. Marc Donskoï transforme toute la signification de l'œuvre ; son respect de Gorki n'est pas seulement de l'innocence. A la maison, le fils boit, comme le père. Celui-ci meurt, mais de l'excès d'alcool. Le fils cesse de boire par amour filial et sa vocation révolutionnaire passe au travers de cette piété. Le ralliement de la mère à la cause de la révolution est un simple effet de son amour maternel. Bref, après avoir glorifié le parti, le film glorifie les valeurs familiales. La contestation a disparu, ce qui s'explique aisément : dans les années 20, une mise en cause systématique des institutions du passé ne pouvait prêter à équivoque, la révolution était tout juste accomplie, l'espoir demeurait d'une société plus équitable, d'un Etat qui n'opprimerait plus. Trente ans plus tard, une mise en cause des conditions de travail sous l'Etat tsariste, telle qu'elle s'exprime dans Gorki, eût risqué de déraper, de faire réfléchir sur le fonctionnement de la « démocratie soviétique » (1). Aussi est-il nécessaire de modifier jusqu'aux objectifs de la révolution. Dans Gorki, dans Poudovkine, il s'agissait de rendre à l'homme sa dignité. Donskoï change le sens du message. La révolution a pour objet la domestication de la nature, la glorification de la Terre-Mère ; ses appels, soulignés par les effets de la couleur, invitent les paysans à se rallier au régime et à se mettre au travail.

MARC FERRO.

(1) Sadiques dans l'œuvre de Poudovkine, les gardiens de prison deviennent débonnaires dans la transcription de Donskoï.

« ADALEN 31 » : un film moral

« LA guerre, dit un personnage de Brecht, n'exclut pas la paix... La guerre a ses moments paisibles... » La grève aussi. Bo Widerberg n'a retenu dans son film que ces instants de calme, ponctués cependant par quelques balles perdues.

On n'ignore plus aujourd'hui qu'en 1931 l'affrontement sanglant d'Adalen, dans le nord de la Suède, permit la formation du troisième gouvernement social-démocrate suédois et installa définitivement le parti socialiste au pouvoir. Widerberg, quarante ans après, estime nécessaire de rappeler qu'il fut un temps où les socialistes de Suède faisaient grève aussi, luttaient dans l'opposition et mouraient même, parfois, en chantant l'Internationale.

Réalisé dans un pays qui constitue une « île de bien-être social », Adalen 31 s'apparente aux films soviétiques sur les grèves de l'ancien régime tsariste. Son tournage relève du rituel de la souveraineté, dont Michel Foucault rappelle qu'il correspond à « un type de récit qui avait pour fonction de réactualiser la forme du Pouvoir ».

Cependant, Adalen 31 est un film politiquement sur la défensive pour un socialisme suédois lui-même en difficulté. En nous rendant familier le comportement d'un certain nombre de personnages qui seront ensuite victimes de la répression, Widerberg recherche la dramatisation, le mélodrame, et fait l'économie d'une analyse sérieuse. En guise de réflexion politique sur la stratégie d'une « grève d'usure », il nous présente la douleur digne des veuves et des orphelins ouvriers. Il n'ose même pas établir la responsabilité historique du patronat dans le massacre qui paraît alors fruit d'un hasard, d'un malentendu. Ni le patron, affable, conciliant, sincèrement préoccupé par les difficultés de la vie des ouvriers, ni les syndicats, sérieux, responsables, organisés, ni la police, discrète et pondérée, ni, enfin, les soldats qui arborent des fleurs au canon de leurs fusils, ne veulent et ne cherchent l'affrontement. Les « jaunes » eux-mêmes ont des raisons objectives graves (une épouse cardiaque) pour briser les grèves. Chez Widerberg, toutes les positions basées sur l'honnêteté et la sincérité se valent, se défendent et méritent le respect. Telle est la morale de conciliation, de collaboration de classes, véritable sujet de ce film où la grève n'intervient que comme back-ground.

En effet, si le cadre spatio-temporel d'Adalen 31 est fourni par la chronologie événementielle de la grève, celle-ci ne constitue pas la matière même, le corps du récit. Le titre, dans son laconisme, semblait promettre une sorte de document concis, neutre, qui s'en serait tenu strictement aux faits. Mais le titre déjà nous bernait, et le film ne tient pas ses promesses car le récit de cette grève est englué, empoissé, pris au piège d'un sous-récit qui le mine, le colonise et finit par le ruiner : celui (trop fort de réminiscences culturelles) des relations entre le fils de l'ouvrier et la fille du patron. Par ailleurs, l'allusion au peintre Renoir et le ton « impressionniste » de la photographie renforcent la connotation printanière d'insouciance et de flottement qui imprègne tout le film et sert à cimenter, stylistiquement, l'illustration de ces « journées de loisir d'une famille ouvrière » qu'est aussi Adalen 31.

EN fait, l'auteur, pour évacuer l'analyse politique, a isolé du contexte conflictuel une famille d'ouvriers dont il décrit les péripéties et le comportement. Il nous montre que les grévistes sont comme tout le monde et tente de retrouver, par le détour de la fiction, l'authenticité du document. Mais les héros de fiction ne sont jamais innocents ni anonymes : *ils* portent dans un récit la charge signifiante la plus lourde, ils entretiennent avec le spectateur un rapport privilégié et complice. Le destin de cette famille de grévistes, parce qu'il est exemplaire (le film est moral), doit s'articuler aux deux autres forces qui triangulent le récit : l'adversaire de classe, le patron, et le risque de toute lutte, la mort. *C'est* la convergence de ces trois relations : rhétorique, politique et symbolique qui désigne la famille de Harald comme protagoniste de ce film, la grève, détournée, n'étant plus que le fond, le champ, la trame vierge où s'inscrivent des conflits psychologiques rebattus, usés, périmés.

I. R.

Les nouvelles luttes ouvrières : « COUP POUR COUP »

TEXTILE 1971-1972 : dans une usine de femmes, une crise de nerfs déclenche une « grève sauvage ». Séquestration, occupation, autodéfense : l'histoire de la vie d'une grève. Tel est le scénario de Coup pour coup, *premier film militant à affirmer le point de vue de la révolution et du renversement de l'ordre capitaliste, tout en acceptant ses circuits de production et de distribution.*

Avec Coup pour coup, *ce n'est plus un ouvrier déraciné de sa classe (cinéma hollywoodien) ni l'ouvrier héros* (La classe ouvrière va au paradis), *mais la classe ouvrière tout entière qui envahit l'écran. Une classe ouvrière au milieu de ses instruments de travail, sur les lieux de son exploitation quotidienne, dans le cadre où l'oppression, les cadences, la hiérarchie, font naître ce que le cinéma — classique, cela va de soi — ne montrait pas : l'instinct et la haine de classe (séquestration), la colère et la violence ouvrière (autodéfense contre un commando fasciste).*

Cette révolte, Karmitz et le collectif de réalisation l'épousent dans les souffles mêmes de la grève. Une grève parmi toutes celles qui ont fleuri sur le terreau de mai 1968, avec leur cortège d'exigences nées dans la lutte.

Animés du désir de « coller au réel », les auteurs ont reconstitué une grève qui n'est ni la synthèse de toutes les autres ni précisément celle de Saint-Omer ou de Troyes. Ainsi, le vécu, le bien-rendu, le manque de références politiques concrètes, ont permis à la critique de séparer le bon grain du réalisme psychologique de l'ivraie politique.

Karmitz et le collectif de réalisation fétichisent le réel et font de cette grève quelque chose d'intouchable dont l'aspect révolutionnaire découle du droit à la parole donné aux ouvrières et au bien-rendu de leur jeu d'actrices. Coup pour coup *veut faire d'une réalité ouvrière la vérité. Malheureusement, il ne suffit pas de peindre une réalité, fût-elle prolétarienne, pour tenir un discours vrai.*

En effet, à trop coller à une réalité, on falsifie la vérité. Celui que l'on suppose être délégué syndical C.G.T. apparaît sans aucune influence, coupé des ouvrières comme un pantin qui s'agite pour les faire rire. Pourtant, aujourd'hui, trois ans après, la force de la C.G.T. est là pour nous rappeler qu'il ne faut pas, comme M. Karmitz hier, prendre ses désirs pour des réalités.

Coup pour coup *n'est pas un bilan des nouvelles formes de lutte. Il oppose la politique au spontané et au réel, la rejette, et pourtant fait un film d'action politique dont la logique est anarcho-syndicaliste :* « A durcir les grèves, nous finirons bien par prendre le pouvoir. » *Pourtant le film demeure et demeurera l'expression des luttes de l'immédiat après-mai, sur les échecs et les succès desquelles se sont bâtis les Lip d'aujourd'hui et de demain.*

ANTOINE PÉTION.

Pour des projections-débats

— A BIENTOT, J'ESPERE (1967) 43 minutes, réalisateur : Chris Marker, sur les grèves à la Rhodiaceta (1).
— GREVE ET OCCUPATION D'APOLLON (1971) 60 minutes, réalisateur : Ugo Gregoretti (vers. franç.). La grève d'un an, avec occupation, de l'imprimerie Apollon en Italie (1).
— NOUVELLE SOCIETE NUMERO 8 (1972) 12 minutes. La grève des ouvriers immigrés de l'usine Penarroya à Saint-Denis (1).
— SOYONS TOUT (1972) 68 minutes, réal. : Serge Le Peron, une grève dans une usine de peinture (2).
— LE SEL DE LA TERRE (1953) 92 minutes, réal. : Herbert J. Biberman, une grève de quinze mois des mineurs du zinc mexicains au sud des Etats-Unis (3).

• *DISTRIBUTEURS :*
(1) *SLON, 68, rue Albert, Paris (13e), tél. : 331-56-63.*
(2) *S. Le Peron, 4, rue Fl.-Blumenthal, Paris (16e).*
(3) *Les grands films classiques, 16, rue Boulainvilliers, Paris (16e), tél. : 224-12-45.*





Supplément

LE TUNNEL SOUS LA MANCHE

Un projet pour l'Europe de 1980

Depuis plus de cent cinquante ans qu'on en parlait, qu'il se faisait traiter d'Arlésienne ou de serpent de mer, on n'y croyait plus beaucoup. Et pourtant, le samedi 17 novembre à Londres, en présence du président Pompidou et de M. Heath, les ministres des affaires étrangères de France et de Grande-Bretagne ont signé le traité du tunnel sous la Manche. Journée historique, à laquelle avait été donnée toute la solennité souhaitable.

Feu vert ? Point de non-retour ? Oui-oui ? En droit... non, car si la conjoncture économique européenne ou mondiale devait réserver des surprises désagréables, si des changements politiques importants, à Londres ou à Paris, devaient ces prochains mois remettre en cause l'utilité de l'ouvrage, les deux Etats pourraient faire marche arrière. L'accord franco-anglais le prévoit, et c'est au milieu de 1975 qu'il faudra vraiment se décider d'une façon irréversible. Le vin sera alors tiré et il faudra le boire.

En fait, pourtant, on peut considérer que la décision a été prise maintenant de forer le tunnel pour qu'il soit mis en service en 1980-1981. Et au fur et à mesure que s'écouleront les mois, il sera difficile de reculer. D'ailleurs les premiers travaux ont commencé. Pour donner satisfaction aux amateurs de probabilités, disons qu'il y a neuf chances sur dix pour que le tunnel soit réalisé. Dans sept ou huit ans, donc, un cordon ombilical de cinquante kilomètres, dont trente-sept sous la mer, reliera Fréthun, près de Calais, et Cheriton aux abords de Folkestone.

Au service de l'unification européenne

Par FRANÇOIS GROSRICHARD

LE vent n'a pas toujours été à l'optimisme, et il n'y a pas longtemps, pendant cet été 1973, les défenseurs du tunnel faisaient piètre figure. L'opposition venait d'outre-Manche.

En effet, le gouvernement de M. Heath avait à affronter d'abord un Parlement réticent qui n'avait pas apprécié la hâte avec laquelle le premier ministre voulait lui faire accepter un projet dont l'importance méritait — estimait-on à Westminster — un examen technique et financier très approfondi. D'autant qu'au même moment — était-ce une coïncidence ou une opération concertée ? — une vigoureuse campagne menée par les défenseurs de l'environnement était déclenchée. *« Vous allez briser l'harmonie et la douceur du Kent, qui est le jardin, la Côte d'Azur de l'Angleterre. Que vont devenir les vertes fermettes de week-end des Londoniens ? Tout le sud-est de l'Angleterre est déjà la proie de l'industrie, des grands aéroports, des installations portuaires de la Tamise, de la pollution. Le Kent est une oasis dans ce fatras industriel et urbain. Si vous laissez les bulldozers entrer en action, c'en est fini de cette parenthèse de tranquillité. »*

A ces voix plaintives mais déterminées se sont jointes celles des industriels, et notamment celles des armateurs qui exploitent sur la Manche plusieurs lignes maritimes. Pour eux, évidemment, le tunnel pouvait être un concurrent très dangereux.

M. Heath dut naviguer au plus près et faire des concessions : par exemple, reporter de deux ans les travaux du nouvel aéroport de Londres, à Maplin. Il reste que toutes les réticences ne sont pas levées, comme le montre la marge très étroite qu'a obtenue le gouvernement le 5 décembre aux Communes pour faire approuver le principe d'une loi autorisant la construction du tunnel (203 voix contre 185).

Curieusement, la France n'a jamais eu à affronter de telles difficultés. Les associations de défense de l'environnement ne se sont pas manifestées, peut-être parce que, dans le Nord, on a l'habitude familière, depuis des générations, de l'industrie lourde, de ses exigences... mais aussi des richesses et de la puissance qu'elle permet. Les armateurs non plus ne se sont pas sentis directement menacés. Peut-être parce que la S.N.C.F., qui assure aujourd'hui l'essentiel des liaisons maritimes entre le continent et la Grande-Bretagne, est un des principaux partenaires de la Société française du tunnel chargée, avec son homologue britannique, de construire l'ouvrage. Pas de cris au scandale non plus de la part des défenseurs sourcilleux des finances publiques, alors que la tentation de voir dans le tunnel une autre affaire La Villette ou Concorde aurait pu être grande.

Le coût : 10 milliards de francs

LE coût de la construction de cet ouvrage, en effet, n'est pas négligeable. Dans l'état actuel des estimations, il s'établirait à 5,3 milliards de francs, devis qu'il convient de majorer pour tenir compte des charges financières et des hausses de prix, ce qui conduit à une dépense estimée de 9,5 milliards de francs en 1980-1981, date à laquelle devrait être mis en service l'ouvrage.

Mais la caractéristique essentielle de cet investissement est qu'il n'engage pas, de manière directe, les finances publiques. Le calendrier de réalisation des travaux et leur financement doivent se faire en trois phases successives, *accompagnées* chacune de la signature d'une convention conclue entre les deux gouvernements d'une part et d'autre part les deux sociétés privées responsables de la construction, le British Channel Tunnel Company et la Société française du tunnel sous la Manche.

Phase n° 1 (avril 1971-été 1973) : il s'agissait de la mise au point définitive du projet, sur les plans techniques et financiers. 72 millions de francs ont été investis, partagés de façon égale entre les sociétés privées et les deux gouvernements. La convention n° 1 a été signée le 20 octobre 1972.

Phase n° 2 : elle devait commencer, si le calendrier avait été scrupuleusement respecté, le 1er août 1973 avec la signature à cette date de la convention n° 2. Mais à cause des difficultés survenues outre-Manche, évoquées plus haut, elle n'a été déclenchée que cet automne avec la signature à Londres au milieu de novembre de la convention n° 2. Elle doit s'achever en février 1975. Cette étape n° 2 doit permettre la réalisation des ouvrages d'accès, des premiers kilomètres de la galerie de service et les essais des machines de forage. L'investissement prévu est de 325 millions de francs, mais, le risque étant plus grand pour les sociétés privées, avec une *« clé de financement »* quelque peu différente de celle de l'étape précédente : 30 % par les capitaux privés apportés par les sociétés et 70 % par les emprunts garantis par les Etats. La ratification du traité par les deux Parlements doit intervenir au cours de cette période.

La phase n° 3 est, si l'on peut dire, le « gros morceau (mars-avril 1975 - 1980-1981) : en effet, elle doit s'ouvrir après la signature de la convention n° 3 qui fixera définitivement les conditions de rémunération des sociétés. Les travaux concerneront la construction du tunnel avec les équipements nécessaires à son exploitation, les raccordements ferroviaires et routiers, les installations terminales avec les gares d'embarquement sur les trains. Le coût prévu de cette phase est de 9,16 milliards de francs. Elle sera financée à 10 % au moins par du capital privé « risqué » et à 90 % au maximum par des emprunts garantis.

Une bonne affaire

SI les gouvernements français et britannique ont toujours « poussé » le projet de tunnel sous la Manche et s'ils ont voulu que le risque pris par les sociétés privées ne soit pas négligeable, c'est parce que, économiquement — donc financièrement, — le tunnel apparaît comme une très bonne affaire.

En supprimant la barrière maritime de la Manche, le tunnel va évidemment favoriser les échanges de toute sorte entre la Grande-Bretagne et la France, mais aussi rapprocher l'Allemagne, la Suisse et l'Italie des îles Britanniques. On songe déjà à la construction de voies ferrées nouvelles pour les trains à grande vitesse vers Bruxelles ou Düsseldorf. M. Pierre Billecocq, secrétaire d'Etat aux transports, ne craint pas de dire que Roissy-en-France pourrait être à partir de 1980 le grand aéroport international des... Londoniens.

En tout cas, si l'on suppose que le taux de croissance des économies européennes se maintiendra jusqu'en 1990, on peut espérer qu'en 1980 le trafic sera de 6,5 millions de voyageurs avec leurs voitures, 9,3 millions sans automobiles et de 5,4 millions de tonnes de marchandises. Dix ans après, les chiffres seraient respectivement de 14,5 millions, 15 millions et 12 millions de tonnes de marchandises. Pour l'organisme franco-anglais qui sera propriétaire du tunnel, l' « Autorité du tunnel », un tel trafic représente des recettes non négligeables. Le taux de rentabilité financière est en effet compris dans une fourchette de 14 à 17 %. En 1981 en effet, première année de pleine exploitation de l'ouvrage, les recettes brutes seraient de 1,27 milliard de francs de l'époque, les coûts d'exploitation de 190 millions, le service des emprunts de 775 millions, et donc les recettes nettes de 305 millions de francs. En 1990, ce dernier chiffre serait de 1,83 milliard de francs.

On comprend dans ces conditions que Paris et Londres aient exigé le contrôle économique et politique de l'organisme public qui exploitera l'ouvrage.

Sauver les régions pauvres

MAIS à quoi seront affectées les recettes que la France et la Grande-Bretagne se partageront, après avoir rémunéré les sociétés privées ? C'est à ce propos qu'il est permis de se poser une question.

Le tunnel va, en effet, au regard de la politique d'aménagement du territoire et du développement économique en Europe, avoir une influence bénéfique sur les régions les plus proches des « entrées » de l'ouvrage. Des usines, des bureaux, des zones de fret, des centres de services, vont s'installer dans les régions de Calais et de Folkestone. Les « retombées » du tunnel seront d'autant moins sensibles qu'on s'en éloignera. Or le nord de la France (s'il est vrai qu'il a des problèmes de conversion minière) et le sud-est de la Grande-Bretagne sont, en Europe, ce que les ministres de l'aménagement du territoire ont appelé des *« régions entraînées dans la mécanique du progrès »*. Le tunnel va leur donner un nouveau sang, une nouvelle chance. Alors que les régions périphériques (la Sicile, la Bretagne, les franges orientales de la République fédérale) luttent pour ne pas être lâchées. Le tunnel et l'or qui y coulera seront d'abord pour les riches.

Certes il serait insensé de prétendre alors que l'économie doit être la science de l'antigaspillage, que le tunnel aurait dû être creusé entre la Cornouaille et Ouessant sous prétexte que ces régions ont besoin d'être rattachées au cœur vivant de l'Europe. Mais la tentation est grande de suggérer aux Neuf — l'Europe regrettera peut-être que le tunnel reste une affaire exclusivement franco-anglaise — qu'une partie des richesses qu'il suscitera serve à sauver l'Europe pauvre de l'isolement. Ce serait une occasion concrète de démontrer que l'Europe solidaire n'est peut-être pas une utopie.

LIRE PAGE 31

Les déclarations de MM. John Peyton, ministre britannique des transports et Pierre Billecocq, secrétaire d'Etat auprès du ministre des transports



هكذا من الإصل

Trois galeries à 45 mètres sous le fond de la mer

D'UNE longueur de 49,6 kilomètres, dont 37,3 sous la mer, le tunnel, composé de trois galeries, sera foré dans la craie bleue du cénomanien inférieur, une des couches crétacées continues, sans faille notable, où la roche est homogène et imperméable et se prête le mieux à un forage très mécanisé.

Le tunnel sera situé à environ moins 100 mètres, soit 45 mètres sous le fond de la mer. Il aura la forme d'un W très aplati, avec, pour les branches internes, une pente de 1 o/oo permettant l'écoulement des eaux d'infiltration vers les points bas où seront installées de puissantes stations de pompage. La pente maximum des autres branches sera de 10 o/oo.

L'ouvrage comprendra deux tunnels principaux cylindriques et parallèles, distants de 30 mètres environ. Le diamètre sera de 6,85 mètres. Ils seront entièrement revêtus de voussoirs préfabriqués en béton armé de 45 centimètres d'épaisseur ou en fonte nervurée d'une épaisseur totale de 15 à 20 centimètres. Chacun de ces tunnels sera équipé d'une voie ferrée permettant la circulation en sens unique des trains directs des réseaux de chemins de fer et de rames spécialisées pour le transport des automobiles, remorques ou camions.

Entre les deux galeries précédentes et à égale distance de l'une et de l'autre sera réalisée une galerie de 4,50 mètres de diamètre, utilisée comme galerie de reconnaissance pendant la construction et qui servira de galerie technique pendant l'exploitation, permettant alors d'assurer la ventilation, le passage des différents conduits nécessaires, la circulation des équipes d'entretien et de sécurité, et pouvant enfin servir de refuge en cas d'accident.

Pour des raisons de sécurité et d'exploitation, les trois tunnels seront reliés entre eux :

● Tous les 250 mètres environ seront aménagés des rameaux de liaison entre les galeries principales et la galerie de service, pour le passage de la ventilation, des équipes d'entretien et, éventuellement, des passagers d'un train accidenté ;

● A des distances du même ordre de grandeur, des conduits de pistonnement relieront les deux galeries principales, de sorte que la résistance à l'avancement dans chaque tunnel (effet de piston) soit limitée et que les trains puissent être tractés par des locomotives classiques, à la vitesse de 140 kilomètres-heure qui est envisagée ;

● Enfin, trois jonctions ferroviaires, entre les deux voies ferrées, permettront le fonctionnement en double sens d'une partie de voie, afin de procéder aux entretiens nécessaires ou de continuer l'exploitation en cas d'incident.

600 à 700 mètres par mois

LA méthode de forage envisagée a recours, classiquement, aux « tunneliers », qui sont des machines foreuses rotatives dont les perceuses ont le diamètre du tunnel. Leur vitesse d'avancement est évaluée à 600 ou 700 mètres par mois pour les deux tunnels principaux, 400 ou 500 mètres pour la galerie de service, qui, creusée la première, servira de témoin pour apprécier la qualité des terrains, leur dureté ou leur résistance.

Les travaux représenteront environ 2,5 à 3 millions de mètres cubes de déblais de chaque côté. Une partie de ces matériaux sera utilisée pour l'aménagement des zones terminales. Le personnel de chantier employé pour ces travaux avoisinera trois mille personnes du côté britannique et deux mille cinq cents du côté français.

Les tunnels ne seront pas commencés par leurs extrémités mais à partir d'accès creusés au droit des côtes ; du côté français, une « descenderie », qui est une galerie inclinée à 11 % ; du côté britannique, un puits vertical, suivi également d'une « descenderie ». A partir du fond de ces ouvrages préliminaires, chacun des trois tunnels pourra être « attaqué » dans deux directions simultanément, sous la terre et sous la mer. Il y aura donc douze chantiers « d'attaque ».

Les deux terminaux auront rapidement, après leur mise en service, un trafic du même ordre que celui d'Orly. Dans chaque gare, les rames-navettes se répartiront en faisceaux le long des treize quais d'embarquement et de débarquement, qui seront adaptés à trois types de rames.

● Des wagons à double plancher, pour les automobiles de tourisme ;

● Des wagons à simple plancher renforcé, pour les caravanes, les cars et les camionnettes, avec une hauteur plafond de 4 mètres ;

● Des wagons à simple plancher renforcé, pour les caravanes, pour les poids lourds (hauteur maximale : 4,30 mètres).

Les locomotives électriques, d'une puissance de 6 000 kilowatts, autoriseront la traction de rames-navettes constituées par vingt-six wagons à double plancher, soit un maximum de deux cent soixante-huit voitures.

L'embarquement sur les rames de 750 mètres de long s'effectuera en deux sections, par le moyen de wagons-chargeurs spéciaux. Le conducteur ne quittera pas son volant et pénétrera dans les wagons carénés, où les conditions de confort, assurent les responsables, seront meilleures que celles des voyageurs qui utilisent le tunnel du Simplon. Par exemple, on pourra quitter son véhicule pour circuler dans le wagon.

Aux terminaux seront installés les services de contrôle de police, d'émigration et de douane, et les postes de péage. A chaque terminal, des zones de service et des boutiques seront aménagées et il est probable qu'une activité de tourisme prendra naissance.

La jonction avec les réseaux terrestres

ENFIN, il est bien évident que la jonction devra être assurée entre le tunnel et les réseaux britannique et français — mais aussi européen — d'autoroutes et de chemins de fer, réseaux qui devront d'ailleurs être modernisés en fonction du « débit » du tunnel.

En Grande-Bretagne, il est prévu la construction d'une nouvelle ligne ferroviaire vers Londres, qui permettra le passage des trains au gabarit continental, sans rupture de charge. Une nouvelle gare sera édifiée à Londres, à White-City, bien desservie pour les transports urbains. En outre, une autoroute dénommée « M-20 » reliera Folkestone à Londres.

Du côté français, on a programmé l'autoroute A-26 Calais-Arras et la liaison Calais-Dunkerque. Il est possible aussi qu'on électrifie les lignes Hazebrouck-Calais et Amiens-Calais, en attendant la réalisation d'une ligne nouvelle pour trains à grande vitesse.

Au total, on escompte mettre en 1981 Paris à 3 h. 40 de Londres par trains directs, la traversée de la Manche proprement dite ne durant que 40 minutes.

F. G.

PERSPECTIVES LIMITÉES POUR LE TOURISME

JUSQU'A présent, lorsqu'on parle du tunnel, on envisage ses conséquences économiques pour Calais, Dunkerque, un peu moins pour Boulogne, très rarement on imagine ses « retombées » touristiques. A l'heure actuelle, Boulogne et Calais reçoivent un nombre important de passagers qui, venant par ferry-boat, séjournent très peu dans la région et filent principalement vers Paris et la Côte d'Azur.

Avec la possibilité de venir en train, on estime que, vers 1985, plus de trois millions de voitures franchiront la Manche, ce qui correspond environ à neuf millions de passagers. Le prix de passage d'une voiture serait de 3 % inférieur à celui payé par car-ferry.

D'ores et déjà on se prend à envisager que des trains pourraient relier directement des villes de Grande-Bretagne, telles que Londres, Liverpool, Manchester, Glasgow, à des villes françaises, Avignon, Saint-Raphaël, Narbonne, Biarritz, suisses (Lyss notamment) et italiennes (Milan et Rimini).

Boulogne et Calais surtout accueillent des Anglais qui, une fois débarqués, partent directement vers le sud. Des week-ends sont organisés (et des journées) à partir de l'Angleterre et connaissent un certain succès. On peut se demander si l'attrait de la traversée par bateau ne prévaudra pas sur celui du train lorsqu'il s'agira d'un séjour d'une journée ou d'un week-end.

Le Touquet - Paris - Plage a une clientèle anglaise depuis très longtemps, clientèle qui arrive par avion et fréquente les grands hôtel. On ne voit par très bien ce que le tunnel pourrait apporter en plus, sinon, pour Le Touquet, une possibilité de développer un tourisme de classe moyenne.

Le secteur Calais-Dunkerque semble maintenant déjà trop marqué par l'industrie pour présenter un attrait quelconque. La côte pourra être attractive, notamment entre le cap Gris-Nez et la baie de la Somme. Pour cela, il faudrait des équipements touristiques qui n'existent pas encore. Il serait souhaitable également que soit aménagée l'autoroute du littoral Calais-Paris. Dans ce cas, les Britanniques trouveraient sur ce littoral à peu près l'équivalent de ce qu'ils ont au sud de l'Angleterre.

Le tunnel et le tourisme ? Personne n'y croit encore vraiment. Mais il est vrai que les choses ont encore le temps d'évoluer...

GEORGES SUEUR.

Un lien fixe et permanent

Par PIERRE BILLECOCQ,
secrétaire d'Etat auprès du ministre des transports

LES grandes réalisations humaines sont parfois longues à aboutir, et le tunnel sous la Manche n'a pas manqué à la tradition de ce point de vue ; les privilégiés qui se trouvaient présents le 17 novembre 1973 lors de la signature du traité franco-britannique ont perçu comme moi-même, m'a-t-il semblé, qu'ils assistaient au début d'une période nouvelle de l'histoire de deux vieux peuples et que le visage de l'Europe allait s'en trouver changé.

C'est qu'en effet les études menées à bien ces dernières années montrent que les migrations humaines que l'on attend d'un tel lien fixe et permanent sont considérables — on avance communément le chiffre de 20 millions de voyageurs dès les premières années — et qu'elles viendront s'ajouter à un trafic de marchandises que le dynamisme des régions concernées, traditionnellement commerçantes et souvent complémentaires, laisse espérer à la mesure de l'Europe industrielle.

Certains économistes se plaisent à souligner dès maintenant que la zone d'influence et d'attraction du tunnel s'étendra aussi loin que la Grèce ou la Yougoslavie et, si l'avenir seul dira ce qu'il en est de semblables prédictions, il fait peu de doute cependant que cet ouvrage exceptionnel conférera à l'Europe une dimension nouvelle. Le rapprochement des peuples, avec toutes ses conséquences prévisibles sur l'évolution commune des idées et la rencontre des pensées, ira de pair avec l'accroissement des échanges, et la certitude où nous serons désormais de pouvoir nous abstraire des aléas de la météorologie ou des servitudes de la géographie constituera une double victoire : celle de la technique bien sûr, mais aussi celle d'un certain fond de l'âme humaine qui tend inlassablement à transformer l'aléatoire en certain, le provisoire en permanent et l'approximatif en œuvre d'art digne de porter témoignage de notre époque.

Deux groupes privés sont chargés des travaux de construction

Deux sociétés sont responsables des travaux de construction du tunnel.

Pour la France

LA SOCIETE FRANÇAISE DU TUNNEL SOUS LA MANCHE (S.F.T.M.), société anonyme au capital de 16.660 000 F, souscrit par :

— Compagnie financière de Suez :	13 %
— Compagnie du Nord :	13 %
— Banque Louis Dreyfus :	13 %
— Société nationale des chemins de fer français :	13 %
— Banque de Paris et des Pays-Bas :	8 %
— Banque nationale de Paris :	8 %
— Crédit lyonnais :	8 %
— Société générale :	8 %
— Banque de l'Union européenne :	8 %
— Crédit commercial de France :	8 %

Pendant la phase 2, le capital sera augmenté de 45 millions de francs par appel à de nouveaux actionnaires (des investisseurs institutionnels notamment) ; pendant la phase 3, le capital sera porté à 5 % du coût estimé de l'ouvrage, soit environ 475 millions de francs, par appel à l'épargne publique.

Le président est le général P. Maurin, qui est aussi vice-président de The British Channel Tunnel Cy.

Le vice-président est The Right Hon. Viscount Harcourt, qui est aussi président de The British Channel Tunnel Cy.

Pour la Grande-Bretagne

THE BRITISH CHANNEL TUNNEL Cy Ltd (B.C.T.C.), au capital de 1,25 million de livres en actions souscrites et libérées par :

— Channel Tunnel Investments Ltd :	25 %
— The Rio Tinto Zinc Corporation Ltd :	20 %
— Morgan Greenfell & Co Ltd :	10,5 %
— Robert Fleming & Co Ltd :	10,5 %
— Hill Samuell & Co Ltd :	10,5 %
— Kleinwort, Benson Ltd :	10,5 %
— S.G. Warburg & Co Ltd :	5,5 %
— The British Railways Board :	4,74 %
— Morgan Stanley & Co Inc. :	0,92 %
— The First Boston Corporation :	0,92 %
— White, Weld & Co Ltd :	0,92 %

Pendant la phase 2, le capital sera augmenté de 4 millions de livres par appel à de nouveaux actionnaires. Pendant la phase 3, le capital sera porte à 5 % du coût estimé de l'ouvrage, soit environ 42 millions de livres.

Le président est The Right Hon. Viscount Harcourt qui est aussi vice-président de la Société française du tunnel sous la Manche.

Le vice-président est le général P. Maurin, qui est aussi président de la Société française du tunnel sous la Manche.

Des temps révolus

Par JOHN PEYTON,
député, ministre britannique des transports

DEPUIS près de deux siècles, on parlait d'un tunnel sous la Manche. On avait fait grand cas des difficultés et des objections soulevées par le projet. Le dessein fut presque enterré sous une avalanche de discussions et de débats.

Fort soudainement, et non sans quelque surprise, voilà qu'aujourd'hui nous quittons le terrain de la controverse et du préjugé pour tenter d'aborder celui de l'action, de faire enfin quelque chose de concret.

Nous n'avons pas seulement signé un traité. Nous avons aussi conclu des accords prévoyant la construction, le financement et finalement le fonctionnement du projet. Des deux côtés de la Manche, on peut envisager l'extension et l'amélioration des systèmes de transport. Grâce au tunnel, les hommes franchiront la barrière de la Manche plus rapidement et avec moins d'agacement ; leurs marchandises passeront à un moindre coût. Ayant alors la possibilité de se rendre directement de n'importe quelle région du Royaume-Uni en un point quelconque de l'Europe occidentale avec un minimum de démarches à effectuer pour ses réservations, en subissant des formalités douanières et d'immigration simplifiées et sans redouter les interruptions de trafic dues au mauvais temps, le voyageur doté de quelque mémoire appréciera les nouveaux avantages qui lui seront ainsi offerts.

Pour ce qui concerne mon propre pays, il est un autre souvenir qui restera sans doute longtemps présent dans les consciences : bien plus délicat à exprimer, touchant la corde sensible de notre histoire, il évoquera ces temps désormais révolus où la Manche était aussi, pour nous, comme « un fossé défendant la maison » (« A Moat defensive to a House », *Shakespeare :* King Richard II), qui retenait les envahisseurs et donnait aux défenseurs le temps de s'organiser et des raisons d'espérer.

IL nous faut maintenant aller de l'avant en sachant que notre aptitude à agir ensemble sera sans doute mise à l'épreuve de discussions et de marchandages serrés. Du moins ne devrons-nous jamais oublier que la clé du succès réside dans notre détermination à reconnaître et à poursuivre les avantages mutuels de notre coopération tout en rejetant les arguments, aussi séduisants soient-ils, qui militeraient à l'encontre de ce principe.

Je suis heureux, pour ma part, d'avoir pu jouer un rôle en faveur de ce projet, et je ne voudrais pas manquer l'occasion qui m'est donnée ici de rendre hommage à la courtoisie et à la compréhension des ministres français et de leurs collaborateurs en cette affaire.

Le carnet des ambassades

● M. Gregorio Ortega, ambassadeur de Cuba, a donné une réception le 9 janvier à l'occasion de la fête nationale.

● Le secrétaire général adjoint de l'Union de l'Europe occidentale et Mme Alain Plantey ont donné le 29 janvier au musée Carnavalet une réception à laquelle assistaient de nombreuses personnalités du corps diplomatique.

Nécrologie

● M. Henri Nguyen-Thanh Giung, ancien ministre de l'éducation nationale et ancien représentant de la République du Vietnam à l'UNESCO, est décédé à Saigon le 7 janvier.

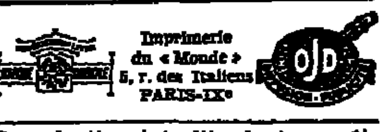
● Nous avons appris le décès de M. Albert Hupperts, ambassadeur de Belgique au Japon, survenu à Tokyo le 8 janvier.

● M. Olivier Lange, ministre plénipotentiaire, ambassadeur de France, est décédé le 13 janvier à Nice.

Calendrier des fêtes nationales

16 AU 28 FEVRIER		
18	GAMBIE	Fête nationale
23	GUYANE	Fête nationale
25	KOWEIT	Fête nationale
27	REPUBLIQUE DOMINICAINE	Fête de l'indépendance
1er AU 15 MARS		
3	MAROC	Fête nationale
6	GHANA	Fête nationale
12	ILE MAURICE	Fête nationale

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

les livres du mois

L'énergie et le bonheur

Par YVES FLORENNE

CE pourrait être un titre stendhalien : il ne s'agit malheureusement pas, on s'en doute, de l'énergie morale au service du bonheur. Et pourtant, c'est aussi de cela qu'il s'agira, au bout du compte. Mais ce compte — à régler — est celui de l'énergie, moteur de la production effrénée et qui, avec la prétention de les créer, détruit les chances mêmes du bonheur humain. « L'énergie et le bonheur » n'est donc que la contraction des titres de deux livres parallèles qui se rejoignent au point de fuite du plus proche futur (1). Ils ont encore ceci de commun qu'étant parus en même temps ils ont été écrits avant l' « octobre noir ». Or le lecteur croirait tout le contraire : c'est une assez étonnante prophétie du présent.

Elle aurait sans doute été distraitement entendue. Voici que, soudain, elle se rencontre avec l'événement. Et avec des doutes, une inquiétude, une exigence qui ne sont certes pas d'aujourd'hui, mais qui venaient tout juste d'atteindre la masse des citoyens-consommateurs de nos sociétés industrielles. Alertés depuis peu, mais avec une rapidité salutaire, par les menaces affectant la nature, et les sources de vie, les voilà soudain informés par leurs dirigeants que le devoir civique a changé de sens : hier, c'était de consommer ; depuis ce matin, c'est de se restreindre. Le citoyen est donc amené à penser que, si on ne l'a pas trompé, on s'est trompé avec lui, pour lui, ce qui n'est pas un titre à sa confiance. L'erreur fatale — qui n'est pas le propre de tels gouvernements, de telles idéologies, mais de tout le système universel de technologie et de production — est dénoncée vigoureusement par François de Closets ; il prévient celle qui consisterait à poursuivre, avec des correctifs et des freins, dans la même voie. C'est de voie qu'il faut changer. C'est le système tout entier qui s'est fourvoyé, dévoyé, et qui a lancé toute la machine vers le cul-de-sac ou la culbute (pour éviter l'emphase de mots plus tragiques).

ON dira que François de Closets n'a certes pas découvert cette vérité — à laquelle, pourtant, on se gardait de trop croire — que le pétrole ne fait pas le bonheur. Et même qu'il l'empoisonne. Le pétrole, c'est-à-dire la croissance industrielle. L'idée même de croissance indéfinie est une aberration. Le mérite de l'auteur est d'exposer et d'illustrer cette vérité avec éclat, et par une réflexion, en plus d'un point, originale. Il accuse les sociétés industrielles d'avoir « détourné le progrès de ses fins naturelles » (il a des formules : « La production : un sous-produit ») et d'avoir introduit la « perversion » qu'entretient le mythe de l'enrichissement général.

Mais l'illusion fondamentale dénoncée tout au long du livre, c'est « l'illusion technique », laquelle est nourrie par « l'illusion économique », à quoi s'ajoute « l'illusion idéologique », dont souffriraient particulièrement les intellectuels français. La dénonciation générale passe par cent dénonciations particulières : de la « religion de l'automobile » à la « publiculture ». Car l'imposture publicitaire est singulièrement grave en ce qu'elle vise, conditionne et pervertit l'enfant : c'est la contre-culture et la contre-éducation permanentes et triomphantes.

Les propositions constructives suivent ou accompagnent la critique. Il s'agit, encore une fois, non de ralentir, ou de revenir en arrière, mais de changer radicalement de route. Parmi les idées de l'auteur, on appréciera sa théorie des « microrévolutions » et de leur bon usage.

L'homme heureux n'avait pas de chemise (c'est, d'ailleurs, une histoire que faisaient courir ceux dont les armoires étaient pleines ; et c'est toujours le financier qui donne crédit à la fable du savetier). Pour François de Closets, il « nous reste à savoir que l'homme heureux n'a pas deux chemises. Il n'en a qu'une. (Un peu trop peu pour en changer ; mais ce n'est qu'une allégorie.) Et le bonheur en plus ».

AVEC le livre de Louis Puiseux, on pourrait croire que nous avons une excellente initiation à l'énergétique, et rien de plus, par un technocrate assez cultivé pour se souvenir, toutefois, que l'électricité — Electra — est fille, ou du moins filleule, des Atrides, famille dangereuse. Il n'empêche qu'il se fait l'apôtre de ce « tout-électrique » mis en cause par François de Closets (surtout pour des raisons que le technicien annule). Mais la conjoncture étant ce qu'elle est, le « tout-électrique » a pour corollaire le « tout-nucléaire » — avec ses dangers réels, mais bien moindres que ceux, imaginaires, que s'est représentés l'opinion mondiale pour qui la centrale est un « substitut » inconscient de l'angoisse causée par la bombe. Reste que, ayant examiné les autres formes d'énergie seul le nucléaire est en cours pour l'avenir proche. Il n'y a pas plusieurs alternatives. Il n'y en a qu'une : le nucléaire ou la semi-paralysie.

A ce point du livre, malgré les apparences, on ne s'y trompe pas, et même M. de Closets se garderait de ne voir en M. Puiseux, technocrate de l'E.D.F., qu'un producteur et distributeur de « l'illusion technique ». Car on a déjà perçu ce que l'auteur lui-même appellera dans sa conclusion le « chevauchement du discours technocratique et du discours contestataire ». Paralysie, non. Mais croissance ? C'est alors qu'apparait la contestation ouverte : « croissance intenable », nécessité « d'organiser l'inéluctable décélération »... « La croissance se nourrit d'inégalité » ; « crétinisation publicitaire » ; « allégement draconien des modes de production et de consommation ».

Alors ? « Inventer une solution entièrement nouvelle » qui « mette enfin le système productif au service de la seule « qualité de vie » qui vaille, c'est-à-dire l'authenticité des rapports entre tous les hommes. »

Le chapitre « Energie et civilisation » est une variation sur l'énergie et le bonheur. Il est intéressant, chez un technocrate contestataire de sexe masculin, de voir exalter le modèle de la nature féminine : « Une sagesse qui sait la solidarité non seulement de toutes races, mais de toutes espèces, de l'enfant d'homme à l'algue et à l'oiseau, — et un amour indivisible de la vie. »

Sur les rapports des adultes avec les enfants, justement, sur le refus par les *fils* des valeurs des pères, on trouvera ici des pages généreuses et lucides, confortées par les écrits de Margaret Mead, et qui rejoignent encore François de Closets. Dans un monde non seulement injuste et absurde, mais tout bêtement idiot, ces fils refusent (on m'excusera : je cite) de « mener une vie de con ». Sommes-nous enfin à l'aube de la déconolisation ?

(1) F. de Closets : *Le bonheur en plus*, Denoël, Paris, 1973, 295 pages, 34 F. Louis Puiseux : *L'Energie et le Désarroi post-industriel*, Hachette-Littérature, Paris, 1973, 186 pages, 25 F.

MÉMOIRES

«La traversée du désert» de Léon Noël

IL s'en faut que ce livre ne soit que l'histoire d'une solitude. Ce désert-là, pour M. Léon Noël, c'est moins le général de Gaulle que la France même avec lui, ou plutôt sans lui, qui l'a traversé. Alors, il ne fut pas, aux yeux de l'auteur, de semaine où ne trouvât à s'appliquer le mot de Barrès : « Et la France descendit d'un cran. » *Bref, c'est, sur toute la politique, intérieure et extérieure, et presque tout le personnel de la IVe République, un témoignage et un jugement dont on ne s'étonnera pas, chez ce gaulliste fidèle mais désintéressé, qu'ils soient sévères (1).*

Quelque idée qu'on en ait, il faut bien tenir compte, et de ce jugement, et de ce témoignage, ainsi que des faits sur lesquels l'un se fonde et que l'autre rapporte. Ils ne sont pas reconstitués à distance : tout le livre est construit sur des notes prises au jour le jour. En ce sens — les conclusions du lecteur demeurent évidemment libres et nécessairement diverses — M. Léon Noël remplit son dessein, qui est de « fournir aux historiens futurs des éléments d'informations ».

Eléments de première main. Ayant beaucoup vu et entendu, autour du général de Gaulle et à l'Assemblée nationale, le témoin sait donc beaucoup aussi ; et, de ce qu'il sait, il dit tout : ce qu'on n'avait pas encore dit — et ce qui « ne se dit pas ». Une certaine connivence professionnelle des politiques, même adversaires, lui est rigoureusement étrangère. Il ne cèle rien de ce qu'il pense être la vérité, de ce que ses oreilles ont recueilli, de ce que les hommes lui ont montré, souvent malgré eux. L'observateur paraîtra parfois d'autant plus implacable qu'on le connaît pour un homme sage, bienveillant, tolérant et courtois. Si durs que soient les jugements sur presque tous les chefs de gouvernement trop successifs et sur les leaders, le plus rudement traité est probablement Georges Bidault. Il n'y a que deux exceptions : Robert Schuman, et surtout Pierre Mendès France.

Ici, comme en d'autres sujets majeurs, la critique s'élève jusqu'à l'indignation au spectacle de l'impuissance où a été délibérément réduit le seul homme d'Etat de la IVe République. Intéressante aussi, la sévérité à l'égard de la droite « la plus bête du monde » — *en termes diplomatiques, et de plus de portée, cela se traduit :* « Pourquoi les gens de droite, en France, se trompent-ils toujours ? » *A la gauche, ce qu'il reproche, somme toute, ce sont ses cadres, les hommes de l'appareil. Il sera sans doute peu agréable à l'un d'eux d'entendre rappeler tel propos tenu à huis clos, non en 1958 mais en 1956 :* « Il n'y a qu'une solution : un duumvirat de Gaulle-comte de Paris. »

ON ne pourra non plus ignorer le témoignage de M. Léon Noël sur le 13 mai, sa veille et ses lendemains. Enfin, le livre est un véritable journal politique — et humain — de la guerre d'Algérie. On trouve dans ces notes la condamnation la plus nette de la torture, de l'affaire de Sakieth et autres initiatives militaires, de l'expédition de Suez, etc. Témoignage capital encore sur la conviction du général de Gaulle, telle qu'elle s'exprime — en janvier 1958, — et de façon à « bouleverser » *son interlocuteur qui nourrissait encore illusions et espérances :* « Maintenant, il est trop tard. »

En 1955, M. Léon Noël avait écrit un livre dont le titre dit tout : Notre dernière chance *(formule qui devait lui être plus que largement empruntée). Il est piquant (il serait inquiétant, si l'on devait voir là, avec l'auteur, une censure officieuse) que le livre n'ait point trouvé d'éditeur. La raison donnée, c'est que cette « dernière chance » était hors de toute actualité présente et future. Voici pourtant la suite. Et la plus utile contribution à une histoire qui, selon les augures, n'aurait jamais dû être écrite.*

Y. F

(1) Plon, Paris, 1973, 283 pages, 30 F.

CI-GIT LE COLONIALISME. — Daniel Guérin

★ Editions Mouton, Paris, 1973, 505 pages, 45 F.

« Un anticolonialiste témoigne », dit le sous-titre de ce livre : inlassable défenseur des peuples opprimés, dénonciateur implacable des crimes commis par les divers colonialismes, Daniel Guérin livre au lecteur une sorte de bilan de son activité, avec un large choix de ses écrits Si l'on reste confondu devant l'énergie de l'auteur, partout présent sur les fronts de l'anticolonialisme, c'est surtout sa clairvoyance qui frappe : par exemple, dès 1930, il voit les dangers, à l'instar de Toynbee et de Gandhi, de l'ambiguïté sioniste et du tort qui va être infligé aux Palestiniens. Entre 1930 et 1939, il est l'un des rares Français à dénoncer, au sein d'une opinion publique largement gagnée aux thèses colonialistes, les mesures de répression de l'armée française en Afrique, en Indochine, au Maghreb. C'est d'ailleurs la libération de l'Afrique du Nord, où l'auteur compte de nombreux amis dans l'intelligentsia nationaliste, qui nourrit surtout sa passion de la justice, qui le conduira aussi à s'élever contre certaines outrances de la révolution algérienne, après l'indépendance. S'il est parfois injuste pour certains hommes, gaullistes ou communistes en particulier, pour ce qui concerne la politique coloniale de la France, par sa générosité et sa largeur de vue, le témoignage de Guérin dépasse largement l'intérêt d'un « document autobiographique historique ».

Y. T.

* * *

● Aux éditions du Seuil, coll. « Nouvelle histoire de la France contemporaine » : DE LA FETE IMPERIALE AU MUR DES FEDERES (1852-1871), par *Alain Plessis* (Paris, 1973, 253 pages, 7,50 F) et LES DEBUTS DE LA IIIe REPUBLIQUE (1871-1898), par *Jean-Marie Mayeur* (Paris, 1973, 251 pages, 7,50 F).

JUSTICE

L'ABATTOIR SOLENNEL. — Jean Egen

★ Guy Authier, Paris, 1973, 248 pages, 25 F.

Ceci n'est pas un réquisitoire articulé contre la peine de mort, un écrit doctrinal, juridique ou généreux. C'est mieux, et plus simplement, plus terriblement éloquent : une « chose vue ». La *chose* elle-même, dans son horreur sordide, sa lâcheté organisée. Et puis tout ce qu'il y a autour et à quoi l'on s'abstient de songer. Jean Egen a été voir ces femmes, ces mères, ces enfants de guillotinés, qui expient très longuement ce que le coupable, au moins, a payé. Au centre du livre, le cas si troublant de Bontems, condamné et exécuté pour un meurtre dont le jury l'avait déclaré « non coupable ».

Sur ce fond de guillotine crûment évoquée, apparaissent la société responsable, et les bourreaux pour ce qu'ils sont, sous leurs vêtements et masques divers.

Y. F.

VINGT TETES A COUPER. — Pierre Joffroy

★ Fayard, Paris, 1973, 338 pages, 30 F.

A dire vrai, de ces vingt têtes, assez peu, fort heureusement, furent « à couper ». L'auteur écrit l'histoire de quelques criminels (ou innocents, sauvés de justesse) de ces dernières années, s'attache à leur psychologie ; au fonctionnement de la machine policière et judiciaire ; à ce qu'il est advenu d'eux, qui est parfois tragique, et qui condamne la peine de mort : cela va du suicide à la sainteté. La seule exécution évoquée est celle de Bontems : ce récit (car il paraît que l' « exemplarité » doit demeurer pudique et même clandestine) a valu à l'auteur d'être condamné : une plume à couper.

Y. F.

* * *

● POURQUOI ON MET EN PRISON LES MECS QUI SE *SHOOTENT* (le Seuil, Paris, 1973, préface du Dr Olievenstein, 256 pages, 25 F) : la drogue en milieu ouvrier. Interviews recueillies auprès d'un jeune drogué et de son entourage.

LES DÉFENDRE TOUS. — Albert Naud

★ Robert Laffont, Paris, 1973, 408 pages, 36 F.

Les Mémoires d'un défenseur — et, avec eux, c'est toute une comédie humaine où se côtoient et se mêlent le pitoyable, le pittoresque, le fantastique, le sordide, le mesquin, l'horrible. Témoin et acteur qui excelle à ressusciter l'événement, les personnages, la tragédie, — l'auteur remue profondément son lecteur, quoique de façon bien différente, qu'il évoque, en authentique résistant, le procès scandaleux et l'exécution, pire, de Pierre Laval ou l'assassinat par persuasion de Gabrielle Russier. Depuis toujours opposé par principe à la peine de mort, sous l'effet du choc d'une exécution, il est devenu son adversaire militant, méthodique, indigné, inlassable, et en témoigne dans ce livre.

Y. F.

TORTURE

LA TORTURE ET LES POUVOIRS. — J.-C. Lauret et R. Lasierra

★ Balland, Paris, 1973, 503 pages, 42 F.

Ce gros livre n'est pas seulement une dénonciation de la torture ; ou plutôt, il fonde mieux encore la dénonciation sur l'histoire de cette « perversion de la politique ». Longue histoire : Antiquité, Moyen Age, et qui dure jusqu'au siècle des Lumières. Un seul siècle s'en est affranchi : le dix-neuvième. Car ce n'est peut-être pas exactement avec la première guerre mondiale que commence le vingtième, mais avec le nazisme. Toute la partie centrale de l'ouvrage lui est consacrée — et à ses suites, puisqu'il a infecté l'humanité entière. Histoire très à jour : elle s'achève, provisoirement, au Chili. Un chapitre est réservé à la torture « propre » : « traitements » médicaux indolores, internement psychiatrique, etc. Les auteurs concluent sur un rappel des positions contre la torture (les positions « pour » sont rarement exprimées, encore qu'on trouvera ici des extraits suggestifs d'un étonnant « traité » de l'ex-colonel Trinquier) — et sur leurs faiblesses. En ce que, généralement, les dénonciateurs les plus véhéments et sincères ne voient la torture que chez les « autres » : ceux qui appartiennent à d'autres pays ou à des idéologies opposées.

Y. F.

AMÉRIQUE LATINE

CHILI. « SPECIAL REPORTER OBJECTIF ». 82 photos documents Gamma.

★ Société d'édition Photo-Cinéma, Paris, 1973, 29 F.

En feuilletant cet album consacré au Chili par trois photographes de l'agence Gamma : Chass Gerretsen, Raymond Depardon et David Burnett, nous retrouvons ces images qui, dans la presse, ont été les premières à donner un visage à la répression brutale qui a frappé le peuple chilien après le 11 septembre : membres de la garde personnelle du président Allende jetés à terre devant la Moneda et qui seront exécutés peu après, tandis qu'un franc-tireur installe une mitrailleuse légère sur un balcon ; cadavres charriés par le rio Mapocho ; visages de parents devant le stade national ; livres brûlés par de jeunes militaires.

Et puis les marionnettes sanglantes qui triomphent, brutes énigmatiques et satisfaites : les quatre entourés de parachutistes qu'on croirait sortis de la bataille d'Alger, les quatre à l'église et Pinochet seul. Allende, lui, apparaît toujours entouré d'un peuple en liesse, trop confiant sans doute.

Mais les auteurs ont évité le piège du spectaculaire ou de l'émouvant. Entre la première partie de l'album consacrée au coup d'Etat et la troisième montrant la répression postérieure, figurent une série de photographies illustrant la réforme agraire et qui donnent une dimension politique à cette tentative. En effet, ces visages d'enfants sous-alimentés, ces paysans mapuches armés de bâtons dérisoires et d'une foi qui, elle, ne l'était pas, attestent que le processus déclenché par l'Unité populaire, et qui lui a en grande partie échappé, est né de l'exploitation des masses chiliennes. Et il n'est pas arbitraire d'avoir choisi à titre d'exemple les campagnes, car c'est effectivement là que les contradictions sont les plus vives. Les images parlant d'elles-mêmes, les textes qui les accompagnent sont discrets mais apportent le minimum d'informations indispensables à la compréhension des événements qui se sont déroulés au Chili.

A. L.

L'AMERIQUE LATINE, approche géographique, générale et régionale, sous la direction de Claude Collin Delavaud

★ Bordas, Paris, 1973, 295 pages, tome I, 48 F.

Approche originale de l'Amérique latine et de ses régions, qui éclaire maints aspects de ce continent en ébullition. Les facteurs géographiques, — diversité du relief et de peuplements, démographie, richesses agricoles et minières, urbanisation — jouent un rôle capital dans un monde régi par l'économique.

Deux réalités épineuses à affronter : l'emprise étrangère sur les richesses du sous-sol et les inégalités sociales, tant dans les villes que dans les campagnes. Les oppositions *(minifundio - latifundio)* dans les systèmes de production ruraux n'ont pas été enrayées. La réforme agraire (meilleure répartition et production des terres, reconnaissance des paysans) a peu été appliquée, à l'exception de Cuba, du Pérou et du Chili. Sans cette réforme des structures économiques, pas de rupture possible des dépendances.

E. B.

ÉDITIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

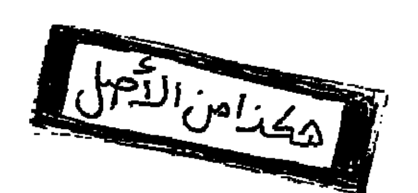
ETATS-UNIS

● L'ESPIONNAGE POLITIQUE - DES TABLES D'ECOUTE AU CHANTAGE, par *Jacques Bergier* (Albin Michel, Paris, 1973, 231 pages, 19,50 F) : à partir du Watergate, une mise en garde contre l'intrusion des gouvernants dans la vie privée des citoyens de tous pays.

● WATERGATE - CRIME IN THE SUITES, par *Michael Myerson* (International Publishers, New-York, 1973, 160 pages, 1,95 $) : analyse du scandale et portrait de tous ceux qui y furent impliqués.

FRANCE

● LES NATIONALISATIONS : QUAND LA DROITE SE SERT DE LA GAUCHE, par *Jacques Gallus* et *Philippe Brachet* (Cerf, Paris, 1973, 96 pages, 9 F) : sur les dangers d'une nationalisation mal comprise qui devrait uniquement se conformer, selon les auteurs, aux deux principes de la liberté et du socialisme : l'autogestion et la planification.



L'ACTIVITÉ DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

ONU

Après l'accord sur le dégagement des forces au Proche-Orient

LE texte de l'accord intervenu le 17 janvier sur le dégagement et la séparation des forces égyptiennes et israéliennes a aussitôt été communiqué à M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies. On estime à New-York que ce nouveau développement dans la crise du Proche-Orient rendra la tâche de la Force d'urgence des Nations unies (FUNU) beaucoup plus facile et que la FUNU jouera probablement un rôle de tampon entre les armées des deux adversaires.

A propos du conflit sur les îles Paracels

Le président du Conseil de sécurité a déclaré le 22 janvier qu'il avait conseillé à l'observateur permanent de Saigon auprès des Nations unies de ne pas insister pour obtenir une réunion du Conseil de sécurité sur l'affaire des îles Hsisha (Paracels). Le président a estimé que le régime du général Thieu ne pourrait pas obtenir les neuf voix nécessaires pour que sa plainte soit inscrite à l'ordre du jour. Pour sa part, la délégation chinoise a fait publier le même jour, en tant que document officiel du Conseil de sécurité, la déclaration officielle de Pékin du 20 janvier réaffirmant la souveraineté chinoise sur les îles de la mer de Chine.

UNE CONFERENCE MONDIALE SUR L'ENERGIE ? — *M. Kurt Waldheim s'est entretenu le 22 janvier avec le président du Conseil économique et social de l'ONU au sujet des possibilités qui existent, du point de vue de la procédure, pour donner suite à une proposition française visant à convoquer une conférence mondiale de l'énergie sous l'égide de l'ONU.*

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT. — *Le conseil d'administration du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a examiné le mois dernier les moyens d'assurer que la plus grande partie de son assistance économique va aux pays dont les revenus sont les plus bas. Le conseil a aussi étudié des projets de dépenses s'élevant à 390,9 millions de dollars en 1974.*

APARTHEID. — *Le comité de l'apartheid a tenu sa première réunion de l'année le mois dernier : il a lancé un appel à tous les groupes régionaux pour que les pays membres ratifient le plus tôt possible la convention sur le châtiment du crime d'apartheid votée par la dernière Assemblée générale.*

CONDITION DE LA FEMME. — *Les travaux de la commission de la condition de la femme, qui avaient commencé le 14 janvier, ont été dominés pendant trois semaines par les préparatifs de l'année internationale de la femme, prévue pour 1975. La commission a aussi étudié diverses questions liées à la promotion des droits de la femme, notamment des propositions pour une convention internationale sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.*

DROITS DE L'HOMME. — *Le groupe de travail spécial d'experts de la commission des droits de l'homme s'est réuni du 14 au 22 janvier pour préparer, à l'intention de la commission dont la session s'est ouverte à New-York le 4 février, un rapport intérimaire sur les violations des droits de l'homme en Afrique du Sud.*

PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT AU PROCHE-ORIENT. — *Sous le titre* Studies on Development Problems in Selected Countries of the Middle East, *le bureau économique et social des Nations unies à Beyrouth a publié en décembre une étude des problèmes économiques et sociaux de la région. Les auteurs suggèrent en particulier que les pays membres du Marché commun arabe prennent des initiatives en vue d'étendre leur coopération au domaine des investissements planifiés.*

● JUSTICE. — *Le gouvernement français a déposé le 10 janvier auprès du secrétaire général des Nations unies une notification abrogeant l'acceptation par la France de la juridiction obligatoire de la Cour internationale de justice et dénonçant d'autre part l'acte général d'arbitrage. On sait que lors de l'examen des plaintes australienne et néo-zélandaise contre les essais nucléaires français dans le Pacifique, l'an dernier, la France avait déjà confirmé qu'elle récusait la compétence de la Cour pour toutes les questions touchant à la défense nationale.*

Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine

Premier bilan de l'évolution de l'économie en 1973

LA Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine (CEPAL) a fait connaître le 15 janvier ses premières estimations de l'économie latino-américaine en 1973. Trois traits caractérisent l'évolution : l'augmentation du taux de croissance du produit intérieur brut, la hausse spectaculaire de la valeur courante des exportations, et l'accélération très marquée des tendances inflationnistes.

Estimée sur la base des données des huit pays qui représentent à eux seuls 88 % de la production de la région, la croissance du produit intérieur brut a été de 7,8 % (7 % en 1972), grâce notamment à l'amélioration des rendements dans l'agriculture, dont l'expansion a atteint 5 % contre 1,5 % l'année précédente. L'activité industrielle a, de son côté, augmenté de 9,8 %, ce secteur se révélant, une fois encore, le plus dynamique de l'économie latino-américaine.

La hausse spectaculaire de la valeur courante des exportations, estimée à plus de 40 %, s'expliquerait essentiellement par le très fort redressement des prix des matières premières exportées.

Les progrès rapides de l'inflation ont cependant apporté des ombres à ce tableau plus satisfaisant que par le passé : durant les six premiers mois de 1973, elle est passée de 39 à 73 % en Argentine, de 76 à 100 % en Uruguay et de 78 à 254 % au Chili.

● COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT. — *Le comité commercial de la Commission économique des Nations unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient (C.E.A.E.O.) a tenu sa dix-septième session à Bangkok du 7 au 17 janvier. Principaux thèmes de ses discussions : les graves menaces que feront peser sur le commerce des pays asiatiques en 1974 les tendances de l'économie mondiale et la crise de l'énergie.*

● COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'EUROPE. — *Le secrétariat de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (C.E.E.-ONU) a annoncé le 3 janvier la publication d'un rapport analysant le développement de la coopération industrielle entre l'Est et l'Ouest et la place croissante qu'elle occupe dans le commerce entre les deux groupes de pays. Des mesures pratiques sont suggérées pour encourager cette tendance.* (Rapport analytique sur la coopération industrielle entre les pays membres de la C.E.E.-ONU, *Genève.*)

NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES A VOCATION MONDIALE

Travail

La deuxième conférence régionale européenne

LA deuxième conférence régionale européenne de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.) a siégé à Genève du 14 au 23 janvier. Représentants gouvernementaux, employeurs et travailleurs de deux cent quatre-vingt-dix pays du continent européen ont discuté à cette occasion de l'action future de l'O.I.T. en vue d'améliorer les conditions de travail et de vie dans leurs pays.

Dans une résolution, la conférence a demandé aux gouvernements des Etats membres et au directeur général du BIT que soient examinés tous les moyens propres à promouvoir et à renforcer la coopération européenne dans le domaine du travail, avec notamment la convocation régulière de conférences régionales européennes et la création d'une commission consultative européenne se réunissant dans l'intervalle selon un mandat à définir.

La résolution invite les Etats à donner son plein effet à l'action normative de l'O.I.T., à intensifier les efforts de coopération, à accorder une attention spéciale à l'environnement, au renforcement de l'inspection du travail, à l'action antipolluante, etc.

F.A.O.

Les secours aux victimes de la sécheresse en Afrique

LORS d'une conférence convoquée par le directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture F.A.O.), le 12 décembre, les représentants de trente-six pays ont été invités à apporter rapidement leur aide à sept projets à court terme en faveur des victimes de la sécheresse en Ethiopie, qui coûteront au total 11,3 millions de dollars. La F.A.O. a, en effet, décidé d'aider le gouvernement éthiopien à mettre en œuvre des mesures d'urgence pour le redressement de l'économie.

Un nouvel appel a été lancé le 4 janvier par la F.A.O., pour qu'un effort soit consenti en faveur des populations du Sahel, de la Mauritanie à l'Ethiopie.

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL. — *Sur recommandation du directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM), le directeur général de la F.A.O. a approuvé le 15 janvier un don de 357 000 dollars destiné à des vivres et à leur transport en Syrie, au bénéfice de quelque vingt mille réfugiés syriens ayant dû quitter leurs foyers sur le plateau du Golan.*

LA CRISE DU PETROLE ET LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE. — *Conformément à une recommandation votée par la dix-septième conférence générale de la F.A.O. en novembre dernier, et demandant qu'une consultation gouvernementale sur les engrais soit effectuée, l'Organisation a mis sur pied une nouvelle « commission sur les engrais » chargée d'étudier les problèmes créés par la crise pétrolière, qui risque de provoquer une grave pénurie d'engrais azotés. On redoute, en effet, des réductions importantes de la production agricole dans de nombreux pays en voie de développement.*

Aviation civile

Le volume du trafic en 1973

SELON des estimations publiées fin décembre par l'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.), les compagnies aériennes ont transporté en 1973 plus de passagers et de fret que jamais auparavant.

Le trafic total (passagers et bagages, fret et poste) est en effet évalué à environ 75 milliards de tonnes-kilomètres (51,4 milliards de tonnes-milles), soit 11 % de plus qu'en 1972. Rappelons toutefois qu'en 1972 l'augmentation avait été de 12 %. Si le volume du trafic ne s'est pas accru autant en 1973, c'est en partie parce que, récemment, beaucoup de compagnies aériennes ont réduit leurs services réguliers.

● UNESCO. — *M. René Maheu, directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, a lancé le 8 janvier un appel en vue de la sauvegarde des vestiges de Mohenjo-Daro au Pakistan. Offrant, avant les cités de Sumer, l'exemple le plus ancien d'un urbanisme et d'une organisation communale exemplaires,* « Mohenjo Daro est menacé, *selon le directeur général,* de destruction totale dans les trente prochaines années si des mesures radicales ne sont pas prises immédiatement. » *Mises au point par les autorités pakistanaises, avec le concours d'experts de l'UNESCO, ces mesures visent un triple but : fixer la berge droite de l'Indus, abaisser une nappe phréatique, restaurer et conserver les édifices. Le coût total des travaux prioritaires est de 7 500 000 dollars. Leur durée sera de cinq ans.*

— La dixième édition de l'Annuaire statistique de l'UNESCO est parue en décembre 1973. Les informations portent sur l'année 1972 et traitent des matières suivantes : éducation, science et technologie, bibliothèques et musées, édition de livres, journaux et autres périodiques, consommation de papier, film et cinéma, radiodiffusion, télévision.

● SANTE. — *Le conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la santé a siégé le mois dernier à Genève pour préparer la vingt-septième assemblée mondiale de la santé qui doit s'ouvrir le 7 mai. Le conseil a procédé à un examen détaillé du projet de programme et de budget pour 1975 : le budget demandé par le directeur général s'élève à 115 millions de dollars environ. Des résolutions ont aussi été adoptées mettant en garde contre l'usage du tabac et préconisant la fluoration de l'eau dans les collectivités.*

— Six experts médicaux du Cameroun, du Ghana, du Kenya, du Nigéria, de Tanzanie et du Zaïre ont participé du 3 au 7 décembre dernier à Brazzaville à une réunion organisée par le bureau africain de l'O.M.S. sur l'enseignement post-universitaire médical en Afrique.

● DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL. — *Les possibilités d'investissement industriel dans quatorze pays d'Asie ont été étudiées à Kuala-Lumpur du 14 au 21 novembre dernier, lors d'une conférence convoquée par l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) et la Commission économique des Nations unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient (C.E.A.E.O.). Des fonctionnaires et des hommes d'affaires de quarante pays ont ainsi discuté de deux cent dix-neuf projets industriels variés.*

● NAVIGATION MARITIME. — *M. C.-P. Srivastava (Inde), nouveau secrétaire général de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (OMCI), a pris ses fonctions le 1er janvier.*

ORGANISMES FINANCIERS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Fonds monétaire international

Au comité des Vingt : conjoncture peu favorable à la réforme du système monétaire

LE comité des Vingt, chargé de préparer la réforme du système monétaire international, qui a siégé à Rome les 17 et 18 janvier, a pratiquement renoncé à élaborer un plan global de réforme en raison des incertitudes de la situation actuelle. Les travaux avaient d'ailleurs été largement dominés par les conséquences financières de l'augmentation du prix du pétrole.

A défaut d'envisager la mise en place d'un nouveau système monétaire, les ministres des finances des Vingt ont décidé de procéder par étapes, en donnant la préférence à des mesures partielles : « *Primauté sera accordée à certains aspects de la réforme affectant les intérêts des pays développés comme ceux des pays en voie de développement,* dans le souci d'une *application rapide.* »

Aussi, la principale décision prise à Rome concerne-t-elle la création d'un genre nouveau de D.T.S. (droits de tirage spéciaux) pour une période intérimaire et dont la valeur sera définie d'après un groupe de monnaies qui restent à désigner. Il appartiendra au conseil exécutif du Fonds monétaire international (F.M.I.) d'en décider et de fixer le taux d'intérêt de ces nouveaux D.T.S.

Les ministres sont également convenus de créer un comité des gouverneurs du Fonds monétaire, qui se réunirait trois ou quatre fois par an et serait doté des pouvoirs nécessaires pour « *contrôler et adapter le système monétaire, surveiller le processus d'ajustement et faire face aux perturbations qui pourraient menacer le système* ».

En principe, le comité des Vingt devrait tenir une dernière session en juin à Washington au cours de laquelle les principales caractéristiques d'une réforme du système devraient être définies. Pourtant, le communiqué final publié à l'issue de la session de Rome a implicitement reconnu l'impossibilité de jeter les fondements d'une réforme globale de ce système dans les circonstances actuelles.

La réunion du comité des Vingt au niveau ministériel avait été précédée de plusieurs autres rencontres dans la capitale italienne : celles des suppléants des ministres siégeant au comité des Vingt (14-15 janvier), du comité des Vingt-Quatre (pays du tiers-monde, le 16) des neuf ministres des finances de la C.E.E. (le 16), et, encore le même jour, du groupe n° 3 de l'O.C.D.E.

NOUVELLE PARITE DU DOLLAR DES BAHAMAS. — *En accord avec le F.M.I., la nouvelle parité du dollar des Bahamas a été fixée le 17 décembre dernier à 0,736662 gramme d'or fin (en termes d'or) pour 1 dollar des Bahamas et à 42,2222 dollars des Bahamas pour une once troy d'or fin.*

LA BRI EST AUTORISEE A DETENIR DES D.T.S. — *Le Fonds monétaire a annoncé le 23 janvier que les gouverneurs avaient autorisé la Banque des règlements internationaux (BRI) à détenir des droits de tirage spéciaux : un pays membre du Fonds participant au compte de tirage spécial pourra se procurer des devises auprès de la BRI en échange de D.T.S. à condition que cette transaction soit suivie d'une opération identique, mais en sens inverse, dans un délai de six mois. La BRI est la première institution qui ne participe pas au compte de tirage spécial autorisée à détenir des D.T.S.*

Groupe de la Banque mondiale

Prêts de la BIRD

LA Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) a accordé six prêts au cours des dernières semaines :

— 25 millions de dollars au Pakistan le 28 décembre (pour vingt ans et à 7,25 %), pour financer le coût en devises de projets industriels réalisés par la Pakistan Industrial Credit and Investment Corporation ;

— 47 millions de dollars à la République de Corée le 10 janvier (pour vingt-cinq ans et à 7,25 %), pour la modernisation des grandes artères du réseau routier ;

— 14 millions de dollars à Chypre le 10 janvier (pour vingt-deux ans et à 7,25 %), pour financer un programme d'irrigation et d'amélioration de la production sur les terres non productives ;

— 22 millions de dollars au Venezuela le 10 janvier (pour quatorze ans et à 7,25 %), pour contribuer à un programme de crédits de la Banque de développement agricole dont bénéficieront des petites et moyennes entreprises en milieu rural ;

— 40 millions de dollars à la Turquie le 17 janvier (pour seize ans et à 7,25 %), pour la réalisation d'un premier projet d'utilisation des ressources forestières turques ;

— 25 millions de dollars à l'Irlande le 17 janvier (pour vingt ans et à 7,25 %), pour l'aider à financer un projet de développement de l'enseignement.

Neuf crédits de l'IDA

De son côté, l'Association internationale de développement (IDA) a annoncé l'octroi de neuf nouveaux crédits :

— 10 millions de dollars à la République du Zaïre le 20 décembre, pour lui permettre de financer le coût en devises étrangères des projets d'investissements qui seront approuvés au cours des deux prochaines années par la SOFIDE, Société financière privée de développement ;

— 11,500 000 dollars à l'Afghanistan le 20 décembre, pour l'amélioration et l'entretien de 1 800 kilomètres de routes ;

— 80 millions de dollars à l'Inde le 20 décembre, pour permettre le financement d'un programme d'investissements dans les chemins de fer indiens au cours des quinze prochains mois ;

— 5 millions de dollars à l'Indonésie le 28 décembre, pour aider au financement d'études hautement prioritaires et de projets d'assistance technique ;

— 24 millions de dollars au Soudan le 10 janvier, pour contribuer à l'amélioration du réseau ferroviaire ;

— 17 500 000 dollars à la Tanzanie le 10 janvier, pour l'exécution d'un programme de sept ans visant à développer la production de coton et de maïs du district de Geita, dans la région de Mwanza ;

— 13 millions de dollars à l'Inde le 10 janvier, pour financer un programme d'amélioration du traitement et de la commercialisation des pommes dans l'Himachal-Pradesh ;

— 6 millions de dollars à la République malgache le 17 janvier, pour un projet visant à moderniser et à étendre le réseau ferroviaire ;

— Enfin, 6 200 000 dollars à la Bolivie le 17 janvier, pour soutenir un programme de crédits visant à intensifier l'exploitation des mines privées de moyenne importance.

Rappelons que les crédits de l'IDA sont accordés pour cinquante ans avec une commission de 0,75 %.

Opération conjointe de la Banque mondiale et de l'IDA au Honduras

Le 28 décembre, la Banque mondiale a consenti un prêt de 3 millions de dollars au Honduras (pour trente ans et à 7,25 %), pour lui permettre de mener à bien un vaste programme d'amélioration de l'enseignement primaire. Ce prêt était assorti d'un crédit de l'IDA d'un montant de 3 millions de dollars (pour cinquante ans avec la commission traditionnelle de 0,75 %).

EMISSION D'OBLIGATIONS EN SUISSE. — *La Banque mondiale a lancé en Suisse le 18 janvier une émission d'obligations d'une durée de quinze ans à 7 %. Cette émission, offerte au public par le Crédit suisse assisté de l'Union de banques suisses et de la Société de banque suisse, s'élève à 100 millions de francs suisses (l'équivalent d'environ 29 600 000 dollars des Etats-Unis). Intitulée* Emprunts en francs suisses 7 % 1974-1989, *elle porte la date du 1er février 1974 et viendra à échéance le 1er février 1989.*

Banque africaine de développement

Prêts à l'Algérie et à la Guinée

LA Banque africaine de développement a approuvé, le 16 janvier, l'octroi d'un prêt de 2,4 millions d'u.c. (1) (équivalant à 667,4 millions de F C.F.A.), à la Banque algérienne de développement, pour l'aider à financer une partie des coûts en devises de la deuxième phase du projet d'irrigation et de mise en valeur de la région de Bou-Namoussa, dans la plaine d'Annaba

D'autre part, le 18 janvier, l'Entreprise nationale de distribution d'eau de Guinée s'est vu attribuer un prêt de 2,7 millions d'u.c. (équivalant à 750,6 millions de F C.F.A.), destiné au financement d'un projet visant à améliorer et à étendre le système d'adduction d'eau de la ville de Conakry

Ces deux prêts, d'une durée de douze ans, portent un intérêt de 6 % l'an majoré d'une commission statutaire de 1 % par an et d'une commission d'engagement de 0,75 % commençant à courir sur les soldes non décaissés du prêt.

Premières opérations du Fonds africain de développement

Au cours de sa troisième réunion, tenue à Abidjan les 15 et 16 janvier, le conseil d'administration du Fonds africain de développement a accordé au Mali un prêt d'un montant maximum de 4 millions d'u.c., l'équivalent de 824 millions de F C.F.A. (2), pour financer une partie des dépenses en devises et en monnaie locale afférente à un projet de réorganisation des services de l'hydraulique rurale. D'une durée de quarante ans, avec un délai de grâce de dix ans, son remboursement sera effectué au rythme de 1 % l'an du prêt initial entre la onzième et la vingtième année, puis au rythme de 3 % les années suivantes. Il sera perçu une commission de 0,75 % l'an sur l'encours total des sommes décaissées.

Le même jour, le conseil d'administration a octroyé à la Mauritanie un prêt de 180 000 u.c. pour financer une étude complémentaire de pré-investissement de quatorze barrages dans le Tagant ; ces opérations sont les premières que réalise le Fonds africain de développement, dont les activités ont commencé le 1er août 1973.

---

(1) Une unité de compte = environ 1,20 dollar ou 278 f. C.F.A.

(2) L'unité de compte appliquée aux opérations du Fonds africain de développement équivaut à 250 f. C.F.A. ou à 1,11 dollar.

COOPERATION AVEC LES PAYS ARABES. — *Une délégation de la Banque africaine de développement s'est rendue le 18 janvier à Addis-Abeba pour discuter avec M. Nzo Ekangaky, secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), des grandes lignes de la coopération élargie et renforcée que les pays arabes veulent instaurer dans tous les domaines avec les pays frères d'Afrique.*

NOUVEAU MEMBRE. — *L'île Maurice est devenue, depuis le 1er janvier 1974, le trente-neuvième Etat membre de la Banque africaine de développement. Désormais, Madagascar et la Guinée-Equatoriale restent les seuls pays africains indépendants non membres.*

NOMINATIONS. — *Le conseil d'administration de la Banque africaine de développement a élu ou réélu aux postes de vice-présidents de la Banque : MM. Louis-Pascal Nègre (Mali), Edwin Olorungeni Obagan (Nigéria) et Salem Mohamed Omeish (Libye).*

Banque européenne d'investissement

Prêts à l'Irlande, à la France, à l'Italie et à la Turquie

DU 19 décembre au 17 janvier, la Banque européenne d'investissement (B.E.I.) a accordé une série de prêts :

— 800 000 livres irlandaises (1 633 000 u.c.), le 19 décembre, à l'Agricultural Credit Corporation Limited (A.C.C.) de Dublin, qui rétrocédera ce montant à l'Irish Agricultural Wholesale Society Limited (I.A.W.S.), en vue de la création à Cork d'une usine de concentré de protéines et de services annexes ;

— 138,8 millions de francs français (25 millions d'unités de compte), le 19 décembre, à la Caisse nationale des télécommunications de France (pour vingt ans au taux de 8,75 %), pour contribuer au financement des investissements de modernisation et de renforcement des télécommunications en Poitou-Charentes ;

— 22 milliards de lires (29,7 millions d'unités de compte), le 31 décembre, à la Societa Italiana per l'Esercizio Telefonico de Turin, destinés au financement d'un programme de développement du service téléphonique en Calabre, prévu pour la période 1973/1975 ;

— Deux prêts d'une contre-valeur totale de 25 milliards de lires (33,8 millions d'unités de compte), le 21 décembre, à la Cassa per il Mezzogiorno. Il s'agit de prêts globaux portant respectivement sur 15 milliards et 10 milliards de lires que la Cassa rétrocédera à l'Istituto per lo Sviluppo Economico dell'Italia Meridionale (ISVEIMER) et au Credito Industriale Sardo (CIS).

— 24 millions de dollars des Etats-Unis (20 millions d'unités de compte), le 17 janvier, à la République de Turquie (pour trente ans et au taux annuel de 4,5 %), pour financer la mise en valeur de forêts de la région d'Antalya (sud de la Turquie) et celle d'une usine de carton et de papier kraft.

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE EN « EURCO ». — *La B.E.I. a signé le 15 janvier à Luxembourg un contrat relatif à l'émission de son deuxième emprunt obligataire libellé en « Eurco », le premier ayant été lancé en septembre 1973. Les obligations d'une durée de quinze ans, au taux de 8 % l'an, ont été offertes au public, au pair, par un syndicat de banques placé sous la direction de N.M. Rothschild & Sons Ltd. et de la Banca Commerciale Italiana. La monnaie de souscription est le dollar américain.*

Banque interaméricaine de développement

Prêts à l'Argentine, au Brésil, à l'Equateur et à la Colombie

LA Banque interaméricaine de développement (BID) a annoncé le 20 décembre l'octroi de cinq prêts, d'un montant total de 164,2 millions de dollars, accordés en faveur des pays suivants :

— Argentine : 11,5 millions de dollars consentis à l'Instituto del Valle Inferior del Rio Negro (pour vingt-cinq ans au taux de 4 %) à l'aide du fonds d'opérations spéciales. Ce prêt financera la seconde phase d'un programme de développement agricole dans la province du Rio-Negro ;

— Brésil : 84,5 millions de dollars attribués à la Companhia Hidro Electrica de Sao Francisco (pour vingt ans au taux de 8 %), pour lui permettre de doubler la capacité de production en énergie du complexe hydro-électrique de Paulo-Afonso situé sur le fleuve Sao-Francisco. Il s'agit là d'un prêt fourni par les ressources ordinaires de la Banque. D'autre part, 4,4 millions de dollars canadiens (pour trente ans et au taux de 3 %) ont également été prêtés par la Banque pour financer l'étude des richesses en ressources minérales des Etats de Goias, du Mato-Grosso et de Para ; ces ressources proviennent des fonds canadiens mis à la disposition de la Banque ;

— Equateur : 15 millions de dollars à la Banco Nacional de Fomento (pour quarante ans au taux de 1 % pendant les dix premières années et de 2 % ensuite) pour l'aider à mener à bien un projet de développement de l'agriculture et du cheptel. Ce prêt provient du fonds d'opérations spéciales ;

— Colombie : 48,5 millions de dollars consentis à l'Interconexion Electrica (pour vingt ans et au taux de 8 %) en vue de la réalisation d'un programme tendant à augmenter la capacité de production en énergie électrique de la centrale de Chivor actuellement en construction. Cette contribution a été attribuée à l'aide des ressources ordinaires de la Banque.

Fonds européen de développement

Cinq nouvelles décisions de financement

A LA suite de l'avis favorable émis par le comité du Fonds européen de développement (FED) lors de sa quatre-vingt-sixième réunion tenue le 14 décembre, la Commission des Communautés européennes a pris le 20 décembre cinq nouvelles décisions de financement sur les aides non remboursables du troisième FED, pour un montant de 3 493 millions d'unités de compte (u.c.) :

1. *République du Mali.* — Développement de la culture du dah : 1,040 milliard F.M. équivalant à environ 1,872 million d'u.c. ;

2. *République Centrafricaine.* — Financement complémentaire du programme intégré de développement de la zone cotonnière : 289 millions de F C.F.A. équivalant à environ 1,041 million d'u.c. ;

3. *République populaire du Congo.* — Extension du port de Brazzaville : 55 millions de F C.F.A., équivalant à 198 000 u.c. (aménagement de crédit) ;

4. *Ensemble des Etats associés africains :* 121 000 u.c. pour financer dix-huit colloques et un séminaire de perfectionnement en Europe et quelques colloques d'information en Afrique pendant la période allant de janvier 1973 à janvier 1974 ;

5. *Sénégal, Mauritanie, Mali, Haute-Volta, Niger, Côte-d'Ivoire.* — Assistance technique à la mise en place de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (C.E.A.O.) : 72,3 millions de F C.F.A. équivalant à environ 261 000 u.c.

● CORPORATION ANDINE DE DEVELOPPEMENT. — *La Corporation andine de développement (CAD) a accordé au gouvernement bolivien le 21 novembre un prêt de 750 000 dollars destiné au financement d'études pour la construction de la route Patacamaya-Tamboquemado.*

Le président de la CAD a d'autre part annoncé le 30 novembre un crédit de l'ordre de 6 millions de dollars de la part du gouvernement brésilien pour financer ses opérations.

GROUPEMENTS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIAUX

GATT

Mise au point définitive de l'accord sur le textile

APRES plusieurs mois de négociations, un accord intitulé *« arrangement concernant le commerce international des textiles »* a été mis au point définitivement le 20 décembre dans le cadre du GATT et est maintenant soumis à l'approbation des gouvernements. Il est entré en vigueur en janvier pour une période de quatre ans, mais ses dispositions opérationnelles ne prendront effet que le 1er avril 1974.

Le nouvel accord est destiné à se substituer progressivement à l'accord à long terme sur les textiles de coton conclu en 1962 et renouvelé plusieurs fois depuis lors. Il remplacera également, par étapes, les nombreux arrangements bilatéraux de toute nature qui entravent actuellement le libre commerce des différents textiles. Son champ d'application sera très large puisqu'il comprendra à la fois les textiles de coton et de laine ainsi que les fibres artificielles et synthétiques. Pratiquement, seul le lin restera en dehors des nouvelles dispositions.

L'objectif est de faciliter la libération des échanges dans un secteur dont le marché international est presque entièrement cartellisé.

O.C.D.E.

Comment financer le déficit des paiements des pays consommateurs de pétrole ?

LE comité des problèmes de balance des paiements de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.), qui a siégé à Rome le 16 janvier, s'est préoccupé des moyens de financer le déficit des paiements des pays consommateurs de pétrole à la suite des hausses de prix intervenues récemment.

Selon son président, le Dr Emminger, les problèmes nouveaux ainsi créés obligeront les pays consommateurs à recourir à des emprunts, au moins à moyen terme, soit par le canal du marché de l'eurodollar, soit par celui d'institutions financières internationales.

Un rapport confidentiel publié le mois dernier par l'Organisation prévoit que le montant des dépenses énergétiques des pays membres passerait de 15 milliards de dollars en 1973 à 45 ou 50 milliards de dollars, compte tenu d'éventuelles économies de brut. Les importations supplémentaires des pays arabes producteurs étant évaluées à 9 milliards de dollars environ, le déficit serait de l'ordre de 30 milliards de dollars.

AGENCE POUR L'ENERGIE NUCLEAIRE. — *L'Agence pour l'énergie nucléaire, qui a succédé en 1972 à l'Agence européenne pour l'énergie nucléaire, a publié le 20 décembre son premier rapport annuel.*

NOMINATION. — *Le conseil de l'O.C.D.E. a nommé, le 19 décembre M. Charles G. Wootton (Etats-Unis), secrétaire général adjoint de l'O.C.D.E., pour une durée de deux ans, en remplacement de M. Benson Ellison Lane Timmons III. Sa nomination a pris effet le 1er février.*

RECENTES PUBLICATIONS

● *Les apports de ressources aux pays en voie de développement* (470 pages) : une description détaillée des programmes d'aide de chacun des Etats membres du comité d'aide au développement.

Association latino-américaine de libre-commerce

Entrée en vigueur du protocole de Caracas portant révision du traité de Montevideo

LE protocole de Caracas portant révision du traité de Montevideo est entré en vigueur le 28 décembre, après le dépôt par le gouvernement uruguayen des instruments de ratification.

Souscrit, on le sait, le 12 décembre 1969 à Caracas, à l'occasion de la neuvième période de sessions ordinaires de la conférence de l'Association latino-américaine de libre-commerce (ALALC), le protocole consacrait dans le droit l'échec des objectifs des signataires du traité de Montevideo.

Première conséquence, la durée de la période transitoire, initialement prévue pour douze ans, est désormais de dix-neuf ans, jusqu'au 31 décembre 1980. Une autre conséquence sera de modifier les conditions d'établissement des listes nationales et de la liste commune des dégrèvements tarifaires applicables aux importations régionales. Pour la liste commune, de nouvelles dispositions devront être arrêtées le 31 décembre 1974 au plus tard. Quant aux listes nationales, les dispositions relatives à leur réduction progressive devront aussi être révisées à la même date.

Groupe andin

Nouvel abaissement des droits de douane

DEPUIS le 31 décembre dernier, les importations en provenance de la Bolivie et de l'Equateur entrent sur les marchés de la Colombie, du Chili et du Pérou exemptées des droits de douane. A la même date, une nouvelle réduction de 10 % est intervenue entre ces trois derniers pays, ramenant leur protection douanière à 70 % de leur niveau au 31 décembre 1971, lorsque prirent effet les premières mesures du programme de dégrèvement automatique. Cette réduction s'étend à deux mille trois cent soixante-dix positions du tarif extérieur des cinq pays.

Quant au Venezuela, nouveau venu dans le Groupe andin, il devra, cent vingt jours après le 31 décembre 1973, procéder à la suppression des droits à l'importation et des obstacles non tarifaires qui pénalisent les produits en provenance de la Bolivie et de l'Equateur figurant au programme de dégrèvement automatique. En ce qui concerne les échanges avec la Colombie, le Chili et le Pérou, les droits appliqués par le Venezuela ne pourront, à la fin du délai de cent vingt jours, être supérieurs à ceux existant aux frontières de ces trois pays. Par la suite, le Venezuela sera astreint aux règles communes.

Sur les marchés de la Bolivie et de l'Equateur, les mécanismes de dégrèvement automatique pour les importations en provenance de leurs partenaires ne seront en place qu'en 1976 ; la réduction annuelle de 10 % qui interviendra régulièrement à partir de cette année devrait conduire à la suppression définitive des droits de douane dans l'ensemble de la sous-région à la date du 31 décembre 1985.

TRANSPORTS MARITIMES. — *Lors d'une réunion du Groupe andin sur les transports maritimes tenue à Cartagena (Colombie) du 21 au 24 novembre, la création d'un comité des usagers des transports a été approuvée. Ce nouvel organisme sera formé des représentants des six partenaires, et son secrétariat exécutif sera confié au Conseil colombien des usagers des transports maritimes et aériens (CUTMA).*

Marché commun des Caraïbes

Deuxième session du conseil des ministres

LE conseil des ministres du Marché commun des Caraïbes a tenu sa deuxième session à Georgetown le 11 janvier, en présence des représentants des quatre pays signataires du traité de Chaguaramas instituant le Marché commun et la Communauté des Caraïbes (Barbade, Guyana, Jamaïque et Trinité-et-Tobago).

Il a notamment approuvé les recommandations des directeurs des douanes nationales sur les certificats d'origine des marchandises dans les échanges intérieurs de la région.

Les travaux ont aussi porté sur d'éventuelles restrictions quantitatives à l'encontre de certains produits en provenance de pays tiers lorsque la production régionale est suffisante pour faire face au marché de la demande.

Organisation des pays exportateurs de pétrole

Maintien des prix à leur niveau actuel jusqu'au 1er avril

LES ministres du pétrole des pays membres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), à nouveau réunis à Genève du 7 au 9 janvier dernier, ont pris la décision de ne pas changer le prix du pétrole avant le 1er avril, renonçant à observer immédiatement la clause d'indexation prévue par l'accord conclu en juin dernier avec les compagnies et qui prévoyait que les cours du brut seraient majorés si le dollar baissait et diminués si le dollar augmentait.

La commission économique de l'OPEP a été chargée d'entreprendre des études en vue de l'établissement d'un système de fixation à long terme des prix du pétrole brut. Elle devrait également formuler des recommandations quant au niveau des prix affichés du brut à partir du 1er avril. Pour ce qui concerne l'établissement du système de fixation des prix à long terme, la conférence a adopté un certain nombre de principes destinés à servir de termes de référence à la commission.

Les ministres ont aussi exprimé l'espoir que les pays industrialisés adopteront les mesures nécessaires pour limiter les tendances hautement inflationnistes dans leurs pays, et pour contrôler la manière dont les compagnies pétrolières augmentent les prix des produits pétroliers aux consommateurs.

A la suite des récents changements dans l'évolution du marché du pétrole, les pays membres du Golfe ont aussi décidé d'abandonner le rapport 1,4 à 1 entre les prix affichés et les prix du marché.

D'autre part, faisant allusion à certaines propositions qui avaient été formulées au sujet d'une réunion commune avec les pays consommateurs, les ministres se sont contentés, dans leur communiqué final, de faire savoir qu'ils estimaient que *« l'échange de vues et d'informations avec les pays consommateurs sur des questions d'intérêt commun pourrait être utile »*, sans plus s'engager.

Enfin la conférence a demandé au comité ministériel de l'OPEP sur la crise de l'énergie d'accélérer les études déjà en cours visant à la création d'un organisme financier pour le développement et d'en rendre compte à la prochaine réunion ordinaire de la conférence.

● CNUCED. — *La conférence des Nations unies sur un code de conduite des conférences maritimes, réunie depuis le 12 novembre sous les auspices de la CNUCED, a ajourné ses travaux le 15 décembre jusqu'en mars 1974 pour les reprendre alors pendant trois semaines, afin de mener les négociations à terme et d'adopter le code de conduite envisagé.*

— Des consultations intergouvernementales intensives sur le riz et les agrumes ont eu lieu au siège de la F.A.O. à Rome les 14-18 et 17-19 janvier, dans le cadre du programme de consultations spéciales de la CNUCED, concernant certains produits de base exportés par les pays en voie de développement.

● MARCHE COMMUN CENTRAMERICAIN. — *L'établissement d'une communauté économique et sociale centraméricaine a été discuté le 5 décembre à Guatemala par le haut comité pour la restructuration du Marché commun centraméricain. Un programme de travail en deux étapes a été mis au point : la première sera consacrée à l'examen d'une série de questions classées comme prioritaires, ayant trait à l'industrie, à l'agriculture, aux échanges, au tarif extérieur commun, à la fiscalité et aux problèmes sociaux, ainsi qu'aux mécanismes institutionnels permettant d'assurer l'application des politiques définies dans chaque cas. Les travaux devront être achevés le 30 avril et, trois mois plus tard, le haut comité devra soumettre ses recommandations à la commission tripartite. Dans la seconde étape, le haut comité examinera les autres aspects de la restructuration. Ses recommandations devront être soumises à la commission le 31 octobre au plus tard.*

— Les représentants du Guatemala, d'El Salvador, du Nicaragua et du Costa-Rica, réunis à Managua le 15 novembre dernier, ont paraphé l'accord prolongeant jusqu'au 8 novembre 1978 la période d'application du protocole de San-José sur les mesures d'urgence pour la défense des balances des paiements, souscrit par les cinq partenaires le 1er juin 1968.

D'autre part, les cinq ministres de l'économie des pays membres réunis au siège du Secrétariat de l'intégration (SIECA) le 25 novembre ont adopté — à l'exception du Honduras — le texte du second protocole à l'accord centraméricain sur les encouragements fiscaux au développement industriel.

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Marché commun

Echec du conseil des Neuf sur la viande bovine

LE ministre français de l'agriculture, M. François Chirac, « a claqué la porte » du conseil des ministres de l'agriculture à trois heures du matin le 15 janvier après une longue discussion à l'issue de laquelle ses collègues ont refusé d'adopter les mesures qu'il réclamait pour faire face à la crise de la viande bovine. La séance a été déclarée close après le brusque départ de la délégation française.

« Il ne s'agit pas là d'une rupture politique » devait dire à sa sortie le ministre français qui a annoncé qu'il assisterait normalement au conseil agricole du 21 janvier au cours duquel il devait présenter à nouveau les demandes qu'il venait de faire.

Le ministre français avait réclamé la convocation de ce conseil pour faire face à une baisse importante des cours de la viande bovine en Europe. Les mesures qu'il demandait à ses collègues consistaient essentiellement à un relèvement anticipé de 10 % du prix d'intervention communautaire sur la viande bovine et en l'instauration d'une clause de sauvegarde aux frontières pour freiner la concurrence contre les producteurs de la Communauté.

Avant la conférence de Washington sur le pétrole

Le Conseil des Neuf a répondu positivement le 15 janvier à l'invitation du président Richard Nixon de tenir le 11 février prochain à Washington une conférence des grands pays consommateurs de pétrole.

La France ne s'est pas opposée de front à l'acceptation de l'initiative américaine, mais M. Michel Jobert, ministre français des affaires étrangères, a tenu à marquer que les conceptions de son gouvernement restent aux antipodes de celles des Américains en ce qui concerne la solution de la crise du pétrole et la recherche de l'organisation des marchés mondiaux des matières premières.

Dans sa réponse à l'invitation américaine, la C.E.E. ne devait faire aucune allusion aux positions des Etats qui la composent au sujet de la crise du pétrole. Comme ces positions sont très différentes, la C.E.E. parlera à Washington d'une seule voix, mais elle ne pourra pas dire grand-chose.

Le ministre français des affaires étrangères a exposé aussi bien aux partenaires de la France dans la C.E.E. qu'aux journalistes un plan en vue d'une solution internationale de la crise du pétrole : la recherche d'une solution devrait passer par l'organisation des Nations unies où tous les pays sont aujourd'hui représentés, aussi bien les consommateurs que les producteurs et les pays en voie de développement.

Les ministres des affaires étrangères des Neuf ont accepté au cours du même Conseil la proposition de leur président, M. Walter Scheel (Allemagne fédérale), de confier à un groupe de travail la mise en route des études sur l'union européenne prévue pour 1980.

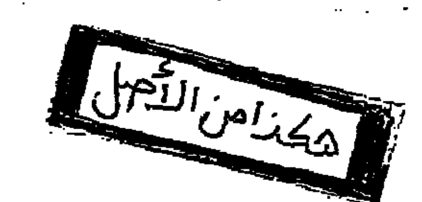
APPLICATION DES REGLES ANTITRUSTS. — *La Commission des Communautés européennes a décidé d'appliquer les règles « antitrusts » du Marché commun dans les secteurs de la sidérurgie, du pétrole, de la distribution des journaux, de l'informatique et des engrais potassiques.*

M. Albert Borschette, membre de la Commission européenne, a annoncé le 21 décembre que celle-ci avait autorisé, en l'assortissant de certaines obligations, la fusion de deux groupes sidérurgiques allemands A. Thyssen-Hütte A.G. et Rheinstahl A.G. Le nouveau groupe ainsi formé occupe le sixième rang parmi les grandes entreprises de la Communauté européenne et il dispose d'une capacité de production de 10,5 millions de tonnes d'acier par an.

En revanche, la Commission a décidé d'interdire aux deux seuls producteurs de potasse allemands (Kali und Salza G., du groupe BASF, et Kali Chemie A.G. du groupe belge Solvay) de coordonner leurs activités.

VIANDE BOVINE. — *La Commission européenne a décidé le 21 décembre d'introduire des restrictions sur les exportations communautaires de viande bovine. Cette mesure a pour but de faire face à l'actuelle baisse des prix de la production de viande bovine qui est apparue dans plusieurs pays européens.*

TARIF DOUANIER COMMUN. — *Le conseil des ministres de la C.E.E. a adopté le 28 décembre, comme il le fait chaque année à pareille époque, le tarif douanier commun applicable à dater du 1er janvier par les six Etats fondateurs de la Communauté à l'égard des pays tiers. Les trois nouveaux membres de la Communauté, la Grande-Bretagne,*



l'Irlande et le Danemark, devront réduire de 40 % à partir de cette date l'écart entre les tarifs douaniers qu'ils ont appliqués jusqu'ici et le tarif douanier commun. Ils devront de même appliquer une nouvelle réduction de 20 % de leurs droits de douane vis-à-vis des Six. Une première réduction de 20 % avait déjà eu lieu au début de 1973.

CECA

Une nouvelle chance pour le charbon ?

L'EVOLUTION des affaires énergétiques a retenu l'attention de la CECA d'une double façon ces dernières semaines : en amenant les experts à s'interroger de nouveau sur les chances que pourrait avoir le charbon si le prix du fuel continuait à monter ; en conduisant les experts européens à préconiser une concertation des Etats en vue d'économiser le combustible.

Selon les derniers calculs, là où il n'y a pas de transport important à payer, le charbon communautaire se vend désormais à des prix devenus compétitifs avec ceux des combustibles liquides, situation que l'on n'avait plus connue depuis de très longues années, en dépit des aides financières notables versées par les différents Etats membres au charbon communautaire. Le maintien de cette compétitivité dépend de deux facteurs principaux :

— *La manière dont seront répercutées les hausses du pétrole brut dans les prix des différents produits pétroliers.*

— *La politique d'aide aux houillères menée par les gouvernements* : les prix redevenus compétitifs à l'heure actuelle avec les produits pétroliers sont des prix qui ne couvrent pas tous les coûts de la production charbonnière. Les écarts entre prix de revient et prix de vente sont couverts par des aides assez importantes, variables selon les Etats membres. A l'avenir, tout dépendra de l'inflexion que la crise actuelle donnera à la politique d'aide des gouvernements. La Commission de Bruxelles s'efforcera de préciser quels bassins méritent le maintien d'aides non seulement pour des considérations sociales et régionales, mais en tant que prime de sécurité de l'approvisionnement énergétique des Neuf.

Ce souci d'utiliser au mieux le charbon communautaire a, en tout cas, déjà fait l'objet d'une première décision : la Commission a choisi de porter à *cinquante jours les stocks de combustible* dans les centrales électriques, à des fins de sécurité. Le charbon en profitera, comme le fuel.

Si la situation n'a guère évolué sur le plan institutionnel — l'absence d'accord sur la politique régionale entre les Neuf conduit les Britanniques à refuser la mise en place du comité supérieur de l'énergie, décidée dans son principe au « sommet » de Copenhague du 16 décembre, — la Commission de Bruxelles n'en a pas moins entrepris avec ses experts et les représentants des Etats membres la mise au point d'un programme concerté d'économie.

Pour la partie qui concerne le charbon, ce plan prévoit que les gouvernements encourageront les économies d'énergie en incitant les consommateurs à observer de manière volontaire notamment les consignes suivantes : *pour les transports*, réduction et rationalisation de l'utilisation des moyens de transport individuels; utilisation accrue des transports publics de préférence aux moyens de transport individuels ; rationalisation du transport des marchandises et, dans la mesure du possible, substitution du rail et de la navigation intérieure à la route ; aménagement des horaires de travail en vue d'une utilisation plus rationnelle des transports publics ; *pour l'industrie, le commerce et les services*, réduction d'environ 3 degrés de la température dans les locaux industriels, bureaux et ateliers ; concentration des horaires de travail et suppression du chauffage pendant les jours chômés ; substitution dans tous les cas possibles d'autres combustibles aux produits pétroliers ; *pour les foyers domestiques*, réduction d'environ 3 degrés du niveau de la température dans les habitations ; réduction du nombre d'heures de chauffage et utilisation plus rationnelle des possibilités de chauffage, en le limitant aux seules pièces habitées ; limitation très stricte de l'utilisation des moyens de chauffage d'appoint par le gaz et l'électricité; limitation de l'éclairage et utilisation plus rationnelle des appareils ménagers.

Rien de bien original, finalement, par rapport à ce que chacun des Neuf avait déjà suggéré — ou déclaré vouloir entreprendre — avant que la Commission se penche à son tour sur cette affaire.

Recul continu de la production charbonnière...

Les statistiques publiées à Bruxelles montrent en tout cas que la production charbonnière des pays de la CECA continue à diminuer. De 8 % l'an environ, si l'on excepte la Grande-Bretagne dont l'extraction est peu comparable d'une année sur l'autre vu l'ampleur des grèves de mineurs qu'elle connaît. Ces grèves ayant été plus longues en 1972 qu'en 1973, la production de l'an dernier a dépassé celle de 1972.

Voici les chiffres significatifs par pays (en milliers de tonnes) :

	1972	1973	Différence (en %)
Allemagne	108 454	103 389	— 4,7
France	29 763	25 682	— 13,7
Belgique	10 500	8 842	— 15,8
Italie	151	2	—
Pays-Bas	2 942	1 807	— 38,6
Irlande	75	60	— 20
Total des six pays	151 885	139 782	— 8
Royaume-Uni	119 506	130 176	+ 8,9
Total CECA	271 391	269 958	— 0,5

...et progrès de la production d'acier

A l'inverse, la production d'acier brut continue à progresser, stimulée par l'expansion mondiale qui commence seulement à fléchir. En décembre, l'acier coulé dans la CECA a dépassé de 8,5 % celle de l'année précédente, malgré la baisse d'activité des aciéries anglaises, due à la grève. Le progrès a été de 14 % en Allemagne, de 10 % en France, de 26 % en Italie et de 9 % au Luxembourg.

Pour l'ensemble de 1973, les résultats ont été les suivants (en millions de tonnes) :

	1972	1973	Augmentation (en %)
Allemagne	43,7	49,5	+ 13,3
Royaume-Uni	25,4	26,6	+ 4,9
France	24,1	25,3	+ 5,2
Italie	19,8	21,0	+ 6,8
Belgique	14,5	15,5	+ 6,8
Pays-Bas	5,6	5,6	+ 0,5
Luxembourg	5,5	5,9	+ 8,6
Danemark	0,5	0,5	— 9,6*
Irlande (estim.)	0,1	0,1	—
Total des Neuf	139	150,1	+ 7,9

* En raison des grèves de mars-avril.

A titre de comparaison, l'essor a été de 7,1 % aux Etats-Unis (136,5 millions), de 23 % au Japon (119,3 millions) et de 14 % au Canada (13,5 millions).

Les commandes nouvelles restent bonnes : + 16 % en un an, pour le dernier mois connu. Et, selon M. Jacques Ferry, président de l'Institut international de la sidérurgie, 1974 sera une bonne année, la demande des industries stimulées par l'expansion pétrolière compensant en partie le fléchissement des commandes des secteurs touchés par la crise (automobile, appareils ménagers notamment). M. Ferry pense que l'expansion sidérurgique va continuer, mais moins vite qu'auparavant. Ses prix seront beaucoup plus élevés, l'énergie représentant de 10 à 15 % du prix de revient de l'acier et les cours de la ferraille ayant doublé en un an.

AIDES A LA READAPTATION. — *La Commission de Bruxelles a accordé 20,15 millions d'unités de compte pour faciliter la réadaptation de travailleurs du charbon et de l'acier de sept entreprises de la C.E.E. : les aciéries Sudwestfalen d'Eckey et Röchling de Buchbach, la Ruhrkohle, les Charbonnages de France et ceux de la Sarre, la Kleinzeche Blückstern et la Société d'affrètements et de combustible - France.*

DES CONTINGENTS D'IMPORTATION A DROIT NUL *en provenance des pays tiers ont été ouverts pour le premier semestre. Ils concernent le fil machine pour pneus (28 000 tonnes) ou ressorts (11 000 tonnes), les rails usagés (36 000 tonnes), les tôles magnétiques (1 100 tonnes) et les ébauches en rouleaux (50 000 tonnes).*

DEUX CONCENTRATIONS SIDERURGIQUES ONT ETE AUTORISEES *par la Commission européenne. Il s'agit de l'acquisition par la British Steel de Guest Keen & Nettlefolds Dowlais, petite entreprise productrice de fontes, dont les usines se trouvent à Glamorgan ; la part de production de fonte de fonderie que détient la British Steel dans la production totale britannique n'en sera augmentée que d'une manière minime. L'autre opération est l'acquisition par Guest Keen & Nettlefolds de l'aciérie de Brymbo appartenant à la British Steel ; Guest Keen & Nettlefolds est une holding qui contrôle l'entreprise productrice d'acier Rolled and Bright Steel ; la production de Brymbo a été de l'ordre de 358 000 tonnes d'acier brut en 1972 (1,41 % de la production du Royaume-Uni), dont 240 000 tonnes d'acier allié (12,8 % de la production britannique) et 118 000 tonnes d'acier ordinaire (0,1 %).*

TROIS AIDES A LA RECONVERSION. — *La Commission européenne a ouvert trois crédits de reconversion industrielle en faveur de la Bauknecht (5 millions d'unités de compte pour la construction d'une fabrique de meubles de cuisine à Genk, dans le Limbourg), de la Solvay allemande (7 millions de deutschemarks pour une usine de production de chlorure de vinyle à Rheinberg) et de la firme Passon (15 millions de francs pour une fabrique de matériaux auto-adhésifs à Champ-sur-Drac (Isère).*

AUGMENTATION DES ACCIDENTS GRAVES DANS LA CECA. — *Une amélioration a été constatée en ce qui concerne notamment les accidents mortels dans l'industrie sidérurgique de la CECA, dont le nombre est descendu de cent quinze en 1971 à quatre-vingt-treize en 1972, annonce un rapport présenté au Parlement européen. Mais les accidents mortels sont plus élevés dans les services auxiliaires et annexes et les accidents donnant lieu à une incapacité de travail sont passés de soixante-treize mille huit cent quatre-vingt-deux en 1971 à soixante-quatorze mille trois cent quatre-vingt-onze en 1972 ; si l'on compare ces chiffres avec ceux des années 1967 et 1968, on doit constater une nette aggravation en chiffres absolus et un accroissement de la fréquence de ces accidents qui se rapproche à nouveau du taux record enregistré en 1960.*

Parlement européen

M. Scheel présente les objectifs de la conférence pétrolière de Washington

M. WALTER SCHEEL, *président en exercice* du Conseil des ministres des Neuf, a exprimé le 16 janvier devant le Parlement européen l'espoir que la conférence pétrolière convoquée à Washington pour le 11 février verra apparaître la responsabilité et l'identité européennes.

Le ministre des affaires étrangères de la R.F.A. a indiqué que la Communauté allait mettre au point une attitude commune avant de se rendre à Washington. Le ministre pensait que, d'ici au 11 février, elle ne pourrait évidemment pas arriver à définir une politique énergétique commune mais qu'elle pourrait au moins faire avancer suffisamment ses conceptions en la matière pour adopter des positions communes dans certains domaines.

Une résolution sur le « sommet » de Copenhague

Dans une résolution votée le 16 janvier, le Parlement européen invite les institutions communautaires à traduire dans la réalité les décisions et les engagements pris au « sommet » de Copenhague des 14 et 15 décembre 1973 en ce qui concerne la politique de l'énergie, l'union économique et monétaire et la réalisation — avec effet au 1er janvier 1974 — de la politique régionale.

L'assemblée des Neuf « apprécie » le fait qu'une politique communautaire de l'énergie, dotée d'un calendrier précis, ait été envisagée, mais s'attend à ce que tous les pays membres s'engagent résolument à intégrer leurs actions dans le cadre communautaire et de complète solidarité.

Le Parlement européen exprime sa satisfaction au sujet de la décision du « sommet » d'accélérer la réalisation de l'union européenne et au sujet des principes sur l'identité européenne solennellement affirmés mais insiste pour qu'ils soient rapidement traduits dans les faits.

Enfin, il réaffirme que les conférences des chefs d'Etat ou de gouvernement des Etats membres ne peuvent pas se substituer aux institutions communautaires, ni déplacer leurs responsabilités.

Sur la situation en Grèce et du sort des juifs soviétiques *(suite, Conseil de l'Europe, ci-dessous)*

AUTRES ORGANISATIONS POLITIQUES TECHNIQUES ET SOCIALES

Organisation des États américains

La Commission spéciale de consultation sur la sécurité du continent sera-t-elle maintenue ?

AU cours de sa vingtième période de sessions ordinaires qui a pris fin à Washington le *9 janvier, la Commission spéciale de consultation* sur la sécurité du continent (C.E.C.S.) a terminé la rédaction de son rapport d'activité à l'intention de la Commission spéciale chargée d'étudier les grandes lignes d'une restructuration du système interaméricain.

D'après ses conclusions, les causes, qui furent à l'origine de la création de la C.R.C.S. en 1962, n'ont pas disparu : la reconnaissance du principe de la pluralité des idéologies, par l'Assemblée générale en 1973, n'entraîne pas la disparition d'une institution dont l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) s'est dotée pour lutter contre toute violation au principe de la non-intervention et de la libre détermination des peuples.

STATUT D'OBSERVATEUR ACCORDE AU JAPON. — *A la demande du gouvernement du Japon, le conseil permanent de l'O.E.A. a accordé à ce pays, le 5 janvier, le statut d'observateur permanent auprès de l'Organisation. Le Japon est le dixième pays du « monde occidental » à obtenir ce statut.*

O.U.A. — Ligue arabe

Premiers pas vers une solidarité arabo-africaine dans la crise pétrolière

LES ministres du pétrole de dix pays arabes se sont réunis au siège de la Ligue des Etats arabes au Caire, les 22 et 23 janvier, en compagnie des membres de la commission spéciale de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) pour discuter des problèmes de l'approvisionnement *en pétrole* des pays d'Afrique et des conséquences des hausses de prix du brut en provenance du Proche-Orient. On sait que la crise du pétrole affecte gravement les économies africaines, et il s'agissait au Caire d'envisager d'éventuelles mesures de solidarité de la part des pays fournisseurs arabes.

Aucun tarif préférentiel n'a été institué en faveur des pays africains, mais la conférence a réaffirmé « *la nécessité de fournir aux pays africains frères leurs besoins effectifs en pétrole (...) et de s'assurer que celui-ci ne parviendra pas à des pays soumis au boycottage* ». Elle a aussi préconisé des arrangements entre pays arabes et africains pour l'affrètement des pétroliers nécessaires au transport du pétrole arabe vers l'Afrique.

La conférence a d'autre part décidé d' « *accélérer la création de la Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique, en exécution de la résolution du sixième « sommet » arabe tenu à Alger en 1973* ». Le capital sera de 500 millions de dollars mais, en attendant, la conférence a recommandé l'établissement d'un fonds de 200 millions de dollars qui pourrait être ultérieurement rattaché à la Banque. Ce fonds pourra accorder des crédits aux Etats africains avec un taux d'intérêt symbolique et devrait être mis sur pied avant la fin du mois de mars.

La commission spéciale de l'O.U.A., composée de sept membres (Botswana, Cameroun, Ghana, Mali, Soudan, Tanzanie et Zaïre) s'était réunie à huis clos le 20 janvier, pour adopter une position commune avant la rencontre du Caire.

Le docteur Mansour Khalid, dirigeant du comité des Sept de l'O.U.A., a annoncé, le 25 janvier à Khartoum, que les pays arabes exportateurs de pétrole avaient décidé d'accorder aux pays africains affectés par l'augmentation du prix du pétrole un prêt sans intérêt de 200 millions de dollars.

Conseil de l'Europe

Sessions du comité des ministres et de l'Assemblée consultative

COMITE des ministres et Assemblée consultative du Conseil de l'Europe ont siégé à la fin du mois dernier à Strasbourg. Le comité des ministres, qui tenait sa cinquante-troisième session le 24 janvier, a consacré une part importante de ses débats au rôle futur du Conseil de l'Europe. Dans une résolution adoptée à ce sujet, le comité préconise en particulier une concentration des activités du Conseil de l'Europe dans certains domaines : droits de l'homme, problèmes sociaux, jeunesse, éducation et culture, environnement et politiques régionales, coopération dans le domaine juridique.

Une autre résolution a été adoptée à l'issue d'un débat sur le terrorisme international dans laquelle le comité formule certaines recommandations concernant notamment le problème de l'extradition des auteurs d'infractions visées par les conventions de La Haye.

Les ministres ont aussi discuté de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, des relations entre l'Europe et les Etats-Unis, des progrès de la coopération en Europe, etc.

De son côté, l'Assemblée consultative, réunie du 21 au 25 janvier, s'est préoccupée plus spécialement de la situation en Grèce et du sort des juifs soviétiques. Sur le premier point, une résolution de l'Assemblée condamne la « *violation continue des droits de l'homme* » par le régime d'Athènes et demande aux pays membres d'agir au sein de l'OTAN et de la C.E.E. D'autre part, l'Assemblée a déploré « *les arrestations arbitraires et les tracasseries policières* » dont sont victimes les juifs d'U.R.S.S. Un appel a été lancé en faveur de l'accueil des réfugiés chiliens en Europe. Enfin, l'Assemblée a déploré le manque de coopération politique entre l'Europe des Neuf et les autres Etats membres du Conseil de l'Europe.

Les travaux de la commission européenne des droits de l'homme

Lors d'une session tenue à Strasbourg du 11 au 19 décembre, la commission européenne des droits de l'homme a poursuivi son examen des principales affaires en cours, notamment des affaires d'Irlande du Nord, du colonel Amekrane, des militaires néerlandais et des syndicats suédois et belge.

Une nouvelle requête a été déclarée recevable, celle de M. Yossef Levy contre le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, et la décision de recevabilité concernant la requête d'un éditeur néerlandais contre son gouvernement a été publiée.

Sur les soixante-dix requêtes individuelles d'Irlandais du Nord introduites contre le gouvernement du Royaume-Uni, la commission en a rayé vingt-neuf du rôle, les requérants n'ayant pas maintenu leurs requêtes, ajourné huit à la demande expresse des requérants et décidé que la procédure à suivre en ce qui concerne les autres sera fixée en mars. L'affaire « Donnelly et autres » est l'affaire individuelle la plus avancée et sera donc traitée la première.

La commission a adopté son rapport sur les deux premiers groupes d'affaires concernant les Asiatiques d'Afrique orientale. Elle a également adopté son rapport sur le règlement amiable de l'affaire Mellin. Soixante-dix affaires environ ont été déclarées irrecevables, selon ce que la commission appelle une procédure « sommaire » appliquée dans les requêtes ne soulevant aucun problème important.

La prochaine session de la commission s'ouvrira à Strasbourg le 28 mars.

INITIATIVES DU COMITE DES MINISTRES. — *Le comité des ministres du Conseil de l'Europe a adopté le mois dernier une recommandation à ses dix-sept Etats membres pour les inciter à développer les centres de médecine sportive et encourager l'enseignement et la recherche en ce domaine.*

Un autre texte a été adopté afin de donner une nouvelle impulsion à la création d'un réseau européen de « zones protégées » destinées à la conservation de la nature et aux loisirs.

Croix-Rouge

Appel du C.I.C.R. pour l'application des conventions de Genève au Proche-Orient

SE voyant « *empêché de poursuivre pleinement son activité d'assistance et de production à toutes les victimes civiles et militaires* » au Proche-Orient, « *comme le voudrait une application intégrale des conventions de Genève* », le Comité international de la Croix-Rouge a lancé le 21 janvier un appel aux gouvernements des Etats parties aux conventions de Genève pour les inviter à respecter ces conventions. Il protestait en particulier contre la « *dangereuse politisation* » de l'action humanitaire, rappelant que « *des blessés dont l'état l'exigerait ne sont pas évacués ; des familles restent sans nouvelles de leurs disparus ; des prisonniers de guerre, non identifiés faute de communication de leurs noms par la puissance détentrice, ne sont ni visités par les délégués du Comité international de la Croix-Rouge ni rapatriés ; des habitants de territoires occupés continuent à rester hors du champ d'action humanitaire du Comité international de la Croix-Rouge* ».

EVACUATION DE BLESSES A SUEZ. — *Deux cent cinquante blessés et malades de l'hôpital de la ville de Suez, dont la condition avait donné lieu à de nombreuses démarches du C.I.C.R., ont été évacués mercredi 23 janvier 1974, sous ses auspices. Le même jour, les recherches de corps de militaires égyptiens et israéliens, qui avaient été interrompues à la fin du mois de novembre 1973, ont repris en présence des délégués du C.I.C.R. à la hauteur de la ville d'Ismailia.*

ASSEMBLEE DU C.I.C.R. — *L'assemblée a élu le 18 janvier trois nouveaux membres : MM. Hans Peter Tschudi (Berne), Gottfried de Smit (Bâle) et Henry Huguenin (Zurich). A la suite de ces élections, l'assemblée compte dorénavant vingt membres, Mlle Marjorie Duvillard (Genève) et le professeur Dietrich Schindler (Zurich) s'étant retirés à la fin 1973.*

DEPART DU SECRETAIRE GENERAL. — *M. Jean-Louis Le Fort, secrétaire générale du C.I.C.R., a quitté ses fonctions le 31 décembre dernier.*

• UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE. — *Le général Ulrich de Maizière, ancien commandant en chef de la Bundeswehr, a été chargé, le 21 décembre, par la commission de défense de l'Assemblée de l'U.E.O., d'entreprendre en qualité d'expert une étude sur le thème de la « Rationalisation du déploiement des forces sur le front central » (secteur Centre-Europe).*

Appelé à présenter ses conclusions avant le 31 octobre, il travaillera en association avec M. Pieter Dankert (travailliste, Pays-Bas), membre de la commission de défense.

• CENTO. — *L'Organisation du traité central (CENTO) a organisé à Téhéran du 7 au 10 janvier une conférence des recteurs d'universités des cinq pays membres (Iran, Pakistan, Turquie, Royaume-Uni et Etats-Unis) pour assurer une meilleure participation des universités au développement économique de la région couverte par le pacte du CENTO, en particulier dans le domaine administratif et de la gestion. La conférence, qui était la première du genre, a décidé de se réunir désormais chaque année ; au printemps 1975, elle étudiera « le rôle de l'Université dans le développement économique et social de la région ». Un comité permanent a été institué.*

• RECHERCHE NUCLEAIRE. — *A sa cinquante et unième session, le 20 décembre, le Conseil de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) a adopté les budgets pour les quatre années à venir. Pour 1974, les dépenses s'élèvent à 391,1 millions de francs suisses pour le laboratoire I (367,6 millions en 1973) et à 227,1 millions de francs suisses pour le laboratoire II (contre 212,8 en 1973).*

En même temps, le Conseil a réélu, pour une année supplémentaire, son président, ainsi que ses deux vice-présidents. Il a invité le professeur W. Jentschke à assumer la direction générale du laboratoire I pour une nouvelle année, jusqu'à la fin de 1975.

• TRANSPORT AERIEN. — *Un comité consultatif de l'Association du transport aérien international (IATA) réuni à New-York le 9 janvier a préconisé une augmentation de 7 % de tous les tarifs des compagnies aériennes, à dater du 1er mars, pour compenser les augmentations des prix des carburants. Une surtaxe de 6 % (4 % sur les lignes transatlantiques) est déjà appliquée depuis le 1er janvier.*

— Le sous-comité technique de l'IATA a tenu une session extraordinaire à Londres du 16 au 18 janvier pour étudier les conséquences à long terme de la crise de l'énergie et les solutions techniques pouvant être apportées, en particulier au niveau du carburant employé.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

CONGO

“Le socialisme n'est pas un jeu de mots” ?

Par THOMAS LAMAURY

IL s'agit maintenant de passer aux actes. La nouvelle décennie de la révolution congolaise vise à l'accroissement de la production, « *dans la discipline et le travail* ».

Les exceptionnelles festivités du dixième anniversaire de la chute du premier président de la République, l'abbé Fulbert Youlou, et de l'instauration d'un pouvoir populaire ont été l'occasion pour le chef de l'Etat congolais, le commandant Marien N'Gouabi, d'exposer un bilan. D'autant plus que les événements des mois précédents appelaient presque une autocritique. La parade a été trouvée dans la formulation d'un nouvel objectif qui s'apparente à un pari : la politique congolaise doit passer de la parole aux actes. Le « *socialisme de la parole* » entre donc dans une phase de mutation, de structuration, d'institutionnalisation. La transition commencée doit déboucher sur un « *socialisme de l'efficacité* ». Le socialisme demeure, mais « *cela doit changer* ».

LA première session ordinaire de l'Assemblée nationale élue le 24 juin dernier a été l'occasion de réaffirmer, de préciser et de créer les moyens de cette nouvelle politique. La mesure la plus spectaculaire a été l'adoption de l'amnistie générale préconisée au mois d'août par le président N'Gouabi en vue « *d'effacer toutes les traces de ce qui a pu séparer depuis 1963 la grande famille congolaise* ».

La plupart des condamnés politiques depuis dix ans bénéficient d'une remise totale de leur peine sauf pour un certain nombre qui sont assignés à résidence « *à la campagne* », dans leur région natale, au sein d'unités de production. C'est le cas notamment du commandant Félix Mouzakabani et de M. Bernard Kolela, impliqués dans des complots en 1969, et de la plupart des condamnés de la tentative de coup d'Etat « gauchiste » menée par le lieutenant Ange Diawara en février 1972. L'ancien premier ministre, M. Ambroise Noumazalaye, devra lui aussi résider en dehors de la capitale, bien qu'il soit né à Brazzaville.

Cette amnistie, qui concerne plus de deux cents détenus, ôte aux adversaires intérieurs et extérieurs du régime un de leurs arguments majeurs. Elle ne refermera cependant pas de sitôt les plaies ouvertes par une répression particulièrement dure qui a sévi de longs mois dans la région sud de Brazzaville où étaient traqués l'ex-lieutenant Diawara et ses compagnons de maquis. De nombreux paysans ne sont pas, semble-t-il, restés insensibles aux thèses critiques de l'ancien membre du bureau politique.

LE scrutin pour le référendum constitutionnel et les élections législatives de juin a en effet prouvé que, dans plusieurs régions, une sourde méfiance persistait à l'égard de l'administration et des représentants du gouvernement. Officiellement, en maints endroits, les listes présentées par le parti n'ont pas été élues, faute d'obtenir la majorité absolue des suffrages. La campagne électorale a été difficile pour les candidats gouvernementaux, en particulier dans la région de Pointe-Noire, où de multiples incidents, dont certains étaient graves, ont éclaté.

La Constitution adoptée, « *dominée, selon le chef de l'Etat, par le souci constant de l'unité, de la paix nationale et par celui d'engager de plus grands combats contre l'impérialisme* », remplace celle de janvier 1970, et marque la volonté de « *repartir de zéro* ». La nouvelle Assemblée législative élue — cent quinze membres — est la quatrième au Congo depuis le régime dit de la loi-cadre et la deuxième depuis la révolution des « *trois glorieuses* », en 1963. Aucune assemblée n'avait été élue depuis la chute du président Alphonse Massembat-Debat, en 1968.

Les principales innovations constitutionnelles — création d'un poste de premier ministre, chef de gouvernement, et d'un nouveau « conseil d'Etat », sorte de conseil présidentiel — témoignent de cette volonté de structurer la révolution.

La désignation du premier ministre s'est révélée assez délicate. Des noms de candidats ont circulé, ainsi que les noms de personnalités pressenties qui auraient décliné l'offre faite.

Que le choix se soit porté en définitive sur M. Henri Lopes ne surprend pas dans la mesure où une volonté d'efficacité a été nettement affirmée. La notoriété de M. Henri Lopes n'est pas seulement due à ses dons d'écrivain ou d'orateur. Travailleur acharné, désireux d'affirmer sa compétence dans les domaines qui lui sont confiés, le nouveau premier ministre congolais exerce une influence ambiguë — mais forte — sur les cadres du parti unique, le Parti congolais du travail (P.C.T.). Craint pour sa fermeté, redouté pour son intelligence, affaibli par ses origines qui ne lui assurent aucune assise régionale, M. Henri Lopes est certain de devoir affronter des adversaires convaincus. Un attentat n'a-t-il d'ailleurs pas eu lieu contre lui, à son domicile, au mois de septembre ?

AU moment où la révolution se façonne dans un nouveau moule, l'armée, qui a été mêlée de près à tous les récents soubresauts de la vie politique du pays, ne pouvait pas — et principalement du fait de la personnalité de son chef d'état-major général — ne pas subir les contrecoups de la réorganisation de l'Etat.

Le colonel Yhombi Opango a ainsi été « *déchargé de ses fonctions* » à la direction de l'état-major. Certains notent que la mesure est intervenue une semaine seulement avant qu'il n'accomplisse un séjour en France à l'invitation des autorités militaires françaises.

Considéré comme le « numéro deux » et par moments comme l' « homme fort » du régime, le colonel Yhombi Opango fut l'adversaire sans pitié de la frange dite de « gauche » du parti. Réputé « *proche de l'ambassade de France* » (comme on dit en Afrique francophone), il fut souvent présenté comme le « *danger de droite* », « *l'épée de Damoclès* » suspendue au-dessus de la révolution et de ses tourbillons.

Cette image de marque, certainement quelque peu outrée, ne paraît cependant pas entièrement dénuée de fondement. Qu'il ait pu ainsi être relevé de ses fonctions sans susciter de sérieuses réactions démontre l'assurance de l'actuel président congolais, qui a par ailleurs manifesté sa confiance en s'absentant à de nombreuses reprises du pays ces derniers mois pour se rendre en Chine, en Corée du Nord, en Europe de l'Est et à Alger, au « sommet » des pays non alignés.

De conseils des ministres en réunions de travail, les mesures de reprise en main administrative et économique du pays se succèdent. Tous les obstacles de nature politique paraissent aplanis. Une commission a, par exemple, été désignée pour lutter contre « *les maux paralysant l'appareil d'Etat* » et contre les « *chantres de la révolution qui se sont signalés jusqu'ici par leur verbe creux et leur paresse exacerbée* ».

L'EVOLUTION préoccupante de l'économie, la permanence de la mainmise étrangère sur les principaux secteurs, une situation financière qui ne cesse de se dégrader, le développement du chômage, signalent qu'il est urgent de concrétiser les slogans et mots d'ordre de toutes natures lancés depuis des années pour une prise de conscience des contradictions de la société congolaise.

Entre 1964 et 1970, le montant global des investissements a fléchi, les échecs de gestion des entreprises d'Etat sont patents, le processus de reprise en main par le Congo de ses richesses — loin d'être négligeables — n'a pas été mené à son terme ni même véritablement amorcé. Or il s'agit bien là essentiellement d'un problème politique.

Comment expliquer que pour 80 % l'économie du pays soit toujours dominée par des capitaux étrangers dans cette République populaire ? Que les « moundele » (les étrangers) n'aient en rien perdu de cette prospérité qu'ils affichent ostensiblement et qui subsiste pour une bonne part grâce à un indolore régime de transfert des capitaux et à une imposition sur les revenus dont le moins que l'on puisse écrire est qu'elle n'a pas la sévérité requise ?

Une des réponses les plus aisées demeure dans cette volonté de perpétuer le lien privilégié tissé par l'histoire entre la France et le Congo. Les accords de coopération conclus entre les deux pays n'ont jamais été réellement remis en question. La procédure de révision en cours, l' « *actualisation* », la définition de « *nouvelles règles du jeu* », selon le président N'Gouabi, vont entériner les modifications apportées dans le passé par le simple cours des événements. Aucune révolution n'est à l'ordre du jour dans ce dossier que l'on se plaît d'ailleurs à présenter comme « *technique* ». C'est un signe...

PETIT pays du point de vue géographique, le Congo n'est pas négligeable pour les intérêts français. La conjoncture internationale tend même à renforcer l'attrait qu'il exerce et qui n'est pas resté inaperçu. Le sous-sol marin, au large de Pointe-Noire, recèle en effet du pétrole exploité par le groupe Elf-Erap. Plus de 2 millions de tonnes vont être produites cette année. Les réserves sont d'ores et déjà évaluées à plus de 5 milliards de tonnes. Un nouveau protocole d'accord entre l'Etat congolais et la société Elf-Congo a été signé en juillet et concerne la recherche pétrolière et minière dans les régions ouest et nord de Brazzaville.

Il y a aussi la potasse, dont l'exploitation, entreprise par la Société des potasses d'Alsace, prête à contestation pour la nature des investissements, les évaluations de prospection et le niveau actuel de la production. Le secrétaire général des syndicats congolais, M. Anatole Khondo, vient d'ailleurs d'accomplir un voyage en France, où il a rencontré les responsables syndicaux des mines domaniales de potasse d'Alsace.

C'est à cette structure économique du pays, véritable concession française, que la révolution congolaise, si son second souffle est assez puissant, cherchera à s'attaquer dès les premières années de sa deuxième décennie.

Les luttes de factions au sein du parti, qui ont freiné bien des élans et des enthousiasmes, sont atténuées par l'élimination des principales d'entre elles. La mobilisation des masses a été tenue en échec par un véritable déferlement verbal. « *Le socialisme n'est pas un jeu de mots* », aime à répéter le commandant N'Gouabi. Au Congo, la révolution, c'est peut-être aussi la mise en œuvre de décisions.

Dans ce numéro :